

HISTOIRE DES JUIFS EN FRANCE

La Problématique

Les Pré requis

Les Objectifs

L'évaluation

Pour aller plus loin

THÈME ÉTUDIÉ

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Contenus & Ressources

Téléchargez les documents ressources au format PDF sur le CD d'accompagnement

Note méthodologique

Doc- I1

Finalité des séquences

- Comprendre les raisons qui poussent l'engagement massif des juifs de France à la première guerre mondiale.
- Comment s'est réalisée la synthèse entre judaïsme et patriotisme républicain.
- Amener les élèves à réfléchir sur les problématiques de « l'intégration » et de « la citoyenneté ».

Durée

היהודים ומלחמת העולם הראשונה

Six séquences de **1** heure
ou trois séquences de **2** heures



Rappel : L'objet de cette fiche est de permettre à l'enseignant d'élaborer un cours pour des élèves de collège. La rubrique « Pour aller plus loin » permet de trouver des contenus complémentaires.

NOTE IMPORTANTE : Le document présent est le fruit d'un travail collaboratif d'enseignants d'histoire et culture juives des centres ORT en France. Certains documents en annexes sont issus d'ouvrages utilisés en cours d'année scolaire. Ils sont destinés à un usage exclusivement interne.

La Problématique

Les Pré requis

Les Objectifs

L'évaluation

Pour aller plus loin

Téléchargez les documents ressources au format PDF sur le CD d'accompagnement

Généralités sur le premier conflit mondial

Doc- I30

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

LES PRÉ REQUIS

En utilisant comme supports les divers documents proposés, on s'attachera à :

1. Rappeler brièvement les grandes étapes de l'émancipation des juifs de France et leur entrée dans la citoyenneté : entre ouverture citoyenne et rejet antisémite. [\[Doc Prof 12\]](#)
2. Évoquer les faits et conséquences de l'affaire Dreyfus ainsi que la situation des juifs en France à la veille de la guerre : [\[Doc Prof 13\]](#)
3. Rappeler la géopolitique de l'Europe et les diverses alliances à la veille du premier conflit mondial. [\[Doc Prof 14\]](#)

Le dernier point est logiquement traité en cours d'Histoire Générale de classe de Première.

INTRODUCTION PROPOSÉE

De 1914 à 1918, les juifs de France se mobilisent pour la défense de leur patrie.

Sur 180 000 citoyens français juifs, 36 000 (dont 14 000 venus d'Algérie) combattront sur le front.

Leur patriotisme s'affirme d'autant plus fortement que la minorité juive conçoit son engagement comme l'occasion de démontrer son appartenance à la nation française et son adhésion aux idées républicaines et émancipatrices.

L'Union sacrée de tous les français sans distinction est placée sous le signe de la patrie, de la trêve politique et confessionnelle pour l'ultime combat contre l'agresseur ; elle promet la paix ainsi que le retour de l'Alsace-Lorraine au sein de la France.

Prêts à sacrifier leurs vies, désireux de servir la patrie des droits de l'homme et de l'émancipation, 8 500 juifs étrangers rejoignent les troupes françaises.

Les combattants de la Grande Guerre ont fait l'expérience d'une horreur quotidienne. Exhortés à tenir jusqu'à la victoire, ils garderont la mémoire des sacrifices consentis et se penseront désormais quittes de toute discrimination.

Pour de nombreuses personnalités de la communauté juive, l'engagement intellectuel, social et politique s'enracine dans cette expérience fondamentale.

Contenus & Ressources

Téléchargez les documents ressources au format PDF sur le CD d'accompagnement

Doc- I2**Doc- I3****Doc- I4**

Monument aux Français, aux alliés et aux volontaires étrangers israélites morts pour la France, inauguré le 19 juin 1938 à Douaumont

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

La Problématique

Les Pré requis

Les Objectifs

L'évaluation

Pour aller plus loin

Proposition de synthèse de cours

Doc- I14

LES OBJECTIFS [Docs Prof I5 - I6]

- **La forte mobilisation de la communauté juive de France**

A l'issue de la séquence, l'élève sera capable :

- d'estimer le nombre de juifs en France à la veille de la guerre, le nombre de juifs mobilisés, le nombre de juifs algériens mobilisés, le nombre de juifs étrangers qui rejoignent les troupes françaises ainsi que le nombre de victimes.
- de préciser les raisons d'une si forte mobilisation et les logiques qui poussent 8 500 juifs étrangers à rejoindre les troupes françaises.
- d'apprécier l'importance des diverses populations juives des pays engagés dans cette guerre.

- **Les prises de position des intellectuels juifs**

A l'issue de la séquence, l'élève sera capable :

- d'énoncer succinctement les points de vue : du philosophe Henri Bergson (vocation émancipatrice de la France), du sociologue Émile Durkheim (contre le culte du militarisme prussien et celui de l'État allemand), et du côté allemand, les positions du philosophe Hermann Cohen (le destin du genre humain est lié à la germanité). [Doc Prof I6] [Docs Élève I7 - I8] [Doc Prof I9]

- **Le particularisme des communautés juives d'Alsace - Lorraine**

A l'issue de la séquence, l'élève sera capable de :

- connaître la situation délicate de ces communautés depuis 1870.
- savoir pourquoi 4 000 juifs sont incorporés dans les unités allemandes et envoyés au front russe et qu'ils sont 600 à désigner pour rejoindre la France.

- **La réalité du front**

A l'issue de la séquence, l'élève sera capable :

- de se rendre compte du niveau de l'horreur et du degré de torture psychologique que les millions de soldats ont subi.
- d'en saisir la réalité à travers l'histoire d'un simple soldat juif : Jean JACOBY [Doc Élève I10] [Doc Prof I11] [Doc Élève I12]

- **A l'arrière**

A l'issue de la séquence, l'élève sera capable :

- d'exposer les attitudes des rabbins, des épouses et mères ainsi que les prises de position de la presse et des diverses institutions juives qui apportent leurs concours aux efforts de guerre.

- **L'après guerre et la préservation de la mémoire**

A l'issue de la séquence, l'élève sera capable :

- d'expliquer que face à cet antisémitisme qui n'est pas mort, il existe une réelle volonté de ne pas oublier et de faire connaître le sacrifice consenti en participant aux manifestations patriotiques, en apposant des plaques, en édifiant des monuments aux morts, en intégrant des mouvements politiques...

- **Réflexion sur l'intégration et la citoyenneté** [Doc Prof I13]

A l'issue de la séquence, l'élève aura abordé avec son enseignant les questions relatives à l'intégration et à la citoyenneté :

- A partir de quand est-on français ? Est-on considéré comme français ? Est-il possible de combiner un attachement profond à la France en conservant des traits culturels particuliers ?
- Quel est le statut juridique d'un citoyen ? Quelles sont les valeurs attachées à la citoyenneté ? En quoi la citoyenneté est-elle une manifestation d'une identité commune ?...



Drapeau
des Anciens
Combattants
Volontaires Juifs.

Contenus & Ressources

Téléchargez les documents ressources au format PDF sur le CD d'accompagnement

Doc- I15

Doc- I16

Doc- I17

Doc- I18

Doc- I19

Doc- I10

Doc- I11

Doc- I12

Doc- I13



Sabbathgedanken
für jüdische Soldaten
Fassungen
den Feldrabbiner des Westheeres
Leipzig 1918
Verlag von K. W. Kasten
© Collection particulière

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Problématique

Pré requis

Les Objectifs

L'évaluation

Pour aller plus loin

ÉVALUATION

[Doc Élève I15] [Doc Prof I16]

Par ailleurs, les fiches exercices proposées lors des séquences sont des évaluations à réaliser au fur et à mesure de l'avancement du cours. Elles pourront être utilisées également lors de l'évaluation finale.

POUR ALLER PLUS LOIN

Doc-I17 : « La France et les Juifs : Deux cents ans d'histoire » - Laurent Theis

Doc-I18 : « Les Juifs de France : de l'émancipation à l'intégration 1787-1812 » - Joshua Nejman

Doc-I19 : « L'émancipation des juifs en France » - Jean-Marc Cavalier Lachgar

Doc-I20 : « L'Affaire Dreyfus » - Wikipedia

Doc-I21 : « Brève histoire des Juifs dans la Grande Guerre » Philippe Landau

Doc-I22 : « De l'expérience de la guerre à celle de la mémoire » - Annette Becker

Doc-I23 : Pourquoi et comment les artistes dénoncent la guerre

Doc-I24 : Historique : Le consistoire central

Doc-I25 : L'Historial de la Grande Guerre

Doc-I26 : « Actualité de la Grande Guerre dans la communauté juive »

Contenus & Ressources

Téléchargez les documents ressources au format PDF sur le CD d'accompagnement

Doc- I15

Doc- I16

Doc- I17

Doc- I18

Doc- I19

Doc- I20

Doc- I21

Doc- I22

Doc- I23

Doc- I24

Doc- I25

Doc- I26

BIBLIOGRAPHIE

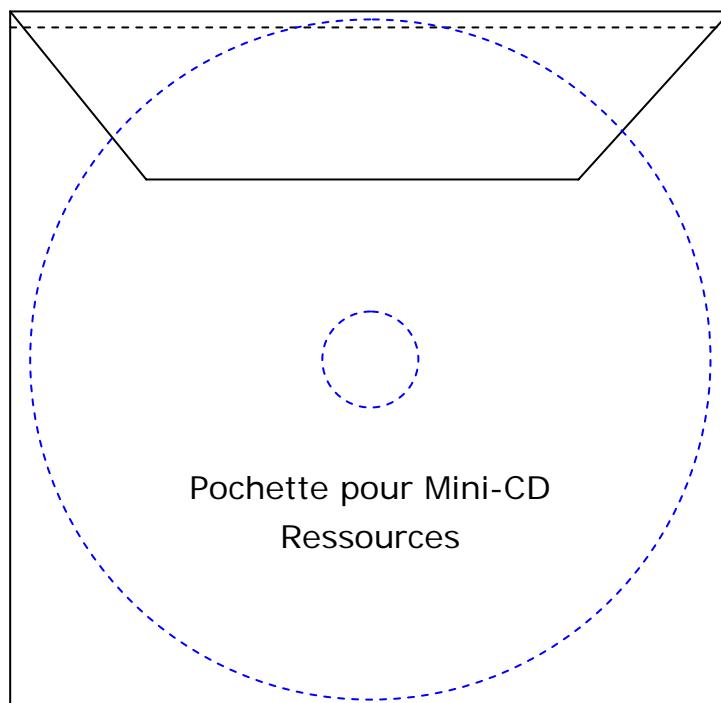
Doc-I27

AUTRES RESSOURCES

Doc-I28

MOTS-CLÉS

Doc-I29



Doc-II

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La fiche consacrée au thème « **Les juifs de France et la Grande Guerre** », propose en dehors d'un bref rappel des généralités sur le premier conflit mondial, propose de s'orienter de manière à engager une approche et une réflexion autour des idées suivantes :

- La situation des français de confession israélite de 1870 à 1914, entre entrée dans la citoyenneté et rejet antisémite...
- L'affaire Dreyfus, les dreyfusards et les antidreyfusards, la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme...
- Le patriotisme et l'adhésion des juifs de France aux idées républicaines et émancipatrices.
- Le concept d'*israélisme*, synthèse entre judaïsme et foi Républicaine
- La permanence de l'antisémitisme au lendemain de la Grande Guerre.

Il s'agit d'aborder de manière plus large la problématique de la citoyenneté en France et notamment les questions suivantes :

Quels sont les Droits et les Devoirs du citoyen ?

A partir de quand est-on français mais aussi est-on considéré comme français et se sent-on français ?

Est-il possible de combiner un attachement profond à la patrie française en conservant des traits culturels particuliers ?

Qu'est-ce que l'intégration et l'assimilation ?...

Doc-I2

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : <http://www.chez.com/tjacob/>

Brève Présentation de l'histoire des juifs de France

Deux cents ans d'histoire

La Révolution Française marque une transformation capitale de la situation des juifs de France : dès 1790, grâce notamment au rôle de l'abbé Grégoire, ils deviennent citoyens français à part entière.

L'empereur Napoléon Ier prend diverses mesures pour intégrer davantage les juifs dans la communauté nationale, ou pour le dire autrement les normaliser au regard de la majorité. En 1808, il impose aux juifs de prendre un nom de famille ("Décret de Bayonne").

Le XIXème siècle se caractérise par l'intégration de plus en plus grande, voire l'assimilation, des juifs à une société française à laquelle ils sont fiers d'appartenir. Le soutien à la République et aux idées nouvelles va de pair avec la réussite économique et sociale dans tous les domaines, maintenant que les restrictions de l'ancien régime ont disparu. Petit à petit, ils trouvent leur place dans l'armée, l'enseignement, la politique... Ils se font accepter dans le "monde" et la vie sociale avec ses règles si importantes à l'époque.

Pour les juifs de toute l'Europe, la France constitue le modèle d'une émancipation compatible avec l'idée nationale. Un flux croissant d'immigration en provenance de l'Est, d'Allemagne puis de Pologne et de Russie est la conséquence de cette attraction. Il convient d'y ajouter l'afflux de juifs d'Alsace-Lorraine après l'annexion de ces provinces par l'Allemagne après la guerre de 1870.

Mais les vieilles haines n'ont pas disparu. Au traditionnel antijudaïsme de l'Eglise et aux réflexes de rejet qui font de l'évolution sociale décrite ci-dessus un parcours malgré tout lent et peu facile vient s'ajouter un antisémitisme qui dénonce les juifs même bien intégrés - surtout bien intégrés, même, car il les assimile à une force occulte, alliée à la franc-maçonnerie, autre cible sur qui projeter les craintes et les angoisses face à l'évolution de la société.

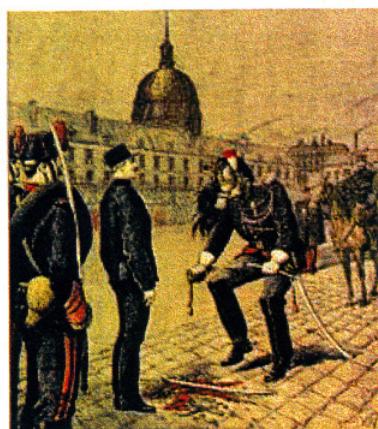
Pour les juifs - pardon, les "Français de religion israélite" ! - qui ont fait leur cet idéal d'intégration harmonieuse, le déferlement d'antisémitisme qui accompagne l'affaire Dreyfus est un choc aussi brutal qu'inattendu. Mais il ne suffit pas à remettre en cause cet attachement. Les juifs s'engagent dans la guerre de 1914-18 avec le même enthousiasme que leurs compatriotes, et la France continue plus que jamais d'être une terre d'attraction pour les juifs persécutés de Russie, de Pologne, des nouveaux régimes autoritaires d'Europe de l'Est et bientôt de l'Allemagne hitlérienne.

Pour aller plus loin : voir

- La France et les juifs : deux cents ans d'histoire - Laurent Theis [[Doc-I17](#)]
- Les Juifs de France : de l'émancipation à l'intégration 1787-1812 - NEJMAN Joshua [[Doc-I18](#)]
- L'émancipation des juifs en France - Jean-Marc Cavalier Lachgar |[Doc-I19](#)|

Doc-I3
(1/2)LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

L'affaire Dreyfus

(Encyclopaedia Universalis – Dictionnaire du judaïsme – Albin Michel 1998)

Ci-dessus, photo du capitaine Alfred Dreyfus et dessin de sa dégradation.

A l'automne 1894, des documents secrets furent dérobés à l'Etat-major général de l'Armée française et vraisemblablement, ils furent

Doc-I3

(2/2)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

communiqués à une ou plusieurs puissances étrangères. À la suite d'une rapide enquête, le chef d'état-major général, Mercier, fit arrêter le capitaine d'état-major Alfred Dreyfus, d'origine juive. Traduit en conseil de guerre, le capitaine Dreyfus, bien qu'il ait toujours protesté de son innocence, fut condamné à la dégradation militaire et déporté à vie dans l'île du Diable, au large de la Guyane française. Le jour de la dégradation à l'École militaire, le 5 janvier 1895, une foule hurlante s'était rassemblée aux cris de : « À mort les juifs ! » Il n'était pas douteux pour elle que, si Dreyfus avait trahi, c'était parce qu'il était juif. Ce qui est aujourd'hui certain, c'est qu'il fut, en effet, accusé et condamné avec une incroyable légèreté parce que juif.

Mais un an plus tard, en 1896, le colonel Picquart, chef du deuxième bureau, acquit la conviction que le véritable traître était un commandant d'origine hongroise, Estehrazy. Quand il fit part à ses chefs de sa découverte, ils ne lui en dirent aucun gré, et l'expédierent comme gêneur dans le Sud tunisien. Il fallait que le seul et unique coupable fût le juif Alfred Dreyfus. À partir de ce moment, l'affaire Dreyfus revêtit une ampleur véritablement nationale. La France fut coupée en deux : d'un côté la droite nationaliste et cléricale, avec Barrès, Déroulède et la Ligue des patriotes, soutenait l'état-major, « l'honneur de l'armée », et s'opposait passionnément à la révision du procès Dreyfus. L'antisémitisme était, une fois de plus, la conviction commune de cette partie de l'opinion. De l'autre côté, derrière la Ligue des droits de l'homme et l'Union pour la vérité, à l'appel du grand romancier Émile Zola, qui avait publié dans *L'Aurore*, journal de Clemenceau, son fameux article « J'accuse », mettant en cause les plus

hautes autorités de l'État, à commencer par le président de la République, la gauche et l'extrême gauche se dressaient en faveur de l'innocent condamné. Tandis que la majorité de l'Académie française était d'un côté, la plus grande partie de l'Université était de l'autre.

Condamné une seconde fois par un Conseil de guerre qui, au mépris de tout droit, ne voulut pas infliger de démenti au premier conseil de guerre ni à l'état-major général, finalement Dreyfus fut solennellement réhabilité. Mais il avait fallu, pour parvenir à ce résultat, que les élections de 1902 eussent donné le pouvoir à la gauche soutenue par l'extrême gauche. On a pu parler sans exagération de « révolution dreyfusienne ». Cette banale affaire d'espionnage s'était élevée à la hauteur d'un drame national. C'est l'honneur de la nation française de s'être ainsi passionnée pour le sort d'un innocent. Mais l'affaire Dreyfus avait aussi clairement posé le problème de la présence des juifs dans la nation. Les nationalistes vaincus se résignèrent mal à leur défaite. Jamais l'Action française, par exemple, fondée dans la passion de l'affaire Dreyfus, n'a consenti à reconnaître l'innocence de l'accusé, malgré les preuves éclatantes qui en furent fournies après la guerre de 1914, et il a toujours subsisté en France un vieux levain d'antisémitisme, que la défaite de 1940 a réveillé. Les mesures antijuives prises par le gouvernement de Vichy furent appliquées par des hommes tels que Xavier Vallat et Darquier de Pellepoix, qui étaient des antisémites de tradition française. Toutefois, un grand nombre d'antisémites français, révoltés par la barbarie hitlérienne, changèrent d'opinion en voyant où les menait leur obsession passionnelle.

Pour aller plus loin : voir

- « L'affaire Dreyfus » - Wikipédia [Doc-I20]

Doc-I4

(1/3)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Source : manuel Histoire - Géographie de 3ème et de 1ère - 2000

L'Europe de 1914 est-elle démocratique ?

Même si la démocratie progresse depuis 1850, elle ne règne pas partout, et ne s'est jamais installée sans provoquer de conflits politiques majeurs. Le libéralisme triomphant ne peut pourtant guère s'envisager sans son pendant politique. Mais le suffrage universel suscite la crainte des classes dirigeantes qui appréhendent les revendications des peuples, encouragées par les aspirations socialistes à changer la société.

L'Europe politique vers 1914

	Type de régime	Type de suffrage	Pouvoir législatif	Pouvoir exécutif	Principales libertés
Royaume-Uni	Monarchie libérale et parlementaire	Il n'est pas universel : la réforme de 1883-1884 exclut les indigents et les domestiques	Le Parlement : – la Chambre des Lords (pouvoir réduit en 1911) – la Chambre des communes	Le roi règne sans gouverner. Le Premier Ministre, chef de la majorité, est responsable devant le Parlement.	Libertés de réunion, de la presse (1849), d'association, liberté syndicale, droit de grève (1875) Enseignement obligatoire (1876-1880) Assurances chômage et maladie (1911)
France	III ^e République (République parlementaire)	Suffrage universel masculin (1848)	Bicamérisme : – Sénat – Chambre des députés	Le président de la République est le chef de l'État. Le président du Conseil (chef du gouvernement) est responsable devant la Chambre,	Droit de grève (1864) Liberté de la presse (1881) Droit syndical (1884) Instruction gratuite, laïque, obligatoire (1881-1882)
Allemagne	II ^e Reich (fédéral) Régime constitutionnel mais ne fonctionnant pas comme une démocratie parlementaire	Suffrage universel masculin (1871)	Bicamérisme : – Reichstag – Bundesrat Domination de la Prusse sur les autres États allemands	– Le Kaiser – un chancelier, responsable devant l'empereur, mais non devant l'Assemblée	Droit de grève (1871) Liberté de la presse (1874) Droit syndical (1890)
Autriche Hongrie (à partir de 1867)	Double monarchie ; – Cisleithanie – Transleithanie (Hongrie)	Suffrage universel masculin (1906) Suffrage censitaire	Bicamérisme : – Reichsrat – Herrenhaus – Chambre des représentants – Chambre des magnats	L'empereur (sans contrôle parlementaire) est roi de Hongrie	Libertés limitées Enseignement élémentaire obligatoire et laïque Assurance maladie et loi sur les accidents du travail
Russie	Autocratie	Suffrage universel pour les élections locales Suffrage restreint en 1906 (favorisant les propriétaires fonciers)	Douma (1906), au rôle inexistant	Le tsar (il n'y a pas de séparation des pouvoirs)	Suppression du servage (1861) Échec des réformes libérales d'Alexandre II (1855-1881) Nouvelle réaction après la révolution de 1905 : répression contre la presse et les partis d'opposition

Doc-I4

(2/3)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE
█ Empires centraux █ Alliés

	Politique internationale	Opérations militaires	Vie intérieure des États
1914	28 juin : attentat de Sarajevo. 28 juil.-4 août : débuts de la guerre. Nov. : la Turquie entre en guerre.	Août : défaite russe à Tannenberg. 6-13 sept. : victoire française (Marne). Oct. : stabilisation du front occidental.	31 juil. : assassinat du militant pacifiste socialiste Jean Jaurès. Août : « union sacrée ».
1915	Mai : l'Italie entre en guerre. Oct. : la Bulgarie entre en guerre.	Fév.-avr. : débarquement allié raté aux Dardanelles.	Déc. : mort de François-Joseph de Habsbourg (Aut.).
1916	Août : la Roumanie entre en guerre.	21 fév.-déc. : bataille de Verdun. Juil.-nov. : bataille de la Somme.	
1917	Avril : les États-Unis entrent en guerre. Déc. : armistice de Brest-Litovsk. Fin de la guerre russe.	Guerre sous-marine totale (All.). Avril : chemin des Dames. Mai : mutineries (armée française). Oct. : défaite italienne (Caporetto). Effondrement du front russe.	Fév. : 1 ^{re} révolution russe. Nov. : révolution bolchevique. Troubles sociaux en France. Clemenceau, président du Conseil en France.
1918	Janv. : « 14 points » de Wilson. Mars : traité de Brest-Litovsk. Sept.-nov. : armistices (11 nov. Rethondes).	Mars : offensive générale (All.). Juillet : 2 ^e bataille de la Marne : contre-offensives alliées.	9 nov. : révolution allemande à Berlin ; fuite de l'Empereur Guillaume II.

Doc-I4

(3/3)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

L'Europe politique en 1914



Doc-I5

(1/4)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Source : Echo Unir - CIS - 2005

Juifs français & Juifs allemands dans la Grande Guerre

Philippe Landau

Depuis la révolution de 1789, les Juifs sont émancipés politiquement et économiquement ce qui leur permet de s'intégrer tout au long du XIX^e siècle. Après la défaite de 1870, nombreux sont ceux à espérer le retour des deux provinces à la France, plusieurs milliers d'Alsaciens et de Lorrains ayant d'ailleurs opté pour la mère-patrie.

Fortes de 180 000 âmes en 1914, les communautés de France et d'Algérie adhèrent à l'idéal républicain malgré les turbulences de l'affaire Dreyfus. Si l'alliance franco-russe est mal vécue par nombre d'entre eux car le tsarisme maintient un antisémitisme d'Etat avec de fréquents pogromes, ils préfèrent dénoncer l'autoritarisme prussien. La France des droits de l'homme se doit d'être un modèle pour les nations déjà émancipées comme en Italie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis où les Juifs bénéficient de ces bienfaits. Pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie comme pour les pays d'Europe centrale, la lutte pour l'égalité entre les minorités est une nécessité.

Le front

Dès la déclaration de la guerre en août 1914, les communautés européennes se mobilisent, apportant un soutien indéfectible à leur pays, convaincues de la juste cause de ce conflit qu'elles estiment libérateur. Les appels à l'Union sacrée lancés aussi bien en France, en Allemagne qu'en Russie confortent les esprits ce qui explique que les Juifs se livrent à une sincère surenchère patriotique qui ignore l'aspect fratricide de la guerre. Le

sacrifice consenti signifie alors la disparition de l'antisémitisme et l'aboutissement d'une ère nouvelle avec l'émancipation totale. Pour le philosophe Henri Bergson, la France de l'Ancien Régime et de la République s'est « rejointe elle-même » et ceci « pour le plus grand bien de l'humanité ».

Si du côté français, les responsables communautaires se réjouissent de « ...voir le bon droit, la justice et le libéralisme abattre les puissances qui, depuis 1870, menacent le monde civilisé », dans le camp allemand on se félicite pour que chaque Juif « soit prêt au sacrifice et à verser le meilleur de son sang ». Rares sont ceux qui échappent à la fièvre patriotique. Albert Einstein peut bien s'inquiéter de la folie meurtrière ; le français Jean-Richard Bloch peut déjà s'étonner des conséquences qui sortiront de « cet œuf monstrueux » ; ni les uns ni les autres ne sont entendus. Robbins et intellectuels cèdent aux turbulences du moment. Tous entendent mériter de leur patrie.

Ainsi lorsque la guerre éclate, plus de 90 000 Juifs allemands et 36 000 français sont enrôlés, dont près de 14 000 originaires d'Algérie. Dans les deux pays, les volontaires sont nombreux. Les Russes qui ont fui la politique discriminatoire du tsarisme entendent soit défendre la patrie de Victor Hugo comme l'évoque le légionnaire Kogan : « La France m'avait adopté et traité comme ses propres fils », soit lutter contre un régime autocratique qu'ils haïssent. Nahum Goldmann estime à juste raison qu'il faut combattre « ...la

Russie des pogromes, la Russie de la déchéance des droits civiques pour les Juifs. » Plusieurs milliers d'entre eux servent dans les deux armées avec la conviction d'œuvrer pour leur peuple dont 8 500 auprès de la France.

Quant aux Juifs d'Alsace et de Lorraine, si près de 4 000 sont incorporés dans les unités allemandes et envoyés sur le front russe par crainte d'une éventuelle trahison, ils sont environ 600 à désерter et à rejoindre la mère-patrie sous des noms d'emprunt.

Pendant les quatre années du conflit, comme leurs compatriotes, les Juifs supportent l'épreuve de la guerre. Sans pour autant douter de la valeur de leur patriotisme, ils tentent de survivre au front. Le fervent Raoul Bloch, quelques jours avant de tomber devant Verdun, écrit à sa femme : « C'est un bâge horrible pour tous, et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le moral tienne pareillement. » Le légionnaire Arthur Mihalovici exprime son « angoisse d'un condamner (sic) à mort » lorsqu'il revient d'une charge. Mais tous résistent à la lassitude, convaincus que la fraternité des tranchées permettra, comme l'espère le soldat allemand Gotthold Kronheim, de « reconnaître la valeur des hommes, à leur valeur et à leur courage, et non d'après leur croyance. »

Pour quelques combattants israélites, le conflit est d'ailleurs l'occasion d'affirmer leur judéité à travers leur patriotisme. Du front, Georges Wormser écrit à ses parents : « Je suis sur la ligne de feu. Il se peut que je meure. (...) Je ne regrette rien. J'accomplis non seulement mon devoir de Français, mais de Juif qui ne peut

Doc-15

(2/4)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Document de l'exposition qui s'est déroulée du 24 septembre au 15 décembre 2002 à l'Historial de la Grande Guerre, Péronne (Somme)

oublier ce que la France a fait pour sa race. » Pour Robert Hertz, il « n'y aura jamais assez de dévouement juif dans cette guerre, jamais trop de sang juif versé sur la terre de France. » Conscient et ému par le patriotisme des Israélites, le nationaliste et antidreyfusard Maurice Barrès leur rend d'ailleurs hommage dans son étude sur *Les diverses familles spirituelles de la France en 1916*.

Le dévouement des Juifs allemands à la cause est lui aussi total même si à l'automne 1916, le rêve d'Union sacré est brisé lorsque le ministère de la Guerre procède à un recensement des combattants israélites au sein des armées suite aux pressions des milieux nationalistes et antisémites. Le soldat

Julius Marx considère que « l'Allemand moyen n'aime pas le juif » tandis que le lieutenant et député Haas affirme : « Nous voici marqués, devenus soldats de seconde zone. » En France, l'antisémitisme dans l'armée est plutôt discret quoique les volontaires étrangers et les Algériens dans les régiments de Zouaves subissent de nombreuses vexations. Pour leurs officiers, ils se sont engagés « pour la gamelle. » En juin 1915, après avoir connu la terrible bataille de Carentan, harassés et démoralisés, vingt-sept légionnaires du 2^e Etranger s'insurgent et réclament d'être versés dans des régiments français. Onze Juifs et neuf Arméniens sont traduits en conseil de guerre et neuf condamnés à mort dont trois Juifs d'origine russe.

Au front, l'aumônerie militaire se démène pour apporter le réconfort spirituel aux combattants israélites. Ayant pour tâches d'organiser les fêtes et les offices, de distribuer les colis notamment pendant la fête de Pessah, de visiter les blessés et d'enterrer religieusement les morts, les aumôniers sont à la fois les intermédiaires entre les familles et les autorités militaires. Plus de 45 rabbins français exercent cette fonction. Certains tombent glorieusement au champ d'honneur comme le grand rabbin de Lyon Abraham Bloch qui devient un symbole de l'Union sacrée après avoir trouvé la mort en apportant un crucifix à un mourant catholique. D'autres préfèrent rester de simples combattants tel Jacob Kaplan qui, malgré les propositions du grand rabbinat, poursuit la guerre dans les tranchées auprès des hommes de troupe.

A l'arrière

Le conflit mobilise bien nécessairement les forces vives de l'arrière. La défense territoriale oblige le rabbinat, les intellectuels et les familles, dont le rôle non négligeable des femmes, à soutenir la cause sacrée. Il s'agit alors de défendre les intérêts communautaires et nationaux.

Ainsi, les rabbins allemand et français s'investissent avec pour urgences de restructurer les communautés, de maintenir et préserver les valeurs du judaïsme et d'affirmer un total soutien à la cause commune. La Torah est au service de la nation et les versets bibliques sont interprétés en fonction du cours de la guerre. Dans chaque pays, les grands rabbins composent des prières pour la victoire des armées et pour les combattants, appelant la miséricorde divine à soutenir tantôt la République tantôt le Reich. Dans chaque synagogue, des offices régulièrement organisés évoquent la bravoure des hommes et conditionnent davantage les familles aux efforts de guerre.

Les rabbins veulent par ailleurs une attention particulière aux femmes dans leurs sermons. Epouses, mères et veuves, elles demeurent les gardiennes du foyer et de la morale juive. Le grand rabbin de Paris Jacques-Henri Dreyfuss les compare fréquemment à la prophétesse Déborah et à Jeanne

Doc-15

(3/4)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

d'Arc au nom de « *leurs saintes activités* ». Elles sont les consolatrices auprès du combattant, celles qui assument le judaïsme maintenant que les hommes sont au front. Les œuvres se multiplient pour les assister dans la vie quotidienne et leur assurer d'honnêtes revenus. Marraines de guerre ou infirmières, elles sont toujours sollicitées et, au sein de la société civile, elles entendent bien soutenir patriotiquement la cause comme l'affirme Sophie Fridmon : « ...nous voulons faire notre devoir jusqu'au bout ! ». En moyenne, 15 à 20 % des dons effectués par les associations à Paris sont le fait des femmes.

La guerre devient aussi une lutte sainte menée pour le bien et la justice, ce qui n'exclut pas des abus lorsque, par exemple, certains rabbins opposent le dieu Odin à celui du Décalogue ! Les fêtes de Pessah et de Chavouoth, avec leurs accents de libération, sont désormais en conformité avec les idéaux républicains et 1789 comme l'évoque le grand rabbin Honel Meiss où « ...la Révolution qui s'est opérée sur les cimes du Sinaï a eu, pour corollaire, la Grande Révolution française. » En Allemagne aussi, il ne fait pas de doute pour le rabbin Léo Baeck que « ...la patrie nous envoie des rayons lumineux. » Des deux côtés, le rabbinate estime que la fusion spirituelle entre les deux peuples est en train de se réaliser dans un destin maintenant commun.

La presse et les institutions israélites apportent leur concours aux efforts de guerre. Aussi bien les journaux confessionnels que sionistes font œuvre de propagande même si leur interpré-

tation de l'issue du conflit peut être différente. Pour les premiers dont L'Univers israélite, l'intégration définitive au sein de la nation prime tandis que pour les seconds, en particulier Le Peuple Juif ou Der Jude, l'émancipation totale et le retour sur la terre d'Israël sont les uniques enjeux. A ce titre, la déclaration Balfour est tièdement accueillie par les Juifs français qui craignent des attaques à l'encontre de leur patriotisme. En Allemagne, les sionistes dénoncent plutôt une manœuvre anglaise qui sera de faible portée.

Toutes les institutions souhaitent aussi la victoire de leur pays respectif. Le Consistoire central et l'Alliance israélite universelle mobilisent leurs forces pour influencer les Juifs des Pays neutres à soutenir la France. Du côté allemand, la propagande et les aides financières ont pour objet d'attirer les masses juives à lutter contre le tsarisme antisémite qui continue à déporter les populations. Afin de sensibiliser les Juifs américains, l'Alliance israélite et le ministère des Affaires Etrangères missionnent plusieurs intellectuels israélites dont Henri Bergson, Sylvain Lévi et Victor Basch.

Les intellectuels se livrent eux aussi à la surenchère patriotique. L'esprit français s'oppose à la pensée allemande. Si le philosophe Hermann Cohen s'offusque à l'idée que Bergson, ce « fils d'un Juif polonais » soutienne l'alliance franco-russe, ce dernier estime que la France est « dans son idéal ». Les intellectuels français considèrent que l'Allemagne est seule responsable du conflit. Pour Joseph Reinach, la nation allemande était

« ...déjà belliqueuse du temps de César et de Tacite » tandis que pour Paul Raphaël, l'antisémitisme est un pur produit teuton. Bien évidemment, les Juifs allemands réagissent aussi à ces accusations. Le neurologue Léopold Loewenstein tente d'expliquer les dérèglements psychiques de la nation française par la révolution de 1789 et la défaite de 1870 qui la conduisent alors à la crise provoquée par l'affaire Dreyfus avec maintes phobies dont celle de l'espionnage. Le sociologue Emile Durkheim intervient dans le débat lorsqu'il publie en 1915 *L'Allemagne au-dessus de tout* où il affirme que l'Etat prussien doit être « supérieur à toutes les volontés particulières, individuelles et collectives, supérieur aux lois de la morale elles-mêmes, sans autre loi que celle qu'il se donne... »

Malgré leur enthousiasme patriotique, les intellectuels s'inquiètent de la montée de l'antisémitisme à l'arrière. La presse nationaliste mène campagne dans les grandes villes françaises contre les immigrés, notamment Juifs russes, et les accuse de profiter de la guerre. Emile Durkheim est chargé par le ministère de l'Intérieur d'examiner leur situation ce qui provoque le mécontentement de Charles Maurras et Edouard Drumont qui y voient une « manœuvre boche. » En Algérie comme en Tunisie, des troubles se produisent contre la population juive. Avertis de ces menaces, le Consistoire central et l'Alliance israélite fondent la Commission historique de recherches des documents sur les Israélites de France à la fin de l'année 1915. Cette dernière recueille toutes les informations sur la participation et le sacrifice des Juifs durant la guerre.

Doc-I5

(4/4)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Victoire pour les Juifs français avec le retour de l'Alsace, défaite pour les Juifs allemands, l'expérience de la Grande Guerre va marquer durablement les esprits. Le président du consistoire du Bas-Rhin Georges Schmoll est fier d'affirmer que « ...nous, israélites de l'Alsace et de la Lorraine, berceau du judaïsme français, jurons aujourd'hui de l'être (français)corps et âme ». Près de 6 500 Juifs français et 12 000 Allemands ont disparu dans la tourmente. Plusieurs communautés du Nord et de l'Est du pays ont disparu. En Alsace, le judaïsme rural accuse des pertes de l'ordre de 20 % à 40 % au profit des grandes agglomérations comme Strasbourg.

Dans les années vingt et trente, les anciens combattants participent activement au souvenir de la fraternité des tranchées avec les commémorations patriotiques. Tandis qu'en France, plusieurs monuments sont érigés, rappelant ainsi leur sacrifice, dont ceux du Vieil-Armand (1932) et de Douaumont (1938), les Juifs allemands doivent affronter un antisémitisme de plus en plus virulent. Jugés responsables de la défaite, ils sont exclus des associations et voient les noms de leurs disparus effacés sur les stèles.

Avec la montée du nazisme et les troubles qui assaillent la vieille Europe déjà exsangue, les Juifs de France tentent vainement d'affronter les périls, se réfugiant dans leur patriotism et leur fidélité au pays. La loyauté des uns et des autres ne sera jamais reconnue par leurs concitoyens... ●

Doc-I6

(1/8)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : www.persee.fr

JUIFS FRANCAIS ET ALLEMANDS DANS LA GRANDE GUERRE

Philippe-Efraïm Landau

Vingtième Siècle. Revue d'histoire, Année 1995, Volume 47, Numéro 47

p. 70 - 76

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les œuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'œuvre, de l'auteur et de ses ayants droit. La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Doc-I6

(2/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERREJUIFS FRANÇAIS ET ALLEMANDS
DANS LA GRANDE GUERRE

Philippe-Efraïm Landau

En 1914, pour les juifs français et allemands, le sentiment communautaire l'a-t-il emporté sur l'identité nationale ? N'en déplaise aux tenants de la spécificité judaïque, d'après Philippe Landau, c'est bien en patriotes nationalistes, en citoyens moyens, qu'ils se sont comportés.

À près la défaite française de 1870, les relations entre les communautés juives de France et d'Allemagne ont été compromises. Originaires des deux provinces, bien des familles ne se retrouvent qu'à l'occasion des vacances et pour régler des affaires commerciales, comme l'illustre le cas de la famille Dreyfus¹. Mais la paix prussienne est ressentie cruellement. Aussi, près de 10000 juifs, soit le quart de la population, optent pour la mère-patrie². Certains pères envoient leurs enfants étudier en terre française. D'autres ont peut-être déjà à cœur la Revanche, tel le père du futur général Camille Lévi qui écrit au ministre de la Guerre en 1879 pour que son fils obtienne

une bourse pour préparer l'École polytechnique et «faire d'un jeune Alsacien un officier français»³.

Pour le judaïsme, les communautés alsaciennes restent profondément françaises malgré l'installation de milliers de juifs allemands : «Restez dans le pays et gardez la foi... française !»⁴. Convaincus que le pangermanisme est à l'origine de l'antisémitisme, les juifs français commencent alors à rompre avec la culture allemande et s'engagent dans un républicanisme intégral⁵. Pour eux, la civilisation ennemie se fonde sur les cultes de l'ordre et de la force. Leur occasionnelle visite en Allemagne les conforte ainsi dans leur patriotisme. Lors d'un séjour à Heidelberg en 1908, le jeune poète Henri Franck exprime son animosité à l'égard de la société allemande : «Je hais cette landwehr philosophique, ces Uhlans dialectiques, malhonnêtes, grossiers, qui n'ont ni esprit, ni insolence, mais traitent d'imbéciles leurs adversaires»⁶. Cet engouement

3. Archives du Service historique de l'Armée de terre (SHAT), dossier GD 4.56 (Lévi).

4. *L'Univers israélite*, 15 mars 1871.

5. Pierre Birnbaum, *Les fous de la République*, Paris, Fayard, 1993 ; voir aussi Philippe Landau, «Le franco-judaïsme et la Grande Guerre : essai de symbiose entre la Révolution française et la République», dans Mireille Hadas-Lebel, Évelyne Oliel-Grausz (dir.), *Les juifs et la Révolution française*, Louvain, Peeters, 1992, p. 305-320.

6. Henri Franck, *Lettres à quelques amis*, Paris, Grasset, 1926, p. 126.

Doc-I6

(3/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

JUIFS FRANÇAIS ET ALLEMANDS EN 14-18

patriotique n'est pas spécifique aux juifs français. Il atteint aussi les Israélites outre-Rhin, soucieux de confirmer leur intégration. La Grande Guerre accentuera la surenchère patriotique des deux communautés.

○ ISRAÉLITISME ET JUDENTUM

À la veille de la guerre, les communautés de France et d'Algérie comptent environ 180 000 individus. Aussi, le judaïsme français paraît bien faible en comparaison du judaïsme allemand fort de 480 000 âmes¹. Avec pour devise «Patrie et religion», les consistoires israélites de France réussissent à concilier la tradition et l'émancipation². L'israélitisme prend ainsi toute sa dimension dans l'espace républicain. Déjà, en 1886, le philosophe Adolphe Franck avait défini le concept: «L'essence du judaïsme ... c'est le fier républicanisme religieux qui fait dépendre la liberté civile et politique d'un peuple de sa dignité morale et de sa foi religieuse»³. Bien intégrés à la société et malgré les remous de l'Affaire, les Israélites estiment que «quand on est bon juif, on est un bon français»⁴. Leur patriotisme confirme cette volonté d'intégration et, ni l'antisémitisme virulent de la fin du siècle ni le sionisme naissant n'ont raison d'un choix qui puise ses forces dans les acquis de la Révolution de 1789⁵.

Ayant bénéficié des bienfaits de la révolution industrielle, la communauté allemande s'est aussi transformée et s'identifie aux idéaux du Reich. À l'ascension sociale succède la conscience d'apparte-

nir à une nation. Pourtant, bien des juifs se heurtent à la notion de germanité (*Deutschstum*) qui prône leur exclusion de la vie nationale. Le culte de l'État devient alors le principal objectif de leur patriottisme, comme le définit le philosophe néo-kantien Hermann Cohen en 1912: «Cet État est à présent notre patrie puisque notre participation y est reconnue sur le plan légal ... Cet État est le mien, c'est en son sein que je possède et que j'accomplis ma culture éthique»⁶. Les rabbins comme de nombreux intellectuels admettent dès lors la possibilité d'une fusion entre la germanité et la judéité (*Judentum*). Les juifs allemands considèrent que les fondements humanistes du judaïsme sont complémentaires à la vocation civilisatrice de l'État.

À la devise judéo-française «Patrie et religion» résonne outre-Rhin celle de «*Deutschland mein Vaterland, Judentum mein Erbe*» (Allemagne ma patrie, judéité mon héritage).

○ À CHACUN SON UNION SACRÉE

Pour les deux communautés, l'entrée en guerre est porteuse de nombreux espoirs. Aussi bien en France qu'en Allemagne, les juifs apportent leur concours patriotique. L'union sacrée pronée par le président de la République, Raymond Poincaré enthousiasme et sécurise les juifs français. Le dououreux souvenir de l'Affaire s'efface: la nation a besoin de tous ses enfants. Le fils de Mathieu Dreyfus se réjouit de la fraternité du moment lorsqu'il est présenté au baron d'Harcourt, l'un des fondateurs de la Ligue des patriotes: «Il était heureux de voir que je n'avais pas craint, avec le nom que je porte, de devenir officier, que, devant le danger menaçant la France, les partis politiques n'existaient plus»⁷.

1. Chiffres cités par Claude Klein, «De l'affaire Dreyfus à 1905», dans Bernhard Blumenkranz (dir.), *Histoire des juifs de France*, Toulouse, Privat, 1972, p. 347-348; également P.-E. Landau, «Les juifs de France et la Grande Guerre», Thèse d'histoire, Université Paris VII, 1993, tome 1, p. 21-22.

2. Philippe Landau, «Religion et patrie. Les prières israélites pour la France», *Pardès*, 14, 1991, p. 11-33.

3. *Les Archives israélites*, 19 août 1886.

4. *L'Univers israélite*, 1^{er} novembre 1907.

5. Sur le sionisme et la communauté juive de France, consulter Catherine Nicault, *La France et le sionisme 1897-1948*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p. 17-35.

6. Hermann Cohen, *L'éthique du judaïsme*, Paris, Le Cerf, 1994, p. 281.

7. Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP), fonds Mathieu Dreyfus.

Doc-I6

(4/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

PHILIPPE EFRAÏM LANDAU

La communauté, qui deviendra les mois suivants l'une des familles spirituelles de la France, selon Maurice Barrès¹, célèbre la juste cause de la guerre car «autour du drapeau tricolore, nous nous serrons tous, animés d'un même espoir; celui de voir le bon droit, la justice et le libéralisme abattre les puissances qui, depuis 1870, menacent le monde civilisé»². Comme en 1792, la République est en danger! Les juifs, nourris depuis plusieurs générations dans le culte de la patrie des Droits de l'homme, tiennent à sceller par le sang et le sacrifice leur adhésion à la France émancipatrice. Rares sont ceux qui doutent du bien-fondé de la guerre. Jean-Richard Bloch a ainsi grand peine à comprendre l'attitude pacifiste de son ami Romain Rolland: «Cette guerre est, en réalité, une effroyable matérialisation de délitre poétique pour les Allemands; elle est pour nous une tentative d'échapper au faix moral de la défaite, et de retrouver les éléments constitutifs de notre être national»³.

D'autres motivations renforcent leur patriotisme. Beaucoup d'entre eux considèrent que l'heure de la revanche a enfin sonné. L'Alsace va pouvoir retourner à la mère-patrie. La province perdue redevient alors «notre beau pays», et on imagine déjà «Lauterbourg, Niederbronn, Bionville, tout cela sous nos trois couleurs!»⁴. L'ennemi juré ressemble aux Vandales de jadis et le général Camille Lévi peut enseigner à ses officiers: «Prononcez le mot boche et vous sentirez tout ce qu'il contient d'abject; c'est plus qu'un péjoratif, plus qu'un sobriquet ... c'est une marque d'infamie»⁵.

1. Maurice Barrès, *Les diverses familles spirituelles de la France*, Émile-Paul, 1915; sur Maurice Barrès et les juifs pendant la guerre, consulter notre thèse, citée, tome 1, p. 131-136.

2. *Les Archives israélites*, 15 octobre 1914.

3. Cahiers Romain Rolland, *Correspondance avec Jean-Richard Bloch*, Paris, Albin Michel, 1964, p. 307. Lettre du 27 décembre 1914.

4. *Lettres du capitaine Raoul Bloch*, Paris, Imprimerie Lahure, sans date, p. 35.

5. Sylvain Halff, *op. cit.*, p. 32.

En Allemagne, la Burgfriede déclarée par l'empereur Guillaume II a aussi conquis l'esprit des juifs. Sans doute moins unie que la communauté française car davantage traversée par des courants politiques divers qui vont du sionisme au communisme⁶, la communauté est fière de servir le drapeau du Reich. Les grandes crises antisémites de 1890 sont oubliées et le Verband der Deutscher Juden invite ses membres à remplir leurs obligations patriotiques avec énergie: «Que chaque Juif allemand soit prêt au sacrifice et à verser le meilleur de son sang comme il le ferait pour lui-même. Ayons foi!»⁷. Foi en la patrie, foi en l'État, telles sont les motivations qui animent aussi une dizaine d'intellectuels juifs dont Hermann Cohen, Paul Erlich et Max Reinhardt quand ils signent le Manifeste pour soutenir les efforts du Reich⁸. Quelques-uns, cependant, émettent des réserves sur le bien-fondé de l'intervention de leur pays. Le physicien Albert Einstein (alors citoyen suisse) et l'artiste Max Liebermann préfèrent adjoindre leurs signatures au pacifiste «Manifeste au monde civilisé»⁹. Déjà, le francophile Ernst Bloch préfère s'exiler en Suisse plutôt que d'être enrôlé dans les armées de l'Empereur car, pour lui, la France demeure le pays des Droits de l'homme¹⁰.

L'union sacrée semble bien fragile dans la communauté allemande si nous la comparons à celle qui prédomine en France où la presse israélite se réjouit que «pas une note discordante n'a été perçue, pas une voix ne s'est élevée»¹¹. Mais les juifs allemands préfèrent taire ces diffé-

6. Arno Munster, «Les intellectuels juifs-allemands face à la guerre de 1914», dans Philippe Soulez (dir.), *Les philosophes et la guerre de 14*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1988, p. 209-221.

7. Nachum Gidal, *Die Juden in Deutschland*, Bertelsmann Lexikon Verlag, 1988, p. 312.

8. Albert Einstein, *Oeuvres choisies. Écrits politiques*, Paris, Le Seuil, Éditions du CNRS, 1991, p. 13-14.

9. *Ibid.*

10. Arno Munster, *op. cit.*, p. 211.

11. *Les Archives israélites*, 15 octobre 1914.

Doc-I6

(5/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

JUIFS FRANÇAIS ET ALLEMANDS EN 14-18

rences qui s'accentuent avec la guerre et l'antisémitisme naissant. Pour le moment, ils entendent servir au mieux leur patrie pour réaliser leur souci d'intégration. Aussi, ils partagent la haine anti-anglaise qui déferle dans leur pays. Ernst Lissauer compose le « Hassgegang gegen England », ce chant de haine contre l'Angleterre qui sera acclamé par les nationalistes¹. De Londres, le responsable sioniste 'Haim Weizmann estime : « Les intellectuels juifs allemands sont les plus arrogants et les plus agressifs »².

O CAUSE JUSTE, GUERRE ÉMANCIPATRICE

Les juifs français comme les juifs allemands considèrent que la guerre confirmera leur émancipation. À ce titre, elle est libératrice pour les uns et pour les autres. Si le rabbinat loue les vertus républicaines et les bienfaits de la Révolution de 1789, c'est pour mieux démontrer le caractère saint de la cause patriotique : « Israélites et Français, la vigne que nous gardons, est celle de l'Humanité ! »³, et fustiger l'ennemi, nouveau barbare des temps modernes : « Aux envahisseurs qui osent fouler le sol sacré, et dont chaque étape est marquée par le pillage, les incendies et les ruines, les Israélites, à l'instar de tous les Français, opposent comme un rempart leurs poitrines d'hommes libres »⁴.

Au nom de la liberté et de la vocation universelle de la France, les rabbins préfèrent taire l'aspect fratricide du conflit. Même s'il s'agit bien d'une tragédie pour nombre de familles, notamment pour les 2000 soldats alsaciens engagés dans les armées du Reich, le rabbin Maurice Liber estime que l'enjeu national doit être placé

au-dessus des intérêts particularistes : « Mais après tout, il n'en est pas différemment des autres confessions et les protestants de France, par exemple, ont bien pris les armes contre ceux d'Allemagne »⁵. Aussi, les 29 000 juifs français mobilisés rivalisent de patriotisme avec leurs concitoyens pour devenir, selon l'expression d'Émile Durkheim, « Français au même titre que tous les Français »⁶. Juifs algériens et engagés volontaires tiennent ainsi à défendre leur patrie par fidélité, comme le revendique le Comité des juifs immigrés : « Frères ! C'est le moment de payer notre tribut de reconnaissance au pays où nous avons trouvé l'affranchissement moral et le bien-être matériel »⁷. Hormis la question alsacienne qui tient à cœur de nombreux juifs originaires de cette province, tous sont convaincus que la lutte engagée se fait pour la civilisation et contre la barbarie. La victoire de la cause alliée démontrerait ainsi la force des démocraties sur les Empires autocratiques. Inquiète de l'alliance française avec la Russie despote et antisémite, la communauté espère cependant qu'une victoire des Alliés aurait pour effet de libéraliser le régime tsariste. Pour le légionnaire Charles Gourwitch, « ce sera donc un bienfait pour le monde entier (si la France est victorieuse), et je crois que même les Allemands seront plus heureux »⁸, tandis que l'historien Henri Berr confirmera : « En combattant pour elle, la France a combattu pour le monde. En libérant ses chères provinces fidèles, elle a libéré toutes les nations esclaves. Elle a vaincu l'erreur »⁹.

Les 96 000 juifs allemands qui seront entraînés dans la tourmente estiment de

1. Léon Poliakov, *L'Europe suicidaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, p. 158.

2. Cité dans Viscount d'Abernon, *An ambassador of peace*, tome 1, Londres, 1929, p. 236.

3. Grand rabbin Honel Meiss, *Religion et patrie*, Durlacher, 1922, p. 162.

4. Rabbin Samuel Korb, *Discours prononcé à la synagogue de Nantes*, Nantes, 1914, p. 5.

5. *L'Univers israélite*, 27 novembre 1914.

6. Archives du Consistoire israélite de Paris, carton B. 101.

7. Maurice Vanikoff, *La commémoration des engagements volontaires des juifs d'origine étrangère*, Éditions Le Volontaire juif, 1932, p. 11.

8. *L'Univers israélite*, 2 avril 1915.

9. Henri Berr, *Le germanisme contre l'esprit français*, La Renaissance du livre, 1919, p. XVII.

Doc-I6

(6/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

PHILIPPE EFRAÏM LANDAU

leur côté que le Reich fait lui aussi la guerre pour le bien de l'humanité et au nom de la civilisation. Leur participation confirme leur intégration au sein de l'État. Le député social-démocrate Ludwig Franck, quinze jours avant de tomber près de Lunéville écrit: «Je souhaite ardemment survivre à la guerre et participer ensuite à la reconstruction du Reich allemand»¹. Certains, déjà convaincus d'une possible fusion entre la germanité et la judéité, identifient la cause de leur pays à celle du peuple juif, tel le rabbin Emil Lévy: «Israël dans sa petitesse est un peuple d'éternité comme l'Allemagne dans sa grandeur et sa force ... Notre patrie est physiquement et spirituellement trop saine pour qu'elle s'écroule»². La question juive préoccupe bien des combattants. Aussi bien les assimilationnistes que les sionistes admettent que la victoire allemande serait bénéfique pour le peuple juif. Vaincre la Russie revient ainsi à libérer les juifs de l'antisémitisme tsariste: «Un fait était pour nous décisif: les puissances occidentales étaient alliées à la Russie tsariste, la Russie des pogroms, la Russie de la déchéance des droits civiques pour les Juifs, de la concentration de la population juive dans des sortes de ghettos, la Russie était l'ennemi en soi»³. Quant aux sionistes, il ne fait plus de doute que la victoire faciliterait la réalisation d'un Etat juif en Palestine et confirmerait la volonté émancipatrice du Reich, comme l'exprime Martin Buber: «Nous voulons la Palestine non pour les Juifs mais pour l'humanité»⁴. Cet engagement sioniste sera par ailleurs vivement critiqué par les juifs français qui le considèrent comme «un vaste plan de propagande»

et, selon l'expression de Joseph Reinach comme «une rêverie archéologique»⁵.

O ESPRIT FRANÇAIS CONTRE GERMANITÉ

La guerre est juste car sa cause est prometteuse d'un monde meilleur au service du progrès et de la civilisation. Aussi, elle doit être justifiée. La surenchère patriotique des juifs n'en est que l'expression pratique. Intellectuels et rabbins vont démontrer l'enjeu idéologique du conflit. Du côté français, Henri Bergson et Émile Durkheim opposent la «civilisation» à la «barbarie» tandis qu'en Allemagne, Hermann Cohen défend «l'Être national» de la germanité, la véritable réalisation de «l'idéalisme de l'humanité».

Dès l'hiver 1914, le philosophe Henri Bergson définit la vocation émancipatrice de la France: «Nous reprendrons la marche en avant, toujours dans le même sens et toujours plus haut, toujours vers le juste et le vrai, toujours pour l'humanité aussi bien que pour la France»⁶. Distinguant le «nous» de «eux» et estimant que «l'Allemagne ... se réclame de Hegel»⁷, Henri Bergson accentue la responsabilité du Reich dans les origines du conflit et démontre ainsi le rôle néfaste de la philosophie allemande dans la politique belliqueuse de l'État.

Plus virulent est le raisonnement du sociologue Émile Durkheim pour qui l'Allemagne présente de véritables «troubles pathologiques». Le culte de l'État développe la violence nationale tandis que les droits de l'individu sont annulés: «L'État allemand doit être "au-dessus de tout". Supérieur à toutes les volontés particulières, individuelles et collectives, supérieur aux lois de la morale»⁸. Que

1. *Kriegsbriefe gefallenen Deutscher Juden*, Berlin, 1935, p. 41.

2. Emil Lévy, *Sabbathgedanken für Judisch Soldaten*, Leipzig, 1918, p. 6.

3. Nahum Goldmann, *Autobiographie*, Paris, Fayard, 1971, p. 56.

4. *Der Jude*, juillet 1916.

5. *L'Univers israélite*, 8 septembre 1916.

6. Henri Bergson, «Discours prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques», Paris, 21 décembre 1914.

7. Henri Bergson, *La signification de la guerre*, Bloud et Gay, 1915, p. 23.

8. Émile Durkheim, *L'Allemagne au-dessus de tout*, Paris, A. Colin, 1915, p. 46.

Doc-I6

(7/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

JUIFS FRANÇAIS ET ALLEMANDS EN 14-18

devient alors l'homme? Sa volonté doit-elle disparaître au profit de l'Etat? Bergson et Durkheim s'interrogent sur la prépondérance de l'Etat dans le Reich. Déjà, Henri Bergson perçoit les risques d'une telle idéalisation qui puise aussi son origine dans la germanité: «Si la race germanique est la race élue, elle sera la seule qui ait le droit absolu de vivre; les autres seront des races qu'elle tolère, et cette tolérance sera précisément ce qu'on appelle l'état de paix»¹.

Au service de l'Etat, le militarisme constitue donc le principal danger pour des nations démocratiques comme la France. L'Allemagne ne se réduit plus qu'à «une démence de surhumanité qui équivaut à un retour à la barbarie»². Les intellectuels sont unanimes pour dénoncer cette déviance de l'Etat. Seul l'esprit français, qui depuis 1789 a pour mission d'apporter la liberté et la civilisation aux peuples opprimés, est capable de contrer le pan-germanisme. L'intervention française se traduit dès lors comme une «guerre sainte» car, selon Victor Basch, l'enjeu est «la lutte des peuples libres ou désireux de se libérer contre le militarisme»³.

Pendant la guerre, chaque pays évoque les «perversions naturelles et ataviques» des peuples. Si, pour Émile Durkheim, l'Allemagne souffre d'un «état d'hypertrophie morbide de la volonté»⁴, pour le neurologue Léopold Loewenfeld, la patrie des Droits de l'homme présente plutôt des symptômes «paranoïaques»: «Une des conséquences de cet état mental anormal lié à l'idée de revanche fut tout d'abord une phobie de l'espionnage... Mais l'état pathologique dans lequel était plongé l'esprit de la nation française se

manifesta de la façon la plus claire dans ce qu'on a appelé l'affaire Dreyfus qui, de 1894 à 1899, attira sur elle l'attention et, on peut le dire, l'indignation de tout le monde civilisé hors de France»⁵. Hermann Cohen, informé des diatribes de Bergson, attaque à son tour le philosophe. Selon le professeur de Marburg, bien qu'Henri Bergson soit de culture française, il n'en demeure pas moins qu'il possède un héritage juif et yiddish de surcroît, ce qui doit le ramener à revendiquer un «esprit allemand»: «Il est le fils d'un Juif polonais qui parlait le yiddish. Que se passe-t-il dans l'âme de monsieur Bergson lorsqu'il évoque le souvenir de son père et dénie à l'Allemagne ses idéaux?»⁶.

Pas plus Bergson que Durkheim ne peuvent saisir la notion de «l'âme» si chère à Cohen. A-t-elle d'ailleurs un sens pour ce dernier alors qu'il revendique désormais la possibilité d'une fusion entre la judéité et la germanité? Le philosophe, s'il reste silencieux sur les origines de la guerre, estime néanmoins que le destin du genre humain est désormais lié à celui de la germanité. L'Etat, dans cette perspective, devient l'enjeu et la force supérieure, car «tous les devoirs culturels qui incombent à l'individu trouvent leur centre dans l'idée de l'Etat. L'individu ne peut fonder sa propre unité profonde que par l'unité de l'Etat lui-même»⁷. Cédant au projet pangermanique, il conclut que seule une grande Allemagne, avec le concours d'une fédération d'Etats et de nations, garantirait la paix dans le monde et assurerait le fondement d'une nouvelle civilisation. Aussi, la guerre devient juste car «elle est la préparation de la paix éternelle»⁸.

Les juifs allemands doivent participer de toutes leurs forces à cet idéal d'où sa

1. Henri Bergson, *op. cit.*, p. 17.

2. Léon Rosenthal, *Héros laïques*, 6, 1916.

3. Victor Basch, *La guerre de 1914 et le droit*, Paris, Marcel Rivière, 1915, p. 108 ; sur l'attitude de Victor Basch pendant la Grande Guerre, voir Françoise Basch, *Victor Basch. De l'affaire Dreyfus au crime de la Milice*, Paris, Plon, 1994, p. 113-159.

4. Émile Durkheim, *op. cit.*, p. 44.

5. Léopold Loewenfeld, *Über den National Charakter des Franzosen und dessen Krankhafte Auswüchse*, Munich, 1914, p. 36.

6. Hermann Cohen, «Germanité et Judéité», *Pardès*, 5, 1987, p. 38.

7. Hermann Cohen, *op. cit.*, p. 280.

8. Hermann Cohen, art. cité, p. 45.

Doc-I6

(8/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

PHILIPPE EFRAÏM LANDAU

profonde conviction qu'une symbiose entre judéité et germanité est enfin réalisable, car, «en tant que Juifs allemands, nous avons conscience d'appartenir à une force culturelle nodale qui est appelée à unir les peuples dans la perspective d'une humanité messianique ... En tant qu'Allemands, nous voulons être Juifs et en tant que Juifs, allemands. Cette finalité de notre vie culturelle peut à bon droit être également considérée comme spécifique au judaïsme allemand»¹. Ces déclarations proclamées en 1915 sont confirmées en 1916, malgré la discrimination antisémite imposée par l'État. Le recensement des juifs dans les armées du Reich clôt ainsi tous les espoirs nés de la Burgfriede². Hermann Cohen, de plus en plus critiqué par les sionistes, dont Martin Buber et les socialistes, continue de croire en son projet : «Nous demeurerons inébranlables dans notre fidélité envers l'État, quelles que soient les mesures que ce dernier soit amené à prendre à notre encontre. Notre attachement à la patrie ne vacillera pas»³. Pourtant, de nombreux soldats commencent à douter de leur intégration. Déçu, le député Hass affirme : «Nous voici marqués, devenus soldats de seconde zone»⁴. Au Reichstag, le socialiste Heine s'incline alors «devant ce grand peuple qui sacrifie jusqu'à la dernière goutte de son sang pour son irréductible idéal national. En France, il n'existe aucune différence entre les Juifs et les chrétiens»⁵.

Toute paix a ses vainqueurs et... ses vaincus. Malgré les 6 500 morts, l'heure est à l'enthousiasme pour les juifs de France. Le sacrifice n'a pas été vain. Le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-

patrie réunit enfin les familles et offre au judaïsme «des perspectives pleines de promesses»⁶. La victoire de la République est ainsi son propre triomphe. Au-delà de la satisfaction individuelle qu'éprouve chaque juif, l'armistice incarne la confirmation de leurs espoirs en la France des Droits de l'homme : «Ils (les Juifs) se sont donnés tout entiers à cette guerre sainte, heureux de se sacrifier pour une cause si juste, ayant la conviction que tant d'efforts ... ne le seraient pas en vain, et qu'une humanité meilleure, une civilisation s'inspirant des plus nobles doctrines du Monothéisme germerait de ces champs de carnage où la liberté du monde était l'enjeu de la colossale bataille»⁷.

Mais certains n'ont pas oublié pour autant l'un des aspects douloureux de la guerre. Le président du consistoire de Strasbourg Georges Schmoll invoque la tragédie des juifs alsaciens : «Guerre fratricide comme jamais il ne s'en vit, car laquelle de nos familles n'avait pas de ses membres dans les deux camps ennemis?»⁸.

Doublement vaincus par la défaite et l'antisémitisme renaissant, les juifs allemands espèrent que la fragile République de Weimar saura conjurer le chaos social et moral qui saisit leur patrie. La promesse de fusion entre la judéité et la germanité, si chère à Hermann Cohen, n'aura pas lieu. Refusant «d'être les boucs émissaires pour tout le malheur du monde»⁹, ils rappellent leurs 12 000 morts et leurs 29 874 décorés face aux excès des nationalistes.

6. *L'Univers israélite*, 6 décembre 1918.

7. *Les Archives israélites*, 14 novembre 1919.

8. Archives du Consistoire Central, dossier 6.K.

9. Archives P.-E. Landau. Affiche rédigée par la section locale de l'Union des citoyens allemands de confession juive, Munich, 1919.



Philippe-Efraïm Landau est conservateur des archives du Consistoire israélite de Paris. Il a soutenu en 1993 une thèse sur «Les Juifs de France et la Grande Guerre» sous la direction de Michelle Perrot et de Pierre Vidal-Naquet à l'Université Paris VII.

Doc-I7

Élève
(1/2)LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRELES PRISES DE POSITION DANS LA COMMUNAUTE JUIVE DE France
DE L'UNION SACREE AU PACIFISME

L'hebdomadaire **Les Archives Israélites** du 15 octobre 1914 : « Autour du drapeau tricolore, nous nous serrons tous, animés d'un même espoir, celui de voir le bon droit, la justice et le libéralisme abattre les puissances qui depuis 1870 menacent le monde civilisé ».

Le Capitaine **Raoul BLOCH** écrit le 6 janvier 1915 : « avec quelle joie je m'en irai du côté de l'Alsace, et quels souvenirs en pénétrant en uniforme dans ce pays de nos rêves !... »

Le **Rabbin ZERBIB** de Constantine, conseille à son fils envoyé sur le front des Dardanelles « d'être un bon soldat afin d'être digne de porter le nom de français » ...

Le Légionnaire **Kogan** d'origine russe écrit : « La France m'avait adopté et traité comme ses propres fils, comme ses fils, je voulus la défendre »...

Dans **l'Excelsior**, le 4 août 1914, deuxième journée de mobilisation, on peut lire sur une banderole rédigée en Yiddish : « Vive la France ! Frères Juifs, allons combattre pour la France, pour notre bien aimée Patrie, généreuse et hospitalière ».

Nahum GOLDMANN écrit en 1971 dans son autobiographie ce qu'il a ressenti en 1914 : « Un fait était pour nous décisif : les puissances occidentales étaient alliées à la Russie tsariste, la Russie des pogromes, la Russie de la déchéance des droits civiques pour les Juifs ».

Le Capitaine **Raoul BLOCH** avant de tomber devant Verdun, écrit à sa femme : « C'est un bagne horrible pour tous et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le moral tienne pareillement ».

Le soldat **Jean Richard BLOCH** s'interroge sur son avenir : « ... j'avais 30 ans quand la guerre a commencé, je marche aujourd'hui sur 34 ans, toute la force de l'âge mûr, tout l'élan de la jeunesse, l'acquis de tant d'années d'apprentissage qui se dissipent en fumée, en bruit, pour aboutir peut-être à une plaque de sang au détour d'un boyau » ...

Le légionnaire **Arthur MIHALOVICI** exprime lui son angoisse après une attaque : « Condamné à mort ... des copains sans nombre ont été écrabouillés, mis en miette ... ça tombait comme les semences » ...

L'historien **Marc BLOCH** réfléchit sur les forces et les faiblesses de l'armée française et ressent de la compassion pour ces combattants vieillis avant l'âge ...

Henri BARBUSSE, célèbre romancier et témoin des horreurs de la grande guerre écrira : « Ils sont des hommes, des bonshommes arrachés brusquement à la vie ... il faut tuer la guerre dans le ventre de tous les pays » ...

Doc-I7

Élève
(2/2)LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Le jeune Lieutenant **Georges LEVY**, estime lui que tomber au champ d'honneur est source de fierté : « ... j'aurai fait mon devoir et pour un israélite c'est deux fois plus beau » ...

Le volontaire **Amédée ROTHSTEIN** traduit son engagement comme « un dévouement à la France et des marques d'intérêt à la religion israélite ».

L'ethnologue **Robert HERTZ** écrit : « Il n'y aura jamais assez de dévouement des Juifs dans cette guerre ... Si je puis procurer à mon fils de bonnes et vraies lettres de grande naturalisation, il me semble que c'est le plus beau cadeau que je puisse lui faire » ...

Le sociologue juif **Emile DURKHEIM** écrira : « Il n'est pas sans intérêt de savoir comment les français d'origine juive, se sont comportés dans la guerre qui a fait appel à toutes les forces du pays » ...

Pour le Consistoire Central dont la devise est « Patrie et Religion », la guerre est « une guerre sainte menée pour le bien et la justice en conformité avec les paroles des prophètes »...

Pour le **Rabbin Louis-Germain LEVY** « la Patrie prend la figure de ce que la conscience humaine conçoit de plus noble et de plus haut ».

Sophie FRIDMON, infirmière et marraine de guerre, déclare : « nous voulons tout faire pour exprimer aux combattants notre sympathie et notre admiration, nous voulons faire notre devoir jusqu'au bout ».

Le philosophe **Henri BERGSON** écrit le 8 août 1914 : « la lutte engagée contre l'Allemagne est la lutte même de la civilisation contre la barbarie ». Il est suivi dans ce jugement catégorique par d'autres intellectuels tels que **Henri BERR**, **Emile DURKHEIM** et **Joseph REINACH**.

Victor BASCH et **Lucien LEVY-BRUHL** sont toutefois plus nuancés sur la responsabilité allemande dans la guerre, la Russie et l'Autriche auraient eux aussi leur part dans le déclenchement du conflit.

Doc-I8
ÉlèveLES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

LES PRISES DE POSITION DANS LA COMMUNAUTE JUIVE EN ALLEMAGNE

En 1914, au moment de la mobilisation, le journal **Verband des Deutscher Juden** lance l'appel suivant : « Que chaque Juif allemand soit prêt au sacrifice et à verser le meilleur de son sang comme il le ferait pour lui-même ».

Le **Rabbin Arnold TANZER** répondant à Guillaume II et à son appel à l'union sacrée écrit : « Il fait battre plus fort tous les cœurs se sentant allemands » ...

Ernst LISSAUER compose un chant de guerre contre l'Angleterre qui soulève les foules et est salué par l'Empereur, l'engagé volontaire **Hugo ZUKERMAN** écrit le **Reiterland**, chanson qui devient populaire au sein de l'armée autrichienne. Quant à **Albert EINSTEIN**, il se démarque de cette union sacrée pour la guerre et dénonce la folie meurtrière ; il signe avec l'artiste **Max LIBERMAN**, en 1914, « Le manifeste au monde civilisé »

Gotthold KRONHEIM écrit à propos de ses compatriotes : « Je leur souhaite d'échapper à la terreur et au chaos de la guerre et d'arriver enfin à reconnaître la valeur des hommes à leur courage et non d'après leur croyance ».

A l'illusion succède aussi l'amertume, le soldat **Julius MARX** écrit : « L'allemand moyen n'aime pas le Juif. Je ne voudrais être ici qu'un soldat allemand, mais on fait tout pour que je comprenne que ce n'est pas le cas ».

Le Lieutenant et député allemand **HAAS** affirme : « Nous voici marqués, devenus soldats de seconde zone ».

.....

En Russie, l'ancien député juif **M. VINAVER**, au nom du comité central du parti constitutionnel démocrate croit que si la Russie sort victorieuse contre la Prusse, les juifs bénéficieront de l'émancipation, il écrit : « L'humanité approchera de l'idéal de nos prophètes » ... Le député **FRIEDMAN** déclare à son tour : « Aucune force au monde ne saurait séparer les Juifs de cette partie à laquelle des liens séculaires les attachent ».

Au Royaume Uni, l'homme de lettre **Israël ZANGWILL** estime que « C'est un devoir pour les fils d'un peuple exilé qui a trouvé en Angleterre, pays unique dans le monde, Liberté, Egalité, Fraternité »...

Doc-I9

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Activités autour des prises de positions des Communautés Juives

Les questions susceptibles d'être posées au regard des différentes réactions relevées dans les communautés juives françaises et allemandes

Que constatez-vous des déclarations et prises de positions des juifs de la communauté de France ?

Est-ce que l'Union sacrée est sans faille ?

A quel moment trouve t'on des positions plus nuancées ?

Au même moment en Allemagne, les positions sont elles différentes parmi les juifs ?

Donnez le nom d'une grande figure de la communauté juive en Allemagne qui se démarque de l'Union sacrée présente également dans ce pays.

.....

ORIENTATIONS POUR L'ENSEIGNANT

L'enseignant devra souligner le fait qu'au moment où la guerre éclate, les juifs sont mobilisés partout comme leurs concitoyens et célèbrent avec enthousiasme l'appel à l'Union sacrée tant en France qu'en Allemagne.

Il insistera sur le fait que dans les deux camps, le sentiment national et patriotique l'emporte sur le sentiment d'appartenance communautaire ou religieuse.

Il soulignera que les enjeux du conflit sont multiples et divers selon les communautés,

Pour les juifs français, il s'agit de confirmer leur intégration et défendre la civilisation ainsi que les droits de l'homme face à la barbarie allemande. L'esprit de revanche anime également certains juifs français d'origine alsacienne qui souhaitent revoir l'Alsace-Lorraine.

Montrer qu'également les juifs allemands entendent bien mériter de la patrie malgré la présence d'un antisémitisme latent qui s'exprimera quelques mois après le début des hostilités à l'encontre de certains soldats juifs enrôlés dans l'armée allemande.

Ils s'opposent à la Russie par peur de voir la Révolution Bolchevique gagner du terrain en Europe.

Montrer aussi que la lassitude des combats finit par avoir raison sur les esprits les plus engagés.

Doc-I10Élève
(1/3)**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Source : Publié dans le catalogue de l'exposition de l'Historial de la Grande Guerre, Péronne-Somme
du 24 sept 2002 au 15 déc 2002

Histoire d'un simple soldat juif : Jean Jacoby

Jean Jacoby était né le 25 juin 1897 à Jassy (Roumanie), d'une famille juive dans laquelle le français était utilisé comme langue de la culture et était parlé par toute sa génération (alors que ses parents ne parlaient que le roumain et le yiddish).

C'est pourquoi sa famille décida de l'envoyer en France pour se perfectionner dans la langue française à l'âge de 16 ans.

Avant la Première Guerre mondiale, les Juifs roumains ne pouvaient obtenir la nationalité roumaine. C'est dans ces conditions que le document de voyage remis au jeune Jean Jacoby par les autorités roumaines porte comme indication de nationalité : juive, et comme religion : mosaïque.

Dès son arrivée à Paris en 1913, le jeune Jean Jacoby prépare le Brevet qu'il obtiendra en 1915. C'est la même année que l'Alliance Israélite Universelle, qui dispose d'un poste vacant d'instituteur à Sfax en Tunisie, décide de l'y nommer.

Mais la guerre a éclaté et ensanglante l'Europe. Le jeune Jean Jacoby qui a décidé de faire de la France sa patrie d'élection se présente au bureau de recrutement de Sfax le 31 mars 1917 pour s'engager pour la durée de la guerre.

Il va durement batailler pour être incorporé dans une unité combattante française. En effet, en raison de son origine roumaine, les officiers du bureau de recrutement décident, dans un premier temps, de l'envoyer à la Légion étrangère. Il s'y refuse, fait le siège de l'officier supérieur commandant le bureau de recrutement et obtient d'être incorporé comme soldat de deuxième classe au 40^e régiment d'infanterie.

Envoyé sur le front, il participe à la bataille de Verdun et à la deuxième bataille de la Marne.

Doc-I10

Élève
(2/3)LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

En raison de sa conduite extrêmement courageuse, il est cité à deux reprises à l'Ordre de l'Armée : chargé d'assurer la liaison entre le chef de bataillon et le colonel pendant l'attaque allemande du 27 mai 1918, n'a pas hésité à traverser à plusieurs reprises un terrain violemment bombardé et battu par les mitrailleuses ennemis.

Très bon soldat qui s'est distingué à plusieurs reprises par sa belle attitude au feu. A été blessé très grièvement le 19 juillet 1918.

Effectivement le 19 juillet 1918, Jean Jacoby est grièvement blessé par un éclat d'obus qui lui fracture l'olécrane. Il portera toute sa vie une prothèse de remplacement. À Verdun, il est intoxiqué par les gaz toxiques et devra également pendant très longtemps suivre un traitement pour éviter des complications pulmonaires.

Souvenir aux Combattants Volontaires Juifs, 1935.

Livre illustré.

© Collection particulière

En raison de son attitude très courageuse, le soldat de deuxième classe Jacoby obtiendra successivement la Médaille militaire, la Croix de Guerre avec palme et étoile, la Légion d'Honneur, la Croix du Combattant volontaire, la Médaille de Verdun, entre autres.

Il sera naturalisé français d'office par le Président de la République par décret du 4 juillet 1920.

En lui délivrant en 1943 une carte d'identité, frappé du tampon : Juif, la préfecture de l'Aude portera en regard de la nationalité française inscrite sur la carte une sorte de point d'interrogation...

Mais en 1955, en raison de ses états de service militaire, le soldat de deuxième classe Jacoby sera nommé Officier de la Légion d'Honneur.

Maître Daniel JACOBY

Avocat à la cour d'appel de Paris
Président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (F.I.D.H.)

Doc-I10Élève
(3/3)**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Pendant la Première Guerre Mondiale, en dehors des 36 000 Juifs français qui combattront, 8 500 Juifs étrangers rejoindront les troupes françaises, parmi eux le soldat Jean Jacoby d'origine roumaine.

- ❖ Quelles sont les raisons qui peuvent pousser un jeune juif roumain à venir en France à la veille du premier conflit mondial ?

Réponse :

.....
.....
.....

- ❖ Quelle organisation engage le jeune Jean Jacoby comme instituteur de français en Tunisie ?

Réponse :

.....
.....

- ❖ En quelle année Jean Jacoby est incorporé dans une unité combattante française ?

Réponse :

.....
.....

- ❖ Quelles sont les distinctions et décorations qu'il obtiendra ?

Réponse :

.....
.....

- ❖ Ses efforts et son engagement dans les unités combattantes françaises serviront-ils à sa naturalisation ?

Réponse :

.....
.....

- ❖ Que se passe-t-il en 1943 pour le soldat Jean Jacoby ?

Réponse :

.....
.....

Doc-I11**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****ACTIVITES****Histoire d'un simple soldat juif : Jean Jacoby**

Pendant la Première Guerre Mondiale, en dehors des 36 000 Juifs français qui combattront, 8 500 Juifs étrangers rejoindront les troupes françaises, parmi eux le soldat Jean Jacoby d'origine roumaine...

❖ Quelles sont les raisons qui peuvent pousser un jeune juif roumain à venir en France à la veille du premier conflit mondial ?

Réponse :

1. Le rayonnement de la culture française dans les pays de l'Est de l'Europe.
2. L'idéal républicain et la Patrie des droits de l'Homme en Europe, sont des raisons qui motivent l'attrait de ces jeunes juifs étrangers pour la France.
3. La fuite de l'antisémitisme présent dans certains pays de l'Est.

❖ Quelle organisation engage le jeune Jean Jacoby comme instituteur de français en Tunisie ?

Réponse :

L'Alliance Israélite Universelle qui a été un vecteur de diffusion de la culture française dans les communautés juives d'Afrique du Nord.

❖ En quelle année Jean Jacoby est incorporé dans une unité combattante française ?

Réponse :

En 1917. Il participera à la deuxième bataille de la Marne. Il sera grièvement blessé lors de la bataille de Verdun

❖ Quelles sont les distinctions et décosations qu'il obtiendra ?

Réponse :

. La Médaille Militaire. La Croix de Guerre avec Palme et Etoile. La Légion d'Honneur. La Croix du Combattant Volontaire. La Médaille de Verdun. Il sera nommé Officier de la Légion d'Honneur en 1955.

❖ Ses efforts et son engagement dans les unités combattantes françaises serviront-ils à sa naturalisation ?

Réponse :

Oui, il sera naturalisé Français d'office par le Président de la République par décret du 4 juillet 1920.

❖ Que se passe-t-il en 1943 pour le soldat Jean Jacoby ?

Réponse :

Il sera victime de l'antisémitisme du Gouvernement de Vichy. La Préfecture de l'Aude, en inscrivant à mention « Juif » en rouge sur sa carte d'identité portera en regard de la nationalité française inscrite sur sa carte, une sorte de point d'interrogation.

Doc-I12

Élève
(1/2)LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Source : Manuel Histoire - Géographie 1ère 1999

Soldat et citoyen, le devoir de défense...

Le mythe de la bataille de Valmy,
le 20 septembre 1792

Les citoyens volontaires amalgamés à l'armée de métier se lancent à l'assaut des armées prussiennes au cri de « Vive la Nation ! » C'est le mythe fondateur du citoyen-soldat qui se lève pour défendre sa patrie et ses idéaux révolutionnaires.

Le citoyen se définit non seulement par ses droits mais aussi par ses devoirs. Il se doit ainsi de participer à la défense de la nation. L'affirmation de ce principe naît avec l'affirmation même de la République, pendant la Révolution française. Durant plus de deux siècles, ce devoir de défense a été proclamé, mais plus ou moins appliqué démocratiquement dans notre pays. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le soldat-citoyen naît
de la Révolution française

Rousseau, philosophe des Lumières du XVIII^e siècle, émet déjà l'idée que « tout citoyen doit être soldat par devoir ; nul ne doit l'être par métier ». C'est la **Révolution française** qui suscite en 1792 une véritable levée en masse de 300 000 citoyens de 18 à 40 ans, pour « défendre la Patrie en danger », agressée par les monarques absolus. La **bataille de Valmy**, le 20 septembre 1792, symbolise ce premier combat des citoyens français pour défendre leur pays. Défense et citoyenneté sont devenues indissociables.

En 1798, la **loi Jourdan** instaure la première conscription : tous les jeunes hommes de 20 ans déclarés aptes par un conseil de révision doivent accomplir leur service militaire durant 5 ans. Un système de **tirage au sort** est mis en place pour limiter le nombre d'appelés ; les plus riches ont la possibilité de se faire remplacer. Ce système prévaut globalement en France jusqu'en 1905.

Un service militaire**pour tous les Français**

Mais le choc de la défaite de 1870 contre l'Allemagne et le triomphe de la III^e République ont relancé la réflexion sur le **principe d'une armée nationale**. En 1905, un véritable service militaire démocratique est instauré. Dans un souci d'égalité, le tirage au sort est supprimé : le service est le même pour tous, sa durée est de deux ans, puis trois en 1913. La caserne est devenue un **lieu de citoyenneté** obligé, un passage initiatique pour le jeune citoyen français, avec ses brassages sociaux et régionaux, ses rituels, ses routines et l'attente de la « quille ». Les « conscrits », la « classe » sont autant de repères et de cadres fondamentaux pour le Français du XX^e siècle.

L'épreuve des guerres

La **Première Guerre mondiale** correspond à l'**apogée du sentiment patriotique** qui mène au sacrifice absolu et à l'« union sacrée », mais elle provoque aussi une vague de pacifisme : en 1928, le service est ramené à un an avant que les tensions de la fin des années 30 ne le rallongent à nouveau. Durant la **Seconde Guerre mondiale**, quelques centaines de milliers de Français résistants retrouvent l'idéal des combattants de la Révolution française : ils se battent contre l'occupant mais surtout pour les idéaux de la République et les Droits de l'homme. **Les guerres coloniales d'après-guerre** vont à nouveau changer la donne : pendant

PISTES DE TRAVAIL

- Pourquoi **défense et citoyenneté** ont-elles longtemps été indissociables en France ?
- **Recherche et enquête** : pourquoi le service militaire est-il contesté et remis en cause à partir des années 70 ? Quels arguments ont été avancés pour justifier la suppression du service militaire ?
- **Débat** : êtes-vous d'accord sur le sondage et les objectifs de la Défense nationale exprimés dans le texte ? Comment réagiriez-vous en cas d'agression du territoire par une puissance ennemie ?

Doc-I12

Élève
(2/2)LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Jeunes filles participant à la JAPD

Près de 400 000 jeunes filles, et autant de jeunes garçons, sont concernés, chaque année, par cette journée de sensibilisation organisée à travers toute la France.

la guerre d'Algérie, à partir de 1956, bon nombre de soldats contestent le rôle du soldat-citoyen dans cette guerre de « pacification » qui n'hésite pas à utiliser la torture. Le Déserteur de Boris Vian est une chanson longtemps interdite à la radio, mais qui est sur les lèvres de nombreux jeunes des années 60.

La remise en cause du service militaire

En 1959, le service militaire devient service national. Il peut revêtir deux formes : le service purement militaire ou un service plus large de défense : dans la coopération, l'aide technique, la sécurité civile ou la gendarmerie. Il est possible de se faire reconnaître « **objecteur de conscience** ». Le temps passé sous les drapeaux se réduit de plus en plus, passant à 10 mois en 1992. Le principe du service militaire est de plus en plus souvent ressenti comme inutile par beaucoup de Français.

La loi du 28 octobre 1997 réforme fondamentalement le service de défense. La défense militaire du territoire est confiée à une armée professionnelle, organisée en quatre armées complémentaires : l'armée de terre, celle de l'air, la Marine nationale et la Gendarmerie nationale. Le lien établi entre le citoyen et l'armée est rompu. Dès lors, comment continuer de sensibiliser le citoyen et maintenir ce lien entre la nation et sa défense ? Il est institué un cursus de **préparation citoyenne à la défense** (« parcours de citoyen-

neté ») concernant les garçons mais aussi les filles. Il est organisé en plusieurs étapes : un enseignement obligatoire dans le cadre de la scolarité, le recensement obligatoire à la mairie pour tout jeune âgé de 16 ans, et la JAPD (journée d'appel de préparation à la défense).

Que pensent aujourd'hui les jeunes du devoir de défense ?

Selon un sondage réalisé auprès de 40 000 jeunes lors des JAPD, les valeurs héroïques, l'honneur et le sacrifice patriotique appartiennent au passé. En revanche, les grandes valeurs porteuses sont celles des **Droits de l'homme** : les jeunes se sentent encore concernés par les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité. Le ministère de la Défense nationale met ces mêmes objectifs en avant : l'armée est là pour défendre les grandes valeurs républicaines, non seulement sur le territoire de la République française, mais aussi là où ces valeurs seraient bafouées. Ainsi, le **devoir d'ingérence** est de plus en plus au centre des débats ainsi que les devoirs humanitaires face à des populations en danger dans le monde. Il s'agit également de construire l'Europe et un espace commun de défense, de solidarité et de paix à l'échelle du continent.

À VOIR, À LIRE

- Pour l'enseignement du devoir de défense : voir B.O. hors-série n° 8, 6 août 1998.
- « La défense, une histoire de citoyenneté », *Textes et documents pour la classe*, n° 796, CNDP, 2000. Bonne bibliographie complémentaire.
- « Le soldat-citoyen », *Documentation photographique*, n° 8019, 2001. Dossier riche et complet.
- « Les soldats de la France, de la levée en masse à la fin des conscrits », dossier dans *L'Histoire* n° 207, février 1997. Une bibliographie complète.
- Site Internet : www.defense.gouv.fr/ Ce site est très complet avec des dossiers en ligne sur le rôle de la Défense nationale aujourd'hui et sur le thème « Défense et citoyens ».

Doc-I13

(1/4)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Source : http://www.vie-publique.fr/découverte_instit/citoyen/citoyen_1_2_1_q0.htm
http://www.vie-publique.fr/découverte_instit/citoyen/citoyen_1_2_1_q6.htm

Axes de travail pour un débat sur l'intégration et la citoyenneté**Comment définir la citoyenneté ?**

- Quels rôles un citoyen peut-il jouer dans la société ?
- Quel est le statut juridique d'un citoyen ?
- Quelles sont les valeurs attachées à la citoyenneté ?
- En quoi la citoyenneté est-elle la manifestation d'une identité commune ?
- La citoyenneté n'est-elle aujourd'hui qu'une citoyenneté juridique ?
- Pourquoi la citoyenneté est-elle toujours en construction ?

Pourquoi la citoyenneté est-elle toujours en construction ?

Si le statut juridique de la citoyenneté est relativement stable, en revanche la signification à donner à la citoyenneté est en construction perpétuelle.

- D'abord, selon la conception du philosophe **Ernest Renan**, à la fin du XIXe siècle, une nation est un « plébiscite de tous les jours », c'est-à-dire que la volonté de vivre ensemble doit être sans cesse renouvelée. De ce point de vue, **la citoyenneté**, qui lie les nationaux d'un même pays, n'est jamais acquise et **se construit tous les jours**.
- **La citoyenneté est aussi une construction permanente car elle est un élément important d'intégration.**
 Intégration d'abord pour des étrangers résidant sur le sol national depuis un certain nombre d'années. Par l'acquisition de la nationalité et des droits politiques qui y sont attachés, ils vont pouvoir s'intégrer davantage à la communauté nationale. Intégration aussi pour des personnes exclues par leur faible niveau de revenus, ou par des problèmes médicaux ou familiaux. Une attitude citoyenne de solidarité à leur égard peut être de nature à les aider ; comme la réaffirmation de leurs droits de citoyens, notamment dans la loi de 1998 sur la lutte contre les exclusions, peut faciliter leur sortie de cette spirale.
 Ces processus d'intégration et les réalités auxquelles ils se confrontent peuvent conduire aujourd'hui à une redéfinition de la notion de citoyenneté et de sa portée.
- Par ailleurs, **l'émergence de nouvelles citoyennetés, locale, européenne, voire mondiale, nourrit cette réflexion** et participe à la remise en cause de la définition de la citoyenneté notamment liée à la nationalité.

Histoire et Culture Juives

Doc-I13

(2/4)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : http://www.vie-publique.fr/découverte_instit/citoyen/citoyen_1_2_1_q5.htm
http://www.vie-publique.fr/découverte_instit/citoyen/citoyen_1_2_1_q4.htm

La citoyenneté n'est-elle aujourd'hui qu'une citoyenneté juridique ?

- **Il est certain que la citoyenneté est en premier lieu un statut juridique.** Tel a été la conquête des démocrates à travers le temps. Ce statut comprend avant tout le droit de vote et le droit d'éligibilité, mais aussi un ensemble de droits et libertés dont les citoyens doivent pouvoir jouir sans d'autres entraves que celles fondées sur l'intérêt général.
- **Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, il ne paraît pas suffisant que les citoyens disposent de droits, il semble nécessaire qu'ils les exercent.** C'est là toute la question de la participation active des citoyens. Or, à l'heure actuelle, nos sociétés semblent atteintes d'une certaine apathie citoyenne. L'abstention de plus en plus massive lors des élections est un signe inquiétant du retrait des citoyens de la vie publique.
- **Par ailleurs, se pose également la question d'une attitude citoyenne dans la vie quotidienne.** La multiplication d'actes d'incivilités, qui semblent en décalage avec une société où existe un respect réciproque entre citoyens, met à rude épreuve l'idée de citoyenneté. Les dégradations de biens publics, la recrudescence de petits incidents révélateurs (tels qu'insultes ou manque de politesse) éloignent les individus d'une société de citoyens, liés entre eux par un projet et partageant l'espace public.

La citoyenneté semble aujourd'hui davantage se définir par un mode de comportement civique et une participation active et quotidienne à la vie de la société que par un statut juridique lié à la nationalité.

Dans ce sens, l'Éducation nationale doit éduquer tous les élèves à la citoyenneté même s'ils ne sont pas nationaux français et donc citoyens français au sens juridique.

En quoi la citoyenneté est-elle la manifestation d'une identité commune ?

La citoyenneté est la manifestation d'une identité commune pour plusieurs raisons.

- D'abord, parce que **les citoyens ont tous la même nationalité.** Ce lien juridique, qui lie une personne à un pays, est commun à l'ensemble des citoyens, quelle que soit la façon dont ils ont acquis la nationalité (droit du sang, droit du sol, naturalisation, mariage). Il est le signe que l'on fait partie d'un groupe particulier, non seulement sur le plan strictement juridique, mais également de manière très pratique. Ainsi, à l'occasion de voyages à l'étranger, on peut être plus sensible à ce caractère d'appartenance.
- **La citoyenneté manifeste aussi le rattachement à une même communauté politique, la nation.** Elle permet de voter et d'être élu. Il faut toutefois mettre à part le cas des ressortissants d'États membres de l'Union européenne qui peuvent voter aux élections municipales et européennes, bien que ne possédant pas la nationalité et donc la citoyenneté française.
- **Enfin, la citoyenneté française est la manifestation d'une identité culturelle et d'une histoire commune.** Ainsi, en France, les citoyens partagent l'héritage de moments essentiels tels que la Révolution, les guerres mondiales, l'Occupation ou la Résistance. Chaque citoyen n'a pas à assumer, à titre personnel, les fautes ou les crimes commis par l'État dont il a la nationalité. La citoyenneté va de pair avec la construction de la mémoire d'épisodes marquants d'une histoire nationale.

Histoire et Culture Juives

Doc-I13

(3/4)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : http://www.vie-publique.fr/découverte_instit/citoyen/citoyen_1_2_1_q3.htm
http://www.vie-publique.fr/découverte_instit/citoyen/citoyen_1_2_1_q2.htm

Quelles sont les valeurs attachées à la citoyenneté ?

Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs. On peut en évoquer au moins trois, traditionnellement attachées à la citoyenneté :

- **La civilité** : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public (ex : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.
- **Le civisme** : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.
- **La solidarité** : elle est importante, en effet, dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex : impôt redistributif) est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du droit de vote.

Quel est le statut juridique d'un citoyen ?

- Juridiquement, un citoyen français jouit de droits civils et politiques et s'acquitte d'obligations envers la société.
 Le citoyen détient donc une qualité particulière qui lui permet de prendre part à la vie publique.
- Le citoyen possède différents types de droits :
 - **des droits civils et des libertés essentielles** : se marier, être propriétaire, droit à la sûreté, à l'égalité devant la loi (notamment fiscale), devant la justice et dans l'accès aux emplois publics, liberté de pensée, d'opinion et d'expression, liberté de religion, de liberté de circulation, liberté de réunion, d'association ou de manifestation ;
 - **des droits politiques** : droit de voter, d'être élu, droit de concourir à la formation de la loi par la voie des représentants qu'il élit (l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789).
 - **des droits sociaux** : le droit au travail, de grève, droit à l'éducation, Sécurité sociale.

Le citoyen doit aussi remplir des obligations : respecter les lois, participer à la dépense publique en payant ses impôts, s'informer, participer à la défense du pays.

- **Seuls les droits politiques sont spécifiquement liés à la citoyenneté française.** En effet, un étranger bénéficie des autres droits et libertés fondamentaux, comme les droits sociaux, et doit s'acquitter aussi d'obligations.

Doc-I13

(4/4)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Source : http://www.vie-publique.fr/découverte_instit/citoyen/citoyen_1_2_1_q1.htm

Quels rôles un citoyen peut-il jouer dans la société ?

- La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civils et politiques. **Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité.** Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.
- Toutefois, **un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote.** C'est à ce moment que le citoyen apporte sa contribution majeure à la société. En votant, mais aussi en se faisant élire, il fait valoir son point de vue, change ou confirme les gouvernants, ou encore (dans le cadre du référendum) décide des grandes orientations de la politique nationale.
- Mais, en dehors des élections, **les citoyens peuvent également, de façon quotidienne, jouer un rôle important dans la société.** Par exemple, ils peuvent adhérer à une association, un syndicat ou un parti politique et, ainsi, tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent, de venir en aide aux autres ou d'influencer la politique nationale.
- De même, **l'attitude individuelle des citoyens est importante.** Les comportements de civisme (politesse, respect des biens publics...) sont pour beaucoup dans le caractère apaisé d'une société.

Doc-I14

(1/2)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Proposition de synthèse de cours****« Les juifs et la première guerre mondiale »**

La première guerre mondiale est un moment crucial dans l'histoire de l'intégration des juifs au sein de la nation française. La population juive agit pour ne pas subir une ségrégation qu'elle ne cesse de redouter. Les juifs se sentent profondément redevables. L'attitude des juifs durant la première guerre est l'occasion de démontrer leur volonté obstinée d'être pleinement français. Cette volonté les conduit à un patriotisme sans failles.

Au front

Sur une communauté juive qui compte 180 000 personnes, 16 000 juifs français mobilisés sont prêts à se sacrifier pour la république.

Des milliers de juifs d'Algérie dans les régiments de zouaves ainsi que 8500 juifs étrangers, à qui l'on promet la nationalité française, s'enrôlent pour défendre la France

L'Union sacrée atténue provisoirement l'antisémitisme. Pourtant les volontaires étrangers et les légionnaires essuient nombre de vexations qui débouchent même sur une mutinerie en juin 1915 brutalement réprimée.

On refuse toute idée de solidarité avec les juifs d'Allemagne, ou avec leurs frères alsaciens qui servent sous uniforme allemand, et l'on accuse la barbarie allemande d'être responsable de la guerre et même d'être l'inventrice de l'antisémitisme.

De même le sionisme, soupçonné d'être une création allemande est rejeté

Les juifs allemands sont également patriotes. En revanche ceux-ci sont plus sensibles au sort des juifs polonais qui laisse les juifs français totalement indifférents, et savent rappeler que la France est alliée à l'Etat le plus antisémite alors, la Russie tsariste.

A l'arrière

Les combattants juifs sont soutenus à l'arrière par le travail de la communauté qui ne cesse de glorifier le combat républicain et le sacrifice des siens.

Des aumôniers sont désignés pour les aider à mourir.

Les sermons rabbiniques mettent en avant la lutte "entre le bien et le mal" et associent habilement idéal religieux et idéal républicain, histoire du peuple juif et histoire de la nation française.

Doc-I14

(2/2)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

La presse juive participe pleinement à ce combat en taisant soigneusement les sujets brûlants susceptibles de diviser la nation française, comme le sionisme ou l'antisémitisme et n'hésitant pas à se mobiliser contre le " boche ".

Les intellectuels juifs s'engagent aussi tel Bergson qui parle de " lutte de la civilisation contre la Barbarie " tout en faisant l'éloge du génie français. Durkheim démontre que l'Etat allemand est porteur de violence au détriment de toute morale civique.

L'après guerre

L'après guerre est cruel ; on compte les morts et l'on s'aperçoit que l'antisémitisme n'est pas mort : aussi faut-il redoubler d'effort pour convaincre du sacrifice des juifs en participant ouvertement aux manifestations patriotiques, d'autant que la foi religieuse s'estompe.

Le travail de la mémoire commence par l'apposition de plaques dans les synagogues, la construction de monuments aux morts... Cette volonté de ne pas oublier et de faire connaître le sacrifice consenti, témoigne du paradoxe entre le souci universaliste et la nécessité de cultiver un certain particularisme.

Contre un nationalisme rapidement antisémite mettant en doute l'engagement juif et assimilant bolchevisme et judaïsme, la volonté d'affirmer l'assimilation réussie après l'épreuve de la guerre conduit certains juifs à penser que la dette contractée étant maintenant caduque, l'on peut s'agréger totalement aux groupements nationalistes, considérés comme les plus patriotes, tels les Croix de Feu.

L'expérience du Front Populaire et l'oeuvre de son leader Léon Blum divisent également les juifs qui peuvent craindre qu'elles engendrent un regain d'antisémitisme. Contre ces engagements de gauche, contre le danger communiste, des juifs ultra patriotes fondent en juin 1934 l'Union patriotique des Français israélites.

Il est émouvant de voir ces juifs de France s'évertuer, à travers l'israélisme, à démontrer leur totale assimilation en multipliant les preuves de leur patriotisme, censé éteindre les raisons de l'antisémitisme. Mais il est terrible de constater que beaucoup d'israélites considèrent finalement que l'antisémitisme s'explique du fait d'une assimilation imparfaite et d'un impôt du sang jamais encore vraiment versé.

Doc-I15Élève
(1/2)**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Évaluation finale**

- ❖ Depuis quelle date les juifs de France sont-ils émancipés politiquement et économiquement ?

Réponse :

.....

- ❖ Combien d'âmes comptent les Communautés Juives de France et d'Algérie, à la veille du premier conflit mondial ?

Réponse :

.....

- ❖ Comment nomme-t-on en France, le sentiment de cohésion nationale et politique qui a réuni toutes les tendances politiques et religieuses dès la déclaration de guerre de 1914 ?

Réponse :

.....

.....

- ❖ Combien de Juifs français et de Juifs allemands sont-ils mobilisés dans le conflit ?

Réponse :

.....

.....

- ❖ Que peut-on conclure de l'engagement des Communautés Juives de France et d'Allemagne ?

Réponse :

.....

.....

- ❖ Qu'espéraient les minorités nationales juives en France ou en Allemagne de leur engagement fort dans la guerre ?

Réponse :

.....

.....

Doc-I15Élève
(2/2)**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- ❖ Quelle est la situation particulière des Juifs alsaciens ?

Réponse :

.....
.....

- ❖ Quelle figure de la Communauté Juive, Grand Rabbin de Lyon, est devenue un symbole de l'Union Sacrée durant cette époque ?

Réponse :

.....
.....

- ❖ Comment est ressentie la déclaration Balfour de 1917 par les Juifs français ou allemands durant la guerre ?

Réponse :

.....
.....

- ❖ L'implication forte de la Communauté Juive de France dans la guerre et l'adhésion à l'Union Sacrée a-t-elle fait disparaître l'antisémitisme ?

Réponse :

.....
.....

Doc-I16

(1/2)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- ❖ Depuis quelle date les juifs de France sont-ils émancipés politiquement et économiquement ?

Réponse :

Depuis 1789.

- ❖ Combien d'âmes comptent les Communautés Juives de France et d'Algérie, à la veille du premier conflit mondial ?

Réponse :

180 000

- ❖ Comment nomme-t-on en France, le sentiment de cohésion nationale et politique qui a réuni toutes les tendances politiques et religieuses dès la déclaration de guerre de 1914 ?

Réponse :

L'Union Sacrée. Ce sentiment a prévalu également dans les autres pays belligérants, notamment en Allemagne et en Russie.

- ❖ Combien de Juifs français et de Juifs allemands sont-ils mobilisés dans le conflit ?

Réponse :

90 000 Juifs allemands sont enrôlés dans le conflit et 36 000 Juifs français, dont 14 000 originaires d'Algérie. 8 500 Juifs étrangers désireux de servir la patrie des Droits de l'Homme regagnent également les troupes françaises.

- ❖ Que peut-on conclure de l'engagement des Communautés Juives de France et d'Allemagne ?

Réponse :

1. Que l'engagement a été très important
2. Que le sentiment patriotique qui ignore l'aspect fratricide de la guerre a été plus fort que l'appartenance communautaire ou religieuse.

- ❖ Qu'espéraient les minorités nationales juives en France ou en Allemagne de leur engagement fort dans la guerre ?

Réponse :

Aboutir à l'éémancipation totale à travers leur engagement et leur sacrifice pour la Patrie.

- ❖ Quelle est la situation particulière des Juifs alsaciens ?

Réponse :

L'Alsace, à cette époque, est annexées par l'Allemagne. Les Juifs alsaciens incorporés dans les unités allemandes (4 000 environ), sont envoyés sur le front russe par crainte de les voir rejoindre les troupes françaises. 600 d'entre eux désertent.

Doc-I16

(2/2)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- ❖ Quelle figure de la Communauté Juive, Grand Rabbin de Lyon, est devenue un symbole de l'Union Sacrée durant cette époque ?

Réponse :

C'est le Grand Rabbin de Lyon, Abraham BLOCH qui, en plein combat, se démena pour apporter un crucifix à un mourant catholique. Il tomba au champ d'Honneur.

- ❖ Comment est ressentie la déclaration Balfour de 1917 par les Juifs français ou allemands durant la guerre ?

Réponse :

La déclaration est tièdement accueillie. Les Juifs français craignent des attaques à l'encontre de leur patriotisme et en Allemagne Ils dénoncent une manœuvre anglaise.

- ❖ L'implication forte de la Communauté Juive de France dans la guerre et l'adhésion à l'Union Sacrée a-t-elle fait disparaître l'antisémitisme ?

Réponse :

Le patriotisme, la loyauté et la fidélité des Juifs à leur Nation n'a pas vraiment été reconnue par leurs concitoyens ; l'antisémitisme est même devenue plus virulent sous le gouvernement de Vichy durant le second conflit mondial.

Doc-I17

(1/3)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**Source : http://www.lepoint.fr/dossiers_societe/document.html?did=65044

Laurent Theis - le point 20/10/00 - N°1466 - Page 68 - 1605 mots

Pour aller plus loin**La France et les Juifs
Deux cents ans d'histoire****Le libéralisme de 1791, l'affaire Dreyfus, le statut des juifs, la tendance au communautarisme**

A l'Assemblée constituante, le 23 décembre 1789, les débats furent passionnés. Ils portaient sur l'accès aux emplois publics. Aucun citoyen, proposait une motion, ne peut en être exclu « à raison de sa profession ou du culte qu'il exerce ». La profession, ce sont les comédiens ; le culte, les protestants. Et les juifs ? Dans son intervention, le comte de Clermont-Tonnerre eut une phrase qui passa presque inaperçue : « Il faut tout refuser aux juifs comme nation et tout accorder aux juifs comme individus. » L'aristocrate libéral, dont la proposition ne prit force de loi qu'en septembre 1791, venait de faire entrer les juifs dans l'histoire de la France moderne, et c'est pourquoi son propos demeure si souvent invoqué.

La Constituante, en supprimant toute possibilité pour les juifs de se distinguer en communauté particulière, définissait strictement le judaïsme comme une religion dont l'exercice relevait de la seule sphère privée. C'était répondre autoritairement à une question en réalité insoluble : l'identité juive est-elle contenue tout entière et exclusivement dans l'appartenance confessionnelle ? Ce principe abstrait, dont la pratique dut supporter quelques entorses, représentait un progrès presque unanimement apprécié. Après que le premier Empire eut organisé et réglementé en 1806-1808 l'exercice de la religion juive comme il le fit pour les autres, le dernier vestige légal du particularisme d'Ancien Régime disparut en 1846, avec la suppression du serment « more judaïco », obtenue par l'action d'Adolphe Crémieux, parangon de l'émancipation réussie et ministre de la République en 1848, puis encore en 1870-1871. Nulle part ailleurs qu'en France il n'y eut avant 1850 de député ni de membre du gouvernement de confession israélite.

S'est ainsi formé, en quelques décennies, un franco-judaïsme dont Dominique Schnapper souligne la puissance, sinon la vertu assimilatrice (« Juifs et israélites », Gallimard). Son âge d'or se confond avec la IIIe République, à l'exclusion de ses toutes dernières années. Cette république, les Juifs français ont contribué à l'affermir d'une façon comparable aux protestants, ce qui leur vaudra des attaques analogues. Contrairement aux prévisions pessimistes des plus traditionalistes d'entre eux, leur présence au sein de la société française n'a pas régressé, au contraire. De 45 000 environ en 1810, leur nombre est passé à 90 000 en 1870, avant donc la perte de l'Alsace-Moselle, où ils sont relativement nombreux, mais dont une partie appréciable choisira en 1871 de rester français ; avant aussi le premier mouvement significatif d'immigration des deux dernières décennies du siècle. Ces citoyens affichent leurs convictions sans ostentation, mais sans complexe, car être juif procède d'un choix individuel. Le souhait des Français juifs est que le processus d'émancipation issu de 1789 s'étende et profite à leurs coreligionnaires d'autres pays moins avancés. C'est dans cet esprit qu'est fondée à Paris le 17 mai 1860, par dix-sept personnalités françaises, l'Alliance israélite universelle, que son président Koenigswarter, futur baron d'Empire, place sous le signe du progrès et de la civilisation. La création d'écoles de l'Alliance, dans les Balkans et au Proche-Orient, contribue grandement au rayonnement de la langue française. On comprend que la laïcité également consacrée en 1905 soit accueillie très favorablement.

Doc-I17

(2/3)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Ce modèle français d'intégration désormais centenaire, le grand rabbin de Paris le salue, comme en écho à Clermont-Tonnerre et à l'abbé Grégoire, le 11 mai 1889 : « Les israélites, par leur dévouement à la patrie française et leur empressement à aborder toutes les carrières, ont justifié la générosité éclairée des hommes de 1789. » Face à lui, au premier rang dans la synagogue, le président de chambre à la Cour de cassation Bédarridès et le général Sée, tous deux actifs au Consistoire, approuvent. Ces juifs d'Etat se comptent désormais par centaines, et l'attachement des israélites à la république incarnant la nation ne paraît comporter aucune exception. La vague d'antisémitisme des années 1885-1900 se solde par la victoire de l'intelligence et de la justice, l'affaire Dreyfus par la confusion et le châtiment des calomniateurs et des véritables traîtres. Ainsi en juge le père d'Emmanuel Levinas : « Une nation capable de se diviser en deux et qui est prête à la guerre civile pour réhabiliter un officier juif, c'est une nation où il faut se dépêcher de nous rendre. »

L'entre-deux-guerres

Cette France-là, idéalisée sans doute, les Juifs français achèvent, s'il en était encore besoin, de s'y fondre à la terrible faveur de la Grande Guerre, celle où le rabbin Bloch est frappé à mort en tendant un crucifix à un blessé. Le soupçon de ne pas posséder de sang gaulois, comme on dit alors à l'extrême droite, est effacé par le sang indistinctement versé pour la patrie, définitivement intégrateur.

La très forte immigration juive de l'entre-deux-guerres en provenance d'Europe centrale modifie le paysage du judaïsme en France. En 1939, on dénombre environ 200 000 Juifs français, et 140 000 étrangers, dont les israélites de vieille souche cherchent parfois à se distinguer et que les publicistes antisémites, à la fin des années 30, prennent principalement pour cible.

Au sein de la population juive qui se diversifie ainsi fortement, les personnes issues du processus d'intégration forment un groupe relativement homogène. Jean Daniel en présente un des éléments les plus brillants dans sa belle évocation de Pierre Mendès France. Ce dernier, né en 1907, est l'un des fruits exemplaires du franco-judaïsme, illustré avant lui par Léon Blum, de trente-cinq ans son aîné, Jules Isaac, Marc Bloch, mobilisé à 27 ans en 1914, engagé volontaire en 1939 et résistant fusillé en 1944, Robert Debré, Raymond Aron et tant d'autres.

A ceux-là, souvent non pratiquants, détachés de toute tradition mosaïque et dépourvus de culture biblique, éloignés du sionisme naissant comme le sont aussi les israélites confessants, Vichy et les statuts des 3 octobre 1940 et 2 juin 1941 infligent une surprise et une blessure que Dominique Schnapper estime définitives. Au début des années 20, Joseph Reinach, l'ami de Clemenceau, écrivait : « Pour parler d'une race juive, il faut être ignorant ou de mauvaise foi. Depuis la Révolution, il n'est plus permis de parler de Juifs français. Il y a des Français qui sont juifs comme d'autres Français sont catholiques ou protestants. » Or le régime issu du vote de l'Assemblée retire à ceux que la naissance, et rien d'autre, a faits juifs la qualité de citoyens à part entière, de Français de plein droit. L'Etat français a cessé de les protéger, de garantir à chacun l'égalité civile, alors qu'ils sont français autant que quiconque, autant que le vainqueur de Verdun, auquel bien des anciens combattants demeurent attachés. La réaction du général Boris, le plus ancien dans le grade le plus élevé des officiers israélites, est celle de beaucoup d'autres : « J'ai l'honneur de déclarer que je suis pour vous un "juif" et, pour mes nombreux camarades et amis dans l'armée, un Français israélite. Je ne désire pas accepter le bénéfice de l'article 8 [qui ouvre certaines dérogations] du statut des juifs bien qu'appartenant à une famille française depuis au moins deux siècles. Ce serait reconnaître implicitement que ma qualité de citoyen français ayant les mêmes droits que les autres Français peut être discutée, et cela ma raison et mon cœur s'y refusent. »

Doc-I17

(3/3)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Le rapport entre les juifs et la République française ne sera jamais plus le même, puisqu'il a été prouvé, de la pire façon, que leur appartenance à la nation pouvait n'être pas tenue pour incontestable et irréversible. Aussi le judaïsme français d'après guerre prend-il, pour partie, un visage nouveau, du fait aussi de la venue en métropole de milliers de juifs d'Egypte en 1956-1957 et de dizaines de milliers de juifs d'Afrique du Nord au tout début des années 60.

Le sentiment communautaire

La conscience d'être juif au sein de la société française fait désormais appel à une palette de critères plus vaste : l'affirmation religieuse, globalement en recul comme partout en France, mais réactivée dans certains segments de la population ; aussi, c'est un élément nouveau, le lien avec l'Etat d'Israël, avivé par la guerre de 1967, même si la France fournit assez peu de candidats au retour ; enfin la mémoire du génocide, qui s'exprime fortement chez les générations plus jeunes, vivifiée par les travaux des historiens, des films comme « Shoah » de Claude Lanzmann, ou les procès Barbie et Papon. La création du CRIF à la Libération, dont un document de 1977 est titré « La communauté juive dans la cité », expression d'un sentiment identitaire différencié, celle du Fonds social juif unifié en 1949, qui propose « la reconnaissance d'une identité juive qui aurait droit de cité à l'extérieur des synagogues », enfin la naissance en 1979 du Renouveau juif, à l'initiative de Henri Hajdenberg, dont l'organisation des « Douze heures pour Israël » remporta un grand succès, sont autant de signes que le modèle franco-judaïque d'assimilation développé et maintenu durant un siècle et demi est battu en brèche par beaucoup de juifs, même s'ils ne sont sans doute pas les plus nombreux et s'il n'existe pas d'opinion ou d'idéologie juives particulières. Cette évolution n'est d'ailleurs pas propre à cette partie de la population française. Le modèle traditionnel d'appartenance à la nation par la citoyenneté individuelle bat partout de l'aile, au profit d'une communautarisation qui pourrait s'avérer redoutable. Français juifs, juifs de France, juifs en France ? On n'en est pas là.

« *Les juifs et le XXe siècle. Dictionnaire critique* », sous la direction d'Elie Barnavi et de Saul Friedländer (Calmann-Lévy, 816 p., 395 F). Voir aussi : « *Les juifs de France, de la Révolution française à nos jours* », sous la direction de Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka (Liana Levi, 446 p., 250 F).

Doc-I18

(1/11)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : SEMINAIRE ISRAELITE DE France - TROISIEME ANNEE - Cours d'histoire juive

PROFESSEUR : MONSIEUR GERARD NAHON Année 1997-1998

NEJMAN Joshua

www.viejuive.com/associations/sif/documents/hist-emancipation.pdf

Pour aller plus loin

Les Juifs de France : de l'émancipation à l'intégration **1787-1812**

TABLES DES MATIERES

Introduction

Chapitre I : Les Juifs avant la révolution française

A. Lorraine

 A.1 Metz

B. Alsace

C. Avignon et le Comtat-Venaissin

D. Sud-Ouest

E. Paris

Chapitre II : L'émancipation des Juifs français

A. Nouvelles définitions du judaïsme par les philosophes

B. Amorce politique de l'émancipation des Juifs

C. Différentes propositions sur l'émancipation des Juifs

Chapitre III : Les conséquences de la Révolution

Conclusion

Doc-I18

(2/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****INTRODUCTION**

Curieusement, au fil des pages lues à travers ce livre, on découvre un nouveau coup d'oeil, un nouvel aperçu de la situation des Juifs au moment de la révolution française. En effet, lorsqu'un lecteur averti, a lu l'ouvrage du Grand Rabbin Maurice Liber *zal*, il s'aperçoit que l'ouvrage, qu'il a entre les mains, est un regard d'historien sur cette époque qui a grandement marqué le judaïsme français. Monsieur Richard Ayoun nous décrit sous toutes ses formes, les différentes étapes qui ont mené à une émancipation juive française pour finalement aboutir à une intégration complète ainsi qu'une participation à la vie politique. On s'aperçoit que l'auteur a déployé une force extraordinaire pour la collecte de tous ces documents, qu'il cite référence à l'appui dans son livre, et dans sa rédaction. Pour connaître ce regard jeté par l'historien, je vous invite à rentrer dans le vif du sujet en sa compagnie et de s'apercevoir le travail colossal fourni. Le travail va se diviser en plusieurs chapitres qui vont évoqués la situation des Juifs avant la révolution française accompagnée par l'amorce d'une émancipation, agrémenté d'une analyse des documents fournis par l'auteur pour finalement débouché sur les conséquences de la révolution avec l'entrée en scène de Napoléon Ier.

CHAPITRE 1 : LES JUIFS AVANT LA REVOLUTION FRANCAISE

Avant toute chose, il faut savoir que depuis le 17 septembre 1394, date de l'édit d'expulsion de Charles IV, l'existence du juif n'est plus acceptée sur le territoire français, sauf sur les régions annexées nouvellement. Mais dans certaines contrées comme l'Alsace, ou dans les Bouches-du-Rhône, on respecte la présence du juif et on constate l'existence et une organisation de petites communautés juives.

A. LORRAINE

La Lorraine, avant son rattachement à la France sous le règne de Louis XV, avait comme règlement celui établi par le Duc Léopold en 1721, qui autorisait la présence légale sur le territoire lorrain de soixante-treize familles. De nombreux usages et pratiques leur sont permis comme celui de pratiquer la religion ou bien encore de faire du commerce. Mais cette permission ne fut pas libre de tout contrôle. Elle devait se conformer aux règles, aux ordonnances et aux usages en vigueur sur le territoire.

On assiste à un accroissement de la population considérable.

En 1728, l'Edit de Léopold est abrogé, ce qui ouvre la porte à un foisonnement de petites communautés mais également à un développement massif d'autres et non des moindres, comme celle de Metz.

Doc-I18

(3/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****A.1 Metz**

Metz voit son nombre de familles s'accroître au fur et à mesure du temps. On a atteint le nombre incroyable de deux mille familles juives à la Révolution. A une époque ce chiffre était de loin dépasser, car on a frôlé la barre de six mille familles juives mais ce nombre s'est effrité avec les années non pas par un taux mortalité accru mais par une diffusion massive à travers les villes de Lorraine.

L'organisation de la communauté est assurée par un conseil réunissant trois groupes : Les syndics ou les membres élus - Le Grand Rabbin.

Ils sont élus par un corps électoral composé de six syndics, du corps rabbinique composant le *Beth-Din*, le tribunal rabbinique, et de dix individus représentant chaque classe sociale composant la communauté juive messine.

En effet, cette communauté se composait de trois classes. L'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle dépendait de la somme que chaque famille possédait.

On retrouve ainsi :

- Les plus riches possédant une fortune dépassant les dix mille florins,
- La classe moyenne avec une fortune variant entre mille et dix mille florins,
- Les pauvres avec comme fortune personnelle que mille florins.

Mais malheureusement, cette existence ne peut rester belle car elle se voit entacher par des mesures vexatoires comme le port d'un chapeau jaune qui tombera en désuétude à partir du XIV^e siècle. Un nombre important de taxes sont prélevées dont une qui s'élève à plus de vingt mille livres, qu'on a appelé la Taxe Brancas(1). Au départ, cette taxe se manifestait sous forme de dons, pour ce duc ainsi que pour la Comtesse de Fontaine pour s'assurer les bonnes grâces de ceuxci. Mais ces dons se sont vite transformés en taxe, avec le soutien du régent qui régnait après la mort de Louis XIV, pour assurer la défense des commerçants Juifs face à l'hostilité des marchands.

L'ordonnance édictée par le maréchal de Vieilleville de 1567, interdisant aux Juifs le droit au logement dans les rues principales de la ville va s'oublier très vite, pour voir au milieu du XVII^e siècle, une autorisation accordée aux Juifs d'acheter dans ces rues principales, et finalement, au XVIII^e siècle, la quasitotalité de ces rues devient leur propriété.

Les Juifs, à cette époque, bénéficient d'une grande sécurité ce qui permet un développement croissant des communautés. Ils tirent leur subsistance du commerce même si une hostilité se fait sentir dans les différentes corporations de la ville. Leur négoce se porte essentiellement sur le commerce du grain pour les chevaux. Mais comme une bonne mesure s'accompagne toujours derrière elle d'une mauvaise, les Juifs se voient barrer l'accès aux professions libérales et à l'artisanat. En plus, il leur est interdit d'acquérir et de louer des immeubles ce qui les écarte de l'agriculture.

(1) Brancas : Nom d'un duc messin.

Doc-I18

(4/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****B. ALSACE**

On assiste du côté alsacien à une confirmation des priviléges accordés par Louis XIV à ses sujets alsaciens mais accompagné également par la taxe hebdomadaire.

Une querelle intestine se fait sentir entre les opposants aux Juifs et ceux qui prennent leur défense. Cette opposition se place entre le Conseil souverain de la Province, partisans de mesures sévères à l'encontre des Juifs, avec les Commandements militaires, défenseur de la population juive alsacienne. Malgré ce désaccord, la ville de Strasbourg permet aux Juifs de résider dans la ville. On assiste alors, à un développement sans cesse croissant de la population juive d'Alsace même avec les nombreuses difficultés rencontrées sur leur passage.

Sur le plan économique, on retrouve les Juifs dans de nombreux négocios et autres commerces comme celui de : la friperie - le prêt à intérêt - le commerce des bestiaux. Mais le prêt à intérêt va très vite perdre de sa liberté car en 1778, ce genre de contrat portant sur des prêts à intérêt devra se conclure devant un officier public ou à la résidence du prévôt de la ville. De nombreuses affaires secouent le milieu du commerce juif mais les Juifs obtiennent généralement gain de cause. Ce qui permet à certains d'entre eux, comme Cerf-Berr, préposé général des Juifs d'Alsace puis devenu syndic, de demander l'abolition du péage corporel ainsi que la liberté de commerce, du culte, la levée de l'interdiction qu'ont les Juifs à habiter dans certains quartiers, celle des baptêmes forcés, et le droit d'acquérir des immeubles ainsi que la reconnaissance de l'autorité des dirigeants Juifs.

Ces demandes vont être accordées en janvier 1784.

C. AVIGNON ET LE COMTAT VENAISIN

La situation des Juifs dans la région d'Avignon est différente de celle de leur coreligionnaires alsaciens. Ces Juifs sont le dernier vestige du judaïsme français méridional. Les Juifs avignonnais se voient contraints en 1624, de se rassembler dans les carrières qui vont au fur et à mesure du temps se transformer en ghettos.

On assiste alors à prise de mesures forçant les Juifs à résider dans les carrières mais avec une petite autorisation de résider trois nuits par semaine en dehors du ghetto.

Les synagogues se trouvaient en dehors des carrières ainsi que les cimetières. Avignon était une des villes qui possédait une boucherie *casher* (conforme aux prescriptions de la loi juive).

Mais il ne faut pas arrêter l'année 1624, comme l'année de prise de mesures vexatoires envers les Juifs. On peut remonter déjà en 1525, où l'Eglise prend des arrêtés concernant le sort des Juifs sur son territoire.

L'arrêté est le suivant : Le port du chapeau jaune est obligatoire, l'interdiction leur est donné d'exercer des fonctions publiques, les relations devront être limitées avec les Chrétiens et enfin ils ont l'obligation d'écouter les prédications adressées par un officier intervenant dans le déroulement du culte qui les incite à la conversion.

Doc-I18

(5/11)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Les Juifs sont comme on l'a susmentionné confiné dans une carrière qui possédait sa propre administration.

Celle-ci était composée de la manière suivante : Pour toutes les affaires concernant le règlement intérieur, il fallait s'adresser à un escamot⁽¹⁾, et pour toutes affaires concernant la direction, elle était à charge du baylon⁽²⁾.

Les Juifs ne payaient pas des impôts mais devaient payer des redevances auprès des autorités. Ils étaient à une grande hostilité de la population environnante en majeure partie des enfants qui avaient comme jeu, un jeu intitulé *Cavo* ou *Capo* qui obligeait les Juifs à s'agenouiller en levant leur chapeau. Dans le domaine économique, les Juifs excellaient dans le commerce au point de devenir parfois l'égal de riches négociants. Même si dans le domaine économique, les Juifs se débrouillaient admirablement, il faut néanmoins rappeler que les conditions hygiéniques et sanitaires furent insupportables.

D. SUD-OUEST

Même si du côté d'Avignon la vie suit son cours, une nouvelle communauté s'installe dans les murs de la ville de Bordeaux. Cette population juive possède des origines diverses car elle provient de la Péninsule ibérique, suite à tous les problèmes concernant l'avant et l'après-inquisition. Celle-ci a engendré un déplacement massif de la population et notamment vers la Gironde et plus particulièrement vers la ville de Bordeaux. En faisant un petit retour en arrière, on s'aperçoit que les Juifs bordelais étaient protégés par des lettres de patentnes d'Henri II et qui leur assuraient protection et sécurité.

On peut affirmer que la densité de population bordelaise était stable et normale. Cette population se divise en quatre classes : Les pauvres secourus, les pauvres non secourus, les non contribuables et les contribuables et anciens. Sur le plan financier, la collecte des impôts, toujours aussi lourds, se fait comme à l'accoutumé. À Saint-Esprit, la population est accablée par une charge locale énorme ainsi que d'impôts qui les obligent à faire des emprunts forcés.

Sur le plan éducatif, on assiste à l'émergence d'un *Talmud Thora* (enseignement dispensé aux enfants) qui était une charge supplémentaire pour la communauté. Cette charge fut très importante car elle devait ériger une barrière face à la tentation sans cesse croissante de conversions. Mais la communauté juive a été aidée en 1728, date à laquelle on a prononcé un arrêt interdisant les conversions forcées. Dans le domaine économique, on peut affirmer que l'économie bordelaise ainsi que celle du Sud-Ouest, bat son plein.

Par exemple, à Saint-Esprit, on est maître dans la fabrication du chocolat et à Bordeaux, les marchands commercent énormément avec les Amériques.

(1) Escamot : Personne s'occupant du règlement intérieur d'une carrière

(2) Baylon : Officier chargé de la direction dans une carrière et participant aux charges publiques

Doc-I18

(6/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****E. PARIS**

Dans la capitale, une permission provisoire est donnée aux Juifs pour s'installer à Paris. La communauté parisienne est constitué de plusieurs petites communautés. C'est ainsi qu'on retrouve des Portugais et des Allemands. Les Juifs dits Portugais sont surveillés étroitement par la Police et à partir de 1715, ils doivent faire viser leur passeport. La population de Paris augmente fortement et c'est ainsi que l'on voit se distinguer des médecins, des instituteurs, des interprète de roi.

En 1776, les Juifs portugais peuvent rester dans la capitale sur une présentation de ce qu'on peut appeler un certificat de judéité.

Sur le plan économique et commerciale, on distingue deux catégories de marchands :

- Les pauvres sont courtiers, colporteurs, fripiers et brocanteurs
- Les moins pauvres sont fournisseurs de l'armée pour les vivres, banquiers et agent de change.

Les Portugais susmentionné, font eux le commerce du drap de la soie, de la joaillerie. On retrouve également des chocolatiers, des graveurs, des cordonniers. Sur le plan démographique, on peut affirmer que la population est stable. Les proportions d'Allemands et de Portugais sont équilibrés.

Mais sur le plan communautaire, la population juive parisienne est rusé d'adresse car de nombreux établissement de conversions se sont ouverts.

Ce qui est à regretter, c'est que cette population ne participe pas beaucoup à la vie de la nation.

CHAPITRE II : L'EMANCIPATION DES JUIFS Français**A. NOUVELLES DEFINITIONS DU JUDAÏSME DONNEES PAR LES PHILOSOPHES**

Parmi les nouvelles idées qui émergent au XVII^e et XVIII^e et la mieux disposée à l'égard des juifs est sans nul doute celle qui émanent du courant protestant, qui comme les Juifs est un peuple minoritaire à cette époque.

Mise à part que les protestants se sont trouvés une fibre maternelle en défendant les Juifs, pensant qu'ils ont subi le même sort qu'eux, tout un mouvement de penseurs s'organise pour la défense des Juifs. Chose contraire à toute espérance, les « philosophes éclairés » comme Voltaire, Montesquieu et Diderot reconnaîtront leur erreur du passé sur leur écrit.

Malgré les critiques virulentes qu'il adresse sur les Juifs, Voltaire proteste contre les accusations ridicules qui servaient à déposséder les Juifs de leurs biens et de leur fortune.

Montesquieu blâme le fanatisme clérical.

C'est de l'Allemagne qu'il faudra attendre un réel élan de défense juive avec Mendelssohn. C'est grâce à lui que les Juifs sortent de l'ombre.

Cet élan va faire des émules et va se propager jusque dans les frontières françaises et en premier lieu, en Alsace. C'est là qu'une résistance « scripturale » s'organise face aux détracteurs du judaïsme. Ils vont même jusqu'à exiger certains changements dans la législation.

Doc-I18

(7/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

En Alsace, on utilise les idées de Mendelssohn pour contrecarrer celles émises par un certain Hell, opposant farouche aux Juifs.

Mirabeau, membre éminent des cercles libéraux, diffuse en France les idées de Dohm envoyés français de Mendelssohn. Il analyse la question juive en affirmant après une longue enquête, que la situation des Juifs est aggravante dans tous les domaines.

En Lorraine, l'Académie royale de Metz organise un concours pour trouver les moyens de rendre le Juif utile. Beaucoup de mémoires leur sont envoyés où une majeure partie d'entre eux affirme que le sort des Juifs est incurable. D'autres par contre démontrent qu'il n'y aurait aucun mal à ce que les Juifs accèdent au même rang de citoyenneté que les Chrétiens.

Il n'y a pas que les philosophes qui se réveillent. Tout un mouvement littéraire s'engage dans un processus de défense du Juif pour enclencher le processus d'émancipation des Juifs. Zalkind Hourwitz propose différentes résolutions pour émanciper les Juifs.⁽¹⁾

B. AMORCE POLITIQUE DE L'EMANCIPATION DES JUIFS

Sur le plan politique, les idées nouvelles foisonnent de toute part et commencent à faire leur chemin. On confie à Malesherbes, le soin d'étudier la condition des Juifs dans le monde. Après une réunion rassemblant des personnes éminentes de l'Etat, il est ressorti des consultations politiques de Malesherbes, la nécessité absolue d'émanciper les Juifs car ce serait un nouveau bol d'air pour la nation française.

Mais cette proposition d'émanciper les Juifs ne fait pas que des heureux. Car en Alsace, une hostilité se fait toujours ressentir à l'égard des Juifs. Ce n'est pas la seule région où il y a hostilité. En Lorraine par exemple, à Metz, on découvre un comportement mitigé des principales autorités. D'un côté, on a le Clergé, hostile aux Juifs, et de l'autre, un groupe formé du Tiers-Etat accompagné de la Noblesse, plutôt favorable aux Juifs. Dans les autres districts des Trois-Evêchés, l'hostilité à l'égard des Juifs est également mitigé.

Les cahiers de doléance circulent, et on y retrouve des avis juifs d'Alsace-Lorraine excepté ceux de Sarreguemines et Lunéville qui n'exigent pas de droits politiques mais ont quelques souhaits socio-économique et communautaire. Les Juifs de Bordeaux laissent faire les choses. S'il fallait souligner une étape du processus d'émancipation, c'est sans nul doute, la convocation et la réunion des Etats généraux.

Les mouvements s'organisent.

Les Juifs se rassemblent pour écrire des requêtes.

Mais en Alsace, avant l'abolition de certains droits et priviléges, un événement va secouer les Juifs. Cet événement a porté le triste nom de la nuit de la « Grande Peur »; on a assisté à des scènes de pillage par des bandes rurales des maisons juives.

A l'Assemblée Nationale, l'Article 10⁽¹⁾ de la Déclaration des Droits de l'Homme est discuté pour faire reconnaître une existence légale aux Juifs. L'article 10 est finalement après vote, modifié. Mais l'application de cet article n'est pas ressenti. Et c'est pour cela qu'un mouvement juif s'organise, pour adopter et entériner cet article.

⁽¹⁾ Article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses, ni troublé dans l'exercice de son culte »

Doc-I18

(8/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Ils émettent des souhaits et affirment avoir le profond désir d'opérer un rapprochement certain avec les autres communautés. Ce projet émane de la branche sud-occidentale de la communauté juive. Après un long débat, ce projet est adopté à l'Assemblée Nationale, avec une écrasante majorité.

Dès l'an 1790, précisément le 28 janvier 1790, l'action juive s'intensifie pour faire reconnaître ses droits.

Elle trouve une aide en la personne d'Adrien du Port, député de la Noblesse, qui intervient le 27 septembre 1791 pour demander l'émancipation complète et rapide des Juifs de France. Le décret est adopté avec tout de même certaines restrictions dont voici les principales :

- l'emploi du terme « individu juif »
- l'interprétation du serment civique comme la renonciation à tout privilège antérieur et le fait que la communauté juive n'est pas reconnue sur le plan juridique par la législation.

Et c'est ainsi que les Juifs rentrent de plein pied dans la vie française en prêtant le serment de citoyens. La liberté de cultes et de service communautaire vont s'avérer difficile faute de moyens financiers. Les problèmes économiques vont s'accentuer, et vont arriver à un tel point que cela va nécessiter l'intervention de l'Empereur.

C. DIFFÉRENTES PROPOSITIONS SUR L'EMANCIPATION DES JUIFS

Dans cette partie, nous allons voir quels sont les différents projets pour une émancipation juive. Le premier sera celui de Zalkind Horowitz.

Celui-ci s'énonce en dix points que nous allons énumérer :

- 1°) Permission d'acquérir des biens fonds
- 2°) Permission d'exercer tous les arts libéraux et mécaniques, et l'agriculture
- 3°) Encourager les défricheurs de terres incultes, ceux qui établissent de nouvelles manufactures, ceux qui introduisent dans le royaume de nouvelles branches de commerce.
- 4°) Liberté accordée pour tout commerce, pour tenir de boutique ouverte trafic de tout, permission de demeurer parmi les autres citoyens
- 5°) Défense d'user de la langue et des caractères hébreu et allemand dans leurs livres et dans leurs contrats de commerce entre eux ou avec des Chrétiens sous peine de nullité
- 6°) Ouverture pour les enfants des écoles publiques afin de tisser des liens avec les Chrétiens
- 7°) Interdiction pour les Rabbins et syndics d'avoir une quelconque autorité sur les fidèles hors de la synagogue, ainsi que l'interdiction formelle d'empêcher un fidèle ayant coupé sa barbe d'entrer dans la Synagogue
- 8°) Renonciation des tribunaux à l'usage barbare d'exprimer le nom de la nation dans les sentences criminelles des Juifs
- 9°) Aucune dispense pour le service militaire
- 10°) Tout acte officiel devra se faire devant un notaire.

Doc-I18
(9/11)**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Il apparaît de ces mesures, un sentiment mitigé car certaines sont bonnes et d'autres mauvaises pour les Juifs mais l'auteur se dit être resté conforme aux principes de Sa Majesté.

Le deuxième projet est celui de Roederer. Il se permet de faire une analyse très minutieuse des questions posées par L'Académie Royale de Metz.

Tous ces projets et mémoires pour essayer de cerner la question sur les conditions d'émancipation des Juifs ont fait l'objet d'interminables discussions en séance publique à la Société Royale des Sciences et Arts de Metz. Un des projets a été proposé par l'Abbé Grégoire qui lui s'est lancé dans un plaidoyer fort pour les Juifs. Rappelons aussi que Malesherbes était chargé par la classe politique de « plancher » là-dessus et, lui également, a rendu ses conclusions.

Beaucoup d'écrits épistolaire se sont échangés et envoyés à l'Assemblée Nationale avec l'opinion d'éminents analystes mais également des requêtes ont été envoyées à toutes les personnes influentes afin de savoir et de connaître toutes les charges qui les concernent mais aussi quel était leur statut définitif.

Justement ce statut définitif des Juifs a été l'objet de nombreuses discussions au sein de l'Assemblée Nationale. On bouleversait à chaque réunion l'ordre du jour, pour parler du statut des Juifs. De nombreuses demandes furent formulées dont celles-ci :

- Demande expresse d'accorder le titre de citoyen aux Juifs
- Possibilité de demeurer dans toutes les villes
- Abolition de toutes les taxes arbitraires
- Libre-exercice de la religion, des lois, des rites.

Nombreux sont ceux qui montent à la barre pour défendre les Juifs ; l'un d'entre eux n'est autre que le Comte de Clermont-Tonnerre qui se lance dans un long discours en faveur d'une égalité judéo-chrétienne.

Même les Juifs commencent à être admis à la barre pour s'exprimer.

M. Berr-Isaac admis à la barre, se lance dans un discours fleuve qui ne peut être autrement que pris en compte par le Président de l'Assemblée et celui-ci lui répond d'une manière qui fait applaudir les députés présents à cette séance.

Chaque séance a, pour son ordre du jour, un point relatif à une région qui possèdent des Juifs sur son territoire (Alsace - Lorraine, Bordeaux, les Trois-Evêchés).

Tous les articles inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme relatifs à la pensée et au culte sont révisés et finalement réadaptés pour les Juifs.

Mais au fil du temps, on voit apparaître au premier plan, un personnage qui fera beaucoup parler de lui, en la personne de Napoléon Bonaparte, plus tard appelé Napoléon Ier.

Doc-I18

(10/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****CHAPITRE III : LES CONSEQUENCES DE LA REVOLUTION**

Comme on l'a fait remarqué à la fin du chapitre précédent, un personnage marquant va faire son apparition, en la personne de Napoléon Bonaparte, plus tard appelé Napoléon Ier. Celui-ci, admirateur sans équivoque de Voltaire, fervent catholique, n'appréhendait pas la Bible et avait des préjugés sur le Talmud, qu'il n'avait d'ailleurs, soit dit en passant, jamais lu comme bon nombre de personnes à son époque. Napoléon méprisait les Juifs mais comme tout bon tacticien qu'il était, il savait garder ses opinions et pouvait « retourner sa veste » au bon moment pour obtenir les faveurs des Juifs et allait même pendant ses campagnes de conquête, déclarer les Juifs émancipés.

Il voulait rétablir les Juifs sur leur terre, la Terre Sainte, mais cette volonté s'accompagnait d'une demande d'enrôlement dans l'armée de l'Empereur.

Il n'avait pas que des amis. Les Anglais, ses plus farouches opposants, protestants, affirment que les Juifs retourneront en Terre Sainte pour se convertir au christianisme avec l'aide des Français.

Pour Napoléon, les Juifs sont considérés comme une nation à part. Une campagne de presse déferle et demande qu'on abolisse les lois concernant les libertés accordées aux Juifs. A ce propos, une séance s'y rapportant est tenue en Avril 1806 à l'Assemblée Nationale.

Tout s'accélère.

Le 7 mai 1806, Napoléon demande la convocation d'une assemblée juive.

Le 30 mai 1806, il demande la convocation de notables Juifs, représentant tous les départements de l'Empire. Un bureau est élu chargé des relations avec le gouvernement. Ce bureau est pour une assimilation et est dévoué à l'égard de l'Empereur.

Ce conseil va débattre sur douze questions concernant la loi juive. Ce sont les suivantes : La polygamie, le divorce, le mariage, l'assimilation, la citoyenneté française, la nomination des Rabbins, la police de contrôle des Juifs dans le domaine judiciaire, défense ou permission de pratiquer certaines professions, l'usure aux Juifs, aux autres.

C'est alors qu'est créée le Grand Sanhédrin en l'année 1807.

Ainsi la création d'organisme comme le Grand Sanhédrin et le Consistoire a permis au judaïsme de naître et d'être reconnu comme une institution par excellence du judaïsme français. Chaque région y est représentée.

Tout s'organise. Tous les services se mettent en place pour une bonne intégration, pour un respect des lois régissant le pays, pour un respect de l'Empereur.

Un recensement des Juifs est fait dans tous les Consistoires. On établit des listes, un échange de courrier entre le Consistoire et ses membres est mis en route. Des prières pour l'Empereur, pour l'Impératrice et Reine, sont instituées dans les différents lieux de culte.

Doc-I18

(11/11)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****CONCLUSION**

En conclusion, l'œuvre que je viens de vous présenter, marque un tournant dans l'histoire juive française avec la création de deux organismes qui tiennent encore leur place au XX^e siècle. Toutefois si l'un d'entre eux ne possède plus une aussi grande activité, il conserve toute sa force à défendre, même à plus petite échelle, la loi juive.

Si la question du choix se posait entre l'œuvre de M. Richard Ayoun et celle du Grand Rabbin Maurice Libéral, je pense qu'il ne serait pas judicieux d'avoir une préférence car il existe une certaine complémentarité entre ces deux œuvres. Le lecteur, ayant lu et rédigé un dossier sur ces deux œuvres s'apercevra qu'à travers une telle masse énorme d'informations, il pourra tout d'abord en savoir plus sur la question avec ces deux éclairages mais aussi cela lui permettra ainsi de connaître la richesse des institutions qui l'entourent au quotidien et qui régissent sa vie.

Doc-I19

(1/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**Source : <http://kadgoddeu.free.fr> - Jean-Marc Cavalier Lachgar**Pour aller plus loin****L'émancipation des juifs en France****1 Introduction**

Traiter du sujet de l'émancipation des juifs en France en trente minutes est une gageure. Le sujet est si riche, ses implications philosophiques et politiques si importantes dans notre société contemporaine en général et dans la société française en particulier, qu'il ne peut être abordé que de façon partielle.

1.1 Problèmes et conséquences de l'émancipation.

Tenter de retracer l'histoire de l'émancipation des juifs en 2002 dans l'acception moderne du terme, c'est d'abord évoquer une étape essentielle de l'histoire du peuple juif de la diaspora. Mais l'émancipation est avant tout une lutte de libération politique et religieuse nous interrogeant implicitement sur les limites de tolérances d'une société, l'égalité de droits politiques, le multi-confessionnalisme, le concept de citoyenneté, l'assimilation et l'intégration, la tradition et la loi coutumière, la laïcité, la notion du peuple élue.

Enfin pour le doctrinaire que je suis, c'est aussi un de ces formidables chocs de l'histoire des hommes, une de ces rencontres magiques dans lesquelles s'interpénètrent et se nourrissent la pensée et l'action de cultures différentes pour le bien collectif d'une société.

2 Définition de l'émancipation.

Avant même d'entrer dans le sujet proprement dit, il me semble important de définir avec précision le terme même d'émancipation, dans l'acception particulière qu'il revêt pour cette période de l'histoire juive.

Le terme émanciper vient du latin "emancipare" de manucapere « prendre par la main » et recouvre deux acceptations :

1. L'acquisition d'un l'esclave avait lieu en le prenant par la main, le préfixe « e » marquant la cessation de l'action. Il s'agit là de l'affranchissement des esclaves de l'antiquité.
2. D'autre part émanciper signifie affranchir un mineur de sa tutelle juridique.

En prononçant ces paroles dans une synagogue, il ne me semble pas nécessaire de développer ces deux définitions plus avant, tant elles sont lourdes de sens au cas particulier du peuple juif.

Je m'entretenais par courrier électronique avec un ami juif irlandais sur le sujet de l'émancipation des juifs en Europe. Ma surprise fut grande lorsqu'il me répondit:

Daniel O'Connell surnommé "le libérateur de l'Irlande" accompli l'émancipation par un acte du parlement britannique de 1839 puis 19 ans plus tard approché par une délégation de juifs britanniques il réalisa l'émancipation des juifs. Je pense qu'avant cet acte aux yeux de la législation britannique ni les catholiques ni les juifs n'existaient, d'où maintenant le fait que les Britanniques scandent " Israël a le droit d'exister". Je suis très fier du fait que l'Irlande soit le seul pays d'Europe dans lequel aucun Juif n'a perdu sa vie au simple motif d'être né juif. Ce pays est, je crois, unique en cela". Joe Briscoe.

Doc-I19

(2/20)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Au-delà de l'aspect purement anecdotique sa remarque est d'une grande portée. Elle constitue en fait à elle seule la plus parfaite définition qu'il ne m'ait été donné de trouver sur l'émancipation des juifs et sur ses implications

En effet, l'émancipation fut originellement en 1828 le mot d'ordre des catholiques irlandais, par référence à la libération des esclaves antiques. Dès lors qu'ils acquièrent l'intégralité de leurs droits politiques les juifs anglais s'approprièrent ce mot d'ordre dans leur légitime quête d'égalité de droits. Ce terme finit donc par s'appliquer à des événements politiques ayant en réalité eu lieu en France au siècle précédent.

Cette remarque liminaire écrasante de signification venant d'un juif irlandais descendant direct d'un des plus fameux libérateurs de l'actuelle République d'Irlande me fournit également indirectement une parfaite introduction au contexte philosophique et politique du 18ème qui précède d'un siècle l'émancipation des juifs en France.

3 Les prémisses philosophiques de l'émancipation.

3.1 La philosophie des lumières.

Dans l'Europe du 18e siècle toutes les formes religieuses prétendent à l'universalisme à la notable exception du judaïsme ne pratiquant pas la conversion des gentils. Cette position théologique sans appel du christianisme associée au modèle de religion d'état (catholique ou protestante) fait passer au premier plan la question religieuse, et confine les juifs en marge de la société. Les contre-exemples sont quasi inexistant. Il n'existe pas d'égalité de droits entre les confessions, les fonctions officielles restant réservées aux seuls pratiquants de la religion d'état.

Les intellectuels réagiront à l'aspect arbitraire et à l'intolérance de ces sociétés. Les philosophes des lumières vont mener un combat intellectuel pour la liberté, le triomphe de la raison, la lutte contre l'arbitraire, les discriminations, la liberté d'entreprise, l'abolition de l'esclavage.

Si la démarche est noble, les différents philosophes ne partagent pas pour autant un projet politique commun et n'en sont pas moins tout autant universalistes eux aussi. Le louable combat qui fut le leur ne tendait pas tant à l'acceptation des particularismes, qu'à la négation des différences au-delà desquelles prévalait pour eux la nature de la condition humaine. L'universalisme n'étant pas cette fois l'interprétation d'une volonté révélée mais l'expression de la raison, de l'expérience et d'un décryptage objectif des réalités.

Les positions de la philosophie des lumières à l'égard des juifs allaient en conséquence être infiniment contrastées. De l'antisémitisme avéré de Voltaire¹ à l'extraordinaire tolérance du philosophe irlandais John Toland Dans son ouvrage « Reasons for Naturalising the Jews in Great Britain and Ireland, on the same foot with all other Nations containing also, a defence of the jews against all vulgar prejudices in all Countries (1714)" Toland détruit non seulement l'ensemble des arguments fallacieux de l'antisémitisme de son époque, mais rédige surtout un traité sur la tolérance et la citoyenneté qui reste un modèle du genre encore quasi inégalé à ce jour.

Note 1« Les Juifs massacrèrent, dit-on, plus de deux cent vingt mille personnes dans la Cyrénaïque et dans Chypre. Dion et Eusèbe disent que, non contents de les tuer, ils mangeaient leur chair, se faisaient une ceinture de leurs intestins, et se frottaient le visage de leur sang. Si cela est ainsi, ce fut, de toutes les conspirations contre le genre humain, dans notre continent, la plus inhumaine et la plus épouvantable; et elle dut l'être, puisque la superstition en était le principe. Ils furent punis, mais moins qu'ils ne le méritaient, puisqu'ils subsistent encore (**Voltaire Des conspirations contre les peuples ou des proscriptions 1766**) »

Doc-I19

(3/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Si le point de vue philo-sémitique de John Toland exprimé en 1714 tomba dans l'opportune sourde oreille de la philosophie de l'époque, il ne faut pas s'en étonner autre mesure. Effet la philosophie des lumières appelant notamment à la raison, eut entre autres combats le domaine des préjugés et des superstitions pour parvenir au concept déiste et laïque de la religion naturelle².

Il n'en fallut pas moins pour certains philosophes de reconnaître dans le judaïsme la forme originelle des religions instituées, et donc de tenir la question sur l'égalité des juifs à l'écart de leurs réflexions sur la lutte contre les préjugés. Montesquieu et Rousseau se distinguent toutefois en abordant la question juive sans référence à la religion, mais comme une problématique sociale et politique.

Si la philosophie des lumières n'a jamais constitué un mouvement de pensée antisémite, elle est en revanche parfaitement significative de l'état de réflexion du monde chrétien de l'époque sur le statut politique et religieux des juifs. La philosophie ne saurait être épargnée des paradoxes et des influences de l'opinion de son époque puisque par exemple Aristote lui-même admettait parfaitement dans ses écrits la société esclavagiste de son temps.

3.2 La Haskala

Toutefois les travaux des lumières vont constituer un des piliers des prémisses de l'émancipation des juifs qui aura lieu un siècle plus tard. La première influence significative sera la haskala, version juive des lumières. Initiée par Moïse Mendelssohn (1729 -1786)à Berlin en 1750, la haskala plaide pour l'expression d'une attitude plus ouverte des Juifs à l'égard des valeurs profanes, du mode de vie des chrétiens, d'une réhabilitation de l'enseignement de l'hébreu, et d'un développement des sciences du judaïsme. Ce pendant juif au mouvement des lumières allait progressivement conduire à un abandon de la stricte observance religieuse et à l'assimilation.

3.3 La centralisation de l'état et la révolution française.

Le troisième et dernier pilier des prémisses de l'émancipation sera quant à lui strictement politique. Il découlera en réalité de deux phénomènes :

- la centralisation de l'état
- et la révolution française.

Il n'est pas dans le propos d'un exposé sur l'émancipation de développer de nouveau le statut des juifs sous la révolution française. Mais comme pour l'histoire des idées, il est rigoureusement impossible de parler de l'émancipation sans rappeler même brièvement l'apport unique de la révolution sur cet événement de l'histoire juive.

Le rôle de la centralisation de l'état dans le processus d'émancipation des juifs est capital. En effet la France de la veille de la révolution n'est pas un état centralisé tel que nous pouvons aujourd'hui le concevoir mais une fédération de provinces. Le royaume de France est une mosaïque de particularismes régionaux. Je ne saurais à cet égard que vous renvoyer à l'ouvrage d'Ernest Renan « qu'est ce qu'une nation ? »

En effet cette future centralisation de l'état se donnera un objectif non pas fédéraliste mais normatif, même langue, même système de mesures etc. Les plus vifs défenseurs de cette thèse souhaitant l'aplanissement des particularismes régionaux, au nombre desquels n'échappait pas la nation juive de l'époque. Ce soucis de centralisation de l'état jouera un rôle capital tant dans l'émancipation que dans l'assimilation des juifs de France..

Doc-I19

(4/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Note 2 : Toland propose une définition de la religion naturelle dans son ouvrage « Nazarenus or Jewish, Gentile, and Mahometan christianity »-«Oui je le dis : la saine raison et la lumière du sens commun font une règle éternelle et universelle sans lesquelles le genre humain ne peut subsister en paix et félicité une seule heure. C'est le traité solennel de toute société sur la terre, soit qu'il s'y trouve ou qu'il ne s'y trouve pas de religion révélée, c'est la seule chose qui est admise par toutes les révélations quelques opposées qu'elles soient entre elles à tout autre égard. (p.122) »

3.4 Portugais et Allemands

En effet si la France n'est pas encore un état-nation, il en va forcément de même du statut des juifs, qui est loin d'être homogène dans le royaume.

Les juifs séfarades de bordeaux, appelés les "portugais" du fait de leur origine marrane étaient relativement intégrés et jouissaient d'un certain nombre de priviléges.

La situation était tout autre pour les ashkénazes de l'Est appelés "allemands" qui continuaient à se considérer comme une partie de la nation juive.

La question de l'émancipation future des juifs de France ne possédait pas de caractère d'unicité.

3.5 La participation des juifs aux états généraux.

La participation des juifs aux états généraux posa la question de leur naturalité.

Les juifs étaient-ils français ?

La qualité d'électeur aux états généraux était applicable aux habitants nés français, âgés de 25 ans et compris au rôle des impositions à l'exception de ceux qui étaient en état de domesticité ou privé de leur droits civiques.

L'ambiguité de ce texte concernant les juifs est évidente. En désignant leurs députés, les électeurs rédigeraient leurs cahiers de doléances. Ce dernier portant sur la détermination d'un impôt payé également par les juifs, il fut décidé qu'un seul cahier de la « nation juive » serait présenté, encore le fut-il par des députés gentils.

Sur plus de 40.000 cahiers de doléances 307 concernent la question juive, dont 304 proviennent des régions de l'EST. Si les cahiers traduisaient dans leur ensemble une faible hostilité religieuse, il n'en allait de même pour ce concernait les accusations d'usure. Seuls 9 cahiers de doléances réclamaient l'égalité de droits entre les juifs et les chrétiens. Il apparut très nettement que la question juive n'était pas au centre des préoccupations des états

3.6 La constituante & la première émancipation.

Lors de l'adoption par l'assemblée nationale de la déclaration des droits de l'homme en 1789, les députés libéraux exigèrent l'abolition immédiate de toutes les limitations dont souffraient les citoyens juifs.

Doc-I19

(5/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****3.6.1 Les positions sur la question juive.**

Assez rapidement les positions vont toutefois se trancher au sein des révolutionnaires. La question juive divise, en faveur ou contre l'émancipation. Si le camp des contres est presque exclusivement composé des députés de l'Est et des ecclésiastiques, le camp des députés en faveur des juifs est plus nuancé. Au nom d'une totale incompréhension de la doctrine chrétienne, certains clercs, au nombre desquels il convient de citer le redoutable abbé Maury, brillant orateur, voient au travers des juifs non seulement une secte mais une aussi une nation.

"Les juifs, non-seulement composent une secte particulière, mais encore une nation particulière : on ne peut donc les regarder comme citoyens. Ils ne peuvent donc être ni laboureurs, ni soldats,

Un général ne pourra s'en faire obéir un jour de sabbat. Toute leur industrie porte vers le commerce. Dans le Palatinat, par exemple, où ils ont des terres, ils ne les cultivent pas ; ils les font cultiver par des chrétiens qu'ils réduisent à un travail d'esclaves, tandis que ces Israélites, dans leur cabinet, calculent le profit qu'ils peuvent faire sur un ducat, sans être recherchés par la loi. " ASSEMBLÉE CONSTITUANTE Séance du mercredi 23 décembre 1789

En revanche l'abbé Grégoire, au nom de la charité chrétienne sera le plus remarquable défenseur des juifs, même s'il ne faut non plus être candide, sur son acceptation du culte Israélite. Il n'en reste pas moins vrai que l'œuvre de l'abbé Grégoire reste un remarquable et unique monument en faveur des juifs de France. Cette position est à noter car il ne fut pas le seul ecclésiastique dans ce cas. D'autres plaideront également brillamment la cause de la question juive faisant abstraction de ses aspects religieux, et voulant légiférer au nom de la suprématie du principe d'égalité.

Cet exemple va être la ligne conductrice de toute la question juive en France, et reste encore présent dans de nombreuses sociétés contemporaines. Même si les concepts sont embryonnaires et ne sont pas encore rigoureusement formulés à cette époque. Nous voyons se dessiner très bien deux modèles qui prévalent encore de nos jours.

Un modèle strictement politique, celui de la laïcité, plaçant les principes constitutionnels au-dessus des religions, et un modèle communautaire, de coexistances des minorités à côté de la religion d'état.

Cette différence est tout à fait fondamentale tant au plan des principes qu'au plan des conséquences sur la pratique des minorités religieuses ainsi que de la religion d'état. Il s'agit d'une part des modèles actuels français d'autre part du modèle de la grande Bretagne. Par exemple.

3.6.2 Le décret du 21 Novembre 1789 et la bataille des portugais

La question juive allait être finalement repoussée maintes fois. Mais le sujet de l'accès aux emplois publics des juifs lui redonna une vigueur nouvelle. Le député Clermont Tonnerre tenta le 21 novembre 1789, un tour de force juridique, en essayant de faire adopter cette question sans motion. Admettre les non-catholiques aux emplois publics revenait à admettre de facto les juifs mais le projet fut refusé par 408 voix contre 403. En relisant l'acte de la constituante on ne peut que rester coi, face à l'extraordinaire modernité des débats et à l'humanisme habile de Clermont Tonnerre.

Doc-I19

(6/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Ce 21 novembre, les juifs de France ont bien failli connaître la première émancipation. Cette manœuvre si elle était aussi habile qu'humaniste, posera les bases de nouveaux problèmes en particulier à communauté juive séfarade de bordeaux intégrée. En tentant de globaliser la question à l'ensemble gentils pour finalement obtenir un refus, il provoque l'effet pervers de faire reculer le statut des juifs bordelais.

La communauté juive de bordeaux réagit sans tarder et ne demanda plus à être admise à une équivalence de droits, mais à conserver ses priviléges locaux. Les effets ne se font pas tarder, cette communauté se désolidarise des juifs de l'est, provoquant leur indignation. Le 28 Janvier 1789 les juifs bordelais sont introduits à la députation.

Cet événement poussera les juifs de l'est à se fédérer derrière un représentant Cerf Berr. L'effet pervers de la manœuvre de Clermont Tonnerre a fait basculer la question juive dans le strict domaine du politique, mais la rattache aussi complètement à la logique révolutionnaire.

Accorder des priviléges aux juifs bordelais uniquement, c'était revenir aux particularismes régionaux de l'ancien régime. Au terme d'un combat politique auquel participent conjointement les juifs de l'Est et parisiens, un projet de déclaration de la citoyenneté de l'ensemble des juifs est présenté au nom de l'indivisibilité. Il est voté à

3.6.3 Le décret de septembre 1791

Ainsi cinquante mille juifs vont se voir conférer plus tard une égalité de droits. civils On se souvient de l'abbé Grégoire un des plus fervents défenseurs de la cause de l'égalité scandant à la constituante:

" Cinquante mille Français s'endorment ce soir comme serfs, faites en sorte qu'ils se réveillent demain libres citoyens ! "

C'est en septembre 1791 que l'ensemble des juifs de France jouiront de l'égalité de droits civils, constituant ainsi la première délivrance moderne du peuple juif au monde.

J'ai volontairement cité cette intervention de l'abbé Grégoire car elle est tout à fait significative de la vision politique de la première émancipation.

Toutefois cet accès à une égalité de droits civils ne saurait en aucune manière constituer une libération du peuple juif, mais le préambule d'un projet politique visant à l'assimilation des populations juives. Les instigateurs pensant que les juifs s'assimileraient à la population française.

3.7 Les conditions de l'émancipation.

La question juive se règle donc dans un contexte politique, mais pose les bases la future émancipation des juifs, autour d'une ligne conductrice de laquelle elle ne dévira plus jamais en France.

Elle installe également concrètement les prodromes de notre société actuelle, la place du religieux, de la religion d'état à la laïcité militante. C'est au centre de ce conflit, que les juifs de France devront se frayer le chemin de l'achèvement de leur émancipation. L'émancipation d'humaniste et éprix de tolérance religieuse est devenue strictement politique. En ce sens la participation des juifs à la future république laïque et indivisible est tout fait remarquable et inédite. Les juifs de France sont maintenant citoyens du royaume de France sans degré d'accès ni

Doc-I19

(7/20)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

4 L'entrée en vigueur de l'émancipation.

L'acte symbolique de prestation de serment constituait l'entrée en vigueur des juifs dans la nation française. Cette prestation était pratiquée collectivement par des communautés entières. Il est à noter que pour un grand nombre de juifs, cette entrée en qualité de citoyen à part entière signifiait une véritable l'adhésion aux valeurs révolutionnaires et l'occasion d'entrer dans l'activité économique et dans les affaires.

Mais nous devons à un autre paradoxe de l'histoire de France, un premier accès à l'égalité des juifs et des gentils. A partir de 1793, la terreur exerce une répression sans failles ni distinction contre les institutions religieuses, répression dont les juifs ne seront naturellement pas épargnés.

L'observance du sabbat et du dimanche est interdite. Les synagogues et les écoles sont fermées, saccagées, transformées en entrepôts, en magasins ou en étables.

Dans l'est de la France, les juifs sont visés en tant que tels et pris dans une campagne contre les spéculateurs et agioateurs. Il ne s'agit pas d'un pogrom mais d'une persécution qui ne cessera qu'avec la fin de la terreur en août 1794. La procédure de mariage civile a rendu possible les premiers mariages mixtes mais le culte se poursuit en revanche dans la clandestinité.

4.1 Le directoire et les premières failles de l'égalité.

Sous le directoire la question centrale de la question juive n'est plus l'égalité de droits, mais la question des dettes d'usures, c'est à dire la dette des juifs envers les chrétiens et également des chrétiens envers les juifs. Les créanciers juifs sont notifiés de remettre un état détaillé de leurs créances sur les gentils sous un mois. La plupart des communautés avaient également de lourdes dettes envers les créanciers chrétiens. (Metz, Avignon, carpentras, et Isle sur la sorgue.)

Le 7 février 1792, le directoire de la Moselle interdit aux juifs de quitter Metz sauf à verser un huitième de leur fortune à la caisse commune d'extinction de la dette. En 1794 les juifs d'Avignon demandent la nationalisation de la dette. En effet la loi de 1790 avait proclamé la nationalisation des dettes des corporations et communautés religieuses. Mais le 6 décembre 1797 il fut invoqué que les juifs vivant dans l'Est et dans les anciens états du pape ne constituaient que des étrangers tolérés dans l'état.

Ce revers était grave, il contreviendrait à la loi d'égalité de 1791 et n'était pas sans rappeler les mesures de l'ancien régime.

4.2 L'aspiration à une intervention de l'état

Durant la terreur cependant les communautés avaient été désorganisées, et aspiraient à une intervention de l'état. Cette intervention sera menée par Bonaparte.

Tordons tout de suite le cou à une idée faussement répandue, l'histoire entre le futur empereur et les juifs ne fut pas une histoire d'amour, même si certains juifs messianiques virent même en lui le messie.

Doc-I19

(8/20)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Bonapartre était favorable à accorder aux juifs un droit de cité en particulier aux juifs habitants les états du pape. Le ministre des cultes Portalis fut sollicité par les doléances des communautés juives afin d'assurer le fonctionnement des institutions religieuses et charitables ainsi que pour mettre un terme à l'anarchie régnante.

En février 1805, Portalis prend l'avis d'une commission composée de 13 notables juifs. Cette toute première commission dressera le plan d'organisation du culte juif. Il s'agit des prémisses d'organisation du culte Israélite en France, dont les répercussions sont visibles jusqu'à aujourd'hui. L'idée générale consistant à doter le culte d'une organisation centralisée. Cette commission serait constituée de six conseils de notables élus par les familles les plus taxées.

Cette commission de notables avait pour but de statuer sur la définition des pouvoirs des rabbins et sur leurs strictes limitations.

Toutefois, les plaintes concernant l'usure des juifs de l'Est ne cessent pas. En 1806 la presse entra alors dans le débat en dressant un bilan excessivement négatif de l'émancipation, donnant à la question une dimension polémique et politique.

L'émancipation des juifs devint alors une arme contre révolutionnaire, ajouté de griefs économiques et d'hostilité religieuse.

Dénonçant l'incompatibilité entre le judaïsme et la citoyenneté, la presse défendait l'exclusion des juifs de toute fonction leur permettant la moindre autorité sur des chrétiens, l'état envisageait très sérieusement de revenir sur l'acquis de la révolution.

Cette situation entraîna un regain d'oppression, et la perte en 1808 des droits civiques des juifs alsaciens pour dix ans tant que ne disparaîtrait pas la différence entre eux et les autres citoyens.

4.3 L'assemblé des notables

Convaincu que les juifs pratiquaient une absence de morale dans leurs relations avec les chrétiens, l'empereur décida d'agir en donnant un cadre institutionnel à l'émancipation décidée par la révolution en la dotant de voies précises d'applications.

Le 30 mai 1806 il décréta la suspension du paiement des dettes et réunit à Paris une "grande synagogue".

Une procédure de consultation s'engagea avec l'assemblée des notables juifs.

Un questionnaire en 12 points centré sur les questions du mariage du divorce et de la primauté de la loi religieuse fut présenté.

L'objectif poursuivi était clair, amener les députés à choisir entre la loi de l'état ou la loi religieuse.

Pour les questions matrimoniales l'assemblée accepta le principe du divorce civil, considérant que les prérogatives des rabbins ne relevaient pas de la loi mais de l'usage.

En ce qui concerne les relations avec les non juifs il fut argué l'application de la loi noachide.

Pour la défense de la patrie, les juifs devraient prendre les armes, fut ce contre d'autres juifs.

Il fut tout d'abord proposé que les mariages mixtes ne pourraient plus être célébrés que civillement.

Doc-I19
(9/20)**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Sur la question de l'usure il fut indiqué que la loi ne faisait que tolérer un intérêt modéré proportionné au risque dans le cas de prêts commerciaux, et que les comportements d'un petit nombre ne pouvaient être étendus à l'ensemble des juifs.

Il tout à fait intéressant de noter le caractère particulier de cette négociation, louvoyant sans cesse entre la loi juive et la loi civile. Ceci amènera l'assemblé des notables dans un débat d'idées entre le parti des juifs du sud ouest et le parti rabbinique, c'est à dire entre une vision qualifiée à l'époque de "philosophique" et l'autre de « traditionaliste. » Le parti des juifs du Sud Ouest était quasiment suspect d'apostasie.

Le parti rabbinique semble l'emporter en arguant " Dina de malhuta dina" la loi de l'état est la loi.

En effet en dehors du Talmud, la Torah est tout aussi explicite à ce propos. Il est dit dans l'Ecclesiaste

Je te dis: Observe les ordres du roi, et cela à cause du serment fait à Dieu. Ecclesiaste 8:2 Traduction Louis Second.

Nous touchons un point capital au plan doctrinal. En effet la religion juive prescrit de se plier à la loi du prince pour les affaires civiles et politiques. Même en justifiant cette pratique au plan strictement religieux, il n'en reste pas moins vrai que nous trouvons là une extraordinaire convergence d'intérêt entre deux doctrines apparemment opposées, l'une politique et l'autre religieuse.

Les rabbins en s'appuyant sur leur tradition entérinaient très clairement la séparation de deux sphères, le religieux et le politique. Je pense que cette situation est unique au plan des doctrines religieuses.

Mais la surprise viendra de la question des mariages mixtes préalablement abordée. Les rabbins réussissent finalement à imposer leur autorité exclusive cette question.

Il se fit alors jour dans l'esprit de l'empereur que seule une assemblée composée de docteurs à l'image de l'antique assemblée de Jérusalem, pouvait avoir autorité.

Contre toute attente le 6 décembre 1806 Napoléon annonce la réunion d'un grand sanhédrin.

4.4 Le grand sanhédrin, les mesures effectives, la mise en place de l'organisation religieuse

Avec le recul, nous ne pouvons que rester sans voix, sur le fait qu'un monarque ait "ressuscité" une institution juive morte depuis 17 siècles, qui n'a d'ailleurs pas la moindre légitimité aux yeux de la tradition juive.

Mais la manœuvre était plus qu'habile. Pour entériner ses décisions Napoléon avait besoin en fait de la compétence et de l'action conjointe de trois instances:

L'assemblée des notables pour la mise au point des dispositions pratiques.

Du sanhédrin pour sa caution religieuse.

Du conseil d'état pour la formalisation légale des décisions.

Le 17 mars 1808 une série de trois décrets est publiée. Les deux premiers installent l'organisation prévue par l'assemblée de notables et le troisième décret connu sous le nom du "décret infâme" réglemente les activités économiques, le droit de résidence, et les obligations militaires pour une période probatoire de dix ans.

Doc-I19
(10/20)**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

En juillet 1808 un autre décret impose aux juifs l'obligation de se faire enregistrer auprès de l'état civil et de porter un prénom et un nom patronymique.

Napoléon décida la création du consistoire dans un soucis d'alignement du culte juif sur le modèle appliqué au protestantisme.

Le 6 juillet 1810 des instructions prévoyant une prière pour la patrie et pour l'empereur durant les offices sont adressées aux rabbins.

Cette organisation introduisant une hiérarchie nouvelle allait susciter au 19eme siècle une mutation au sein du judaïsme français.

4.5 L'émancipation en Europe occidentale.

Les armées napoléoniennes victorieuses en Europe apportaient en même temps l'émancipation des juifs. Ce fut le cas en Hollande, à Rome, à Venise, en Rhénanie et Westphalie. Si les débats qui émergèrent dans ces pays connurent des formes plus ou moins approfondies, il n'en reste pas moins vrai que le résultat restait néanmoins dicté par l'hégémonie française.

Les armées napoléoniennes héritières des armées révolutionnaires retrouvèrent la vocation d'émancipation révolutionnaire, les droits politiques d'abord ensuite la régénération.

Mais le mouvement quoique irréversible se brisa dans les pays précédemment conquis lors des défaites de l'empereur. Il survécu toutefois dans le reste de l'Europe mais selon des modalités plus hésitantes et plus lentes.

4.6 Les limites du cadre napoléonien

Le cadre napoléonien de l'émancipation avait imposé des bornes rigides à l'émancipation. La révolution française considérait la religion comme une affaire privée, Napoléon quant à lui avait fait promulguer une série de décrets visant à l'instauration d'un rapport de primauté civile sur la loi religieuse.

L'objectif poursuivi était malgré les apparences rigoureusement inverse à l'esprit révolutionnaire. Les juifs ne devenaient pas français parce que nés en France, mais par une obligation religieuse.

Cette démarche associée au décret infâme, produisait l'effet pervers de finalement désigner les juifs comme une catégorie particulière de citoyens.

De plus il fut institué le serment "more judaïco" applicable aux juifs amenés en justice. Ils devaient prêter serment en présence d'un rabbin et déclarer:

Dans le cas où en ceci j'emploierai quelques fautes, que je sois éternellement maudit, dévoré et anéanti par le feu où périrent Sodome et Gommorhe et accablé de toutes les malédictions décrites dans la torah"

Doc-I19

(11/20)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

5 La restauration, la monarchie de juillet, la 2eme république

A l'arrivée de la restauration le catholicisme redrevint la religion d'état, mais la charte garantissait l'égalité de tous les citoyens devant la loi et la liberté des cultes.

Le roi lors d'une réception à la cour accordait même une reconnaissance publique du culte juif.

Le consistoire proclama la fidélité des juifs de France au roi. En 1829 l'école de Metz devient le premier centre de formation des rabbins de France.

La monarchie de juillet révisa la charte marquant le retour de la religion d'état mais alloua au culte israélite le 8 février 1831 de nouveaux budgets pour lui donner une parité réelle avec les autres cultes.

Un jeune avocat dont carrière allait être brillante s'attaqua au serment more judaïco. Adolphe Isaac Crémieux, obtient la renonciation à cette pratique des cours de Nîmes et de d'Aix. Il devint membre du consistoire central et proposa ses services à tout rabbin refusant de prêter son concours à la prestation de serment.

En 1846 l'action de Crémieux connut le succès par l'abrogation de la prestation de serment. Mais les limites de l'égalité étaient encore lointaines, d'une part les dettes n'ayant pas été nationalisées restaient à la charge du consistoire et d'autre part les postes de la haute administration placées sous l'autorité sévère de l'église restaient inaccessibles

5.1 De l'émancipation à l'égalité.

Les mutations de l'émancipation à l'égalité furent tout d'abord géographiques. Les populations juives immigrèrent massivement dans les grandes villes où elles se mêlèrent. On assista ainsi à la naissance d'une communauté juive française qui jusqu'alors avait été morcelée.

Si la restauration avait vu la réussite financière de quelques uns comme les Rothschild, la croissance économique du second empire ouvrit les portes de nouvelles professions aux juifs.

Bien plus que la réussite individuelle, ces succès allaient revêtir une dimension idéologique qui préfigurerait la régénération. En effet la génération dont Crémieux était le vivant exemple montra un acharnement à l'amélioration de son sort et à son élévation dans l'échelle sociale.

Des succès éclatants dans la banque, et le chemin de fer participèrent à la modernisation de la France. La grande masse de la population juive trouva son intégration dans la petite et la moyenne bourgeoisie.

Le système consistorial continua son développement et Paris devint le centre du judaïsme français.

Les dirigeants politiques juifs placèrent au centre de leurs préoccupations de faire de tous les juifs de France de véritables français.

Doc-I19

(12/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Les "autorités juives" fidèles à la conception napoléonienne ajoutèrent l'enracinement patriotique dans la religion, et adoptèrent la devise "religion et patrie".

Sur la base d'une intégration imposée unilatéralement par l'état les autorités religieuses ne remirent jamais en cause l'évocation de la patrie dans les rituels et avec le retour de la république en 1848, elles ajoutèrent même une prière pour la patrie et l'accompagnait d'actions de grâces pour l'émancipation en France.

5.2 Le débat au sein du judaïsme

L'action du consistoire est en ce sens unique. Elle allait produire un effet complètement inattendu, qui finit par influer sur la conception que se faisaient les juifs eux-mêmes de leur propre religion. Cette association alla même jusqu'à l'identification des valeurs de la révolution avec l'enseignement de la tradition juive

J'ai longuement réfléchi à ce point, à cette relecture de la tradition juive par les juifs eux-mêmes à la lumière de la révolution française..

Si cette vision peu paraître à certains touchante voire risible, je la prends en revanche tout à fait au sérieux.

Lors de l'introduction de cet exposé, j'ai déclaré que l'émancipation juive interpellait le doctrinaire que je suis par son interpénétration culturelle.

La révolution française s'appuyait entre autres choses sur la religion naturelle, et se plaçait sous les auspices de l'être suprême pour lequel elle organisa une fête le 8 juin 1794.

Mais qu'est l'être suprême. ? Il fut écrit à ce propos lors de la fête de 1794:

Robespierre avait-il voulu cette célébration à la fois pour braver les athées qui ne parlaient que de déesse Raison et pour se rapprocher des catholiques qui au moins seraient forcés de voir que la Révolution célébrait très dignement le vrai Dieu.

Au-delà de cette conception philosophique déiste évoquant un principe créateur et non pas organisateur ayant le mérite de tenter une réconciliation de tous, il est aussi possible d'y trouver la conception même d'un monothéisme absolu ne faisant aucunement référence à un prophète.

Sans pousser l'herméneutique au-delà de ses limites, il est possible de rapprocher ce concept de celui de l'être éternel révélé à moïse dans la genèse.

Moïse dit à Dieu: J'irai donc vers les enfants d'Israël, et je leur dirai: Le Dieu de vos pères m'envoie vers vous. Mais, s'ils me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je? Exodus 3:13

Dieu dit à Moïse: Je suis celui qui suis. Et il ajouta: C'est ainsi que tu répondras aux enfants d'Israël: Celui qui s'appelle "je suis" m'a envoyé vers vous.

Doc-I19

(13/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

"Je suis", cette formulation ne renvoie elle pas implicitement à la notion même d'être suprême ?

Et qu'est la religion naturelle si ce n'est la stricte application des lois noachides auxquelles tous les hommes sont en principe appelés à la pratique.

La religion naturelle, si elle ne saurait absolument pas constituer une confession, n'a jamais été autre chose que la juste praxie des vertus et des principes éthiques formulés par des lois de Noé et constituant une morale universelle.

Au plan strictement philosophique la révolution apporta de nombreuses avancées au plan de la lutte contre les préjugés et des inégalités qui rejoignait à bien des égards la tradition juive..

Il ne fallait pas aller bien loin pour reconnaître dans ces trois principes, égalité, religion naturelle, et l'être suprême les fondements même du judaïsme et la doctrine selon laquelle le salut de la maison d'Israël prise dans son ensemble peut sauver le monde.

Quant au débat entre le pouvoir temporel et spirituel qui fut le chemin de l'émancipation française, il ne me paraît pas nécessaire de développer dans une synagogue son rapprochement avec les livres de la bible traitant des luttes entre le pouvoir royal et le pouvoir des prêtres. De plus quelle que soit sa sensibilité, aucun exégète sérieux, ne peut nier que la religion juive a toujours prôné la primauté du pouvoir du prince sur celle du spirituel dans les affaires de l'état.

Cette lecture du 19eme siècle offrait deux avantages majeurs.

1. Le judaïsme n'était plus comme certains l'affirmaient un vestige d'un passé obsolète, mais proposait un infléchissement du messianisme juif vers l'universel.
2. De plus cette analyse présentait l'avantage de réconcilier une doctrine religieuse avec les tenants d'une vision strictement politique du judaïsme.

Mes propos se situant dans le strict registre philosophique, il ne faudrait pas y trouver une forme d'adhésion et en particulier l'idée que le judaïsme ait pu inspirer les idées révolutionnaires.

Ce rapprochement entre le messianisme juif et le messianisme révolutionnaire aura d'ailleurs des conséquences très importantes. Si la pensée précède en principe l'action l'observation des événements nourrit également la pensée La plus significative de ces conséquences sera l'élaboration de la thèse sioniste qui puisera une partie de sa substance philosophique en réaction à cette analyse sur le rapprochement des messianismes. Admettre la révolution française comme le point de départ du messianisme était aussi ouvrir la voie à l'assimilation mais faire dans le même temps la négation de nation juive.

5.3 L'évolution du judaïsme français.

A partir de 1840 des années de débats sur des positions tranchées virent le jour au sein du rabbinat, l'une "traditionaliste" et l'autre tendant à une évolution des pratiques du culte. Ces deux tendances représentées en France respectivement par le Grand Rabbin Lambert de Metz et le grand Rabbin Zadoc Khan.

Mais pour en comprendre les implications sur la pratique, il nous faut sortir du cadre de la France et observer la situation des juifs dans d'autres nations d'Europe.

Dans de nombreuses régions d'Europe au 19eme siècle, les juifs sont partagés entre tradition et le progrès, représenté par la pensée scientifique et laïque.

Doc-I19

(14/20)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Le retrait des droits accordés aux juifs dans d'autres pays d'Europe déchira les communautés et de nouvelles formes de judaïsme apparaissent, tel le judaïsme réformé en Allemagne, en Grande Bretagne, en Hongrie, aux états unis où la haskala et l'émancipation favorisèrent l'abandon de la loi mosaïque.

Plus de 250000 juifs se convertirent en Europe, au nombre desquels il faut compter, Benjamin Disraeli Premier ministre de la Grande Bretagne, Karl Marx, les enfants de l'avocat Adolf Isaac Crémieux.

Outre la perte démographique, ces conversions n'allaien pas non plus sans effet sur l'histoire des idées. Il est souvent cité les positions de Karl Marx converti dès son enfance mais issu d'une famille de rabbins et déclarant sur la question juive :

Ne cherchons pas le secret du juif dans sa religion, mais cherchons le secret de la religion dans le juif réel.

Quel est le fond profane du judaïsme ? Le besoin pratique, l'utilité personnelle. Quel est le culte profane du juif ? Le trafic. Quel est son dieu profane ? L'argent. Eh bien, en s'émancipant du trafic et de l'argent, par conséquent du judaïsme réel et pratique, l'époque actuelle s'émanciperait elle-même. Karl Marx La question Juive.

Si ces propos peuvent aujourd'hui paraître choquants, il faut les situer dans le contexte de l'époque. En effet, si le 19eme siècle était à la fois le théâtre de l'émancipation des juifs, et parfois de leur conversion, le climat politique de l'époque était quant à lui en marqué par deux conceptions :

- **Le libéralisme** traduisant l'aspiration du règne de la raison et à la réalisation de la liberté individuelle.
- **Le socialisme** se dressant contre l'ordre social et cherchant une nouvelle organisation de la société et de la propriété garantissant l'égalité des droits pour les classes sociales défavorisées.

La question juive était donc au plan philosophique, religieuse, et politique diversement interprétée. De plus la philosophie précédant souvent l'action, était parvenue elle-même à un tournant de son histoire, entre l'époque moderne et l'époque contemporaine.

Marx n'échappait certainement pas à ce tournant. Il donna lui-même une parfaite définition de l'état d'esprit de l'époque en déclarant :

Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde; ce qui importe c'est de le transformer. (Karl Marx)

C'est dans le contexte de cette inflexion des idées philosophiques, politiques, et religieuses de la deuxième moitié du 19eme siècle que s'inscrit l'émancipation des juifs. Il nous faut donc à toute force éviter de juger des comportements et des idées à l'aune de critères de tolérance nous étant devenus familiers voire naturels en 2002.

5.4 La situation en France

En France la réforme du culte fut prudente mais vit tout de même l'apparition de changements à la fois dans la pratique et dans l'architecture des synagogues.

En 1899 la bible du rabbinat fut publiée, et l'usage de l'hébreu se résuma pour l'essentiel à la prière. Il fut introduit des chœurs chantant des prières et des psaumes, souvent accompagnés par un orgue, comme à la synagogue de la rue de la victoire inaugurée en 1874. Cette pratique fut condamnée par certaines communautés comme une imitation du rituel chrétien.

Doc-I19

(15/20)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Le culte n'ayant plus besoin de se cacher, l'évolution de l'architecture des synagogues évolua également. La domination du style "Romano Byzantin" traduit un soucis d'intégration des communautés, en évoquant à la fois les origines orientales, et des grands styles de l'héritage artistique français.

Mais le changement le plus profond, et aussi le plus paradoxal allait porter sur le statut des rabbins, au point qu'il faut parfois rappeler en 2002 à beaucoup de gentils, que le judaïsme n'a pas de clergé, et que le Grand Rabbin de France n'est pas un prélat.

La volonté conjuguée des autorités françaises à l'intégration, la volonté de la communauté juive de France de s'élever dans l'échelle sociale, et du consistoire être le seul interlocuteur avec les autorités de l'état, portât l'accent sur une conception du judaïsme comme confession et non plus comme nation.

Le rôle du rabbin changeât donc en conséquence et il devint le porte-parole d'une religion, ce qui est inscrit dans la plus parfaite contradiction avec le judaïsme rabbinique.

De plus l'autre effet pervers de cette situation purement française fut l'élaboration en particulier pour les gentils, de l'idée selon laquelle il aurait existé dans le judaïsme une tendance religieuse officielle, représentée exclusivement par le consistoire, le reste des expressions du judaïsme n'étant que des schismes. Cette conception étant tout aussi fausse tant au plan doctrinal qu'au plan de l'actuelle représentation des juifs de France.

Mais cette conception du judaïsme ouvrait aussi en grand la voie vers l'assimilation.

5.5 Le rayonnement de l'émancipation à la française.

Les voies de l'émancipation françaises exerçèrent une fascination sur l'ensemble des communautés juives du 19eme Siècle. La diaspora y voyant majoritairement un modèle universel.

La communauté juive de France dont le niveau social s'était élevé, s'intéressa au sort des autres communautés du reste du monde.

Le plus significatif exemple fut celui du décret Crémieux de 1870. Le 24 octobre 1870 Crémieux devenu ministre accorda par décret la nationalité française aux juifs de la colonie d'Algérie

Il est tout à fait intéressant de s'arrêter un instant sur l'interprétation donnée à ce décret par les chrétiens d'Algérie, et par la communauté juive de France. Pour les uns il s'agit d'un acte de solidarité de la communauté juive, pour les autres cet accès à la citoyenneté des juifs n'avait d'autre but que la création d'une strate intermédiaire de population parlant l'arabe et pouvant faciliter les relations entre les populations musulmanes autochtones et les colons de la métropole. Cette interprétation est tout à fait significative de cette interpénétration mutuelle que constitue en France l'émancipation de juifs et de leur participation à la construction de la république.

Mais le rayonnement de l'émancipation française ne s'arrêta pas à l'accès à la citoyenneté des juifs d'Algérie. Crémieux intervendra en Syrie, pour des juifs frappés d'accusation de meurtre rituel, mais aussi en Roumanie. Cette solidarité particulière des juifs de France trouvera son expression dans la création de l'alliance universelle.

Doc-I19

(16/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****5.6 Alliance israélite universelle Histoire de l'Alliance**

Le 17 mai 1860, dix-sept jeunes juifs français composés de médecins, d'enseignants, de journalistes, de juristes, d'hommes d'affaires. représentant la bourgeoisie juive libérale de la fin du XIXe siècle, rédigèrent l'Appel de l'Alliance, texte fondateur de la nouvelle institution .

Les fondateurs préconisaient dans leur manifeste de 1860 une synthèse des idées de 1789, d'égalité, de justice et des droits de l'homme, et des principes du judaïsme, de sa conception d'un Dieu unique et de sa foi en une Rédemption universelle au temps du Messie.

Trois ans plus tard, en 1863, Crémieux allait être porté à la présidence de l'institution.

Les buts de l'alliance Israélite Universel étaient:

- La protection des minorités
- Le combat pour l'égalité des droits - non seulement pour les juifs, mais pour toutes les minorités religieuses.
- L'accès à la culture française et à la modernité

Pour les dirigeants de l'Alliance, l'accès à la culture étaient aussi une condition essentielle de l'émancipation et participe du processus de "régénération" ayant pour but de faire des juifs des citoyens modernes et éclairés, partout à travers le monde.

La création d'écoles s'imposa donc d'emblée comme corollaire indispensable à l'action d'aide et de soutien aux juifs opprimés. En octobre 1862, l'Alliance ouvre sa première école à Tétouan, au Maroc. L'Alliance articule sous une forme moderne la tradition de solidarité juive.

5.7 Le prix de l'égalité

Cette image triomphante de l'intégration trouva pourtant ses limites dans l'affaire Dreyfus, et par l'émergence des premiers théoriciens de l'antisémitisme moderne qui donneront à ces thèses une place dans le paysage politique français, dont la droite extrémiste se fera le relais.

L'affaire Dreyfus qui sort du contexte du sujet de cet exposé sonne également la fin de l'émancipation du 19eme siècle en révélant aux juifs de France à quel point leur situation était finalement précaire.

La très contestée Hannah Arendt voit dans le processus de l'émancipation les sources mêmes de l'antisémitisme moderne, dont nous connaissons hélas trop bien aujourd'hui les dramatiques conséquences..

Hannah Arendt affirmera que des juifs, d'une pluralité d'individus et de nations, l'émancipation aura créé le "principe du juif". Principe sur lequel se s'appuieront les thèses laïques et politiques de l'antisémitisme moderne.

L'émancipation des juifs ne cessa pourtant pas avec l'affaire Dreyfus, puisque les juifs surmontèrent cette période d'antisémitisme en poursuivant leur émancipation socio-politique.

Doc-I19

(17/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****6 Conclusion**

En juillet 1989, la France fêtait son bicentenaire, je me trouvais précisément ce 14 juillet à Dublin.. Les Irlandais chantaient la marseillaise, et la télévision nationale diffusait chaque soir le journal d'antenne 2 en français. Ce 14 juillet à Dublin, la Marseillaise remplaça l'hymne national irlandais dans le pub où je passai ma fin de soirée. Je me souviens avoir demandé les raisons de cette liesse à mon voisin. Il m'expliqua que la révolution française avait inspiré la révolution irlandaise et l'acte d'émancipation des catholiques de 1839.

Il flottait dans l'air le parfum de l'espoir de l'unification de la république en cette fin des années 80. Il devenait évident pour beaucoup que le Parlement européen serait un parfait forum pour faire avancer l'idéal d'une Irlande unifiée par des moyens pacifiques, par l'élimination des frontières et des divisions en Europe.

Pétris de mes convictions de Français laïc et républicain, je me suis surpris à lui dire:

- Franchement vous n'en avez pas assez de votre guerre de religion entre catholiques et protestants ?

Il marqua un silence avant de me répondre.

- Abandonnez vos certitudes, je suis juif !

L'émancipation des juifs en France est un modèle, à bien des égards. La participation à la construction politique et intellectuelle de la nation, l'intégration intelligente de la communauté juive de France inspira l'exemple à d'autres minorités juives de part le monde.

Si cette thèse est certainement vraie il nous faut toutefois rester humble. En effet d'autres nations n'ayant pas connu et ne connaissant pas la séparation de l'église et de l'état en choisissant le modèle communautaire, intégrèrent pourtant parfaitement les juifs à leur société.

La très catholique Irlande à la négligeable communauté de 2000 personnes connut une voie d'émancipation très différente de celle de la France.

Les juifs irlandais donnèrent à ce pays plusieurs maires, Chem Herzog président de l'état d'Israël, des membres du parlement, des ministres et de nombreux prestigieux combattants pour l'indépendance dont Robert Briscoe membre du Sein Fein, aide du président Eamonn De Valera et futur maire de Dublin.

Dans ce pays, les juifs sont peut être les seuls irlandais parlant couramment trois langues, l'anglais, le gaélique et l'hébreu !

Je terminerai par les propos de Julia Neuberger Rabbin et administrateur de l'université d'Ulster:

Doc-I19

(18/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

L'Irlande a toujours eut beaucoup de signification pour moi. Je ne suis pas irlandaise par le sang, quand je suis accueillie en Irlande je me sens chez moi.... Je retrouve chez les Irlandais un désir de se souvenir, souvent excessif et souvent trop immémorial, tout à fait comme les juifs. Note 4

Entre ces propos et ceux du redoutable abbé Maury, il se sera écoulé juste un peu plus de 200 ans.

Il me semble qu'un proverbe yiddish dit : « Si tu ne sais pas où tu vas, regardes d'où tu viens ».

L'émancipation des juifs est tout à fait exemplaire. Elle nous interroge implicitement sur les limites de tolérance d'une société, sur sa capacité à l'intégration des minorités, et sur la quête d'égalité de droits d'un groupe. Nous n'avons fait qu'effleurer le sujet de l'émancipation.

L'émancipation des juifs est une extraordinaire leçon de tolérance qui s'impose par les faits à tous. Elle est la définition même de la tolérance, c'est à dire de l'acceptation des différences et des particularismes au nom de principes universels régissant la vie de tous les hommes.

L'émancipation pose des questions essentielles à chacun, laïcs, religieux, philosophes, politiques.

L'émancipation philosophique des juifs en s'interessant à l'essence même du judaïsme dressa le conflit entre juifs liturgistes, talmudistes, et symbolistes.

A partir de quel seuil une religion devient-elle aliénante pour ses fidèles et à partir de quel seuil cette religion acquière-t-elle son statut de vérité philosophique universelle en analysant sa mythologie comme enseignement moral et non plus littéral ?

Cette interrogation issue du judaïsme vaut également pour toutes les confessions sans souffrir la moindre exception.

L'émancipation des juifs nous interroge également sur son essence politique générale.

L'émancipation doit-elle rester égoïste ou bien n'y a-t-il de véritable émancipation que celle qui, se refusant à jouir de sa domination, ne contribue pas en retour à l'émancipation des autres groupes?

Jean-Marc Cavalier Lachgar

Paris le mardi 29 janvier 2002

Note 4 Ireland has meant a great deal to me. I'm not Irish by blood, yet when I am welcomed home, it feels like home...I have recognised in the Irish the desire to remember,-often to much and to long -very like Jews.. Julia Neuberger On being Jewish.

Doc-I19

(19/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****7 Chronologie**

Monarchie Non Absolue: 9 Juillet 1789/1-10-1789/1/10/1791	<ul style="list-style-type: none"> • 1789 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen • 1791 Les Juifs de France obtiennent la citoyenneté française par décret royal.
Monarchie constitutionnelle 1-10-1791 au 10-8-1792	<ul style="list-style-type: none"> • 21 Novembre 1791 Le député Clermont Tonnerre tente de faire adopter un projet d'accès des non catholiques aux emplois publics. Il est rejeté par 408 voix contre 403 • 28 Janvier 1798. Les juifs bordelais sont introduits à la députation.
Dictature de la commune 10-8-1792 au 20-9-1792	
1ère République 22-9-1792 au 18-10 1799	
Consulat 13-12-1799 au 18-5-1804	
1^{er} Empire 18-5-1804 au 6-4-1814	<ul style="list-style-type: none"> • 1806 Napoléon décide de réunir une assemblée de notables Juifs • 1807 Napoléon réunit un Sanhédrin composé de 70 membres (les 2/3 d'entre eux sont des rabbins) • 1808 Le 17 mars, création par décret du Consistoire Central

Doc-I19

(20/20)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

1^{ère} Restauration Avril 1814 mars 1815	
1^{er} Empire Restauré Les cent jours 1815	
2^{ème} Restauration 8-7-1815 au 7-8-1830	1823 Le banquier séfarade Olindes Rodrigues protecteur de saint simon. 1830 Envoi de délégués du Consistoire en Algérie.
Monarchie de Juillet Louis Philippe 9-8-1830 au 24-2-1848	1844 Réorganisation du Consistoire Central. 1832-1832 Affaire Deutz
2^{ème} République 25-2-1848 au 7-11-1852	1848 Adolphe Crémieux, ancien Président du Consistoire est nommé Ministre de la Justice. 1851 Création de l'Hôpital Rothschild et du Séminaire Israélite de Metz.
Second Empire 2-12-1852 au 4-9-1870	
III^{ème} République 4-9-1870 au 13-7-1940	1870 24 octobre Adolphe Crémieux fait promulguer un décret donnant aux 33000 juifs d'Algérie la nationalité française. 1877 Les Présidents des consistoires sont invités aux cérémonies officielles. 1880: Naissance de l'antisémitisme nationaliste français 1894 Début de l'affaire Dreyfus 1905 Séparation des Cultes et de l'Etat. 1906 Fin de l'Affaire Dreyfus

Doc-I20

(1/8)

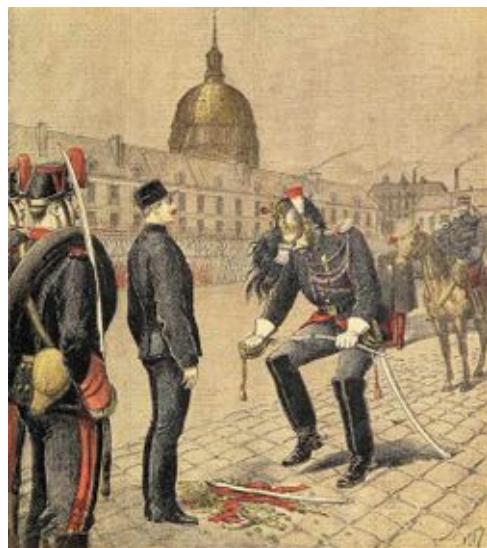
LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRESource : http://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Dreyfus

L'Affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus, appelée souvent **l'Affaire** par les contemporains, est l'une des crises les plus graves de la Troisième République française tant par ses répercussions politiques que par le trouble moral qu'elle entraîna dans le pays et l'armée française au moment où le conflit latent de la France avec l'Empire allemand se réveillait. C'est à l'origine une simple affaire d'espionnage, devenue politique par ricochet, sur fond de polémique judiciaire et militaire, puis rapidement antisémite, nationaliste et religieuse. Elle est considérée par l'historiographie comme l'un des épisodes fondateurs par ses conséquences de la politique française contemporaine et de l'idéologie républicaine dominante encore aujourd'hui. Elle porte le nom de son principal protagoniste, le capitaine Alfred Dreyfus, condamné sans preuves tangibles, puis gracié, relaxé et finalement réhabilité.

SOMMAIRE

- 1 Les origines de l'Affaire : une banale histoire d'espionnage militaire
- 2 Le premier procès
- 3 L'affaire d'espionnage devient une affaire judiciaire puis se transforme en affaire politique
- 4 Sapeur Camember où l'on creuse un trou pour boucher un trou
- 5 La crise de régime
- 6 Le dénouement judiciaire
- 7 Hannah Arendt et l'exposition universelle de 1900
- 8 Confusions possibles
- 9 Voir aussi
 - 9.1 Articles connexes
 - 9.2 Liens externes
- 10 Bibliographie



La dégradation d'Alfred Dreyfus

Doc-I20

(2/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Les origines de l'Affaire : une banale histoire d'espionnage militaire

En septembre 1894, un agent français, Marie Bastian, employée comme femme de ménage, à l'ambassade d'Allemagne et indicateur du service du contre-espionnage français, récupère dans la corbeille du bureau de l'attaché militaire allemand *Schwartzkoppen* une lettre (généralement désignée durant l'affaire sous le nom de « bordereau ») non signée d'un auteur se présentant comme officier de renseignement français et annonçant à son correspondant l'envoi en pièces jointes de copies de documents relativement importants sur les dispositifs de défense français, notamment en matière d'artillerie. D'autres documents sont également promis au terme dudit bordereau.

Le bordereau est porté à la connaissance du Ministre de la Guerre, le Général Mercier, qui demande une enquête administrative puis judiciaire largement médiatisée au service de contre-espionnage de l'armée, le Deuxième Bureau appelé également "Bureau de la Statistique" contre l'avis du Ministre des Affaires Etrangères qui craint de provoquer un incident diplomatique sérieux avec l'Italie et l'Allemagne. Il est établi que le Ministre de la Guerre avait agi ainsi pour répondre à une campagne dans la presse et au parlement réclamant sa révocation pour incompétence dans la gestion des affaires militaires de l'Etat.

Après enquête sur le personnel du ministère de la Guerre et du fait de similitudes d'écriture, les soupçons se portent sur un officier-stagiaire à l'Etat major, le capitaine Alfred Dreyfus, polytechnicien et artilleur.

Dreyfus était un coupable idéal : il est alsacien d'origine juive, et il avait une connaissance parfaite de la langue, de la culture et du territoire allemand. Il passait par ailleurs pour peu sympathique et assez prétentieux vis-à-vis de ses camarades de travail et de ses supérieurs hiérarchiques, ce qui facilitait les choses.

On sait aujourd'hui qu'Alfred Dreyfus était innocent, l'accusation étant fondée sur un dossier officiel peu convaincant et sur la communication en violation des droits de la Défense d'un "dossier secret" également composé de documents objectivement peu probants mais sur lesquels le Ministre de la Guerre avait mis tout son poids politique et militaire.

Au fur et à mesure des campagnes judiciaires puis politico-médiatiques engagées par la famille Dreyfus, ce dossier secret sera complété par de faux documents, confectionnés par le Colonel Hubert-Joseph Henry, adjoint au Bureau de la Statistique, dont le dévouement à la hiérarchie va jusqu'au zèle.

Après plusieurs analyses graphologiques, Dreyfus est considéré comme « l'auteur probable » du bordereau ayant maquillé son écriture. Ces analyses ont été pratiquées par le colonel Armand du Paty de Clam, l'expert de l'État-major chargé de l'enquête, qui ne se prononce d'ailleurs pas formellement à l'époque mais signale plutôt sous la pression de sa hiérarchie une forte probabilité, et par d'autres experts militaires et civils dont celui de la préfecture de police de Paris, les célèbres Alphonse Bertillon et Teyssonnières, qui eux resteront formels dans leurs accusations et le resteront jusqu'à leur mort.

Le préfet de police chargé de l'enquête de personnalité, constate quant à lui, que Dreyfus pourrait avoir le profil d'un agent double du fait de sa vie privée trouble et de ses liens avec l'Allemagne. En effet, selon les rapports de la police, il entretiendrait une maîtresse et aurait des dettes de jeux. De plus, une partie de sa famille restée en Alsace serait en bon termes avec les autorités allemandes. Le ministre de la Guerre, le général Auguste Mercier, proche des républicains progressistes (opportunistes) au pouvoir, après l'aval du président du Conseil Charles Dupuy et du chef de l'Etat et des armées, le président Félix Faure et consultation du cabinet ministériel, décide donc, malgré la maigreur du dossier d'accusation d'arrêter Dreyfus, de l'inculper d'intelligence avec l'ennemi et de le déferer devant un Conseil de guerre.

Doc-I20

(3/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**Le premier procès**

Dreyfus est arrêté le 15 octobre 1894 et incarcéré à la prison du Cherche-midi. Le 31 octobre, son arrestation est rapportée dans la presse. Le 2 novembre, les poursuites judiciaires sont entamées à son encontre. Lors de l'instruction, l'accusation prétendra avoir obtenu des aveux de Dreyfus, ce qui clôturerait définitivement le dossier d'autant que les allemands refusent de le reconnaître comme l'un de leurs agents. Pourtant, au moment de son procès à huis clos qui se déroule sur trois jours en décembre 1894, il clame son innocence avec véhémence et est sur le point d'être acquitté lorsqu'une *pièce secrète* adjointe au dossier et non communiquée au défendeur et à son avocat, Maître Demange, est transmise aux juges militaires et force la condamnation. Le 22 décembre, Dreyfus est condamné à la dégradation militaire - qui aura lieu le 5 janvier 1895 dans la cour de l'École militaire - et à la déportation au bagne de l'Île du Diable en Guyane. La peine est sévère (l'Île du Diable est dans les faits une quasi-condamnation à mort), même pour une affaire d'espionnage militaire. Le prisonnier est au secret du fait de la nature même de l'affaire touchant à la sécurité nationale.

L'affaire d'espionnage devient une affaire judiciaire puis se transforme en affaire politique

Mathieu Dreyfus, frère de l'accusé, est convaincu de l'innocence de celui-ci et réussit à convaincre divers modérés, dont le vice-président du Sénat Auguste Scheurer-Kestner et un journaliste de gauche Bernard Lazare de se pencher sur les zones d'ombre de la procédure.

Leur campagne en faveur de la révision, relayée petit à petit, d'abord surtout dans la presse de gauche antimilitariste déclenche en choc en retour une vague d'antisémitisme très violente dans l'opinion. La France était alors en nette majorité antidreyfusarde. Le colonel Henry, chef-adjoint du « service des statistiques » et son éminence grise, est de son côté conscient de la fragilité du dossier d'accusation et va le renforcer en accord avec le Chef d'Etat Major de Boisdréffe et le Chef d'Etat major Gonse afin d'éviter toute tentative de révision, « complète » en 1896 le dossier en composant deux faux qui prouveraient formellement la culpabilité de Dreyfus.

Le lieutenant-colonel Marie-Georges Picquart, nouveau chef du service de renseignement, pourtant notoirement antisémite, obtient de son côté la communication par Madame Bastian, d'un document appelé "petit bleu" signé d'un officier d'origine hongroise, donc lui aussi originaire d'un pays potentiellement ennemi, l'Empire austro-hongrois, le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy et dont l'écriture ressemble formellement à celle du bordereau. Il fait faire une enquête - curieusement en accord avec ses supérieurs - qui démontre sérieusement le fait qu'il avait connaissance des éléments décrits par le "bordereau" et qu'il était en contact avec l'ambassadeur Schwartkoppen. Il communique son enquête à l'Etat Major qui fera tout alors pour l'évincer de son poste avec l'aide de son adjoint, le Colonel Henry.

Dans le même temps, les républicains et les radicaux au pouvoir qui ont fait condamner Dreyfus et qui ne veulent surtout pas donner du grain à moudre à leurs adversaires conservateurs ou extrémistes en se faisant accuser de "mollesse philosémite" et d'antimilitarisme, font une campagne violente dans la Presse pour défendre l'honneur de l'Armée et empêchent une possible révision. Cette campagne finit par atteindre Picquart en personne.

Doc-I20

(4/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Picquart est alors muté dans le Sud tunisien et le 14 septembre 1896 pour renforcer les convictions de l'opinion publique sur la responsabilité du condamné, *L'Éclair* révèle l'existence du « dossier secret », qui paradoxalement montre l'illégalité de la procédure. Puis le 10 novembre 1896, *Le Matin* produit un fac-similé du bordereau. Puis en 1897, Picquart fait connaître publiquement ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, du fait de sa découverte d'un des faux Henry lors de sa consultation du dossier lorsqu'il était en fonction et de sa connaissance d'une autre pièce également « découverte » à l'ambassade d'Allemagne, dite le « petit bleu » incriminant selon lui le comte Esterhazy.

Et en novembre, les défenseurs des Dreyfus sont informés par d'autres moyens des similitudes d'écriture du bordereau avec celle d'Esterhazy et de nouvelles charges contre ce dernier.

Le 15 novembre, Mathieu Dreyfus porte plainte auprès du ministère de la Guerre contre Esterhazy. Mais celui-ci va être protégé par l'État-major et donc par le gouvernement. Pour le disculper il est présenté le 10 janvier 1898 devant le Conseil de guerre qui l'acquitte dès le lendemain et Picquart est lui-même arrêté sous l'accusation de violation du secret professionnel comme ayant divulgué son enquête à son avocat qui l'aurait révélé au sénateur Scheurer-Kesner.

Le 25 novembre, Émile Zola, entre-temps convaincu de l'innocence de Dreyfus, publie un premier article dans *Le Figaro*, qui ne tardera pas à se désengager de ce qui est désormais « L'Affaire », puis le 13 janvier 1898, il publie en première page de *L'Aurore*, un article intitulé : *J'accuse*, adressé au président de la République Félix Faure, article qui fait l'effet d'une bombe (voir aussi *Les Preuves*, de Jean Jaurès). Le général Billot porte plainte contre Zola qui passe devant les Assises de la Seine du 7 au 23 février. Il est condamné à 3 000 francs d'amende (c'est Octave Mirbeau qui la paiera de sa poche le 8 août 1898) et un an de prison, mais son procès a permis la publicité des pièces.

Un mouvement dit *dreyfusard* se forme pour défendre Alfred Dreyfus. Parmi ces derniers, des hommes de lettres (Émile Zola, Octave Mirbeau, Anatole France) et de sciences, des universitaires, qualifiés pour la première fois d'"intellectuels", catholiques ou libre-penseurs, et de nombreux protestants tels que Raoul Allier. Certains formeront la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen. Jean Jaurès défendra aussi Dreyfus, publiant le 11 octobre, dans *La Petite République*, un article intitulé *Les Preuves*. Un ministre de la Guerre (le général Chanoine) le défendra aussi.



La une de L'Aurore, J'accuse d'Émile Zola

Doc-I20

(5/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

L'affaire prend alors une tournure ouvertement politique.

A côté des partisans sincères de la culpabilité ou de l'innocence de Dreyfus apparaissent les dreyfusistes et les anti-dreyfusistes qui voient dans l'affaire pour les uns un moyen de remettre en cause la politique des modérés d'« apaisement » entre l'Eglise et la République et de s'attaquer à l'institution militaire jugée réactionnaire (les radicaux) ou même dangereuse par essence (les socialistes), pour les autres (monarchistes, républicains conservateurs ou cléricaux intransigeants) au contraire le moyen de prendre leur revanche sur les modérés, jugés trop proches des milieux juifs, protestants ou maçons et sur leurs nouveaux alliés catholiques « ralliés ».

Les dreyfusards, soutenus surtout par des républicains radicaux, dont certains comme Clemenceau sont aussi désireux de faire oublier le scandale de Panama, puis par des socialistes jaurésiens, heureux de pouvoir vitupérer contre le jésuitisme et le militarisme, soutiennent que Dreyfus est innocent ou du moins condamné sans preuves et qu'il faut refaire le jugement au risque de désavouer les autorités militaires et le gouvernement républicain modéré.

Les antidreyfusards, soutenus par la majorité des conservateurs, des modérés (mélénistes) et des nationalistes, pensent soit que Dreyfus est réellement coupable, soit qu'une révision du jugement n'est pas opportune dans les conditions morales et militaires de la France de l'époque. La hiérarchie de l'église catholique, dans le but de porter un coup décisif à la République et permettre ainsi un retour à l'ancien régime, se range résolument dans le camp des antidreyfusards.

Cependant, si les clivages sont assez nets sur le plan des grandes tendances de l'opinion ou de la presse, gauche « révisionniste » contre droite « anti-révisionniste », le partage est beaucoup moins tranché au niveau des individus. Ainsi, des catholiques ou des conservateurs athées d'extrême droite sont « dreyfusards », car non convaincus de la culpabilité de Dreyfus et une partie importante des radicaux sont « anti-dreyfusards » par jacobinisme ou s'abstiennent prudemment tel Emile Combes ainsi que d'assez nombreux socialistes (essentiellement guesdistes) par désintérêt pour le sort d'un bourgeois militariste ou même par antisémitisme économique. Les anarchistes, qui a priori n'étaient pas attendus sur ce terrain, seront parmi les premiers à se mobiliser et en première ligne.



Dessin de Caran d'Ache dans le Figaro du 14 février 1898.

Doc-I20

(6/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**Sapeur Camember où l'on creuse un trou pour boucher un trou**

Le 7 juillet 1898, Godefroy Cavaignac, nouveau ministre de la Guerre, dans un discours devant la Chambre, veut démontrer une bonne fois pour toute la culpabilité de Dreyfus et fait état d'un document "accablant" contre lui. Argué de faux dans la Presse par le Colonel Picquart et par les animateurs de la cause dreyfusarde, le Ministre est contraint de faire expertiser ce document à l'Etat Major qui va être contraint de reconnaître qu'il s'agit d'un faux réalisé par le lieutenant-colonel Henry qui est arrêté le 30 août. Il se suicide (ou on le force à se suicider) le lendemain. Apparaît alors la notion de « faux patriotique » et La Libre Parole, journal antisémite, lance une souscription au profit de sa veuve, le monument Henry. Chaque donation est accompagnée de remarques lapidaires sur Dreyfus et les Dreyfusards.

La crise de régime

C'est à partir de ce moment stratégique que la cause "dreyfusarde" l'emporte et que le milieu politico-militaire va s'efforcer de "limiter la casse".

Le 16 février 1899, le président de la République Félix Faure (hostile à la révision du procès) meurt, il est remplacé par Émile Loubet. Le 3 juin est signé l'arrêt de révision renvoyant Alfred Dreyfus devant un second Conseil de guerre à Rennes.

À cette date, le régime lui-même est contesté, Paul Déroulède a tenté le 23 février un coup de force sur l'Élysée. Le 1er juin, le capitaine Marchand, héros de Fachoda, critique le gouvernement. Le 4 juin, le président Loubet est agressé aux courses d'Auteuil. Le 11 juin, le gouvernement Dupuy est renversé.

Le dénouement judiciaire

Alfred Dreyfus débarque le 1er juillet 1899 en France et se présente le 8 août devant le Conseil de guerre à Rennes. L'un de ses avocats, Maître Labori est blessé par coup de feu. Le 8 septembre, la cour rend son jugement : il est reconnu coupable de trahison mais « avec des circonstances atténuantes » (par 5 voix sur 7) et condamné à dix ans d'emprisonnement.

Symbole de la répercussion mondiale de l'Affaire : le rapport du Lord Chief Justice d'Angleterre, Lord Russell of Killowen, à la reine Victoria, le 16 septembre 1899. Le magistrat anglais, qui s'était rendu en observateur au Conseil de guerre de Rennes, critique les faiblesses d'un tel tribunal : « [Les juges militaires] n'étaient pas familiers de la loi [...]. Ils manquaient de l'expérience et de l'aptitude qui permettent de voir la preuve derrière le témoignage. [...] Ils agirent en fonction de ce qu'ils considéraient comme l'honneur de l'armée. [...] ils accordèrent trop d'importance aux fragiles allégations qui furent seules présentées contre l'accusé. ». Ainsi conclut-il : « Il paraît certain que si le procès de révision avait eu lieu devant la Cour de cassation, Dreyfus serait maintenant un homme libre. »

Préférant éviter un troisième procès, le président Loubet, accorde sa grâce présidentielle à Dreyfus, le 19 septembre. Dreyfus n'est pas pour autant innocenté. Entre temps eut lieu l'affaire du « Fort Chabrol », dernier coup d'éclat des antidreyfusards. Il faut attendre le 12 juillet 1906 pour que, comme le préconisait Lord Russell of Killowen, la Cour de cassation annule « sans renvoi » le jugement de Dreyfus, notamment grâce à l'affaire du télégramme de Panizzardi.

Ainsi, le colonel est complètement réhabilité.



Port Haliguen à Quiberon

Doc-I20

(7/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**Hannah Arendt et l'exposition universelle de 1900**

Pour la philosophe Hannah Arendt, c'est l'organisation de l'exposition universelle de 1900 à Paris qui eut un rôle décisif dans le règlement de l'affaire Dreyfus. C'est devant l'imminence de cet événement aux répercussions internationales immenses et parce que certains pays, révoltés par cette injustice criarde qui sévissait alors en France, menaçaient de boycotter l'exposition universelle que les autorités se résignèrent à en finir avec cette affaire. Ce ne serait donc pas ces prétendues valeurs morales fondatrices de la politique française contemporaine et de l'idéologie républicaine qui ont fait éclater la justice mais bien des impératifs économique-festifs. « C'est au dernier acte qu'il apparut que le drame dreyfusien était en réalité une comédie. Le deus ex machina qui refit l'unité brisée de la France, convertit le parlement à la révision puis réconcilia les partis hostiles, de l'extrême droite jusqu'aux socialistes, n'est autre que l'exposition universelle de 1900. Ce que n'avaient pu ni les éditoriaux quotidien de Clemenceau, ni la rhétorique de Zola, ni les discours de Jaurès, ni la haine populaire du clergé et de l'aristocratie, c'est à dire le revirement du parlement sur le problème de la révision, ce fut la peur du boycott qui l'accomplit. Le même parlement qui, un an auparavant avait rejeté la révision à l'unanimité, refusa cette fois, à la majorité des deux tiers, la confiance à un gouvernement antidreyfusard. En juin 1899, le cabinet Waldeck-Rousseau fut formé. Le président Loubet gracia Dreyfus et liquida toute l'affaire. L'exposition put s'ouvrir sous les plus brillants auspices commerciaux ; une fraternisation générale s'en suivit (...) » Il est intéressant de voir comment la république a su glorifier cet épisode de son histoire et le mythifier comme un événement fondateur où la société prenant conscience d'elle même a su dans un même mouvement émancipateur, accoucher de la justice et se libérer du mal. À lire Hannah Arendt, on constate que cette hypothèse de l'affaire dreyfus comme "fondement de l'identité politique républicaine française" est plus proche de la fable que de la réalité stricto sensu.

Confusions possibles

Il ne faut pas confondre dreyfusards, dreyfusiens et dreyfusistes.

- Les **dreyfusards** furent les premiers défenseurs de Dreyfus, ceux qui soutinrent le capitaine depuis le début.
- Le terme **dreyfusiste** désigne ceux qui réfléchissaient au-delà de l'affaire et voyaient en celle-ci une nécessité de remettre en cause la société et la politique, et par extension le fonctionnement de la république (certains dreyfusards furent parfois aussi dreyfusistes par la suite).

Quant aux **dreyfusiens**, ils n'apparurent qu'en décembre 1898 lorsque l'affrontement entre dreyfusards et antidreyfusards devint vraiment vraiment aigu et que l'affaire compromettait la stabilité de la république. Ces derniers, même si certains avaient des sympathies pour Alfred Dreyfus, voulaient liquider l'affaire en calmant le jeu, dans le but de sauver le régime républicain parlementaire alors en place. Ils furent à l'origine d'une certaine conciliation entre les deux camps, grâce à un effort de médiation en prônant l'apaisement. Leur texte fondateur fut "*l'appel à l'union*", paru le 23 janvier 1899 dans le journal "*Le Temps*". Ils soutinrent généralement la politique de Waldeck-Rousseau et prônèrent une laïcisation de la société.

Doc-I20
(8/8)LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**Bibliographie**

Les travaux consacrés à l'affaire Dreyfus sont innombrables.

- Henri Dutrait-Crozon, *Précis de l'affaire Dreyfus. Avec un répertoire analytique*. 3e éd. revue et augmentée. Paris, 1938, in-12, 672 p. (ouvrage fondamental, à consulter en priorité).
- Émile Zola, *Combat pour Dreyfus*. Préface de Martine Le Blond-Zola. Postface de Jean-Louis Lévy. Présentation et notes d'Alain Pagès. Éditions Dilecta - 2006 [1]
- Marcel Thomas, *L'Affaire sans Dreyfus*. Fayard, Paris, 1961. Réédition : Éditions Idégraf, Genève, 1979. 2 volumes, 697 p.
- Mathieu Dreyfus, « *Dreyfusards !* » : *souvenirs de Mathieu Dreyfus et autres inédits* (présentés par Robert Gauthier). Gallimard et Julliard, collection « Archives » n° 16, Paris, 1978. 274 p. + 16 p. d'illustrations.
- Mathieu Dreyfus, *L'Affaire telle que je l'ai vécue*. Bernard Grasset, Paris, 1978. 307 p. ISBN 2-246-00668-6.
- Jean-Denis Bredin, *L'Affaire*. Fayard, Paris, 1983. Réédition 1993 : 551 p. ISBN 2-260-00346-X.
- Monique Delcroix, *Dreyfus-Esterhazy : réfutation de la vulgate*. Éditions de L'Æncre, Paris, 2000. 464 p. ISBN 2-911202-36-8.
- Drouin, M. (dir.) *L'Affaire Dreyfus*, Flammarion, rééd. 2006.
- Vincent Duclert, *L'Affaire Dreyfus*. La Découverte - 2006 (1^{re} éd. 1994)
- Guillemin Henri, *L'Énigme Esterhazy*, Gallimard, 1962, 262 pages.
Edition spéciale du *Figaro* du 12 juillet 2005, Le centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus.

Doc-I21

(1/23)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Pour aller plus loin****Brève histoire des Juifs
dans la Grande Guerre****Philippe LANDAU**Conservateur des Consistoires
israélites

Avant-guerre, les communautés juives de France et d'Algérie représentent environ 180 000 âmes pour une population totale de 39 millions d'habitants, soit 0,5% de la nation. Tandis qu'en Allemagne, ils sont 480 000 juifs pour 65 millions de personnes et au Royaume-Uni avec 270 000 individus pour 46 millions.

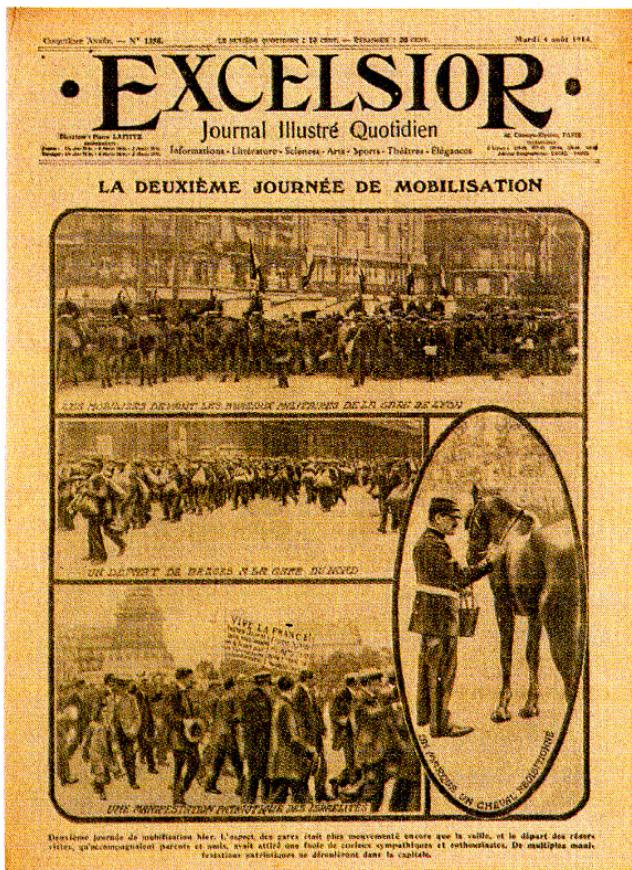
Dans ces pays, les Juifs se définissent comme des Israélites car ...*ce mot désigne nettement et uniquement une religion. Le mot juif implique ou rappelle une certaine*

Membres, probablement juifs,
de l'armée britannique
territoriale, 1910
© Collection Imperial War Museum,
Londres



Doc-I21

(2/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE*Excelsior*, 4 août 1914

Sur la banderole rédigée en yiddish et en français, on peut lire :

Vive la France ! Frères juifs !

Allons combattre pour la France, pour notre bien aimée patrie, généreuse et hospitalière.

Les Juifs immigrés défilent sur les grands boulevards parisiens et sont acclamés par la population aux cris de *Vivent les Juifs !*.

© Collection Historial de la Grande Guerre

nationalité territoriale, distincte, exclusive.¹ et veillent à préserver les acquis de leur émancipation politique. En Europe centrale et principalement dans l'Empire russe où ils sont des millions, il en est autrement : ils sont soumis à des restrictions dans les activités économiques, sans cesse manipulés par la politique discriminatoire de l'État tsariste et l'objet d'un antisémitisme virulent de la part des populations locales.

La mobilisation

Lorsque la guerre éclate, mobilisés comme leurs concitoyens, les Juifs célèbrent avec enthousiasme l'appel à l'Union sacrée tant en France qu'en Allemagne. Environ 500 000 Juifs russes, 96 000 Allemands, 50 000 Britanniques, 36 000 Français et 1 200 Belges sont enrôlés. Près de 250 000 Juifs américains participeront aussi à la Grande Guerre.

Les enjeux de la victoire sont multiples et divers selon les communautés. Pour les Juifs français, il s'agit de confirmer leur intégration et défendre la civilisation ainsi que les

¹. *Les Archives israélites*, 1^{er} septembre 1861. Cette notion perdure après la Seconde Guerre mondiale. Devant l'ambassadeur de l'État d'Israël en 1954, Georges Wormser alors président du Consistoire israélite déclare : ...*Nous sommes des Israélites, parce que ce mot implique une signification religieuse.* Jugée désuète, les générations suivantes préfèrent revendiquer le titre de Juif.

Doc-I21

(3/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Simon Rappoport
aumônier israélite, avec
des zouaves originaires
d'Algérie, Verdun, 1916
© Collection particulière



droits de l'homme face à la barbarie allemande comme l'évoque l'hebdomadaire *Les Archives israélites* du 15 octobre 1914 : *Autour du drapeau tricolore, nous nous serrons tous, animés d'un même espoir ; celui de voir le bon droit, la justice et le libéralisme abattre les puissances qui, depuis 1870, menacent le monde civilisé.* Le souvenir de la perte de l'Alsace-Lorraine préoccupe aussi toute une génération qui a opté pour la France après la défaite. Chez plusieurs, notamment d'origine alsacienne, l'esprit de revanche anime leur patriotisme : *Avec quelle joie je m'en irai du côté de l'Alsace, et quels souvenirs en pénétrant en uniforme dans ce pays de nos rêves !* affirme Raoul Bloch². Certains, résignés, estiment que la guerre est salutaire pour avoir la paix.³

Près de 14 000 Juifs algériens sont incorporés dans les régiments de Zouaves et de la Division marocaine. Français depuis le décret Crémieux de 1870, ils voient au pays un véritable culte. Le rabbin Zerbib de Constantine conseille à son fils envoyé sur le front des Dardanelles *d'être un bon soldat* afin d'être *digne de porter le nom de Français*. Il n'en est pas autrement pour les Juifs étrangers, souvent d'origine russe et ottomane, dont 8 500 s'engagent volontairement. Le légionnaire Kogan exprime bien les sentiments qui animent leur volonté de soutenir dans l'épreuve le pays des droits de l'homme : *La France m'avait adopté et traité comme ses propres fils, comme ses fils, je voulus la défendre.*⁴ Quant aux Juifs d'Alsace et de Lorraine, si 4 000 sont incorporés dans les unités allemandes et envoyés sur le front russe par crainte d'une

2. *Lettres du capitaine Raoul Bloch*, Imprimerie Lahure, sans date. Lettre du 6 janvier 1915. Sur l'attitude des Juifs alsaciens pendant la guerre, consulter Vicki Caron, *Between France and Germany. The Jews of Alsace-Lorraine, 1871-1918*, Stanford University Press, 1988.

3. Jules Isaac, *Un débat historique : le problème des origines de la guerre*, Rieder, 1933, p.24. Sur cet historien pendant la guerre, lire André Kaspi, *Jules Isaac*, Plon, 2002, pp.53-71. On ne peut dénier aux Israélites leur enthousiasme patriotique. Toutefois, il convient d'être plus nuancé. Pour beaucoup, l'entrée en guerre était un mal nécessaire comme pour leurs concitoyens. Sur les mentalités au cours de l'été 1914, voir l'étude de Jean-Jacques Becker, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

4. *Le Volontaire Juif*, 1^{er} mars 1931, n°3. Pendant la guerre, les deux hebdomadaires *L'Univers israélite* et les *Archives israélites* publient plusieurs déclarations d'engagés volontaires. Les presses allemande et anglaise en font de même.

Doc-I21

(4/23)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

éventuelle trahison, ils sont près de 600 à déserter et à rejoindre la mère-patrie sous des noms d'emprunt.

L'aspect fratricide du conflit ne semble pas peser sur les consciences. Pour les membres du rabbinat français : *C'est la tragédie du Judaïsme que tous ses fils se combattent les uns les autres. Mais après tout, il n'en est pas différemment des autres confessions.*⁵ De même, l'alliance avec la Russie tsariste et antisémite est soigneusement étouffée par les notables car *quiconque souhaite le triomphe de notre pays doit souhaiter celui de nos alliés, sans exception.*⁶ Cette attitude est loin d'être partagée par le judaïsme allemand qui insiste sur cette union jugée contre nature et range la France parmi les puissances antisémites depuis l'affaire Dreyfus selon Nahum Goldmann : *Un fait était pour nous décisif : les puissances occidentales étaient alliées à la Russie tsariste, la Russie des pogromes, la Russie de la déchéance des droits civiques pour les Juifs...*⁷

Comme les Juifs de France, ceux d'Allemagne entendent bien mériter de la patrie. Dès la mobilisation, le Verband des Deutscher Juden lance l'appel suivant : *Que chaque Juif allemand soit prêt au sacrifice et à verser le meilleur de son sang comme il le ferait pour lui-même.* L'Union sacrée annoncée par Guillaume II fait alors *battre plus fort tous les cœurs se sentant allemands* selon le rabbin Arnold Tänzer. Pour beaucoup, la participation à la guerre doit confirmer leur intégration et surtout mettre un terme au nationalisme antisémite que partagent de nombreux Allemands comme le souhaite Gotthold Kronheim : *Je leur souhaite d'échapper à la terreur et au chaos de la guerre, et d'arriver enfin à reconnaître la valeur des hommes, à leur valeur et à leur courage et non d'après leur croyance.*⁸ Rares sont les esprits à ne pas échapper à la fièvre patriotique. Si Albert Einstein s'émeut de la folie guerrière, son compatriote Ernst Lissauer compose son *Hassgegang gegen England* (Chant de haine contre l'Angleterre) qui soulève les foules et est salué par l'Empereur. Dans l'Empire austro-hongrois, ils sont environ 170 000 à participer au conflit. Le *Reiterland*, chanson composée par l'engagé volontaire Hugo Zukerman devient populaire au sein de l'armée autrichienne. Tous espèrent voir ...*nos drapeaux flotter sur Belgrade.* Professeurs et étudiants italiens se portent aussi volontaires pour la patrie. Roberto Sarfatti devient à dix-huit ans un héros national.

Malgré l'attitude discriminatoire du gouvernement russe, les Juifs font preuve de loyauté et soutiennent ardemment l'armée tsariste. Ils espèrent que leur participation au conflit permettra d'atténuer l'antisémitisme qui sévit dans leur pays natal. L'ancien député à la Douma, M. Vinaver, au nom du Comité central du Parti constitutionnel démocrate, croit que si la Russie est victorieuse contre la Prusse, les masses juives

5. *L'Univers israélite*, 27 novembre 1914.

6. *L'Univers israélite*, 25 février 1916.

7. Nahum Goldmann, *Autobiographie*, Fayard, 1971, p.54. Sur la découverte des Juifs de l'Est par les Juifs allemands, voir l'article de Jay Winter, *Bernard Bardach et ses images de la guerre à l'Est*, *Revue 14-18*, Noësis, n°4, 2001, pp.14-43.

8. *Kriegsbrieft gefallenen Deutscher Juden*, Berlin, 1935, p.41. À notre connaissance, les Juifs allemands ont été les seuls à publier des lettres de combattants. Sans doute pour témoigner du sacrifice des leurs face aux mesures antisémites du nazisme.

Doc-I21

(5/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

bénéficieront de l'émancipation et que ...*l'humanité approchera de l'idéal de nos Prophètes*. Le député Friedman, rappelant les lois d'exception qui régissent les Juifs, affirme que ...*Aucune force au monde ne saurait séparer les Juifs de cette patrie, de la terre à laquelle des liens séculaires les attachent*.

Si la conscription ne débute qu'en 1916 dans le Royaume-Uni, près de 20 000 Juifs s'engagent volontairement dans les forces britanniques. L'homme de lettres Israël Zangwill estime que *C'est un devoir pour les fils d'une race exilée qui a trouvé en Angleterre – pays à peu près unique dans le monde – liberté, égalité, fraternité*. Dans l'éventualité où l'Angleterre perdrat la guerre, ce serait alors *un désastre pour la civilisation*. Ils viennent ainsi de toutes les possessions et dépendances anglaises, de Nouvelle-Zélande, du Canada et d'Afrique du Sud.

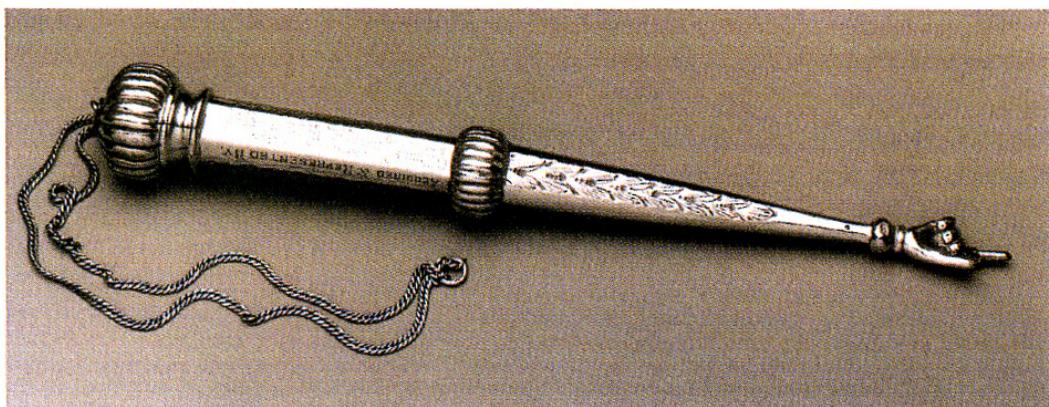
L'expérience du front

Pendant les quatre années du conflit, comme leurs compatriotes, les Juifs vont supporter l'épreuve de la guerre. Malgré l'enthousiasme patriotique qui les a animés au début, ils commencent, non pas à douter de la valeur de leur sacrifice et de la justesse de la cause de leur pays, mais, les difficiles conditions d'existence pèsent désormais sur leur moral. Ils survivent, espérant que la victoire sera proche.

L'été prometteur de 1914 a disparu dans les tranchées, la boue et la mort. Certes, aussi bien en Russie qu'en Allemagne, ils se battent toujours pour un monde meilleur, pour la victoire, pour leur émancipation mais la lassitude des combats a maintenant raison



Coquillage vrai-semblablement gravé pour un Juif allemand. Y est inscrit *Chana Tova* (Bonne année).
© Collection Historial de la Grande Guerre



Yad ou main de lecture en argent, 1917. Gravé et dédicacé à la mémoire du soldat Woolf, décédé à Ypres.
© Collection Musée juif de Belgique

Doc-I21

(6/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

des esprits les plus passionnés. Devant Verdun, quelques jours avant de tomber au champ d'honneur, le capitaine Raoul Bloch qui voulait tant *venir à bout des Vandales* écrit à sa femme : *C'est un bagne horrible pour tous, et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le moral tienne pareillement.*⁹ En est-il de même pour tous ? Certes, la camaraderie et la solidarité que tous les combattants reconnaissent, du moins en France, permettent de mieux tenir moralement. Mais nul ne peut échapper à la barbarie du moment. Jean-Richard Bloch s'interroge déjà sur son avenir : ...*J'avais trente ans quand la guerre a commencé, je marche aujourd'hui sur trente-quatre, toute la force de l'âge mûr, tout l'élan de la jeunesse, l'acquis de tant d'années d'apprentissage, qui se dissipent en fumée, en bruit, pour aboutir, peut-être, à une flaque de sang au détour d'un boyau.*¹⁰



Arthur Mihalovici,
légionnaire, 1917, Médaille
militaire et Croix de Guerre
© Collection particulière

L'atrocité des combats marque les hommes. L'expérience endurée perturbe à juste raison les esprits et bien des soldats confient leur état d'âme à leurs proches. Le légionnaire Arthur Mihalovici exprime son *angoisse d'un condamner (sic) à mort* lorsqu'il revient d'une attaque où *Des copains sans nombre ont été écrabouier (sic), mis en miette (sic), (...), ça tombait comme les semences...* Pourtant, ils résistent et tentent de remplir leur devoir jusqu'au bout.

Certains essaient de s'adapter à la situation et découvrent d'autres milieux. Marc Bloch réfléchit alors sur les forces et les faiblesses de l'armée française et ressent de la compassion pour ces combattants *vieillis avant l'âge* tout comme Henri Barbusse

9. Lettres du capitaine Raoul Bloch, op-cit. Lettre du 13 avril 1916.

10. Cahiers Romain Rolland, Correspondance avec Jean-Richard Bloch, Albin Michel, 1964, p.370. Lettre du 26 septembre 1917. Lire l'article de Christophe Prochasson, *Une écriture dans l'action : Jean-Richard Bloch soldat épistolarie, Jean-Richard Bloch ou l'écriture et l'action*, sous la direction d'Annie Angremy et Michel Trebitsch, BNF, 2002, pp.217-230. Sur les souffrances des combattants engendrées par la guerre, consulter Frédéric Rousseau, *La Guerre censurée*, Le Seuil, 1999.

Doc-I21

(7/23)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

écrira : ...*Ils sont des hommes, des bonshommes arrachés brusquement à la vie.*¹¹ Robert Hertz lui aussi s'attache à ses frères d'armes et apprend de ces paysans humbles et rudes. La pesante réalité quotidienne conditionne davantage leur volonté de s'agréger à la nation. La mort qui est à leurs côtés et leur sacrifice qui les accompagne à chaque offensive poussent nombre d'entre eux à réfléchir sur la qualité de leur judéité et de leur citoyenneté. Même détachés du judaïsme, ils évoquent souvent leurs origines comme si la guerre était l'occasion, soit de les dissoudre, soit de les légitimer face à l'antisémitisme. En France, l'Union sacrée – si elle atténue durant un temps les clivages politiques – n'a pas pour autant effacé l'affaire Dreyfus de la mémoire communautaire. De même, en Allemagne, les pressions antisémites sont toujours fortes tant dans l'armée qu'à l'arrière. Aussi, plusieurs combattants israélites considèrent que leur sacrifice et même son issue fatale sont des moyens pour affirmer leur appartenance définitive à la nation. Les efforts consentis dans les tranchées et surtout le sang versé en sont les preuves indéfectibles. Pierre Drieu La Rochelle écrira quelques années plus tard : *Ils s'en sont donné du mal pour les Patries dans cette guerre-là, les Juifs.*¹²

À 22 ans, le jeune lieutenant Georges Lévy estime que tomber au champ d'honneur est source de fierté car ...*j'aurai fait mon devoir et pour un israélite, c'est deux fois plus beau.*¹³ Le volontaire Amédée Rothstein traduit son engagement comme un *dénouement à la France et des marques d'intérêt à la religion israélite*. Ethnologue et socialiste, Robert Hertz ne peut s'empêcher lui aussi d'évoquer sa judéité et d'espérer une véritable reconnaissance du pays pour son sacrifice : *Il n'y aura jamais assez de dévouement juif dans cette guerre, jamais trop de sang juif versé sur la terre de France. Si je puis procurer à mon fils de bonnes et vraies lettres de grande naturalisation, il me semble que c'est le plus beau cadeau que je puisse lui faire.*¹⁴ S'agit-il alors de régulariser une situation pour ces combattants juifs alors qu'ils sont pour la plupart Français et confiants en la République ? Dans ce cas, certains combattants semblent donner raison à Maurice Barrès qui, dans son étude *Les diverses familles spirituelles de la France*, écrit : *Une grande affaire d'Israël dans son éternelle pérégrination, c'est de se choisir une patrie. Il ne la tient pas toujours de ses aïeux ; il l'acquiert alors par un acte de volonté, et sa nationalité est sur lui comme une qualité dont il se préoccupe de prouver qu'il est digne.*¹⁵

11. Henri Barbusse, *Le Feu*, Flammarion, 1917, p.42. De Marc Bloch, consulter ses *Souvenirs de guerre*, Armand Colin, 1969.

12. Pierre Drieu La Rochelle, *La comédie de Charleroi*, Gallimard, collection Folio, 1984, p.67. Il est à noter que le personnage du Juif patriote apparaît surtout dans les romans de l'après-guerre. En ce sens, la Grande Guerre a permis des échanges féconds entre les combattants et a atténué les préjugés que les uns portaient sur les autres comme l'écrit Henri de Montherlant : *Dans nos milieux, on croyait que les Juifs ne se faisaient tuer que dans les articles de Barrès...* (*Mors et Vita*, Gallimard, 1932, p.85). Toutefois, il faut remarquer que la plupart des combattants juifs évoqués dans les romans tombent au champ d'honneur.

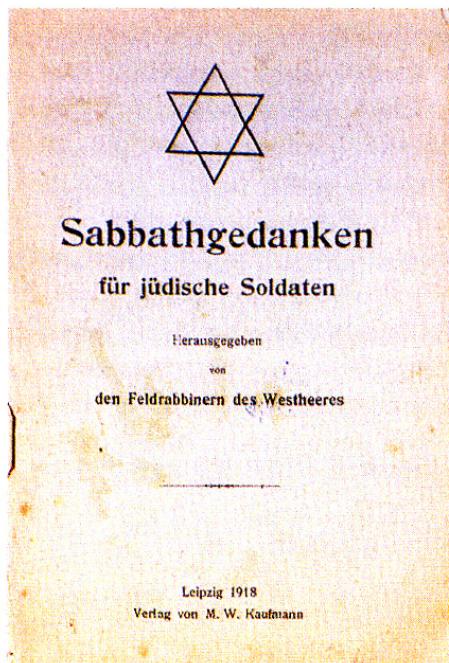
13. *La dernière lettre écrite par des soldats français*, Flammarion, 1922, p.26.

14. *Un ethnologue dans les tranchées, août 1914-avril 1915. Lettres de Robert Hertz à sa femme Alice*, présentation d'Alexandre Riley et Philippe Besnard, CNRS-Editions, 2002, p.98. De tels sentiments animent de nombreux combattants israélites. Lire Pierre Hirsch, *De Moïse à Jésus*, La Renaissance du Livre, 1933, p.36 et Marc Boasson, *Au soir d'un monde*, Plon, 1926, p.253.

15. Maurice Barrès, *Les diverses familles spirituelles de la France*, présenté par Pierre Milza, Imprimerie Nationale, réédition, 1997, p.79. Le chapitre sur les Israélites a d'abord été publié dans *L'Echo de Paris* des 11 et 13 décembre 1916. Sur l'attitude communautaire des Juifs de France, voir Philippe-E. Landau, *La communauté juive de France et la Grande Guerre*, *Annales de démographie historique*, Belin, n°1, 2002, pp.91-106.

Doc-I21

(8/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Sabbathgedanken für Jüdische Soldaten, 1918
Recueil de sermons
© Collection particulière

De tels sentiments sont aussi partagés par les Juifs allemands. Ludwig Hollander se réjouit que la guerre permette *au judaïsme d'exploiter ses ressources intellectuelles et matérielles et de les mettre au service de la Mère-Patrie*. Le philosophe néo-kantien Herman Cohen est désormais convaincu que ...*l'unité entre Deutschtum et Judentum va enfin se réaliser dans la vérité culturelle du peuple allemand.*¹⁶

Toutefois, les espoirs d'intégration vont se dissoudre lorsque la guerre s'enlise et n'apporte aucune victoire décisive. En Allemagne, les milieux nationalistes mènent campagne contre les soldats juifs, estimant que ces derniers ne remplissent pas leurs devoirs civiques et profitent ainsi de la tragédie européenne. À l'automne 1916, il est procédé à un recensement dans l'armée du Reich par le ministère de la Guerre pour connaître le nombre de Juifs qui se trouvent sur les fronts. Les statistiques ne furent jamais publiées, soit pour ne point choquer l'opinion américaine encore favorable à l'Allemagne, soit pour ne pas offusquer les grands financiers juifs qui soutiennent les efforts de guerre¹⁷. Cette mesure discriminatoire signifie ainsi la fin de l'Union sacrée dans le Reich où libéraux et conservateurs s'affrontent sur le problème. Elle est aussi une erreur politique car elle nuit à l'image émancipatrice que se donne l'Allemagne auprès des neutres et nourrit les fantasmes du nationalisme. Si les chiffres ne sont pas dévoilés, n'est-ce pas parce que les combattants israélites sont en nombre insuffisant ?

16. Hermann Cohen, *Deutschtum und Judentum*, Giessen, 1916, p.40. Sur le texte de Cohen, voir la présentation de Marc de Launay dans la revue *Pardès*, 1987, n°5, pp.7-12.

17. Consulter Franz Oppenheimer, *Die Judenstatistik des preussischen Kriegsministeriums*, Munich, 1922. Au sujet du patriotisme des Juifs allemands, voir l'article de David Engel, *Patriotism as a Shield*, dans *From the Wilhelminian Era to the Third Reich III*, Léo Baeck Institute, Year Book XXXI, Londres, 1986. Sur l'antisémitisme de l'après-guerre, George L. Mosse, le chapitre 8 *La 'brutalisation' du champ politique allemand* (pp.181-206), *De la Grande Guerre au totalitarisme*, Hachette, 1999.

Doc-I21

(9/23)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

À l'illusion succède l'amertume. Le soldat Julius Marx note : *L'Allemand moyen n'aime pas le juif. Je ne voudrais être ici qu'un soldat allemand mais on fait tout pour que je comprenne que ce n'est pas le cas.*¹⁸ Suite au recensement, le lieutenant et député Haas affirme : *Nous voici marqués, devenus soldats de seconde zone.*

La communauté française se réjouit de cette mesure qui discrédite l'ennemi auprès des neutres et renforce l'idéal républicain. Sans compassion pour leurs coreligionnaires d'outre-Rhin, les intellectuels juifs dénoncent le recensement qui témoigne de la nature antisémite de l'Allemagne : *De même que le pangermanisme, à qui nous devons cette guerre abominable, l'antisémitisme est né dans les profondeurs de l'âme teutonne.*¹⁹ La revue sioniste *La Renaissance juive* du 29 décembre 1916 ironise : *Le gouvernement (allemand) fait sans cesse la cour aux Juifs des Pays neutres... et opprime ceux qui sont chez lui.*

Pourtant, la France connaît aussi quelques cas d'antisémitisme à l'armée et au front mais ils n'émanent jamais des autorités gouvernementales. Lors de la mobilisation en août 1914, plusieurs officiers ont refusé l'enrôlement de Juifs étrangers, notamment russes et tunisiens, sous prétexte qu'ils étaient malingres ou qu'ils s'engageaient pour "la gamelle". La rébellion qui éclate au sein du 2^e régiment de Marche du 2^e Etranger en juin 1915 semble avoir des origines racistes et antisémites. Six Arméniens et trois Juifs sont traduits en conseil de guerre et passés par les armes alors qu'ils ont demandé à être versés dans un autre régiment, ne supportant plus les injures et vexations quotidiennes de leurs supérieurs²⁰. En fait, l'antisémitisme est surtout virulent à l'arrière et se manifeste lorsque l'Union sacrée se fragilise. *L'Action française* mène campagne contre la colonie russe-juive du IV^e arrondissement de Paris, la soupçonnant de profiter de la guerre et d'espionner au profit de l'ennemi. Certains conseillers municipaux exigent que le gouvernement prennent des mesures contre ces étrangers indésirables. Cette nouvelle affaire, après celle de la Légion, accentue l'impopularité de la France auprès des communautés américaine et allemande qui suspectent la terre des droits de l'homme de cautionner l'antisémitisme de la Russie tsariste. Le ministère de l'Intérieur, pour atténuer les rumeurs, constitue une commission chargée d'examiner la situation militaire des étrangers. Emile Durkheim doit étudier le cas des Russes ce qui lui vaut d'être attaqué par les nationalistes. Néanmoins, il réussit à démontrer que très peu de Juifs russes sont en situation irrégulière. Mais si le gouvernement continue à satisfaire les exigences des antisémites, *on donne aux Allemands d'Amérique un prétexte pour accuser la France d'intolérance ; on paraît associer celle-ci aux persécutions, dont les Juifs ont été l'objet en Russie...*²¹ Quelques autres cas d'anti-

18. Julius Marx, *Kriegstagebuch eines Juden*, Francfort, 1964, p.129.

19. *L'Univers israélite*, 3 novembre 1916. Les Juifs de France partagent de tels sentiments. Consulter André Spire, *Les Juifs et la Guerre*, Payot, 1917, pp.62-109 et Paul Raphaël, *Les Juifs, l'antisémitisme et le pangermanisme*, Alcan, 1916.

20. Sur cet événement, lire Annie Kriegel, *Les Juifs et le monde moderne*, Le Seuil, 1977, p.154 et Philippe-E. Landau, *Les Juifs de France et la Grande Guerre. Un patriottisme républicain*, CNRS-Editions, 1999, pp.44-47. Pour une étude plus large sur les Juifs dans la Légion étrangère, voir Zosa Szajkowski, *Jews and the French Foreign Legion*, Ktav, New-York, 1975.

21. Archives de la préfecture de Police de Paris, carton BA.896. Consulter aussi Philippe-E. Landau, *Les Juifs russes pendant la Grande Guerre, cibles de l'antisémitisme*, Archives Juives, n°34, 2001, pp.43-57.

Doc-I21

(10/23)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

sémitisme éclateront, notamment lors de l'installation de réfugiés palestiniens en Corse et lors de l'affaire du *Bonnet Rouge*.²²

La presse israélite s'enorgueillit du sacrifice des combattants. Dans chaque pays, elle consacre plusieurs pages à leurs citations et faits d'armes. Comme pour mieux conjurer l'antisémitisme, il est d'ailleurs décidé en France comme en Allemagne de consigner leurs actes héroïques. Dès mars 1916, 800 Juifs russes ont mérité l'ordre de la médaille de Saint-Georges. Plus de 1 200 Juifs français sont tués au front ou morts de leurs blessures, plus de 700 ont été cités à l'ordre du jour. La Commission historique de Recherches, qui a pour président Emile Durkheim, est alors chargée d'obtenir toutes les informations sur la participation juive pendant la guerre car *On comprendra qu'il n'est pas sans intérêt de savoir comment les Français d'origine juive, qui n'ont point embrassé une autre religion, se sont comportés dans la guerre qui a fait appel à toutes les forces du pays*.²³

Suite au recensement inique du Reich, les communautés d'Allemagne décident d'en faire autant.

Guerre jugée libératrice pour le peuple juif, les sionistes s'investissent aussi dans le conflit. Les Juifs allemands soutiennent l'Empire ottoman qui domine la Palestine et espèrent bien qu'après la victoire de leur pays un État juif sera créé sous contrôle prussien. À cet effet, ils développent une intense propagande auprès des Juifs russes et polonais afin qu'ils se rangent de leur côté, leur promettant l'émancipation et l'établissement en Palestine. Les Juifs anglais font de même et d'Egypte, ils aident leurs coreligionnaires à lutter contre l'occupation ottomane. À Alexandrie, une Légion palestinienne composée de combattants juifs est formée sous le commandement du colonel Patterson.

Les civils, tout comme les soldats, sont eux aussi mobilisés pour la cause. Rabbins et intellectuels œuvrent à la fois pour la victoire de leurs pays, pour le soutien moral des familles et pour le bien-être matériel des combattants.

L'arrière : entre l'attente et l'espoir

Outre la défense territoriale de leur patrie, les masses juives se mobilisent massivement pour la lutte du bien contre le mal, de la civilisation contre la barbarie, avec l'espoir que le sacrifice consenti sera porteur d'une totale émancipation.

22. Sur l'antisémitisme en France, voir Philippe-E. Landau, *Les Juifs de France et la Grande Guerre*, op.cit., pp.67-77 et Léon Poliakov, *L'Europe suicidaire*, Calmann-Lévy, 1977, pp.281-334 (cet ouvrage est utile pour appréhender le phénomène dans les autres pays européens). Pour le cas algérien, voir l'article de David Cohen, *Les circonstances de la fondation du Comité algérien d'études sociales ou la prise de conscience d'une élite intellectuelle juive face au phénomène antisémite en Algérie (1915-1921)*, *Revue des Etudes Juives*, tome 161, 2002, pp.179-225.

23. *L'Univers israélite*, 16 novembre 1917.

Doc-I21

(11/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Affiche d'un concert de charité en faveur des mutilés et des veuves des légionnaires juifs, 1916
© Collection Historial de la Grande Guerre

Doc-I21

(12/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Les rabbins comme les intellectuels et les femmes se lancent alors dans une active propagande, veillant à protéger à la fois les intérêts du judaïsme et la cause sacrée pour laquelle ils se démènent. Puisque la guerre bouleverse la quiétude communautaire, il faut donc réorganiser les structures du judaïsme d'autant plus que certaines communautés, notamment alsaciennes, russes et serbes sont situées près des lignes de fronts. Il faut ainsi veiller à la protection spirituelle des populations civiles et satisfaire les besoins religieux des combattants.

Les institutions religieuses, surtout en Europe occidentale, mieux organisées et bénéficiant d'aides matérielles plus importantes, participent à la formation de l'aumônerie israélite. Des centaines d'aumôniers, souvent rabbins, sont envoyés dans les différents corps d'armée allemands, français et britanniques. En France, aux côtés de 68 pasteurs et de 500 prêtres, 46 rabbins apportent le réconfort spirituel à leurs coreligionnaires. À l'instar de leurs collègues des autres cultes, ils ont pour tâches d'organiser les fêtes et les offices au front, de distribuer les colis avec de la nourriture casher, de visiter les blessés et d'enterrer religieusement les morts. Ils sont ainsi les intermédiaires entre les familles et les autorités militaires. Avec l'accord du Grand Quartier Général, ils peuvent aussi apporter le réconfort aux prisonniers ennemis²⁴. Quelques aumôniers périssent sur le front, comme le grand rabbin de Lyon Abraham Bloch en apportant un crucifix à un mourant catholique. Mythe ou réalité, sa mort devient un symbole de l'Union sacrée.

Le rabbinat s'investit entièrement dans le conflit et, comme les autres confessions, affirme ses convictions patriotiques. La Torah est au service de la cause et les versets bibliques sont interprétés en fonction du cours de la guerre. Dans chaque pays, les grands rabbins composent des prières pour la victoire et pour les combattants, appelant la miséricorde divine à soutenir tantôt la République, tantôt l'Empereur. Dans chaque synagogue, des offices sont régulièrement organisés pour rappeler les disparus et surtout pour conditionner davantage les familles aux efforts de guerre.

La devise ‘Patrie et Religion’ du Consistoire central, principale organisation religieuse en France, se justifie désormais. Pour les rabbins, la conflagration européenne n'est pas un châtiment divin comme le pense l'Église. Elle est une guerre sainte menée pour le bien et la justice, en conformité avec les paroles des Prophètes. Elle est la lutte de Jacob contre l'Ange et la France, porteuse des valeurs de 1789, semblable à Israël qui, lors de sa sortie d'Egypte, a souffert pour la liberté et l'égalité comme l'évoque le grand rabbin Honel Meiss : *Toutes deux (les âmes israélite et française), pour l'exécution ‘des Gestes de Dieu’ ne connaissent ni l'intérêt, ni l'égoïsme, et la Révolution qui s'est opérée sur les cimes du Sinaï a eu, pour corollaire, la Grande Révolution française. Israélites et Français, la vigne que nous gardons, est celle de l'Humanité !*²⁵

24. Voir Xavier Boniface, *L'aumônerie militaire israélite pendant la Grande Guerre*, Archives Juives, n°33, 2000, pp.37-50.

25. Honel Meiss, *Religion et Patrie*, Durlacher, 1922, pp.161-162. Sur l'attitude des Eglises durant la guerre, consulter Annette Becker, *La Guerre et la Foi. De la mort à la mémoire*, Armand Colin, 1994 et le dossier publié dans la *Revue 14-18*, Noësis, n°1, 1998.

Doc-I21

(13/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Tout comme leurs collègues allemands, les rabbins français sont convaincus qu'il existe une possible symbiose entre le destin des deux peuples. Si pour le rabbin allemand Léo Baeck ...*la patrie nous envoie des rayons lumineux*, pour Louis-Germain Lévy, la patrie ...*prend la figure de ce que la conscience humaine conçoit de plus noble et de plus haut*. Mais parfois, les rabbins font preuve de démesure. L'aumônier du 16^e Corps Joseph Cohen propose de modifier une bénédiction dans la prière du matin et d'y lire plutôt *Loué soit l'Éternel qui ne nous a pas fait Boches !*²⁶ Un autre aumônier refuse de visiter des coreligionnaires sous prétexte que ...*les Boches prisonniers ne sont pas les frères des Juifs français*. Le rabbin allemand Wohlgemuth estime que la haine portée par les Alliés à l'Allemagne est semblable à l'antisémitisme.

Dans leurs sermons, les rabbins voient une attention particulière aux femmes, épouses et mères, gardiennes du foyer et de la morale juive. Le grand rabbin de Paris Jacques-Henri Dreyfuss les compare fréquemment à la prophétesse Déborah et à Jeanne d'Arc et ne cesse de les motiver à agir *pour de saintes activités*, entendons assurer la pérennité du judaïsme auprès des enfants lorsque l'homme est absent. Son rôle consolateur auprès du combattant mais aussi sa place au sein de la famille sont déterminants. Aussi, les rabbins craignent un déclin des valeurs familiales après la guerre et, avec le concours d'œuvres philanthropiques, font le nécessaire pour qu'elles trouvent des ressources. Les bourgeoisie israélites jouent un rôle primordial dans tous les pays. En Angleterre comme en Allemagne, des réseaux se créent pour que les femmes issues de milieux modestes puissent trouver du travail. En France, les veuves sont soutenues par diverses œuvres et une occupation (envoi de colis aux combattants par exemple) devient *un dérivatif salutaire à leur douleur*. De nombreuses associations féminines, souvent dirigées par des femmes de notables israélites, placent les veuves dans les ouvroirs et les crèches.

Beaucoup de femmes participent ainsi à la vie de l'arrière. Marraine de guerre ou infirmière, elles occupent une place essentielle au sein de la société civile. L'infirmière Sophie Fridmon déclare : *Nous voulons tout faire pour vous exprimer notre sympathie et notre admiration (aux combattants), nous voulons faire notre devoir jusqu'au bout !*²⁷ Les plus fortunées d'entre elles fondent des œuvres telles la baronne Edmond de Rothschild ou Suzanne Deutsch de la Meurthe. À Paris, la création par l'Alliance israélite universelle du Foyer for Jewish Soldiers of the United States est un succès : 250 donatrices soutiennent des filleuls de guerre américains. En moyenne, 15 à 20% des dons effectués par les associations sont le fait de femmes.

Malgré les difficultés financières, les communautés juives veillent à préserver l'enfance de la guerre. À Vilna comme à Berlin, plusieurs associations pour les orphelins sont

26. *L'Univers israélite*, 2 avril 1915. Le général Camille Lévi enseignait de même à ses officiers : *Prononcez le mot 'Boche' et vous sentirez tout ce qu'il contient d'abject ; c'est plus qu'un péjoratif, plus qu'un sobriquet, c'est une marque d'infamie*. Pour le rabbin Maurice Liber, le "Boche" est Amalek, l'ennemi éternel du peuple juif dans la Bible : ...*Amalek, c'est l'ennemi déloyal, le peuple traître. (...) Le Boche, faux et lâche, n'agit pas autrement, il ne connaît ni foi ni loi...* (*L'Univers israélite*, 26 février 1915).

27. *L'Univers israélite*, 8 mars 1918.

Doc-I21

(14/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

créées. En France, l'œuvre des Orphelins israélites de la guerre, qui compte plus de 8 000 donateurs et souscripteurs, vient au secours de 900 enfants dont plus de 560 originaires d'Algérie. L'objectif fondamental est de faire de ces orphelins ...*de bons citoyens, des hommes utiles, d'honnêtes femmes ; en un mot, de braves et fiers enfants dignes des soldats glorieux dont ils sont issus.*²⁸

Les communautés situées sur le front ouest sont relativement épargnées par la guerre. Si les synagogues de Seppois-le-Bas et de Thann sont détruites, celles de Reims et de Lunéville sont endommagées par les bombardements. En Alsace, quelques Juifs sont arrêtés par les autorités allemandes, mais en tant que sujets favorables à la France. Il n'en est pas de même sur le front est où la population civile connaît de nombreux déplacements et pogromes de la part des troupes russes. Les Juifs allemands découvrent alors une autre image du judaïsme au contact des communautés de l'est. Martin Buber, en fondant *Der Jude* en 1916, tente d'attirer l'attention de ses coreligionnaires sur les modes de vie des Juifs polonais.

Dès 1915, l'armée allemande se présente comme une force de libération auprès des populations juives et fait apposer dans les bourgades plusieurs affiches rédigées en yiddish sur lesquelles on peut y lire : *Les armées héroïques des grandes puissances, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, sont en Pologne et elles vont, avec l'aide de Dieu, régler les comptes à vos oppresseurs et bourreaux...* Environ 35 000 Juifs polonais et lituaniens acceptent de travailler pour les industries de guerre en Allemagne. En réaction, les autorités militaires russes décident la déportation de villages entiers vers l'intérieur du pays et en cas de refus, de faire intervenir les troupes cosaques. Déportés ou réfugiés, les Juifs voient leurs conditions d'existence se dégrader. Ni égalité civile, ni possibilité de s'établir dans les capitales (Pétriograd et Moscou) et les lieux relevant des ministères de la Cour et de la Guerre. Rejetés par les gouverneurs militaires, détestés par la population, persécutés par les troupes, ils sont des centaines de milliers à succomber sur les routes tandis qu'une partie de la jeunesse voit dans le sionisme ou le socialisme les seules issues possibles pour ce peuple martyr. Les rumeurs se répandent. Ils apparaissent désormais comme des espions. Les prises d'otages et les arrestations se multiplient. Pour le peuple russe, les Juifs sont responsables des déboires de l'armée.

Les Juifs français qui avaient cru un temps à un dégel de la politique tsariste déchantent. Comme l'affirme le rabbin Berman en 1916 : *On commence à se faire une idée des souffrances inouïes qu'ont endurées et qu'endurent encore les victimes juives de la guerre en Pologne et en Russie.* Des comités de soutien aux populations juives de Russie s'organisent aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Allemagne. Les Juifs américains continuent à soutenir le judaïsme allemand qui présente toujours le Reich

28. Sur cette œuvre, lire Olivier Thiéry, *Entre bienfaisance et politique : l'œuvre des Orphelins israélites de la guerre (1915-1932)*, *Archives Juives*, n°33, 2000, pp.51-68. Pour une étude plus vaste, Olivier Faron, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la Première Guerre mondiale*, La Découverte, 2001.

Doc-I21

(15/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Fête des Lumières (Hanoucca) dans les territoires de l'Est, 1916
 © Collection Jüdisches Museum



comme la seule puissance capable de mettre un terme à cette tragédie, ce qui désespère certains intellectuels français comme Victor Basch en mission aux États-Unis pour le compte de l'Alliance israélite universelle au début de l'année 1916 : *Tous ces journaux (israélites) ne sont pro-germains que par haine de la Russie. Ils deviendraient ardemment pro-alliés si la Russie faisait quelque chose pour ses Juifs.* En France, la censure atténue les mesures antisémites russes. La presse confessionnelle préfère ironiser sur la situation, sans pour autant remettre en cause l'alliance franco-russe. *L'Univers israélite* du 31 décembre 1915 évoque discrètement le sort des Juifs russes : ...*Des secours s'organisent, on envoie des colis, des vivres. (...) Ce n'est pas un appel pour les Juifs, c'est un appel pour les Arméniens.* Seuls les sionistes et socialistes réagissent en proposant l'émancipation totale dans les pays d'oppression. Le journal sioniste *Le Peuple Juif* de mai 1916 remet en cause la politique française et l'attitude frileuse des notables israélites : ...*il aurait fallu pour eux (les Juifs français) définitivement rompre avec des manières d'être juifs consacrées sans doute par le temps et la tradition mais qui frisent la lâcheté hypocrite ; il fallait pour la France, au lieu de se mettre à la remorque d'une alliée qui ne lui ménage pas les humiliations, l'entraîner dans son élan vers la justice et la liberté.* C'est donc avec soulagement que les Juifs de France voient enfin le tsarisme s'écrouler. *L'Univers israélite* du 30 mars 1917 titre : *La Russie est libre. Vive la Russie !* Pour le rédacteur, il est désormais possible de *respirer et parler car ce qui se passait là-bas nous étouffait.* Et de se réjouir *comme Français et comme juifs.* L'euphorie ne dure qu'un temps. Le 9 mai 1918, les *Archives israélites* n'ont plus d'illusions lorsque la guerre civile entraîne à nouveau les pogromes : *La Russie a beau changer de régime et passer du Tsarisme noir au Bolchevisme écarlate. (...) Israël sera toujours le bouc émissaire des péchés du monde !*

Doc-I21

(16/23)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Les intellectuels interviennent aussi dans la guerre et se mettent au service de la propagande de leur pays. Rares sont ceux qui s'inquiètent des funestes conséquences et qui optent pour le pacifisme. Albert Einstein (devenu citoyen suisse) et l'artiste Max Lieberman ne sont pas suivis par leurs collègues lorsqu'ils signent en octobre 1914 *L'Aufruf an die Kulturwelt* (Manifeste au Monde civilisé). Le philosophe Michel Alexandre fait figure d'exception lorsqu'il écrit le 17 août 1914 : ...*Après la guerre, régénération ? Ou au contraire, destruction des meilleurs ? On s'enveloppe vraiment du Droit comme des plis d'un drapeau.* Il est rejoint par Charles Rappoport qui condamne fermement ces *guerres d'extermination*.²⁹

L'Esprit français s'oppose désormais à la pensée allemande. Le philosophe Henri Bergson est l'un des premiers à insister sur cette distinction entre les deux nations. Dans sa conférence du 8 août 1914, il précise que *La lutte engagée contre l'Allemagne est la lutte même de la civilisation contre la barbarie.* Le cynisme et la brutalité de l'Allemagne conduisent alors ce peuple à *une régression à l'état sauvage.* Il est suivi dans ce jugement catégorique par nombre d'intellectuels israélites tels que Henri Berr, Emile Durkheim et Joseph Reinach. Pour ce dernier, cette nation était ...*déjà belliqueuse du temps de César et de Tacite.* Herman Cohen réagit aussitôt à la déclaration de Bergson, ce *fils d'un Juif polonais* qui ose soutenir l'alliance franco-russe et qui *dénie à l'Allemagne ses idéaux.* Victor Basch et Lucien Lévy-Bruhl sont toutefois plus nuancés sur la responsabilité allemande dans la guerre. La Russie et l'Autriche auraient eu aussi leur part dans le déclenchement du conflit.

Il n'empêche que ces intellectuels collaborent par leurs écrits et leurs actions à la propagande. Aux côtés de Joseph Bédier et Ernest Lavisse, Emile Durkheim et Jacques Hadamard participent au Comité des Études et Documents sur la guerre qui publie de nombreuses brochures destinées aux Pays neutres. Bergson effectue deux missions aux États-Unis en tant qu'agent de la diplomatie française (février-mai 1917 et juin-juillet 1918), ce qui lui permet de rencontrer les notables israélites et le président Wilson³⁰. La France veut alors s'assurer du soutien inconditionnel de l'allié américain.

Les intellectuels juifs allemands et français se livrent donc à une guerre idéologique. Si pour Herman Cohen, le conflit permet la réalisation d'un nouveau peuple élu avec la fusion des identités allemande et juive, pour Bergson la France de 1914 rejoints celle de 1789 car ...*Avec ce peuple, avec ces soldats, nous sommes dans le réel ; nous sommes aussi dans l'idéal, dans un idéal qui dépasse même tout ce que nous avions conçu.*³¹

29. BDIC, manuscrits Rappoport. Dossier pacifisme et socialisme, 1918. Sur les intellectuels, consulter Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, *Au nom de la Patrie*, La Découverte, 1996.

30. Philippe Soulez, *Bergson politique*, PUF, 1989. Sur les relations entre la France et les Etats-Unis, voir Yves-Henri Nouailhat, *France et Etats-Unis*, Publications de la Sorbonne, 1979.

31. Henri Bergson, Discours prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques du 12 décembre 1914. Pour une meilleure compréhension des intellectuels juifs, consulter les articles d'Arno Munster, *Les intellectuels juifs allemands face à la guerre de 1914* (pp.205-221) et d'Isabelle Starkier, *Les philosophes juifs et la guerre de 14. Philosophes juifs ou français ?* (pp.223-231), *Les philosophes et la guerre de 14*, sous la direction de Philippe Soulez, Presses universitaires de Vincennes, 1988.

Doc-I21

(17/23)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Certains de leurs écrits peuvent amèrement nous faire sourire aujourd’hui lorsqu’ils essaient d’interpréter la psychologie du peuple ennemi. Le neurologue allemand Léopold Loewenfeld développe ainsi une *psychopathia gallica* où il explique les dérèglements psychiques de la nation française par la Révolution et la défaite de 1870 : *Sa grande suggestibilité a rendu le peuple français extraordinairement accessible à des idées obsessionnelles qui le flattaien et qui, dans une certaine mesure, le consolaient de la pression despotique qu’il subissait de la part de ses dirigeants. Il y eut par exemple celle de la gloire : l’idée suggérée, qu’il surpassait en gloire toutes les nations, qu’il avait pour ainsi dire le don naturel de la gloire et que les autres nations n’avaient aucune prétention à avoir sur elle.*³² Pour lui, cet état anormal conduit la France à toutes les phobies dont celle de l’espionnage qui trouve son expression dans l’affaire Dreyfus.

Emile Durkheim réagit en publiant *L’Allemagne au-dessus de tout* où il estime que ce sont des troubles pathologiques qui ont conduit l’Allemagne à la guerre : *L’État allemand doit être ‘au-dessus de tout’. Supérieur à toutes les volontés particulières, individuelles et collectives, supérieur aux lois de la morale elles-mêmes, sans autre loi que celle qu’il se donne, il saura triompher de toutes les résistances et s’imposer par la contrainte là où il ne sera pas spontanément accepté.*³³ Cette attitude ne peut conduire le Reich qu’à une guerre inhumaine et à la négation des autres peuples.

Les intellectuels sont sollicités par les institutions juives pour exhorter leurs coreligionnaires des pays neutres à soutenir leur cause. Ainsi, jusqu’en 1917, ils s’adressent au judaïsme américain. Tandis que les Juifs allemands et autrichiens dénoncent l’alliance franco-russe et le sort réservé à leurs frères de Russie, ceux de France et d’Angleterre évoquent les idéaux de liberté et de démocratie. Dans *L’Appel des Israélites français aux Israélites des Pays neutres* d’octobre 1915 signé par Emile Durkheim, Victor Basch et Salomon Reinach, on peut y lire la déclaration suivante : *La Révolution française a libéré les Juifs d’Occident ; la victoire des Alliés libérera les Juifs du reste de l’Europe. Ce serait folie d’attendre leur libération d’une victoire, heureusement impossible, des forces d’oppression coalisées, du pangermanisme antisémite et du militarisme prussien.*

Mais les organisations juives américaines ne prennent pas parti. Elles continuent à entretenir d’excellentes relations avec le judaïsme allemand qui leur permet de soutenir matériellement plus de 700 000 Juifs nécessiteux en Pologne et en Lituanie, tout en venant en aide aux prisonniers.

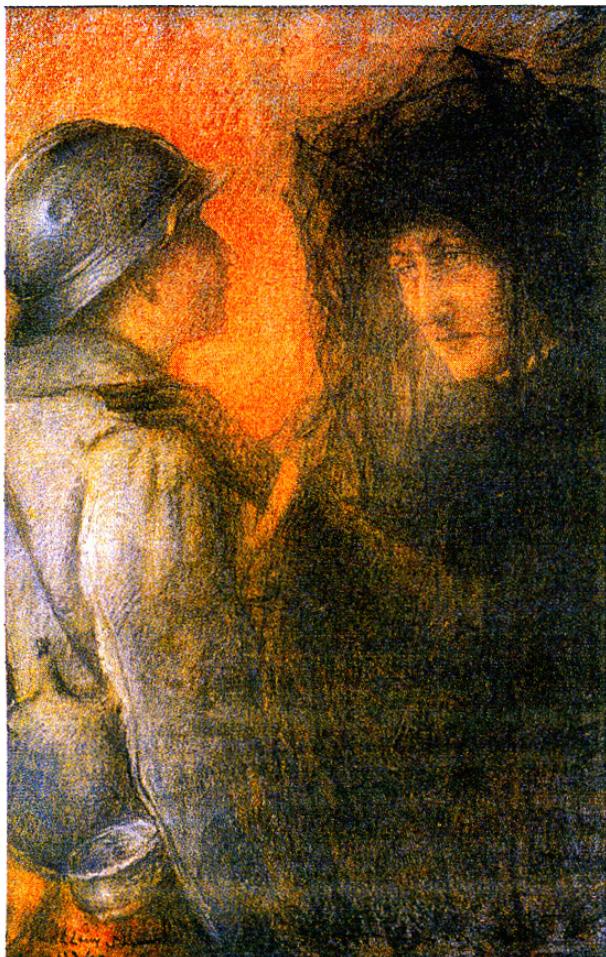
Victoire pour les uns, défaite pour les autres

Dans la tourmente, sur près de 13 millions de morts, environ 170 000 Juifs ont

32. Léopold Loewenfeld, *Über den National Charakter des Franzosen und dessen Krankhafte Auswüchse*, Munich, 1914, p.36.
 33. Emile Durkheim, *L’Allemagne au-dessus de tout*, Armand Colin, 1915, p.45.

Doc-I21

(18/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Lévy-Dhurmer,
La veuve et le soldat, 1917
© Collection
Historial de la
Grande Guerre

Face à ces attaques, la communauté juive ne peut que prouver sa loyauté et sa bravoure pendant la guerre en énumérant ses morts et ses 30 000 décorés. Mais c'est déjà en vain, bien avant la grande crise économique, que l'Union des Citoyens allemands de confession juive tente de raisonner les esprits : *Nous serions responsables de ce que la guerre a été arrêtée trop tôt. Nous serions responsables de tous les maux du capitalisme et en même temps des misères de la révolution qui veut éliminer ces maux. Quelle contradiction insensée ! (...) Nous exigeons de vivre paisiblement dans notre patrie allemande pour laquelle hier nous avons combattu et saigné, et au devenir de laquelle au temps de la puissance comme au temps de la défaite notre bien-être se trouve également lié indissolublement.* Léo Löwenstein, conscient de toutes ces accusations, fonde en 1919 le Reichsbund Jüdischer Frontsoldaten afin de témoigner du sacrifice des disparus et des survivants.

Dans les pays de la cause alliée, l'armistice signifie avant tout la victoire du droit mais aussi de la République sur le despotisme. Les Archives israélites du 14 novembre 1918 estiment que les Juifs *se sont donnés tout entiers à cette guerre sainte, heureux de se sacrifier pour une cause si juste...* Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France permet au

disparu dont 90 000 Russes, 12 000 Allemands, 8 500 Britanniques et 6 800 Français. Avec ses deuils et ses souffrances, le traumatisme de la guerre persiste et si la victoire pour les uns est célébrée avec faste et si la défaite pour les autres est vécue avec déception, elles n'empêchent pas l'apparition de périls nouveaux dont la régénération de l'antisémitisme.

Bien avant le traité de Versailles, les nationalistes et conservateurs allemands considèrent que le Juif est le principal responsable des échecs du Reich. Le parti socialiste, où les députés israélites sont nombreux, n'a-t-il pas salué les révoltes russes ? La presse libérale aux mains de familles juives ne souhaite-t-elle pas stopper la guerre pourvu que l'Allemagne obtienne une paix honorable ? La cherté des prix, l'entrée des États-Unis dans le conflit, la chute de l'Empire et l'avènement de la République de Weimar ne sont-ce pas des manœuvres juives ? Désormais, tous les malheurs du pays reviennent aux Juifs et dès l'automne 1918, la Ligue pangermaniste appelle à lutter contre tous les crimes commis par les Juifs en Allemagne.

Doc-I21

(19/23)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

président du Consistoire de Strasbourg Georges Schmoll d'affirmer fièrement : *Français, au fond de notre cœur, nous n'avons jamais cessé de l'être. Français, nous, Israélites de l'Alsace et de la Lorraine, berceau du judaïsme français, jurons aujourd'hui de l'être corps et âme.*³⁴ Pourtant, le judaïsme alsacien est celui qui, en Occident, subit le plus les séquelles de la guerre. Les communautés rurales sont en plein déclin suite au départ des Israélites vers les grandes agglomérations. Les cadres communautaires font défaut lorsque 4 000 sujets allemands dont 900 à Strasbourg regagnent leur pays.

En France, plus particulièrement, les commémorations patriotiques entretiennent le souvenir de l'Union sacrée. Les trois cultes sont réunis lors des célébrations et pour le rabbin Julien Weill, le 11 novembre est *une manifestation à la fois patriotique et religieuse*. Plusieurs plaques commémoratives sont édifiées dans les synagogues. Pour le grand rabbin Dreyfuss, il est certain désormais que *Français nous sommes, Français nous resterons, nos enfants, nos petits-enfants, nos arrières petits-enfants, avec toute la suite de nos générations, à jamais*. Lors de l'inauguration de monuments aux morts comme à Alger en 1927, le grand rabbin de France Israël Lévi estime que l'émancipation de tous les Juifs, et notamment ceux d'Algérie, a été accomplie par la guerre car *...ils étaient jaloux de prouver à la France qu'elle n'avait pas trop présumé de leur gratitude et ils étaient fiers de sceller de leur sang la charte de leur émancipation.*³⁵ Pour chaque inauguration solennelle, lorsqu'un monument rappelle le sacrifice des Israélites comme au Vieil-Armand (1932), à Taintrux pour la stèle consacrée à Abraham Bloch (1934) et à Douaumont (1938), les notables et les rabbins insistent sur le souvenir de la fraternité des tranchées et la grandeur de la République. Il s'agit certes d'entretenir leur mémoire collective mais aussi d'éveiller l'attention sur la fragilité de la cohésion nationale comme le rappelle le grand rabbin de Metz Nathan Netter le 15 décembre 1918 : *...après avoir été unis dans la peine au milieu de tant de souffrances communes, restons unis dans la religion de la Patrie.*

Les anciens combattants juifs continuent à vivre l'union du front au sein des associations régimentaires et des associations nationales. Plusieurs centaines d'entre eux sont aussi bien présents dans les Croix de Feu du lieutenant-colonel de La Rocque que dans L'Union fédérale que préside René Cassin. Toutefois, dès 1919, afin de commémorer la bataille de Carentan où tant des leurs ont trouvé la mort, les anciens engagés volontaires fondent la première organisation juive qui, en 1928, devient l'Association des Anciens Combattants Volontaires Juifs et réunit aussi bien des Russes, des Ottomans que des Tunisiens. Quelques années plus tard, elle publie un journal *Le Volontaire Juif* qui se distingue par sa lutte contre l'antisémitisme et le nazisme, son sionisme et son engagement auprès de la SFIO et dont le mot d'ordre est *Français sans restriction, Juifs sans honte !*³⁶. En réaction, des anciens combattants israélites

34. Archives du Consistoire central des Israélites de France, dossier 6.K, guerre 1914-1918.

35. *Inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre*, Alger, 1927, p.23. Concernant les monuments, voir l'article de Dominique Jarrassé, *Le rêve brisé d'Union sacrée : les monuments israélites de la Grande Guerre*, *Archives Juives*, n°33, 2000, pp.82-92.

36. Philippe-E. Landau, *Les Juifs et la Grande Guerre*, op-cit., pp.211-231.

Doc-I21

(20/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Cérémonie des Croix-de-Feu, 14 juin 1936, synagogue Victoire. Devant une foule d'anciens combattants, principalement Croix-de-Feu, le rabbin Jacob Kaplan célèbre l'office religieux. Depuis 1930, sans appartenir pour autant au mouvement du lieutenant-colonel de La Rocque, le rabbin Kaplan participe à ses manifestations de la victoire de la Marne à Meaux.

© Collection Centre de Documentation Juive Contemporaine

proches des Croix-de-Feu, voulant désapprouver la politique de Léon Blum et les partis de gauche, fondent L'Union patriotique des Français israélites en 1934. Edmond Bloch, qui anime cette association, se distingue par un anticomunisme virulent et une forte xénophobie que partagent ses connaissances, en particulier Xavier Vallat et Jean Goy³⁷. Edmond Bloch minimise les risques du nazisme et considère que le bolchevisme est plus dangereux pour le pays. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays, le clivage politique marque davantage les anciens combattants juifs en France.

Dans les pays du Commonwealth où des anciens combattants juifs sont présents, aux États-Unis et dans les pays nouvellement constitués après le traité de Versailles (Lettonie, Lituanie, Pologne), des associations voient le jour. En Russie, l'édification du socialisme et surtout la guerre civile puis le stalinisme empêchent la création d'organisations confessionnelles. Si jusqu'à l'Anschluss en 1938, Sigmund von Friedman peut animer le Bund Judischer Frontsoldaten Österreichs, il en est autrement pour les Juifs allemands. Dès 1934, ils sont exclus des associations d'anciens combattants car non aryens. Quelques années plus tard, les autorités nazies effacent des monuments aux morts les noms des combattants tombés pour la patrie. Le Reichsbund Judischer Frontsoldaten survit désormais à travers ses publications qui rappellent le souvenir des combattants.

Doc-I21

(21/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

À l'initiative de l'Association des Anciens Combattants Volontaires Juifs, leur sort est évoqué lors de la grande conférence mondiale qui se tient à Paris en juin 1935. Mais hormis de véhémentes et désespérées protestations, que peuvent opposer les anciens combattants juifs à une Europe occidentale qui sombre dans la violence en Allemagne et en Italie, et dans l'attentisme et le pacifisme ailleurs ? Le souvenir de la Grande Guerre ne concerne que les Juifs du monde encore libre. Ceux de l'Union soviétique et d'Allemagne voient leur sacrifice bafouer par les États totalitaires.

Pourtant, la fin de la guerre a permis la réalisation de nombreux espoirs parmi les Israélites. La cause sioniste est enfin entendue depuis la déclaration Balfour, les droits des minorités sont reconnus à l'est, les Juifs russes sont citoyens à part entière et ceux d'Occident parachèvent leur émancipation.

Si l'Europe connaît un temps d'apaisement dans les années vingt, il en est autrement, la décennie suivante. Ce qui est davantage surprenant, c'est la résurgence de l'antisémitisme qui concerne aussi bien les pays vainqueurs que vaincus et l'interprétation de la Grande Guerre qu'en font les antisémites.

En Allemagne comme en Autriche, les Juifs sont jugés responsables de la défaite et du *diktat* qui accablent le peuple. Dès 1919, en Angleterre et aux États-Unis, la révolution bolchevique apparaît comme une manœuvre juive. Dans les nouveaux pays, l'antisémitisme ne désarme pas et les Juifs sont toujours indésirables. La publication d'un faux, *Les Protocoles des Sages de Sion*, nourrit alors l'idée d'un complot juif mondial qui, pour assurer sa domination, aurait utilisé le capitalisme et le bolchevisme au cours de la guerre³⁸. Ses nombreuses traductions trouvent un écho favorable auprès des nationalistes, des antisémites et même des pacifistes.

Péril judéo-maçonnique ou judéo-bolchevique ? Pour les antisémites français, les Juifs ont profité de la guerre et règnent aussi bien à Moscou qu'à Londres. Au cours des années vingt, les publications antisémites se multiplient mais remettent rarement en cause le sacrifice des Juifs. Le souvenir de la guerre est encore trop proche pour dénier aux Juifs le nombre de leurs morts, mais certains estiment que s'il y eut *un nombre assez élevé de tués et de blessés parmi les israélites, une bonne proportion d'entre eux servit dans l'intendance, les hôpitaux et les formations de l'arrière*.³⁹ Ce sentiment est aussi partagé par les nationalistes britanniques et allemands.

Avec les scandales de la République, la crise économique, les tensions internationales et surtout l'avènement du Front Populaire, les antisémites diffusent davantage leurs thèses par le biais des ligues. Aux accusations mensongères, les anciens combattants

38. Voir Léon Poliakov, *op-cit.*, pp.231-237 et surtout Norman Cohn, *Histoire d'un mythe. La conspiration juive et le protocole des Sages de Sion*, Gallimard, 1967.

39. *La Revue hebdomadaire*, 20 mai 1921. Voir plus particulièrement l'étude de Ralph Schor, *L'antisémitisme en France pendant les années trente*, Editions Complexe, 1992.

Doc-I21

(22/23)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

juifs répondent en arguant leurs titres et les morts pour la patrie. Avec la victoire du Front Populaire en 1936 et de Blum la guerre comme l'écrit *L'Action française* du 7 juin, les antisémites se déchaînent. Louis-Ferdinand Céline peut enfin se livrer au délire antisémite : *Savez-vous que toutes les guerres, et pas seulement la dernière, sont prémeditées par les Juifs, réglées par eux longtemps à d'avance, comme papier à musique.* (...) *La guerre et la paix ?... Juives !*⁴⁰ La déclaration du ministre de l'Intérieur Marx Dormoy à la tribune de la Chambre *Un Juif vaut bien un Breton* accentue les tensions. *L'Action française* du 5 avril 1938 et d'autres organes de la presse s'attaquent au patriotisme juif : *Juifs tués : 1 350 soit 1 sur 35 mobilisés. Français tués : 1 750 000 soit 1 sur 5 mobilisés.* Dans *Je Suis Partout* du 18 avril, Robert Brasillach et Lucien Rebabet reprennent les mêmes arguments pour discréditer la participation juive à la guerre ce qui fait écrire à Raymond-Raoul Lambert dans *L'Univers israélite* : ...*Robert Brasillach, en osant imprimer le chiffre de 1 700 tués, vous commettez le plus odieux des sacrilèges !*

La Seconde Guerre mondiale est loin d'être une répétition de la Grande Guerre pour les Juifs. Si des milliers d'anciens combattants français, polonais et anglais juifs reprennent du service, c'est pour une cause différente : la lutte des démocraties contre l'hitlérisme. Juifs italiens, allemands, autrichiens ne participent pas bien évidemment au conflit du fait de leur exclusion. Plus tard, Juifs soviétiques et américains iront se battre pour la défense du monde libre.

En France, les Juifs qui se réfugient toujours dans le souvenir de la Grande Guerre veulent croire encore à l'union de tous les Français. Les engagés volontaires de 1914 motivent la jeunesse fraîchement immigrée à répéter leurs actions au nom de la liberté et pour payer *notre tribut à la France*. L'ancien combattant et rabbin Jacob Kaplan évoque le monument de Douaumont pour rappeler l'esprit de concorde qui doit animer les combattants car ...*C'est l'âme française elle-même qui s'y exprime, toute de bonté, de compréhension et de fraternité. On ne rencontrera pas un spectacle analogue de l'autre côté de la ligne Maginot.*⁴¹ Le 24 mai 1940, dans son éditorial *Croire au miracle*, l'hebdomadaire *L'Univers israélite* salue le retour du maréchal Pétain qui ...*est venu se placer au premier rang des serviteurs de la Patrie.* La défaite est bien sûr cruellement ressentie mais c'est avec le premier statut des Juifs en octobre 1940 que les Juifs perdent toutes leurs illusions. Malgré les dérogations annoncées pour les anciens combattants, l'espoir n'est plus permis et ces derniers savent désormais que la France a trahi sa mission historique. Amer, Raymond-Raoul Lambert écrit : *Je ne sais plus si l'on doit souhaiter vivre longtemps encore ou regretter de n'être pas tombé sur le front de Champagne, au temps où tous les Français étaient frères.*⁴²

40. Louis-Ferdinand Céline, *Bagatelles pour un massacre*, Denoël, 1937, p.244.

41. Archives du Consistoire israélite de Paris, fonds Algazi. Entretien sur Radio-Paris, 11 novembre 1939. Sur Jacob Kaplan et la guerre, voir Jean-Noël Grandhomme, *La Grande Guerre de Jacob Kaplan*, Revue d'histoire de la Shoah, 2002, n°174, pp.44-69.

42. Raymond-Raoul Lambert, *Carnets d'un témoin*, Fayard, 1985, p.105.

Doc-I21

(23/23)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Les anciens combattants juifs n'échappent pas aux lois antisémites de Vichy même s'ils sont nombreux à croire à la bonne volonté du Maréchal. Leurs lettres de protestation avec la mention de leurs morts et de leurs décorations sont autant de témoignages sur leur déception. Une délégation conduite par le général André Boris et Jacques Meyer rencontre bien Xavier Vallat, l'auteur du second Statut de juin 1941, mais celui-ci reste insensible à leurs questions. Jacques Meyer conclut de cet entretien infructueux : ...*M. Vallat n'a pas cherché à faire reporter sur les 'autorités d'occupation' le poids des mesures antisémites dont il revendique au contraire la mise au point. Nous saurons en tenir compte dans l'avenir.*⁴³

Il ne leur reste plus qu'à se protéger et à fuir même si, comme l'exprime Jacques Helbronner alors président du Consistoire central des Israélites : *Ils (les Juifs) n'en conserveront pas moins leur foi dans les destinées de la France éternelle pour obtenir les justes revanches du droit, aujourd'hui violé.*⁴⁴

Philippe-E. LANDAU

Article publié dans le catalogue de l'exposition de l'HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE du 24/09/2002 – Péronne, Somme.

43. Archives du Consistoire central, fonds Maurice Moch, protestations des anciens combattants, année 1941. Voir notamment Simon Schwarzfuchs, *Aux prises avec Vichy. Histoire politique des Juifs de France (1940-1944)*, Calmann-Lévy, 1998, pp.117-118. Sur l'antisémitisme de l'ancien combattant Xavier Vallat, lire Laurent Joly, *Xavier Vallat. Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat, 1891-1972*, Grasset, 2001.

44. Archives du Consistoire central, fonds Maurice Moch.

Doc-I22

(1/8)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Pour aller plus loin****De l'expérience de la guerre
à celle de la mémoire****Annette BECKER**

Professeur à l'Université de Paris X/Nanterre
 Co-directeur du Centre de Recherche
 de l'Historial de la Grande Guerre,
 Péronne, Somme.

Publié par l'Historial de la Grande Guerre

Aux dires du Talmud, l'humanité sera sauvée quant aux plus abominables forfaits sera opposée la plus sublime vertu. (...)

Trois croix, un croissant, une table de la loi. Nos glorieux héros furent donc trois chrétiens, un musulman, un Israélite... Hélas, fallait-il la guerre pour réaliser cette union ? Fonder le sacré sur le profane, le pur sur l'impur, la conception la plus morale sur la plus basse abjection ?¹

L'*Univers Israélite* exprime avec force que morale religieuse et morale patriotique sous-tendent l'union sacrée, et que le judaïsme français a réussi son adoption dans la nation car il se trouve au centre de la culture de guerre : la civilisation doit triompher de la barbarie, parce que les religions et la nation françaises sont unies dans le combat, par la lutte et par la mort des soldats. Pour les juifs français, ce qui n'avait pu être réalisé en temps de paix l'est par la guerre. Tout engagé dans la guerre devient de fait non seulement un citoyen, (comme la naturalisation des volontaires étrangers, juifs ou pas, le prouve aisément) mais un être à la moralité supérieure : il appartient au camp de "l'humanité contre l'inhumanité".

La Grande Guerre a été le temps de la cristallisation symbolique la plus forte du don de soi à la nation. Il est donc légitime de s'interroger sur les liens forgés par les juifs de France dans le conflit et sur leur prolongation dans la culture du souvenir jusqu'en 1938, date de l'inauguration du monument commémoratif juif de Douaumont.

Depuis août 1914, le soldat Maurice Moser s'est battu dans tout l'est de la France, a perdu son frère jumeau au combat, le voici, en avril 1916, tout près de Verdun :

1. *L'Univers Israélite*, (désormais U.I.) 1^{er} décembre 1916 et 6 septembre 1917.

Doc-I22

(2/8)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Pessach ! Que de souvenirs ! Quel noir cafard ! Je puis prier plus tard, à l'occasion de cette fête ou de tout autre, jamais je ne communiquerai plus par la pensée que ce soir. Pas de matza ; mais jamais Pâques ne fut pour moi plus sacré qu'en cette année. Toutes mes pensées sont de reconnaissance à notre Dieu et d'affection aux chers miens. Mais je donnerai beaucoup pour être ce soir à la table de famille. Et mon pauvre Pierre que jamais plus je ne verrai qu'en pensée à cette occasion.² En juin, son régiment a rejoint Le champ de bataille de Verdun : 23 juin - découvrons l'enfer, Verdun !! (...)

Je crois qu'il va falloir se cramponner ferme pour la vie. J'ai confiance en Dieu ... Canonnade abominable, on ne discerne plus les arrivées des départs. Toute la journée toute la nuit il en est ainsi. C'est horrible, effrayant ... Horreur, jamais nous n'avons vu ni entendu quelque chose de pareil ... Centaines de morts ; Par obus, par soif, par gaz ... Les boches nous envoyant des obus asphyxiants et lacrymogènes. Naturellement on ne dort pas, on ne peut manger non plus.

24- (...) On est à moitié fou, nous aspirons tous à être relevés. Plus cela vient et plus on est dégoûté de l'horreur de cette guerre, cela n'est plus guerre, combats, lutte, c'est du carnage. On tombe sans savoir d'où cela vient, on ne peut plus se défendre. Ce n'est plus de l'héroïsme, c'est de l'abnégation, de l'abrutissement ... 25- (...) Pauvre France !! Pauvres femmes, parents et orphelins ...³

Maurice Moser permet de comprendre combien Verdun a été le laboratoire le plus achevé de la guerre moderne, au paradoxe éclatant : face à des armes offensives extrêmement meurtrières (l'artillerie) ou sournoises (les gaz), les hommes n'ont que des moyens défensifs dérisoires pour se protéger, des trous d'obus et des remparts de corps morts en décomposition. Cette guerre, ce sont des petits groupes d'hommes dont les lignes ont disparu qui défendent des positions avec l'énergie du désespoir, des hommes qui ont eu l'impression dès le début du carnage du gâchis épouvantable, qui ont souffert, compris qu'ils étaient "les sacrifiés" mais ont tenu.

En mai 1916, le «juif patriote» André Kahn envoie du front à son fils nouveau-né une bague qui a été confectionnée sur le champ de bataille : *En montrant cette bague à Jean plus tard, je compte bien en faire un pacifiste convaincu, car notre rôle à tous, si nous sortons vivants de la fournaise, sera d'éviter le retour de pareil carnage. Il nous faudra enseigner aux jeunes que le seul moyen d'éviter la guerre est d'être fort, d'avoir des balles, des obus, des schrapnells, pour en imposer aux ennemis héréditaires ...⁴*

Ces témoignages sont emblématiques de ce patriotisme de consentement à la guerre, de consentement à la "der des ders", qui permettra l'avènement de la paix à la

2. Journal manuscrit de Maurice Moser, aimablement prêté par son arrière petite nièce, Françoise Monfrin, pour figurer dans l'exposition. Je la remercie chaleureusement.

3. Ibidem.

4. *Journal de guerre d'un juif patriote, 1914/1918*, Jean-Claude Simoën, 1978, p.240.

Doc-I22

(3/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

française, contre la barbarie belliqueuse allemande, dans lequel les Juifs –ou Israélites comme on disait aussi couramment alors- se sont remarquablement fondus. Juifs ou pas, les Français ont tenu par la mobilisation culturelle totale, dans la certitude partagée de la défense du sol sacré contre la barbarie ; Maurice Moser le dit bien : *Mieux vaut faire quelques mois de plus et en terminer complètement avec ces sauvages et assurer à tous les chers nôtres un pays viable. Comment devrais-je trouver le temps trop long, moi qui ai un frère aimé à venger !!!... Espérons que d'ici quelques semaines nos morts seront vengés et que ce kaiser maudit sera châtié...*⁵

Les camions destinés à permettre la “vengeance” empruntent entre Bar le Duc et Verdun ce que l’on appelle bientôt la voie sacrée, baptisée ainsi par l’écrivain Maurice Barrès. L’homme de *La Terre et les Morts* forge cette épithète si exacte pour Verdun au moment où il rédige *Les diverses familles spirituelles de la France*, hymne à l’Union Sacrée à travers le récit d’actes d’héroïsme et de piété patriotique. Le chapitre sur les Israélites -réintégrés dans la nation par l’écrivain antisémite et antidreyfusard qui les admire sur les champs de bataille- est significatif de cette culture de la pureté française par le sacré de la guerre, de la haine partagée contre l’ennemi.

Les juifs français sont aussi les premiers, et ce n'est pas un hasard, à protester contre les bombardements de la cathédrale de Reims, en 1914, ou de l'église Saint-Gervais à Paris en 1918. Ils témoignent ainsi du consentement de leur communauté au sacrifice dans les termes de l'Ancien Testament : *Comme autrefois le grand prêtre Zacharie assassiné dans le temple du Seigneur, les innocentes victimes de la lâcheté sanguinaire de l'ennemi, tombées dans une maison de prières, crient vers le ciel.*⁶

Les ferveurs patriotiques se prolongent tout au long des années vingt et trente dans les cérémonies du souvenir, où le rappel des sacrifices des morts passe par l'exaltation des vivants, par l'insistance politique nécessaire à la victoire due à l'union, sacrée par l'importance unique de sa cause. Dans tous les partis politiques comme dans toutes les Églises, pendant et après le conflit, cette insistance sur le rôle des morts dans la France à venir est constante. La guerre a permis la résurrection de la France dont les morts sont le rempart. En filigrane, c'est l'idée barrésienne qui resurgit.

Les discours des commémorations locales ou nationales prononcés par des personnalités juives affirment que la guerre a fait définitivement d'eux des citoyens comme les autres : *Il ne s'agit pas de démontrer que les juifs sont tous des héros, ou qu'ils le furent à un degré plus éminent que les autres combattants de la Grande Guerre. Ils ne le voudraient pas, certes, mais ils seront heureux si quelque lecteur conclut : 'Quels bons, quels vrais soldats.' (...) La France en effet ne serait pas la France si elle ne comprenait pas comme il convient l'abnégation de tous ces combattants israélites. Et la façon de la*

5. Manuscrit cité, mai 1915.

6. Israël Levi après le bombardement de l'église Saint-Gervais. Annette Becker, "La 'Grosse Bertha' frappe Saint-Gervais", *La Très Grande Guerre*, Le Monde-Editions, 1994.

Doc-I22

(4/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

comprendre, c'est de les englober tous dans la même tendresse maternelle puisqu'ils se sont sacrifiés avec le même héroïsme patriotique ...

Pour les importantes communautés juives d'Alsace et de Moselle et pour tous ceux qui, en étant issus, avaient choisi d'opter pour la France après 1871⁷, le 11 novembre 1918 est d'autant plus une apothéose qu'il signifie d'abord le retour des provinces perdues à la France. En 1918, à l'entrée des troupes françaises dans Metz, le Grand Rabbin de Metz et de la Moselle Nathan Netter rappelle que la Révolution française a fait des Israélites des citoyens et qu'ils ont pu, entre 1914 et 1918 se montrer dignes de ce titre dont ils étaient justement si fiers... Il proclame, en présence de Pétain : *Monsieur le maréchal, vous avez pu en juger par vous-même, ayant eu sous vos ordres la plus belle armée du monde, à laquelle les soldats israélites étaient si fiers d'appartenir. Ah ! nous ne doutons pas un moment qu'ils n'aient contribué pour leur part à conquérir cette gloire si pure, dont la belle armée française a par sa vaillance sans pareille récolté les lauriers immortels.*⁸

Au-delà des évocations rhétoriques des disparus de la guerre, on a construit deux systèmes commémoratifs : l'ensemble des monuments aux morts –ceux des communes, des communautés religieuses, des entreprises, etc.– et les ossuaires des champs de bataille. Verdun a été par excellence la bataille des soldats devenus inconnus. Aussi, on y choisit en 1920 le Soldat inconnu de la Grande Guerre, on érige à Douaumont le plus important ossuaire commémoratif inauguré en 1932, puis, en 1938, le monument commémoratif juif.

Lors de la grandiose cérémonie d'inauguration de l'ossuaire de Verdun, à Douaumont, en 1932, on insiste de façon systématique sur les prolongements de l'union sacrée dans sa construction : *Les missionnaires de Douaumont restent encore profondément émus et touchés de l'empressement des foules à répondre à l'appel des*



Drapeau
des Anciens
Combattants
Volontaires Juifs.
© Collection
particulière

7. La Question juive vue par 26 éminentes personnalités, 1934, EIF, 223p. Général Génie, *Les Juifs pendant la Grande Guerre*, pp.53-54.

8. Cela est bien exprimé par *L'Univers Israélite* au moment du cinquantième anniversaire de la république : *Les Israélites partagent cette joie comme tous leurs concitoyens. C'est que l'Alsace et la Lorraine sont les petites patries du plus grand nombre des Israélites français ; elles sont le réservoir de notre piété, la pépinière de nos pasteurs les plus renommés... (19 novembre 1920)*

9. Nathan Netter, Allocution adressée au Maréchal Pétain dans l'hôtel de ville de Metz à l'entrée de l'armée française le 18 novembre 1918, *La Patrie absente et la Patrie retrouvée, (sermons et allocutions patriotiques)*, P.U.F., 1929, pp.23-26.

Doc-I22

(5/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Germaine Oury
Desruelles,
Statue du rabbin
Abraham Bloch,
1934
© Collection Musée
des Beaux-Arts de
Valenciennes



36

comités d'organisation locaux... Partout ce fut l'union sacrée des grands jours de détresse... Les représentants des pouvoirs civils... et les représentants des pouvoirs religieux, Evêques, Curés, Pasteurs, Rabbins...¹⁰

Des services religieux de toutes les confessions ont lieu tout au long des trois jours d'inauguration, et on a prévu des emplacements, près de la chapelle catholique qui se trouve au pied de la tour –elle-même représentant un croisé à l'immense croix–, pour des monuments destinés aux protestants, aux juifs et aux musulmans.

Mais 1932 n'est plus 1918, et la teneur de certains discours montre les inquiétudes : *Une crise sans précédent ébranle le monde et menace jusque dans ses fondements notre civilisation ... Dans les moments d'angoisse ou d'incertitude qui font vaciller les plus fermes desseins, tournons nos pensées vers ce 'soldat de Verdun' dont la vertu semblait sans limites ; nous puiserons en lui la notion du devoir et la volonté de l'accomplir.*¹¹

Dans l'évocation de Pétain, en 1932, tous les soldats de Verdun sans exception étaient présents. Pourtant d'autres, déjà, avaient exclu les Juifs de "leur" France. Aussi, en mai 1939, les représentants des trois confessions rappellent encore à Douaumont que toutes les cérémonies pour les morts sont des lieux de brassage national et religieux : *L'unité française ne peut exister sans spiritualité*, proclame le R.P. Dom Moreau ; et le Pasteur Lauga de surenchérir : *Douaumont où tant de nos frères et de nos pères reposent dans une unité dont le mélange même de leurs ossements est le symbole sacré... La solidarité nationale a ses droits sacrés*. Et le rabbin Kaplan de conclure : *de ce sacrifice accompli en commun, je ne connais pas de représentation plus saisissante que cet immense ossuaire où sont confondus dans la même tombe... les restes innombrables de tous les héros anonymes tombés ici pour le salut de la patrie*, et

10. Chanoine G.Lombard, délégué de l'Oeuvre de Douaumont, avant-propos à *Inauguration de l'Ossuaire de Douaumont, 6-7-8 août 1932*, Imprimeries réunies de Nancy, 1932, 78 p., p.4. La collecte des fonds n'a pas toujours été si facile, d'où le temps écoulé entre 1918 et 1932.

11. Maréchal Pétain, discours du 7 août 1932, *op.cit.*, p.50.

Doc-I22

(6/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Abel Pann,
Les Juifs responsables de la guerre
© Collection particulière

*dont personne ne pourra jamais dire à quelle confession ils ont appartenu de leur vivant.*¹²

Ils ne pouvaient qu'essayer de conjurer par des mots une réalité plus sinistre. Si l'antisémitisme et l'antijudaïsme n'ont pas désarmé, quoique plus minoritaires, dans les années vingt, ils reprennent avec force dans les années trente. En 1938 une campagne virulente est lancée contre les anciens combattants juifs.¹³ Des militants antisémites veulent prouver, par la publication de chiffres falsifiés, que les juifs, loin de s'être comportés en héros sur les champs de bataille, ont tenté d'échapper à l'impôt du sang et qu'il faut donc les mettre à l'écart de la Nation.

Les anciens combattants juifs s'organisent alors pour riposter : *Il nous répugne de mettre en avant nos morts pour nous protéger, mais puisque on nie leur sacrifice, voici la vérité ... La proportion des soldats juifs tombés pour la patrie est sensiblement celle de l'ensemble de la population française. Elle est d'autant plus honorable que les juifs sont presque tous des citadins, et que c'est dans les campagnes que les pertes ont été les plus dures...*¹⁴

12. Réunion de la DRAC à Douaumont. Cette réunion est suivie de l'envoi d'un télégramme commun des trois hommes à Daladier : *...ont résolu, pour magnifier les forces d'unité et de spiritualité de la France, de convoquer chaque année la jeunesse française à Douaumont, haut lieu particulièrement évocateur, afin d'y méditer sur la spiritualité, génératrice de sacrifices et sur l'union de ceux qui sont morts pour la grandeur nationale.* 9 mai 1939, *Le Temps*.

13. Dans les années trente, ce combat anti-juif qui prend le canal de la suspicion sur leur participation à la Grande Guerre, est parallèle à la campagne des mêmes militants d'extrême droite contre les partis du Front Populaire. Pour abattre le ministre de l'intérieur de Léon Blum, on revient sur les accusations de désertion dont il avait été blanchi dès après la Grande Guerre, le poussant au suicide. Le parallèle est à ce point frappant que Saul Friedlander évoquant les calomnies contre Salengro dit qu'il est juif. Son erreur historique véniale prouve son excellente compréhension des mécanismes de l'exclusion en France dans les années trente. S.Friedlander, *L'Allemagne nazie et les juifs*, T1, Seuil, 1997, p.226.

14. Archives du Centre de Documentation et de Vigilance, Alliance Israélite universelle. Je remercie les archivistes pour leur disponibilité et leur chaleureuse aide à mes recherches. Projet d'affiche d'un ingénieur, L. Cahen. Boîte 6, chemise 19, lettre du 1^{er} mai 1938.

Doc-I22

(7/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Monument aux Français,
aux alliés et aux volontaires
étrangers israélites morts
pour la France, inauguré
le 19 juin 1938 à Douaumont
© Collection particulière

Il est clair que, désormais, les falsificateurs mènent le jeu : alors que dans les années vingt on n'avait guère recours aux vérités statistiques pour intégrer les Juifs dans la nation tant leur sacrifice paraissait aller de soi, on est désormais amené sur le terrain des adversaires.

1938, c'est aussi la date de l'inauguration du monument juif de Douaumont ; dans l'imaginaire collectif, les morts de Verdun continuent à l'emporter. C'est pour cela qu'on décide de placer à côté de l'ossuaire de Douaumont et de sa chapelle catholique un monument commémoratif juif, qui est inauguré le 19 juin 1938, *vingtième anniversaire de la plus grande bataille de la Grande Guerre*.¹⁵ Les raisons qui ont poussé à l'érection d'un monument spécifique pour les Juifs sont claires : *À l'ossuaire de Douaumont [se trouvaient] des ossements inconnus qui pouvaient être ceux de chrétiens, de musulmans, de juifs ou de libres-penseurs ... Mais il se fit que cet ossuaire fut construit sous le signe de la croix ; ce qui, quels que soient leur amour du prochain et les sentiments de respect que les Français israélites vouent à la religion qui est celle de leurs frères chrétiens, ne permettait pas cependant à des personnes juives profondément religieuses ... de venir se recueillir devant un monument du souvenir mais qui portait un symbole différent de celui de leur propre foi*¹⁶. On érige alors cet énorme monument – le gigantisme des commémorations de Verdun est à l'échelle des sacrifices – qui porte les tables de la loi, et cette inscription : *Aux Français, alliés et volontaires étrangers israélites morts pour la France*.

15. Israël Lévi, grand rabbin de France, synagogue de Verdun, 19 juin 1938. *U.I.*, 24 juin 1938, p.693.

16. Pierre Geismar, ancien combattant membre du consistoire explique à l'*Univers israélite* les raisons de l'érection du monument, 17 juin 1938.

Doc-I22

(8/8)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

De même que le Grand Rabbin appartenait au Comité de l'ossuaire/Chapelle, l'évêque de Verdun a poussé à la réalisation du monument israélite et, à la fin de la cérémonie, les photographes fixent l'accolade entre Mgr. Ginisty et le Président du monument, le général Weiller.¹⁷ C'est à M. Capinchi, ministre de la marine du gouvernement Daladier, qu'il revient d'exprimer l'avis du gouvernement : *De même que sur le champ de bataille chaque pierre qui rappelle le sacrifice particulier d'un chef ou d'une unité évoque le courage de l'armée toute entière, de même ce monument religieux sera un nouveau témoignage du martyre de toute la nation...*

À quatre mois de Munich, Capinchi n'hésite pas à proclamer que les sacrifices et l'union sacrée sont toujours et plus que jamais d'actualité, aussi bien sur le plan national qu'international : *Tels furent pendant la guerre les fils d'un peuple qui a donné au monde sa foi la plus ancienne, la plus parfaite de ce peuple 'libre fort intelligent' [...] Nous pensons que l'être humain a le droit de vivre libre, quelle que soit la forme de son visage et la couleur de sa peau. Nous ne croyons pas aux peuples maudits, méprisables ou inférieurs, mais à l'humanité libre, digne et respectée. Cet idéal pour lequel sont tombés ici, parmi tant de leurs compatriotes, les Israélites de France, d'Angleterre et des États-Unis, demeure le nôtre et nous ne voulons pas désespérer, car l'histoire est patiente de le voir devenir un jour celui du monde entier.*¹⁸

Pourtant, même pendant cette grande cérémonie unitaire, les orateurs rappellent encore et encore les chiffres, comme si la litanie incantatoire des Juifs morts pour la France, était capable de remobiliser pour le combat présent. Mais ces milliers de morts pourraient-ils encore accomplir leur fonction unificatrice dans un monde où le racisme nazi envahissait tout ?

En 1914 *l'Univers Israélite* parlait d'abjection à propos des atrocités allemandes. Le statut des Juifs de 1940, mis en œuvre par "le vainqueur de Verdun", est l'abjection passée du côté français. Les anciens combattants juifs en furent les victimes les plus éclatantes, comme leurs anciens ennemis, les anciens combattants juifs allemands.¹⁹

Annette BECKER

17. Ce geste qui remua profondément les assistants symbolisait l'union étroite de tous les Français dans le devoir comme dans le sacrifice. *Bulletin meusien*, 25 juin 1938.

18. U.I., 24 juin 1938.

19. Pour un très beau témoignage du côté allemand voir *Le Journal de Victor Klemperer*, Seuil, 2001.

Doc-I23

(1/4)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Pour aller plus loin

Pourquoi et comment les artistes dénoncent la guerre ?

Au lendemain de la première guerre mondiale, les artistes ont dénoncé les atrocités et la barbarie, la violence inhumaine et l'aspect irrationnel de la première guerre mondiale.

Ils rejettent la société traditionnelle qu'ils tiennent pour responsable de cette tragédie, ils dénoncent ses règles et sa logique, ils cultivent l'absurde et le rêve, cela se lit dans leurs peinture, leurs écrits...

Sur son tableau, Otto Dix, peintre allemand (1891-1961) représente trois invalides jouant aux cartes. Ces personnages sont déformés voire disloqués, « armés » de prothèses... Ils sont incurablement mutilés. Otto dix a voulu peindre dans un expressionnisme surprenant la vénération du soldat héroïque qui porte sur lui les séquelles de la guerre.

Sa peinture critique lui vaudra d'être classé quelques années plus tard, de « peintre dégénéré » par les nazis, la politique culturelle du régime national-socialiste lui interdira d'enseigner et d'exposer.

Doc-I23

(2/4)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Le traumatisme
causé par la guerre**

La guerre laisse une Europe déboussolée. Pour les survivants, qui retrouvent leurs foyers, où ils se sentent des étrangers, le retour à la vie normale est impossible. Chez les artistes, la guerre a entraîné un rejet de la société traditionnelle : l'heure est au surréalisme ...

**L'ART, TÉMOIN
DE SON TEMPS**

Les horreurs de la guerre suscitent chez les artistes un rejet de la société et de la culture traditionnelles jugées responsables de cette absurdité.

En 1916, naît à Genève le mouvement dada animé par des exilés en pays neutre : leurs directives en matière d'art sont "la désorganisation, la désorientation, la démoralisation de toutes les valeurs admises".

Dès 1918, les dadaïstes se retrouvent à Paris et rencontrent André Breton et Paul Eluard, de jeunes intellectuels influencés par le marxisme. Le mouvement surréaliste naît alors : ses adeptes s'inspirent de leurs rêves et cultivent l'absurde.

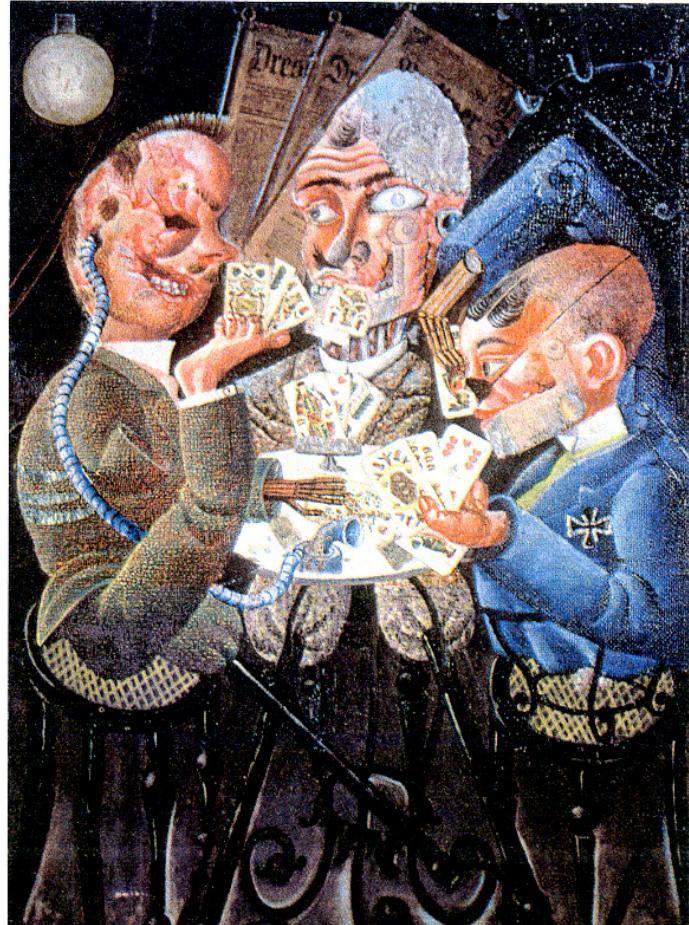
Bien qu'isolés dans un pays vaincu et montré du doigt, les artistes allemands continuent d'exprimer leurs états d'âme et leur malaise à travers les couleurs vives et le graphisme violent de l'expressionnisme.

**LA PENSÉE
SURREALISTE**

"C'est beau comme la rencontre fortuite d'une machine à coudre et d'un parapluie sur une table de dissection."

Lautréamont, *Les Chants de Maldoror*, écrivain du XIX^e, précurseur et inspirateur du surréalisme.

**INVALIDES DE GUERRE
JOUANT AUX CARTES**
Tableau expressionniste
d'Otto Dix (1920)



"Imaginez un COUTEAU sans lame, auquel manque le manche."

G. Ch. LICHTENBERG

Doc-I23

(3/4)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRESource : <http://www.art-ww1.com/fr/texte/099text.html>

Otto Dix

De 1920 à 1923, Dix peint *Der Schützengraben* (*La Tranchée*), qui est achetée par le musée de Cologne, lequel doit y renoncer en raison des protestations publiques, avant que la toile, saisie en 1933 par les nazis, ne soit probablement détruite. L'année précédente, Dix a exécuté ce qui demeure l'oeuvre la plus importante qu'aït suscitée la Grande Guerre, un triptyque composé sur le modèle des maîtres anciens. Le panneau central reprend la composition de *La tranchée*, une vision d'épouvante où un soldat, le visage recouvert d'un masque à gaz, demeure seul vivant dans une tranchée effondrée, près d'un abri renversé. Des cadavres achèvent de pourrir alors qu'un squelette est demeuré accroché à la branche d'un arbre. Les panneaux latéraux figurent le départ vers le front et le retour de deux blessés. Sur la prédelle, des dormeurs - ou des cadavres ? - allongés sous une toile de tente.

Dix introduit des références picturales à Grünewald, Altdorfer et Holbein. Le triptyque, peint sur bois, est exécuté dans leur style, avec une minutie réaliste extrême. Alors que les dessins préparatoires décident seulement des silhouettes et de la construction, la peinture cultive l'illusionnisme jusqu'au morbide insupportable des chairs putréfiées, des vers et de la gangrène. Les jambes d'un mort sont constellées de pustules ou de blessures purulentes, comme les membres du Christ dans le retable d'Isenheim. L'espace est saturé de corps, de débris, de formes déchirées. Il est traversé par des verticales hérissées. Jusqu'aux cieux qui inquiètent : des nuées, des tourbillons rougeâtres y circulent, souvenirs de la Bataille d'Alexandre d'Altdorfer et signes de la catastrophe qui étend son empire à la nature entière.



Otto Dix, Triptychon "Der Krieg" (Triptyque "La Guerre"), 1929-32, tempera sur bois, panneau central 204 x 204 cm, panneaux latéraux 204 x 102 cm chacun, Gemäldegalerie Neue Meister, Dresde.

© SESAM, Paris, 1998.



" Il se mit à crassiner. Je parvins à puiser dans mon casque un peu d'eau bourbeuse. J'avais perdu tout sens de l'orientation et n'arrivais pas à me faire du tracé du front une image nette. Les entonnoirs se succédaient ici à la file, tous plus grands les uns que les autres, et, du fond de ces fosses creuses, on ne pouvait voir que des parois d'argile et le ciel gris. Un orage montait : ses coups de tonnerre furent dominés par le bruit d'une reprise de feux roulants. Je me pressai contre la paroi du cratère. Une motte de glaise m'atteignit à l'épaule : de lourds éclats volaient au-dessus de ma tête. Peu à peu je perdis aussi le sens du temps ; je ne savais plus si c'était le matin ou le soir. ".

Ernst Jünger, *Orages d'acier*.

Doc-I23

(4/4)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Les horreurs de la guerre
Otto Dix (1891-1969), partie du triptyque *La Guerre* (1929-1932) (huile sur toile, musée de Dresde)

Le peintre allemand Otto Dix a été fortement marqué par la guerre : ses dessins, eaux-fortes et tableaux dénoncent l'horreur des tranchées. Considéré comme un peintre expressionniste, il est un des initiateurs en Allemagne du mouvement Dada qui souligne l'absurdité de la société brutalisée par la guerre.



Doc-I24

(1/5)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : http://www.consistoirecentral.org/article.php3?id_article=3

Pour aller plus loin

Le consistoire central

Historique

Avant 1789, La France comptait 40.000 Juifs. Pauvres, pour la plupart, ils étaient réunis en petites associations et ne possédaient pas de base juridique propre.

A Paris, ils étaient tolérés sans avoir le moindre statut légal. A Strasbourg, Colmar et Mulhouse, ils étaient même purement et simplement interdits de séjour. C'est au cours du XVIII^e siècle, que les philosophes français s'intéressèrent à eux : en 1791, ils devinrent enfin citoyens français à part entière.

Quelques années plus tard, Napoléon 1er saisit le Conseil d'Etat d'un projet pour intégrer les Juifs dans la nation française. En 1806, il réunit alors une Assemblée de Notables Juifs afin d'examiner la situation.

Conscient que les décisions de cette Assemblée nécessitaient un aval religieux, l'Empereur décida de réunir un Grand Sanhédrin qui confirma la distinction entre les lois religieuses et les lois politiques. Les résolutions du Sanhédrin restent aujourd'hui encore la base organique du Judaïsme Français.

Le 17 Mars 1808, paraît enfin le décret annonçant la création du Consistoire Central : sept consistoires régionaux seront soumis à sa juridiction.

« Religion et Patrie », telle est alors la devise adoptée par le Consistoire Central qui souhaite pouvoir défendre les Juifs de France de toute discrimination et de pouvoir les intégrer totalement dans la patrie des Droits de l'Homme.

Instruire pour émanciper tout en préservant la tradition, tel est le pari que c'est alors fixé le Consistoire Central.

Ainsi par Ordonnance Royale, le Consistoire Central est réorganisé en 1844 : il sera désormais composé d'un Grand Rabbin et de membres laïcs représentant chaque Consistoire Départemental. Les Rabbins obtiennent le statut de fonctionnaire et le Séminaire (où sont formés les Rabbins) devient Etablissement Public, mais les membres laïcs demeurent les plus influents.

Sous le Second Empire, le Consistoire Central régit l'ensemble de la vie communautaire.

Pendant la III^e République, chaque communauté se dot d'une synagogue. C'est l'ère de construction des grands monuments.

Vers 1870, le mot « antisémitisme » fait son entrée dans l'Histoire.

Quelques années plus tard éclate l'Affaire Dreyfus. Le Grand Rabbin de France intervient en faveur du Capitaine Dreyfus auprès du Préfet Lépine.

Doc-I24

(2/5)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

La séparation de l'Eglise et de l'Etat (mais aussi des Cultes et de l'Etat) promulguée en 1905, nécessitera la recherche de ressources parmi les fidèles ; ce qui, loin de nuire au Judaïsme, impliqua alors une vie juive plus active au sein des communautés.

1939-1945 : Le Judaïsme Français paya un lourd tribu. (72.000 Juifs furent déportés dont 17 Rabbins furent victimes de la barbarie nazie).

Le Consistoire Central, évitant toute collaboration avec le Gouvernement de Vichy, créa, fin 1943, le C.R.I.F dont le but essentiel sera la défense des droits politiques des Juifs en France et dans le monde et le soutien aux Juifs de « Palestine ».

Après la Libération, le Judaïsme Français dut reconstruire sur les cendres : très rapidement des synagogues furent rebâties, les cours de Talmud Torah réorganisés, des centres communautaires créés.

Avec l'arrivée des Juifs d'Afrique du Nord et d'Egypte au début des années 60, le Judaïsme Français connut un nouvel élan. Le Consistoire Central veilla alors à régler les problèmes sociaux dans l'urgence et à intégrer les nouveaux arrivants (tous francophones) dans la société française.

Aujourd'hui, le Consistoire Central est au cœur de toute vie communautaire afin de défendre les valeurs du Judaïsme Français dans un esprit d'ouverture et dans la continuité de l'Histoire.

Doc-I24

(3/5)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Dates

1791 : Les Juifs de France obtiennent la citoyenneté française par décret royal.

1806 : Napoléon décide de réunir une Assemblée de notables Juifs.

1807 : Napoléon réunit un Sanhédrin composé de 70 membres (les 2/3 d'entre eux sont des rabbins)

1808 : 17 Mars : Création par décret du Consistoire Central.

1830 : Envoi de délégués du Consistoire en Algérie.

1844 : Réorganisation du Consistoire Central.

1848 : Adolphe Crémieux, ancien Président du Consistoire est nommé Ministre de la Justice.

1851 : Création de l'Hôpital Rothschild et du Séminaire Israélite de Metz.

1877 : Les Présidents des consistoires sont invités aux cérémonies officielles.

1905 : Séparation des Cultes et de l'Etat.

1906 : Fin de l'Affaire Dreyfus

1914 -18 : Les Juifs de France combattent pour leur patrie

1916 : Raymond Poincaré, Président de la République est reçu à la Synagogue de la Victoire.

1939 - 45 : 72.000 Juifs Français sont déportés et gazés.

1943 : Le Consistoire Central décide de la création du CRIF

1960 : Arrivée des Juifs d'Afrique du Nord et d'Egypte.

Le Consistoire veille à leur intégration dans la société française.

1971 : Organisation des Assises du Judaïsme Français.

Doc-I24

(4/5)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Hommes

LES PRESIDENTS

1824 - 1843 WORMS DE ROMILLY
1843 - 1844 Adolphe CREMIEUX
1844 - 1846 Adolphe FRANCK
1846 - 1871 Max CERFBEER
1871 - 1905 Alphonse de ROTHSCHILD
1905 - 1940 Edouard de ROTHSCHILD
1940 - 1943 Jacques HELBRONNER
1945 - 1950 Léon MEISS
1950 - 1956 Guy de ROTHSCHILD
1957 - 1963 Georges WORMSER
1963 - 1967 Louis KAHN
1967 - 1982 Alain de ROTHSCHILD
1982 - 1992 Jean Paul ELKANN
1992 - 1994 Jean Pierre BANSARD
1995 Jean KAHN

LES GRANDS RABBINS

1808 - 1812 David SINTZHEIM
1808 - 1826 Abraham de COLOGNA
1810 - 1845 Emmanuel DEUTZ
1846 - 1852 Marchand ENNERY
1853 - 1865 Salomon ULLMANN
1866 - 1888 Lazare ISIDOR
1889 - 1905 Zadoc KAHN
1907 - 1919 Alfred LEVY
1920 - 1939 Israël LEVI
1939-1952 Isaïe SCHWARTZ
1955 - 1980 Jacob KAPLAN
1980 - 1987 René-Samuel SIRAT
1987 Joseph SITRUK

Doc-I24

(5/5)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Fonctionnement**

Le Consistoire Central est administré par une Assemblée Générale, un Conseil et un Bureau. L'Assemblée Générale est formée de rabbins et laïcs.

Elle est composée :

- du Grand Rabbin de France
- du Grand Rabbin du Séminaire Israélite
- des Grands Rabbins
- des Membres du Conseil
- des Présidents des Consistoires Régionaux
- des Délégués de Région

L'Assemblée Générale se réunit deux fois par an.

Le Président est élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 4 ans (renouvelable).

Le Grand Rabbin de France est élu pour une durée de 7 ans (renouvelable) par un collège électoral convoqué par le Président. Ce collège est composé de tous les membres.

Le Conseil du Consistoire Central, dont les membres sont des représentants des différentes régions de France, est élu par l'Assemblée Générale. Le Conseil se réunit tous les deux mois et tient un état des recettes et des dépenses.

Le montant des cotisations versés par les communautés adhérentes au Consistoire est établi en fonction du budget de chacune des communautés.

Le Conseil ratifie les nominations des rabbins et ministres du culte et administre le Séminaire Israélite de France avec le concours du Consistoire de Paris.

Les Membres du Bureau sont élus par le Conseil.

Mission

Le Consistoire Central pourvoit aux intérêts généraux du culte.

Il veille à la sauvegarde des libertés nécessaires à son exercice.

Il défend les droits des Communautés et assure la fondation et le développement des Associations qui y adhèrent.

Il veille à former les Rabbins en assurant le fonctionnement du Séminaire Israélite de France et favorise leur recrutement au sein des communautés.

Il doit veiller à maintenir et développer l'enseignement religieux.

Il assure la permanence de la fonction du Grand Rabbin de France.

Il représente et défend les intérêts généraux du Judaïsme Français et a pour mission de maintenir et préserver ses liens spirituels avec Israël et les Communautés Juives dans le monde.

Doc-I25

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

L'Historial de la Grande Guerre



Pour aller plus loin

Parmi les plus terribles moments de la Première Guerre mondiale figure la bataille de la Somme, aussi terrible que la bataille de Verdun : de juillet à novembre 1916, elle fit, toutes nationalités confondues, plus d'un million de morts, de blessés et de "disparus". Dès la fin du conflit, la Picardie et la Somme font l'objet d'un véritable "tourisme de guerre" et, au fil des décennies, des dizaines de milliers de familles anglo-saxonnes viennent chaque année se recueillir devant la tombe d'un aïeul et visiter tel ou tel monument commémoratif.

Au milieu des années quatre-vingt, le Conseil général de la Somme initie une réflexion qui aboutit à la réalisation -grâce à des fonds européens, nationaux, régionaux et départementaux- d'un musée international de la Grande Guerre (et non, seulement, de la bataille de la Somme). Il est décidé qu'il verra le jour à Péronne, sur ce que fut la ligne de front, à l'est du département, dans un remarquable bâtiment en béton blanc (créé pour l'occasion par le grand architecte Ciriani) encastré dans le château médiéval où se tint en 1468 la fameuse " entrevue" entre Louis XI, roi de France, et Charles de Téméraire, duc de Bourgogne.

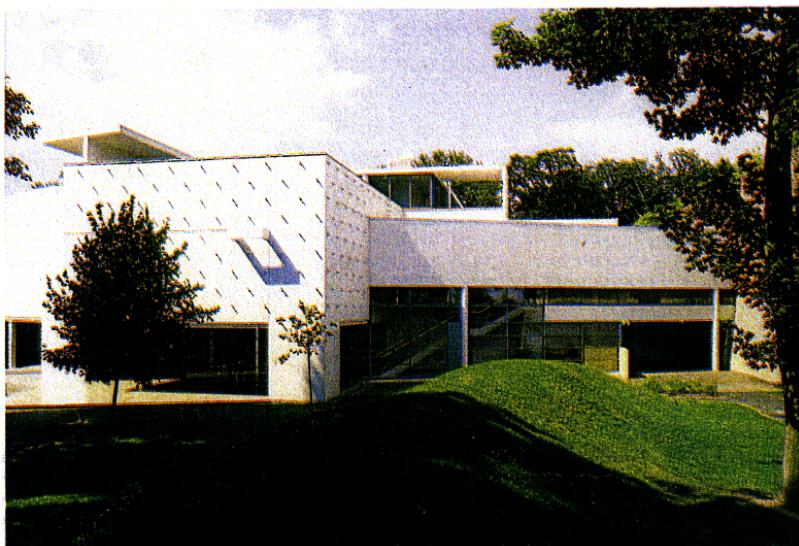
Lorsqu'il ouvre ses portes le 1^{er} août 1992, l'Historial de la Grande Guerre présente à ses visiteurs une collection unique d'objets originaux de la vie quotidienne. La société *Repérages*, responsable de la scénographie de l'exposition permanente, propose un regard interne sur le premier conflit mondial en articulant une histoire, plus sociale et culturelle que militaire, autour de principes novateurs. Au centre des salles -qui traitent chronologiquement le conflit- sont exposés les objets militaires, et à leur périphérie ceux de la vie civile et des familles (ces objets évoquent les aspects culturels, artistiques, éducatifs, économiques ou financiers des sociétés d'alors).

Tout aussi contemporaine que l'architecture, la scénographie favorise la compréhension et l'émotion : les uniformes sont, par exemple, disposés horizontalement dans des "fosses". Ainsi, sans qu'on ait recours au dangereux esprit de reconstitution, cette proximité avec l'objet devient une proximité avec l'événement. Les films d'archives, diffusés sur des moniteurs vidéo, sont en relation tant avec le front qu'avec l'arrière. La faible dimension des écrans permet d'inscrire ces collections audiovisuelles parmi les autres et d'introduire un rapport personnel entre le visiteur et l'image.

Enfin, et c'est ce qui fait de l'Historial un musée comparatiste véritablement international, ces objets proviennent des trois empires belligérants.

Historial de la Grande Guerre
Château de Péronne 80200 Péronne
tél. : 03 22 83 14 18
fax : 03 22 83 54 18

e-mail : doc@historial.org
<http://www.historial.org>



Doc-I26**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Pour aller plus loin****« Actualité de la Grande Guerre dans la communauté juive »**

Les célébrations mémoriales autour de la guerre de 14-18 continuent encore de nos jours et cette guerre fait encore couler beaucoup d'encre dans tous les milieux qui ont participé à ce conflit majeur de l'histoire de l'humanité.

Ci-dessous, un article publié dans le courrier des lecteurs des Dernières nouvelles d'Alsace – Mercredi 28 juin 2006 concernant le mémorial juif de Douaumont et écrit par Jean Kahn, Président du Consistoire Central et du Consistoire Israélite du Bas-Rhin.

● N° 151 - Mercredi 28 juin 2006

POF TE 11

Politique 11

Courrier des lecteurs**Le mémorial juif de Douaumont**

M. Jean Kahn, président du consistoire israélite du Bas-Rhin :

« J'étais à Douaumont le 25 juin lors de l'inauguration du mémorial élevé en mémoire des musulmans morts pour la France en 1914-1918. J'ai eu l'occasion de rappeler à plusieurs personnalités un point d'histoire concernant le mémorial juif, qui fut élevé par le Consistoire central de France en 1938 pour deux raisons. D'une part, il apparaissait à certains insupportable que les 7500 militaires juifs morts au cours de ce combat soient enterrés avec les autres tués dans un ossuaire surmonté d'une croix. L'autre raison était plus pertinente. Alors que les soldats juifs avaient voulu offrir le sacrifice suprême à la France pour affirmer leur volonté d'être pleinement citoyens français, un certain nombre d'écrivains ou hommes de lettres voulaient empêcher que l'on tienne compte de leur sacrifice en minorant considérablement le nombre de morts juifs. Il s'agissait de Robert Brasillach, Louis-Ferdinand Céline, Drumont, Charles Maurras, Lucien Rebatet et Georges Gaudy. Une fine équipe qui avait déjà servi au cours de l'affaire Dreyfus. Déjà à l'époque, on exprimait son antisémitisme par la négation de l'histoire. Négationniste en 1916 ou en 1990, le résultat était identique. J'ai tenu à mettre les choses au point. »

Doc-I27

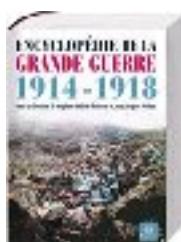
(1/9)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****BIBLIOGRAPHIE**

**Les ouvrages et documents indiqués ci-dessous ont été publiés par
Philippe-E LANDAU, dans son ouvrage sur
« Les juifs de France et la Grande Guerre – Un patriotisme
républicain » CNRS EDITIONS - 1999**

**Ouvrages généraux sur la III^e République
et l'histoire des Juifs de France**

- ABITBOL Michel, *Les Deux Terres promises. Les Juifs de France et le sionisme*, Olivier Orban, 1989.
- AGULHON Maurice, *La République*, Hachette, 1990.
- ALLOUCHE-BENAYOUN Joëlle, *Juifs d'Algérie*, Privat, 1989.
- ARON Robert, *La Troisième République*, 3 tomes, Perrin, 1968.
- AUBERY Pierre, *Milieux juifs de la France contemporaine*, Plon, 1957.
- AYOUN Richard et COHEN Bernard, *Les Juifs d'Algérie*, Lattès, 1982.
- BARRES Maurice, *Scènes et Doctrines du nationalisme*, Juven, 1902.
- BENBASSA Esther, *Histoire des Juifs de France*, Le Seuil, collection « Points », 1997.
- BENSIMON-DONATH Doris, *Socio-démographie des Juifs de France et d'Algérie*, Presses orientalistes de France, 1976.
- BERMAN Léon, *Histoire des Juifs de France*, Lipschütz, 1937.
- BERSTEIN Serge et Gisèle, *La Troisième République*, Éditions M. A., 1987.
- BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *L'Anticommunisme en France*, Orban, 1987.
- BIRNBAUM Pierre, *Un mythe politique : la République juive*, Fayard, 1988.
–, *Les Fous de la République*, Fayard, 1992.
- CARON François, *La France des patriotes*, Fayard, 1985.
- CHOURAQUI André, *L'Alliance israélite universelle*, PUF, 1965.
- EPSTEIN Simon, *L'Antisémitisme français*, Belfond, 1984.
- France de l'affaire Dreyfus (La)*, sous la direction de Pierre Birnbaum, Gallimard, 1994.
- GIRARDET Raoul, *Le Nationalisme français*, Le Seuil, 1983.
- GREEN Nancy, *Les Travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque*, Fayard, 1985.



Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918
Stéphane Audoin-Rouzeau
Jean-Jacques Becker

Doc-I27

(2/9)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Histoire des Juifs en France, sous la direction de Bernhard Blumenkranz, Privat, 1972.

Histoire politique des Juifs de France, sous la direction de Pierre Birnbaum, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1990.

HYMAN Paula, *De Dreyfus à Vichy*, Fayard, 1985.

Jews in Modern France, sous la direction de Frances Malino, Brandeis University Press, 1985.

Juifs de France. De la Révolution française à nos jours (Les), sous la direction de Jean-Jacques Becker et d'Annette Wieviorka, Liana Lévi, 1998.

KRIESEL Annie, *Les Juifs et le Monde moderne*, Le Seuil, 1977.

LANDAU Philippe-E., *L'Opinion juive et l'Affaire Dreyfus*, Albin Michel, 1995.

LEONARD Émile, *Le Protestant français*, PUF, 1953.

Lieux de mémoire (Les), sous la direction de Pierre Nora, 4 tomes, Gallimard, 1984-1986.

MARRUS Michaël, *Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*, Calmann-Lévy, 1972.

MAYER Arno, *La Persistance de l'Ancien Régime*, Flammarion, 1990.

MEYNIER Gilbert, *L'Algérie révélée*, Droz, 1983.

NICAULT Catherine, *La France et le Sionisme*, Calmann-Lévy, 1992.

ORY Pascal et SIRINELLI Jean-François, *Les Intellectuels de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Armand Colin, 1986.

PHILIPPE Béatrice, *Être Juif dans la société française du Moyen Âge à nos jours*, Éditions Complexe, 1997.

PIERRARD Pierre, *Juifs et Catholiques français, 1896-1945*, Fayard, 1970.

POLIAKOV Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, 4 tomes, Calmann-Lévy, 1955-1977.

PROCHASSON Christophe, *Les Années électriques, 1880-1910*, La Découverte, 1991.

PROST Antoine, *Les Anciens Combattants et la Société française*, 3 tomes, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974.

RABI Wladimir, *Anatomie du judaïsme français*, Éditions de Minuit, 1962.

REBERIOUX Madeleine, *La France radicale ?*, Le Seuil, collection « Points », 1975.

REMOND René, *L'Anticléricalisme en France*, Fayard, 1976.

-, *Les Droites en France*, Aubier, 1983.

SCHOR Ralph, *L'Opinion française et les Étrangers*, Presses de la Sorbonne, 1985.

SCHNAPPER Dominique, *Juifs et Israélites*, Gallimard, collection « Idées », 1980.

SCHWARZFUCHS Simon, *Du Juif à l'israélite*, Fayard, 1989.

-, *Aux prises avec Vichy*, Calmann-Lévy, 1998.

STERNHELL Zeev, *La Droite révolutionnaire*, Le Seuil, 1978.

Doc-I27

(3/9)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

- WEBER Eugen, *L'Action française*, Fayard, 1985.
- WEINBERG David-H., *Les Juifs de Paris de 1933 à 1939*, Calmann-Lévy, 1974.
- WINOCK Michel, *Nationalisme, Antisémitisme et Fascisme en France*, Le Seuil, collection « Points », 1989.
- WORMSER Georges, *Français israélites*, Éditions de Minuit, 1963.

Ouvrages relatifs à la Grande Guerre

- ABENOUR Léon, *Les Vaillantes*, Chapelot, 1917.
- ABRAHAM Pierre, *Les Trois Frères*, Les Éditeurs français réunis, 1971.
- ABRAM Pierre, *Lettres pour le filleul de l'arrière*, Berger-Levrault, 1917.
- À la mémoire du capitaine Raoul Bloch*, Paris, sans date.
- Alexandre Georges, *Avec Joffre*, Berger-Levrault, 1932.
- Anthologie des écrivains morts à la guerre 1914-1918*, 5 tomes, Malferre, 1921.
- BARBUSSE Henri, *Le Feu*, Flammarion, 1917.
- BASCH Victor, *La Guerre de 1914 et le Droit*, Marcel Rivière, 1915.
- , *L'Aube*, Alcan, 1918.
- BARRES Maurice, *Les Diverses Familles spirituelles de la France*, Émile-Paul, 1917.
- , *L'Âme française et la Guerre*, Émile-Paul, 1915.
- BECKER Annette, *Oubliés de la Grande Guerre*, Noësis, 1998.
- , *La Guerre et la foi*, Armand Colin, 1994.
- BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980.
- , *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.
- , *La France en guerre, 1914-1918*, Éditions Complexe, 1988.
- , *L'Europe dans la Grande Guerre*, Belin, 1996.
- BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et Frustrations, 1914-1929*, Le Seuil, collection « Points », 1990.
- BECKER Jean-Jacques et KRIEGEL Annie, *1914 : la guerre et le mouvement ouvrier*, Armand Colin, 1964.
- BEDIER Joseph, *Les Crimes allemands*, Armand Colin, 1915.
- BERR Henri, *Le Germanisme contre l'Esprit français*, La Renaissance du livre, 1919.
- BERGSON Henri, *La Signification de la guerre*, Bloud-Gay, 1915.
- BLOCH Jean-Richard, *Et compagnie*, Gallimard, 1917.
- BLOCH Marc, *Souvenirs de la guerre 1914-1918*, Armand Colin, 1969.
- BOASSON Marc, *Au soir d'un monde*, Plon, 1926.
- CARON Vicki, *Between France and Germany. The Jews of Alsace-Lorraine, 1871-1918*, Stanford University Press, 1988.
- CARRE André, *Les Engagés alsaciens-lorrains*, Flammarion, 1923.
- CENDRARS Blaise, *La Main coupée*, Denoël, 1945.

Doc-I27

(4/9)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

CHALINE Nadine-Josette, *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Le Cerf, 1993.

CLEMENCEAU Georges, *Discours de guerre*, PUF, 1968.

COHEN Hermann, *Deutschtum und Judentum*, Topölmann, 1916.

COHEN Israël, *L'Antisémitisme en Allemagne*, Jewish Chronicle, Londres, 1915.

Correspondance entre Jean-Richard Bloch et Romain Rolland, Albin Michel, 1964.

DAUDET Léon, *La Guerre totale*, Librairie nationale, 1918.

DELAHACHE Georges, *Exode*, Hachette, 1914.

« Des hommes d'Églises dans la Grande Guerre de 1914-1918 », revue *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 187, 1997.

Die Jüdischen Gefallenen des deutschen Heeres 1914-1918, Berlin, 1932.

La Dernière Lettre écrite par les soldats, Flammarion, 1932.

DREYFUSS Jacques-Henri, *Sermons de guerre*, Durlacher, 1921.

DRIEU LA ROCHELLE Pierre, *La Comédie de Charleroi*, Gallimard, réédition, 1960.

DUCASSE André, MEYER Jacques et PERREUX Gabriel, *Vie et Mort des Français*, 1914-1918, Hachette, 1959.

DURKHEIM Émile, *L'Allemagne au-dessus de tout*, Armand Colin, 1915.

ERLANDE André, *En compagnie de la Légion étrangère*, Payot, 1917.

FONTANA Jacques, *Les Catholiques français pendant la Grande Guerre*, Cerf, 1990.

FLEG Edmond, *La Maison du bon Dieu*, Albin Michel, 1958.

From the Wilhelminian Era to the Third Reich, Léo Baeck Institute, Londres, 1986.

GALLI Henri, *La Guerre à Paris*, Garnier, 1917.

GOHIER Urbain, *La race a parlé*, La Renaissance du livre, 1918.

-, *Gardons la France aux Français*, Floury, 1915.

GOUDEKET Maurice, *Le Tissu de l'heure présente*, Les Écrits français, 1917.

HAGUENAU David, *Discours et Prières*, Lipschütz, 1932.

HALFF Sylvain, *La Fidélité française des Israélites d'Alsace-Lorraine*, Durlacher, 1921.

HERVÉ Gustave, *Après la Marne*, Les Ouvrages documentaires, 1915.

HILMAR-BERLIN K., *Die Deutschen Juden im Weltkriege*, Berlin, 1918.

ISAAC Jules, *1914 : le problème des origines de la guerre*, Rieder, 1933. *Israélites dans l'armée française (Les)*, Gaultier, Angers, 1921.

JARBLUM Marc, *Les Juifs russes et la Guerre*, Paris, 1916.

JAUFFRET Jean, *L'Engagement et les Engagés*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982.

Judaïsme français et la guerre (Le), Éditions de l'Univers israélite, 1918.

KAHN André, *Journal de guerre d'un Juif patriote*, Simoën, 1978.

KAHN Otto, *Le Droit au-dessus de la race*, Perrin, 1919.

Kriegsbriefe gefallenen Deutschen Juden, Berlin, 1935.

LAUNAY Michel, *Versailles : une paix bâclée ?*, Éditions Complexe, 1981.

Doc-I27

(5/9)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

- LEVY Louis-Germain, *L'Heure des âmes*, Éditions de l'Union libérale, 1915.
- LEVY Roger-Georges, *Pierre Mayer*, Brodard, 1916.
- LHERMITTE Jacques, *Les Israélites algériens et la Guerre*, Alger, 1918.
- LISBONNE René, *Journal de guerre*, Imprimerie Hérissey, 1929.
- Livre d'or du judaïsme algérien (Le)*, Alger, 1919.
- MAURRAS Charles, *Les Chefs socialistes pendant la guerre*, Librairie nationale, 1918.
- , *Tombeaux*, Librairie nationale, 1921.
- MEISS Honel, *Religion et Patrie*, Durlacher, 1922.
- MEYER Jacques, *La Biffe*, Albin Michel, 1927.
- MONTHERLANT Henry DE, *Mors et Vita*, Gallimard, 1954.
- MOSCO Marcu, *Ce que les Juifs roumains doivent à la France*, Alcan, 1916.
- MORALI Isaac, *Guerre et Paix*, Alger, 1929.
- NEHER-BERNHEIM Renée, *La Déclaration Balfour*, Julliard, collection Archives, 1969.
- NETTER Nathan, *La Patrie absente et la Patrie retrouvée*, PUF, 1929.
- NORTON-CRU Jean, *Du témoignage*, Éditions Allia, 1989.
- OLSCANSKI Jack, *Lettres et pensées*, Éditions Estival, Monaco, 1921.
- OPPENHEIMER Franz, *Die Judenstatistik des preussischen Kriegministeriums*, Munich, 1922.
- PARAF Pierre, *Sous la terre de France*, Payot, 1917.
- PEDRONCINI Guy, *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967.
- PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne, *Au nom de la patrie*, La Découverte, 1996.
- RAPHAEL Paul, *Les Juifs, l'Antisémitisme et le Pan germanisme*, Alcan, 1916.
- REINACH Joseph, *Histoire de douze jours*, Alcan, 1917.
- , *Les Cinq Sources de la victoire*, Van Oest, 1919.
- (Polybe) *Les Origines historiques de la guerre*, Berger-Levrault, 1915.
- ROLLAND Romain, *Au-dessus de la mêlée*, Ollendorff, 1915.
- ROUSSEAU Frédéric, *La Guerre censurée*, Le Seuil, 1999.
- SALZBERGER K., *Aus meinem Kriegstagebuch*, Francfort, 1916.
- SCHWARTZBARD Chalom, *In Krieg mit zur Alein*, Chicago, 1933.
- SEEGER Alan, *Lettres et Poèmes*, Payot, 1918.
- SEGALL Jacob, *Die deutschen Juden als Soldaten im Kriege*, Berlin, 1918.
- Sociétés européennes et la Guerre de 1914-1918 (Les)*, sous la direction de Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, université Paris X-Nanterre, 1990.
- SPIRE André, *Les Juifs et la Guerre*, Payot, 1917.
- , *Le Secret*, Gallimard, 1919.
- SUARES André, *Nous et Eux*, Émile-Paul, 1915.
- SZAJKOWSKI Soza, *Jews and the French Foreign Legion*, Ktav, New York, 1975.

Doc-I27

(6/9)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- THÉBAULT Françoise, *La Femme en 1914*, Stock, 1986.
- THEILHABER Félix, *Jüdische Flieger im Weltkriege*, Berlin, 1924.
- TRIETSCH David, *Juden und Deutsche*, Vienne, 1915.
- Troupes coloniales dans la Grande Guerre (Les)*, sous la direction de Claude Carlier et Guy Pedroncini, Économica, 1997.
- VANIKOFF Maurice, *La Commémoration des engagements volontaires, Le Volontaire juif*, 1932.
- VERVOOT André, *Les Juifs et la Guerre*, Paris, 1915.

Ouvrages relatifs à l'entre-deux-guerres et à l'Occupation

- ADLER Jacques, *Face à la persécution*, Calmann-Lévy, 1985.
- AMOUROUX Henri, *Quarante Millions de pétainistes*, Hachette, collection « Pluriel », 1988.
- Antisémitisme de plume (L') 1940-1944*, sous la direction de Pierre-André Taguieff, Berg International, 1999.
- AZÉMA Jean-Pierre, *De Munich à la Libération*, Le Seuil, collection « Points », 1979.
- BENDA Julien, *La Jeunesse d'un clerc*, Gallimard, 1936.
- BERL Emmanuel, *Discours aux Français*, Gallimard, 1934.
- BLOCH Marc, *L'Étrange Défaite*, Éditions F T, 1946.
- BRASILLACH Robert, *Notre avant-guerre*, Plon, 1941.
- CARON Vicki, *Uneasy Asylum. France and the Jewish Refugee Crisis 1933-1942*, Stanford University Press, 1999.
- CAHEN Edmond, *Juif, non !... Israélite*, La Librairie de France, 1930.
- CÉLINE Louis-Ferdinand, *Bagatelles pour un massacre*, Denoël, 1938.
- CRÉANGE Pierre, *Épîtres aux Juifs*, Messein, 1937.
- CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'an 40*, 2 tomes, Gallimard, 1990.
- DAUDET Léon, *Moloch et Minerve*, La Librairie nationale, 1924.
- FERENZY Oscar DE, *Les Juifs et nous chrétiens*, Flammarion, 1935.
- FLEG Edmond, *Israël et Moi*, Gallimard, 1936.
- FLEG Daniel, *Journal*, Buchet-Chastel, 1959.
- France et les Français en 1938-1939 (La)*, sous la direction de Janine Bourdin et René Remond, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978.
- France et la Question juive (La)*, ouvrage collectif, Messinger, 1981.
- GIRAUDOUX Jean, *Pleins Pouvoirs*, Gallimard, 1939.
- GROOS René, *Enquête sur le problème juif*, La Librairie nationale, 1923.
- HIRSCH Pierre, *De Moïse à Jésus*, La Renaissance du livre, 1933.
- IKOR Roger, *Les Eaux mêlées*, Albin Michel, 1955.
- JELEN Christian, *Hitler ou Staline ?*, Flammarion, 1988.
- JOUHANDEAU Marcel, *Le Péril juif*, Sorlot, 1937.
- KAPLAN Jacob, *Racisme et Judaïsme*, Sorlot, 1938.
- , *Les Temps d'épreuve*, Éditions de Minuit, 1952.

Doc-I27

(7/9)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- KASPI André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Le Seuil, 1991.
- KLARSFELD Serge, *Vichy-Auschwitz*, 2 tomes, Fayard, 1982-1985.
- LAMBELIN Roger, *Le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, Grasset, 1921.
- LAMBELIN Roger, *L'Impérialisme d'Israël*, Grasset, 1924.
- LAMBERT Raymond-Raoul, *Carnets*, Fayard, 1985.
- LA ROCQUE Lieutenant colonel DE, *Service public*, Grasset, 1934.
- LEROUY Géraldi et ROCHE Anne, *Les Écrivains et le Front populaire*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.
- MANDEL Arnold, *Les Temps incertains*, Calmann-Lévy, 1952.
- MILLMAN Richard, *La Question juive entre les deux guerres*, Armand Colin, 1992.
- MILZA Pierre, *Fascisme français*, Flammarion, 1987.
- MOCH Jules, *Le Front populaire*, Perrin, 1971.
- MOCH Maurice et MICHEL Alain, *L'Étoile et la Francisque*, Le Cerf, 1990.
- NETTER Nathan, *La Patrie égarée et la Patrie renaissante*, Éditions Even, 1947.
- PALMIER Jean-Michel, *Weimar en exil*, 2 tomes, Payot, 1987.
- PONCINS Léon DE, *La Franc-maçonnerie*, Beauchesne, 1934.
- POZNANSKI Renée, *Être Juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Hachette, 1994.
- Procès Xavier Vallat (Le)*, Éditions du Conquistador, 1948.
- RAJSFUS Maurice, *Sois Juif et tais-toi !*, EDI, 1981.
- REBATEL Lucien, *Les Décombres*, Denoël, 1942.
- REY Jean, *Les Vrais Profiteurs de la guerre*, Paris, 1920.
- RIEUNEAU Maurice, *Guerre et Révolution dans le roman français*, Klincksieck, 1974.
- SCHOR Ralph, *L'Antisémitisme en France pendant les années trente*, Éditions Complexe, 1992.
- SIEBURG Friedrich, *Dieu est-il français ?*, Grasset, 1930.
- VALLERY-RADOT Robert, *Le Temps de la colère*, Grasset, 1932.
- VANIKOFF (Vanino) Maurice, *Le Temps de la honte*, Éditions Créator, 1952.
- WEISBERG Richard-H., *Vichy Law and the Holocaust in France*, Harwood Academic Publishers, 1996.

Biographies

- AGI Marc, *René Cassin*, Plon, 1979.
- ALMÉRAS Philippe, *Les Idées de Céline*, Berg International, 1992.
- ARON Robert, *Fragments d'une vie*, Plon, 1981.
- BALVET Marie, *Itinéraire d'un intellectuel sous le fascisme : Drieu La Rochelle*, PUF, 1984.
- BASCH Françoise, *Victor Basch*, Plon, 1994.
- BURNS Michaël, *Histoire d'une famille française. Les Dreyfus*, Fayard, 1994.

Doc-I27

(8/9)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- CENDRARS Myriam, *Blaise Cendrars*, Le Seuil, 1985.
- CHIRON Yves, *La Vie de Maurras*, Perrin, 1991.
- DEBRÉ Robert, *L'Honneur de vivre*, Stock, 1974.
- FINK Carole, *Marc Bloch, une vie au service de l'histoire*, Presses universitaires de Lyon, 1997.
- GOLDMANN Nahum, *Autobiographie*, Fayard, 1971.
- GREILSAMMER Ilan, *Blum*, Flammarion, 1996.
- HEURÉ Gilles, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, La Découverte, 1997.
- LACOUTURE Jean, *Léon Blum*, Le Seuil, collection « Points », 1977.
- LACROIX Bernard, *Durkheim et le Politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981.
- LA ROCQUE Gilles et Édith, *La Rocque tel qu'il était*, Fayard, 1962.
- MALHERBE Henry, *La Rocque*, Plon, 1934.
- NOBÉCOURT Jacques, *Le Colonel de La Rocque*, Fayard, 1996.
- PARAF Pierre, *Mes rendez-vous avec le siècle*, Messidor, 1988.
- PIERRARD Pierre, *Le Grand Rabbin Kaplan. Justice pour la foi juive*, Le Centurion, 1977.
- REVAH Louis-Albert, *Julien Benda*, Plon, 1991.
- SCHAPIRA Jacques et LERNER Henri, *Émile Mayer. Un prophète bâillonné*, Michalon, 1995.
- SCHOLEM Gershom, *De Berlin à Jérusalem*, Albin Michel, 1984.
- SOULEZ Philippe, *Bergson politique*, PUF, 1989.
- VALLAT Xavier, *Le Nez de Cléopâtre*, Les Quatre Fils Aymon, 1957.
- WINOCK Michel, *Édouard Drumont et Cie*, Le Seuil, 1982.

Presse

- L'Action française* (1914-1939)
- Les Archives israélites* (1870-1935)
- Bulletin de l'Œuvre des orphelins israélites* (1915-1928)
- Bulletin de l'Union patriotique des Français israélites* (1935-1938)
- Bulletin de l'Union scolaire* (1914-1934)
- Cahiers de la Ligue des amis du sionisme* (1918)
- Der Yid in Paris* (Paris)
- Di Yiddishe Tribune* (1915-1916)
- Le Droit de vivre* (1932-1938)
- L'Écho sioniste* (1917-1922)
- L'Émancipation juive* (1916-1917)
- Foi et Réveil* (1914-1928)
- Le Franc catholique* (1915-1917)
- La Juste Parole* (1936-1940)
- Je suis partout* (1938-1939)
- La Libre Parole* (1914-1920)
- Menorah* (1922-1923)

- Paix et Droit* (1921-1939)
- Palestine nouvelle* (1919)
- Pardès* (1985-1991)
- Pariezer Haynt* (1926-1939)
- Le Peuple juif* (1916-1921)
- Le Rayon* (1914-1939)
- La Renaissance juive* (1916-1917)
- Revue des Archives juives* (1994-1999)
- Samedi* (1936-1939)
- L'Univers israélite* (1870-1939)
- La Vieille France* (1917-1922)
- La Victoire* (1915-1918)
- Le Volontaire juif* (1931-1935)

Doc-I27

(9/9)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Ouvrages et documents concernant les juifs de France et la Grande Guerre

Les juifs de France et la grande Guerre, un patriotisme républicain
CNRS Editions 1999

Catalogue de l'exposition du Musée d'Art et d'Histoire et du Judaïsme
Juifs de France dans la Grande Guerre /Publication du MAHJ 2005

Catalogue de l'exposition de l'Historial de la Grande Guerre
Du 24/09 au 15/12/2002, Les juifs dans la Grande Guerre/ Publication de l'Historial de la Grande Guerre – Péronne – Somme

Annales de démographie historique / Belin – N°103 – 2002
La population dans la guerre, la communauté juive de France et la Grande guerre, article de Philippe-E Landau

Dossier spécial des Archives Juives/ Revue l'Histoire des Juifs de France
N° 33/1 Semestre 2000 – Les juifs et la Grande Guerre.

Doc-I28

(1/2)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : http://education.france5.fr/guerre14_18/prof1.htm
http://education.france5.fr/guerre14_18/prof2.htm

Autres ressources

Sites académiques

<http://crdp.ac-reims.fr/memoire/bac/1gm/menu.htm>

Enseigner la Première guerre mondiale en première : un site très complet en ressources utilisables en classe : dossiers, études de documents, compositions, liens...

<http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo3/sec-euro/Sec-Euro 1ere/GUERRE.html>

Europe at war : Proposition d'exercices à faire en classe avec les élèves

http://crdp.ac-amiens.fr/crdp/historial/expo2003_1/accueil.htm

Les enfants dans la grande guerre : présentation d'objets de l'exposition de « l'Historial de la Grande Guerre », activités pédagogiques, ressources thématiques (textes, images), bibliographie

http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/1418/GdeGuerre/index.htm

Photos de guerre 14-18 : Photos et carnets de guerre, pistes d'exploitation pédagogiques, fiches niveau 3ème, bibliographie, téléchargement du site en entier pour l'utiliser sans connexion internet.

<http://www.grande-guerre.org/Bibliographie/1916.htm>

Projets d'enseignants

<http://lyc-henri4.scola.ac-paris.fr/lycee/2ndcycle/PPoilus.htm> Projet « Mémoire des Poilus » :

Présentation d'un projet pédagogique effectué en classe autour du thème « mémoire des poilus ».

Doc-I28

(2/2)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Source : http://education.france5.fr/guerre14_18/prof7.htm
http://education.france5.fr/guerre14_18/savoir3.htm

Autres ressources

<http://www.eduscol.education.fr/D1012/deuil1918.pdf>

EDUSCOL : Les Français, dans la 1ère guerre mondiale :
une société touchée par le deuil : Fichier PDF niveau 1ère - Documents d'accompagnement

http://www.memo.fr/article.asp?ID=CON_GUE_001

Le site de l'Histoire : La Première guerre mondiale : Articles et dossiers par thèmes (ex : le jeu des alliances, les opérations militaires...)

Témoignages

[A l'Ouest, rien de nouveau](#)

Erich Maria Remarque, Livre de Poche, 1990

[Paroles de poilus, lettres et carnets du front, 1914-1918](#)

Jean-Pierre Guéno, Yves Laplume, Librio, 1998

[Les écrivains de la Grande Guerre](#)

Textes et Documents pour la Classe (TDC), CNDP, n° 759, sept.1998

Bande dessinée

[C'était la guerre des tranchées 1914-1918](#)

Jacques Tardi, Casterman, 1993

Doc-I29

(1/2)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****MOTS CLÉS**

Armistice (un) : arrêt des combats qui peut n'être que provisoire.

Arrière : partie du territoire en dehors de la zone des combats.

Aumônier: Homme de religion (rabbin pour la communauté juive), rattaché à un corps ou à un établissement de l'armée.

Blocus : fermeture des accès d'un pays afin d'empêcher son ravitaillement et de provoquer son affaiblissement.

« Bourrage de crâne » : Expression utilisée pour qualifier la politique de censure et de propagande menée par le gouvernement. Elle est plutôt destinée à travestir la réalité pour mobiliser les énergies.

Censure : intervention des autorités visant à interdire certains écrits, certains propos...

Classes creuses (sur une pyramide des âges) : elles correspondent aux générations (années de naissances) moins nombreuses que celles qui les entourent.

Consistoire israélite : Assemblée du conseil de synagogue qui dirige une communauté israélite. Cette assemblée fut créée par Napoléon 1^{er} en 1808, 17 années après l'acquisition de la

citoyenneté Française. Le Consistoire ratifie la nomination de rabbins et ministres du culte, administre le séminaire israélite de France, assure la sauvegarde du patrimoine communautaire, défend les intérêts du Judaïsme français... Le Consistoire central est administré par une assemblée générale, un conseil et un bureau. L'assemblée générale est formée de religieux et de laïcs.

Corridor de Dantzig : territoire attribué à la Pologne afin de lui permettre le libre accès à la mer Baltique. Le corridor de Dantzig coupe la Prusse orientale du reste de l'Allemagne.

Créancier : personne qui prête de l'argent (contraire du débiteur, qui doit de l'argent).

Diktat : mot allemand dénonçant les décisions arbitraires et humiliantes du traité de Versailles.

Front : zone de combats.

Guerre de mouvement : Ensemble d'offensives menées par les deux belligérants, ce qui rend le front constamment mobile.

Guerre de position : Stratégie militaire selon laquelle les armées se retranchent derrière des lignes fortifiées ou dans des tranchées pour attendre l'attaque de

Doc-I29

(2/2)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

l'adversaire. L'objectif est de percer ou d'épuiser le front adverse.

Inflation : hausse des prix.

Israélite : Relatif à l'Israël biblique ou juif appartenant à la communauté israélite.

Israélisme : terme qui traduit chez les juifs français, la synthèse entre judaïsme et foi républicaine.

Juif : Personne qui appartient à la communauté israélite, au peuple juif ou qui professe la religion judaïque.

Isolationnisme : volonté d'un pays de ne pas intervenir dans les affaires politiques des autres Etats.

Marraines de guerre : femmes qui se portent volontaires pour correspondre avec des soldats du front.

Mobiliser : réunir toutes les forces d'un pays en période de guerre (hommes, capitaux, moyens de production ..).

Munitionnettes : nom donné aux femmes travaillant dans les usines d'armement.

Mutinerie : refus d'obéissance à l'autorité militaire.

Nationaliste : qui place les intérêts de son peuple au-dessus des autres.

Poilus : Nom familier donné aux soldats français durant cette guerre. Il témoigne des problèmes d'hygiène, rencontrés

dans les tranchées, et souligne également la virilité des soldats.

Propagande : contrôle et utilisation de l'information afin de faire accepter certaines idées par la population.

Rabbin : Chef religieux, guide spirituel ou ministre du culte d'une communauté juive.

Rationnement : limitation des quantités consommables par les populations.

Réparations : montant estimé des dégâts que l'Allemagne, jugée seule responsable du conflit, doit rembourser aux pays qu'elle a agressés.

Sermon : Prédication faite au cours d'un office religieux. Les sermons ont été nombreux dans les églises, temples et synagogues durant la première guerre mondiale pour encourager la nation , pour exalter le sentiment patriotique et donner des ressources spirituelles au fidèles.

Supranational : au-dessus des nations.

Ultimatum : dernière mise en garde.

« **Union sacrée** » : expression utilisée par le président Raymond Poincaré en 1914 pour qualifier le rassemblement des Français (et le ralliement des socialistes) face à l'agression allemande.

« **Voie sacrée** » : route entre Bar-le-Duc et Verdun qui a permis de ravitailler les champs de bataille en hommes et en matériel. Elle fut surtout empruntée par les camions de ravitaillement et les renforts durant la nuit.

Doc-I30

(1/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****La GRANDE GUERRE MONDIALE**

1 Causes

- 1.1 Rivalités économiques et coloniales
- 1.2 Les questions nationales
 - 1.2.1 La rivalité franco-allemande
 - 1.2.2 Les Balkans
 - 1.2.3 Les ambitions italiennes
 - 1.2.4 Les empires multinationaux
- 1.3 Système d'alliances et course aux armements
- 1.4 La crise moderniste
- 1.5 L'engrenage infernal : chronologie
- 1.6 Les responsabilités
- 1.7 Forces en présence

2 Front occidental

- 2.1 Les armées en place
- 2.2 Guerre de mouvement : les batailles des frontières
- 2.3 Guerre de position
 - 2.3.1 Les tranchées
 - 2.3.2 Les offensives
 - 2.3.3 Les réactions des États

3 Front oriental

4 Autres fronts

5 1917, le tournant de la guerre

- 5.1 Lassitude
- 5.2 Entrée en guerre des Etats-Unis
- 5.3 Coopération navale japonaise
- 5.4 Retrait russe

6 1918, la fin de la guerre

7 Le bilan catastrophique d'une Europe et d'un monde bouleversés

8 Batailles importantes

9 Personnages clés

10 Nouvelles armes et nouvelles tactiques

- 10.1 Aviation
- 10.2 Blindé automobile
- 10.3 Armes chimiques

11 Le front intérieur

12 Conséquences humaines

13 Voir aussi

- 13.1 Liens internes
- 13.2 Liens externes
- 13.3 Bibliographie
 - 13.3.1 Ouvrages tous publics
 - 13.3.2 Historiographie
 - 13.3.3 Films

Doc-I30

(2/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Causes**

Il existe de nombreuses causes au déclenchement de la Première Guerre mondiale et rétrospectivement, elle paraît inévitable. Cependant, à plusieurs reprises, le déclenchement de la guerre avait pu être évité (épisode de la canonnière d'Agadir, nombreux incidents de frontières franco-allemands, nombreuses Guerres des Balkans sans conséquences sur le reste du monde).

Le traité de Versailles avait consacré la responsabilité de la guerre à la seule Allemagne. Si celle-ci a indéniablement joué un grand rôle dans l'embrasement de ce conflit qui n'était au départ qu'une 4ème guerre balkanique en 3 ans, les autres grandes puissances ont également leur part de responsabilité :

- la Russie, qui après sa défaite face au Japon en 1905, se retourne de nouveau vers les Balkans et ne peut laisser écraser une nation slave et s'étendre l'influence austro-hongroise dans cette région de l'Europe ;
- L'Autriche-Hongrie, pour faire taire les tensions nationalistes à l'intérieur de ses frontières, doit écraser la Serbie et tuer dans l'œuf ce rêve de voir un jour les slaves du sud réunis. Pour la double-monarchie, c'est aussi une question de survie ;
- La France, dont l'esprit de revanche s'était émoussé depuis les années 1890, saisit l'occasion pour récupérer l'Alsace-Lorraine et mettre un terme aux ambitions coloniales de son voisin dangereux et en ascension. Pour elle aussi, c'est une question de survie, face au dynamisme économique et démographique de l'empire allemand ;
- Le Royaume-Uni qui s'est longtemps retranché dans un splendide isolement tout en veillant à un juste équilibre entre les différentes puissances continentales, s'irrite de plus en plus de l'agressivité allemande, sur le plan économique, colonial et naval. Il est reconnu aujourd'hui que si la première puissance mondiale de l'époque s'était montrée plus impliquée dans l'engrenage de l'été 1914, les événements politiques auraient pu prendre une autre tournure.

Rivalités économiques et coloniales

À la fin du XIX^e siècle, l'Europe domine le monde, technologiquement, financièrement, économiquement, et surtout politiquement. Le Royaume-Uni surtout, mais également la France ont un empire immense qui assurait une quasi exclusivité de commerce et d'exploitation des richesses sur un régime colonial. L'Empire britannique, celui où "le soleil ne se couche jamais", est le plus vaste. Les Britanniques possèdent les principaux points commerciaux du monde: Gibraltar, Singapour, le Cap, le Canal de Suez, Hong Kong. Ils possèdent également l'Afrique de l'Est, de l'Égypte à l'Afrique du Sud, et ont aussi le Nigéria. La colonie principale, l'Empire britannique des Indes, est le joyau de l'Empire. Ce grand pays est un point extrêmement stratégique. Le Royaume-Uni possède également des Dominions, c'est-à-dire des pays colonisés qui sont indépendants sur la politique intérieure, mais pas extérieure. Ces dominions, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, Afrique du Sud, Sri Lanka, sont à peuplement blanc et sont moyennement puissants.

L'Afrique est presque entièrement colonisée (à l'exception du Liberia et de l'Éthiopie) et se trouve au cœur des tensions européennes. Alors que la France contrôle une grande partie de l'Afrique de l'Ouest, les Britanniques sont présents dans l'est du continent. Un conflit entre ces deux métropoles aurait pu éclater avec l'incident de Fachoda. Mais la montée en puissance de l'Allemagne les a rapprochées dans l'Entente cordiale. L'Allemagne, qui ne possédait qu'un empire colonial limité (Cameroun, Namibie, Tanzanie, Togo, îles Carolines et îles Marshall d'aujourd'hui) et réalisant de façon tardive son unité, était arrivée trop tard dans la compétition coloniale et le partage du monde entre Européens. Surtout, elle ne dispose pas de colonies de peuplement. Elle manifeste ses prétentions sur le Maroc au cours de deux crises en 1905 et 1911, qui l'ont opposée à la France.

Doc-I30

(3/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

L'influence européenne en Asie est moins spectaculaire, mais suscite également des problèmes. La Chine littorale tombe sous la domination économique occidentale. Les États-Unis, le Japon et la Russie sont des puissances concurrentes des états européens dans cette région. L'empire turc ottoman est placé sous la tutelle financière et économique allemande. Les Russes souhaitent étendre leur contrôle sur le débouché méditerranéen.

Enfin, c'est la grande puissance industrielle allemande qui inquiète les états européens : les produits allemands inondent les marchés français et britanniques.

Les questions nationales

A la veille du conflit, l'Europe est en proie aux problèmes des nationalités et des revendications de territoires. Ces difficultés concernent surtout le centre du continent :

La rivalité franco-allemande

L'Alsace-Lorraine, perdue à la suite de la défaite française de 1870-1871 est intégrée à l'empire allemand. Les Français souhaitent la reprendre et vivent dans un esprit revanchard et germanophobe. Dans les écoles on coloriait l'Alsace et la Lorraine en noir sur la carte de France — territoires qu'elle avait dû céder à l'Allemagne par le Traité de Francfort. Cette génération a donc été élevée avec le syndrome du membre amputé. En 1914, il n'y a que 1% de déserteurs. Ils étaient 30% en 1870.

Les Balkans

Les pays des Balkans, libérés de l'Empire ottoman, sont l'objet de rivalités entre les grandes puissances européennes. L'Empire ottoman qui s'émette peu à peu (guerres balkaniques), ne possède plus en Europe, à la veille de la guerre, qu'Istanbul. Tous les jeunes pays issus de sa décomposition (Grèce, Bulgarie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Albanie) s'affrontent. La Serbie veut obtenir un débouché maritime et soutient les revendications des Slaves des Balkans. Elle est alliée à l'empire russe.

De plus, les deux ennemis séculaires de l'Empire ottoman poursuivent leur politique traditionnelle. L'Autriche-Hongrie désire continuer son expansion dans la vallée du Danube, jusqu'à la mer Noire. La Russie, elle, est liée historiquement et culturellement aux Slaves des Balkans, notamment aux Serbes, de confession orthodoxe, et leur a déjà souvent prêté son appui dans le passé. Elle dispose donc d'alliés naturels dans sa politique de conquête d'un accès à une mer chaude (Mer Méditerranée). Cette politique passe par le contrôle des Détroits. Évidemment, ces deux politiques entre une puissance catholique et une puissance orthodoxe provoquent des affrontements (les deux empires possèdent d'ailleurs un aigle bicéphale comme emblème).

Les ambitions italiennes

L'Italie veut prendre au voisin autrichien des territoires qu'elle considère comme italiens (*Italia irredenta*), s'étendre en Dalmatie et contrôler la mer Adriatique à l'instar de ce que fit la Sérénissime République de Venise. D'autant plus que ses tentatives de conquête d'un empire colonial africain ont sombré dans le ridicule et la déroute après la débâcle d'Adua en Abyssinie face aux troupes de Menelik en 1896.

Doc-I30

(4/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Les empires multinationaux**

Les empires d'Autriche-Hongrie, de Russie et d'Allemagne regroupent différents peuples qui revendiquent plus d'autonomie ou une reconnaissance politique. Ainsi, les Polonais sont privés d'état souverain et se trouvent partagés entre les empires d'Allemagne, de Russie et d'Autriche-Hongrie.

Système d'alliances et course aux armements

De vastes systèmes d'alliances se sont créés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. En 1882, la duplice austro-allemande devient la Triple-Alliance avec l'entrée de l'Italie, refroidie par son échec en Tunisie face à la France. Le traité sera sans cesse renouvelé même si l'attitude de l'Italie devient de plus en plus ambiguë, en particulier avec la signature d'un accord secret de neutralité avec la France en 1902. L'attitude du royaume italien évolue en raison de l'animosité de plus en plus grande envers l'Autriche-Hongrie, à cause de la fameuse question épineuse des terres irrédentes (région de l'Autriche comptant une forte minorité italienne). La démarche diplomatique française vis-à-vis du royaume transalpin a l'avantage de permettre à la France de ne pas devoir combattre sur deux fronts.

La III^e République a œuvré également à sortir la France de son isolement dans lequel Bismarck, pour des raisons de sécurité, l'avait enfermée. Ainsi, en 1892 est signée l'alliance franco-russe : la France bénéficie d'un allié de poids (notamment sur le plan démographique et stratégique avec la possibilité d'un deuxième front à l'est de l'Allemagne) tandis que l'empire tsariste peut moderniser l'économie et l'armée du pays grâce aux capitaux français (emprunts russes). Après l'incident de Fachoda en 1898, Théophile Delcassé, alors ministre des affaires étrangères, a œuvré au rapprochement franco-anglais avec la signature de l'entente cordiale en 1904. Celle-ci n'est pas un traité d'alliance qui lie les deux pays mais leur destin sera de plus en plus imbriqué. Enfin, en 1907, à l'instigation de la France, le Royaume-Uni et la Russie règlent leurs contentieux en Asie en se partageant leur zone d'influence respective en Perse, en Afghanistan et en Chine. Ainsi est née la Triple-Entente.

Dans les deux camps, la course aux armements s'accélère et on assiste à une surenchère dans la préparation de la guerre. Les dépenses consacrées aux armées s'envolent. Ainsi, la France consacre en 1885, 867 millions de francs-or à ses armées alors que les dépenses civiles se montent à 1.239 millions. Les fortifications de frontière (du moins à la fin du XIX^e siècle), l'artillerie (le fameux Canon de 75 Modèle 1897 de l'armée française), les flottes de guerre (le fameux *Dreadnought* britannique) absorbent une bonne partie des crédits militaires. Le matériel est modernisé et la durée du service militaire allongée dans plusieurs pays. Ainsi, en France, la durée du service militaire passera à 3 ans pour pallier (dans une certaine mesure) l'infériorité de la France face à l'Allemagne. Si en 1870, les deux pays avaient une population quasi-identique, en 1914 l'Allemagne a vu sa population croître des 3/4 pour s'établir à 67 millions en 1914 tandis que la France a à peine comblé la perte de l'Alsace-Lorraine avec 39 millions d'habitants.

La crise moderniste

Pour comprendre l'enchaînement des événements qui ont conduit à la première guerre mondiale, sans doute faut-il prendre en compte les mentalités. Une crise a secoué les milieux catholiques en France dans les années 1890-1900. On l'a appelée la crise moderniste. Elle s'est manifestée par différents épisodes comme l'affaire Dreyfus (1898), la séparation de l'Église et de l'État (1905)...

L'émergence de mouvements nationalistes tels que l'Action française, n'est probablement pas étrangère, du côté français, au déclenchement du conflit.

Doc-I30

(5/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****L'engrenage infernal : chronologie**

L'événement déclencheur fut le double assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de son épouse Sophie Chotek, duchesse de Hohenberg, à Sarajevo le 28 juin 1914 par Gabriel Princip.

Les événements se sont ensuite déroulés comme suit :

23 juillet :

- L'Autriche-Hongrie adresse un ultimatum à la Serbie dans lequel elle exige de pouvoir mener une enquête sur place, ce à quoi s'opposera la Serbie pour des raisons de souveraineté. Le temps laissé à la Serbie pour répondre à cet ultimatum est de 48 heures.

25 juillet :

- la Serbie accepte l'ultimatum mais demande des explications sur la commission d'enquête. Moins d'une heure plus tard l'Autriche rompt ses relations diplomatiques avec la Serbie.

28 juillet :

- L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie et bombarde sa capitale
- La Russie décide la mobilisation partielle.

30 juillet :

- La Russie mobilise toutes ses troupes et se prépare à entrer en guerre pour aider ses alliés serbes

31 juillet :

- L'Allemagne adresse un ultimatum à la Russie lui demandant d'arrêter sa mobilisation et de prendre l'engagement de ne pas soutenir la Serbie, et un autre à la France lui demandant de ne pas soutenir la Russie si cette dernière venait à prendre la défense de la Serbie.
- assassinat de Jean Jaurès à Paris.

1^{er} août :

- suite à la réponse russe l'Allemagne mobilise et déclare la guerre à la Russie. La France mobilise pour le 2 août

2 août :

- L'Allemagne attaque militairement le Luxembourg neutre.
- L'Allemagne adresse un ultimatum à la Belgique pour réclamer le libre passage de ses troupes
- L'Italie déclare qu'elle restera neutre
- L'Allemagne et la Turquie signent une alliance contre la Russie

3 août :

- La Belgique neutre rejette l'ultimatum allemand
- L'Allemagne déclare la guerre à la France qui avait répondu que « la France agirait conformément à ses intérêts ». L'Allemagne déclare la guerre à Belgique. L'Angleterre déclare qu'elle garantit la neutralité de la Belgique

4 août :

- L'Allemagne attaque militairement la Belgique neutre
- Le Royaume-Uni adresse un ultimatum à l'Allemagne lui demandant de retirer ses troupes de Belgique. Le Gouvernement de Londres ne recevra aucune réponse, et déclare donc la guerre à l'Allemagne. Le Canada, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud entrent automatiquement en guerre contre l'Allemagne.

Doc-I30

(6/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- le soir, l'Allemagne est en guerre contre
 - la Russie (1/8)
 - le Luxembourg (2/8)
 - la France (3/8)
 - la Belgique
 - le Royaume-Uni (4/8)
 - le Canada (4/8)
 - l'Australie (4/8)
 - la Nouvelle-Zélande (4/8)
 - l'Inde (4/8)
 - l'Afrique du Sud (4/8)

Cela pour soutenir un allié, l'Autriche-Hongrie, qui n'est en guerre contre aucun de ces pays. L'Autriche-Hongrie, elle, est officiellement en guerre contre un pays, la Serbie, qui n'est pas en guerre avec l'Allemagne. L'Autriche-Hongrie et la Russie n'entreront en guerre que le 6 août 1914 (Déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Russie du 6 août 1914).

Le 6 août, la Serbie déclare la guerre à l'Allemagne; le 11 août, la France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie; le 13 ce sera le tour de l'Angleterre et le 23 août, le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.

Les responsabilités

La situation ainsi exposée montre que ce n'est pas le fonctionnement des alliances qui permet de donner une explication au déclenchement du premier conflit mondial. En effet, les gouvernements de bon nombre de pays n'ont même pas eu à se poser la question de savoir s'ils allaient, oui ou non, faire fonctionner leurs alliances (la Russie et la France se sont trouvés dans ce cas). En outre, l'existence des alliances avait été un frein au déclenchement d'un conflit lors des crises précédentes (crises marocaines, guerres balkaniques, annexion de la Bosnie, etc.). Si ce frein n'a pas fonctionné en juillet 1914, c'est que les Empereurs, les Gouvernements et les États-Majors de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie ont tout fait pour que le conflit éclate. Mais il ne faut pas oublier que la France de Raymond Poincaré n'a pas non-plus fait grand-chose pour éviter la guerre, de même que le tsar de Russie qui préférait une guerre plutôt que de devoir faire des réformes. La guerre, une fois commencée, mettra quatorze mois à atteindre la Serbie, c'est-à-dire le point où, « officiellement », elle aurait dû commencer.

Mais il faut bien se rendre compte que l'atmosphère politique internationale au début du XX^e siècle était extrêmement chargée ; les vélléités belliqueuses des uns et des autres s'affichaient ouvertement. Le nationalisme exacerbé qui régnait dans tous les pays européens a ainsi joué un rôle. En France, les sentiments revanchards à propos de l'Alsace-Lorraine excitaient la haine à l'égard de l'**« Allemand »** (les dessins de Hansi en sont une illustration), tandis que Poincaré était entouré de fervents bellicistes. De l'autre côté du Rhin, le plan Schlieffen préconisait que l'Allemagne frappât la première. Ainsi, tous les pays étaient prêts à la guerre, la doctrine militaire de l'époque basée sur la course aux armements n'avait alors qu'une issue : le conflit armé. Une étincelle suffisait à mettre le feu à l'Europe. C'est pourquoi l'historiographie récente a mis en avant l'acceptation massive par les sociétés européennes du conflit, voire une résolution à combattre. C'est ce que l'on appelle le consentement patriotique.

Doc-I30

(7/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Cette étincelle, c'est donc un groupe de moins de 10 personnes (Empereurs, Chancelier, Ministres de la Guerre et Ministres des Affaires Etrangères, chefs d'état-major) qui, en juillet 1914 à Berlin et à Vienne, l'a provoquée.

Cette responsabilité de Guillaume II de Hohenzollern et François-Joseph de Habsbourg-Lorraine — puisque ni l'Allemagne, ni l'Autriche-Hongrie n'étaient des démocraties parlementaires en 1914 — est le ciment de l'union nationale en France et le fondement d'exigences françaises colossales.

En 1919, les Alliés ne pouvaient se satisfaire de la responsabilité pénale de deux individus — l'Empereur d'Allemagne et l'Empereur d'Autriche-Hongrie — pour obtenir réparation des dommages subis dans les territoires occupés pendant 4 ans : ils étendirent donc cette responsabilité à l'ensemble des peuples des ex-Empires centraux, seuls ensembles capables de faire face à pareille dette.

Ces peuples considéreront cette extension de responsabilités comme un « Diktat ».

Pourtant, en France et dans d'autres pays européens, certains s'opposent à la guerre comme Jean Jaurès qui appelle à la grève générale mais annonce que si cette dernière n'est pas suivie, il faudra se rallier à la guerre. Son assassinat le 31 juillet, par le nationaliste Raoul Vilain, ne viendra qu'ajouter plus de confusion au climat délétère à l'aube de la guerre.

Quant à l'Italie, partant du principe que l'alliance qu'elle avait signée avec l'Allemagne et avec l'Autriche-Hongrie était une alliance défensive, elle ne s'engagea pas dans le conflit après avoir fait le constat suivant : l'Autriche-Hongrie étant l'agresseur de la Serbie, elle n'avait alors pas à soutenir les querelles de son allié.

Forces en présence

Les deux camps étaient équilibrés : l'Alliance et l'Entente possèdent des effectifs pratiquement identiques. En 1918, la guerre concerne la plupart des pays du monde :

Alliés (Entente) :

Aden	Afrique du Sud	Australie
Belgique	Birmanie	Brésil
Canada	Chine	Cuba
Égypte	États-Unis	France
Grèce	Guatemala	Haïti
Honduras	Hong Kong	Indes
Italie	Japon	Kenya
Libéria	Luxembourg	Monténégro
Nicaragua	Nigeria	Nouvelle-Zélande
Oman	Pays-Bas	Portugal
Rhodésie	Roumanie	Royaume-Uni
Russie	Salvador	Serbie
Siam	Singapour	Soudan britannico-égyptien

Doc-I30

(8/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Empires centraux (Alliance):

Allemagne

Autriche-Hongrie

Bulgarie

Empire turc-ottoman

Front occidental

Les armées en place

Au début des hostilités, le Corps expéditionnaire britannique (British Expeditionary Force: BEF) n'est encore qu'en petit nombre (70 000 hommes) et ne jouera qu'un rôle mineur dans le déroulement des opérations en 1914, nous parlerons donc surtout des armées allemandes et françaises.

Les effectifs des deux armées sont comparables.

La France, malgré une population d'environ 39 millions d'habitants, peut disposer immédiatement de près de 800 000 soldats d'active depuis l'adoption de la loi qui fixe la durée du service militaire à trois ans.

La mobilisation qui sera terminée vers le 15 août complétera les effectifs. (chiffre à venir) L'Allemagne est bien plus peuplée (près de 80 millions d'habitants) mais elle doit conserver une partie de ses forces pour le front de l'est. La moyenne d'âge des soldats allemands est également inférieure à celle des Français. Au début de la guerre, l'Allemagne, contrairement à la France, n'a pas rappelé les classes d'âge élevées et dispose encore d'importantes réserves humaines.

L'organisation des effectifs en divisions, armées, et corps d'armée est pratiquement la même dans les deux camps. La dotation et la répartition en matériel et en armes sont pratiquement identiques.

Bien que le Canon de 75 Modèle 1897 ait largement surclassé le canon allemand de 77 équivalent, les troupes allemandes sont pourvues d'artillerie lourde que ne possèdent pas les Français.

Les troupes françaises en feront la cruelle expérience pendant les premières années de la guerre, le retard ne sera comblé qu'à partir de 1916.

La dotation en mitrailleuses est pratiquement identique mais elle est mieux utilisée par les Allemands. La France a privilégié l'artillerie légère et l'Allemagne la lourde : les deux pays ont une conception totalement différente de la guerre.

Bien que l'Allemagne ait fait de gros efforts pour combler son retard sur l'aviation française, elle n'est pas encore arrivée au même niveau.

Sur le front de l'ouest, ce sont en fait les deux meilleures armées du monde qui vont s'affronter.

Pour la première fois de l'histoire, les pays en guerre vont mobiliser toutes leurs ressources humaines dans la conduite d'un conflit total.

Guerre de mouvement : les batailles des frontières

En 1914, les Européens pensaient que la guerre serait courte. On disait aux soldats partis en août qu'ils seraient revenus pour les vendanges, les soldats partaient sans enthousiasme et résignés comme l'a démontré Jean-Jacques Becker. C'est la résolution patriotique qui domine.

Cette guerre de mouvement, que les deux armées préconisent, va vite se révéler inadaptée et particulièrement meurtrière compte tenu des moyens de destruction dont disposent les belligérants.

Les premiers engagements ont lieu près des frontières et se terminent à chaque fois à l'avantage des troupes allemandes. La stratégie mise en œuvre par le plan Schlieffen semble efficace. Les armées de Guillaume II passent par la Belgique et les Ardennes.

La bataille de Charleroi se conclut par une défaite des armées Françaises qui les oblige à se replier. La BEF en rôle d'arrière garde à Mons et au Cateau Cambrésis, aide la retraite en bon ordre des armées françaises, très bien orchestrée par Joffre, commandant en chef des forces françaises, qui cesse lors de la bataille de la Marne. Au cours de celle-ci les Français reprennent l'offensive et stoppent définitivement l'avance allemande (6-7 septembre 1914).

Doc-I30

(9/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Après la défaite de la Marne, les troupes allemandes reculent et se fortifient en creusant les premières tranchées. En même temps, les deux armées tentent de se déborder mutuellement sur leur flanc ouest en engageant ce qu'on a appelé improprement la "course à la mer". Les troupes qui combattent à pied depuis maintenant plusieurs mois, sont épuisées, manquent de munitions et n'aspirent qu'à s'arrêter et consolider les positions si chèrement acquises. Vers la fin du mois de novembre 1914 le front est pratiquement stabilisé pour plusieurs années sur une ligne continue de tranchées d'environ 750 kilomètres de la mer du Nord aux Vosges.

Jusqu'en 1918, le front occidental reste pratiquement figé malgré les offensives coûteuses en hommes et en matériel. Le bilan de ces premiers mois de guerre est catastrophique : les pertes engendrées par ces attaques en rase campagne devant l'artillerie et les mitrailleuses sont énormes surtout du côté Français qui compte plus d'un million de soldats hors de combat (blessés, tués, disparus ou prisonniers) rien que pour l'année 1914.

Guerre de position**Les tranchées**

Le premier conflit mondial est caractérisé par une ligne de front continue, fortifiée, qui ne sera jamais rompue par aucune des armées en présence avant 1918. Le front est constitué de plusieurs lignes de défenses creusées dans la terre, les tranchées, reliées entre elles par des boyaux d'accès. Les soldats vivent et meurent là, dans la boue, le corps envahi de vermine, en compagnie des rats et de l'odeur pestilentielle des cadavres en décomposition. Un no man's land rendu infranchissable par des réseaux denses de barbelés, battu par le feu des mitrailleuses sépare les deux premières lignes. Le danger est permanent, même en période de calme quand l'activité du front est faible, la mort survient n'importe quand : au cours d'une patrouille, d'une corvée, d'une relève, ou d'un bombardement d'artillerie qui s'abat sur la position sans raison particulière. L'observation aérienne par les avions et les ballons permet aux armées de connaître avec précision la configuration du terrain ennemi, si bien que les tirs d'artillerie ne tombent jamais au hasard, les obus pleuvent toujours, de jour comme de nuit, en faisant le maximum de dégâts. Les soldats ne se trouvent en sécurité qu'à une dizaine de kilomètres derrière les lignes quand ils sont hors de portée de l'artillerie lourde.

Haut-Rhin, France 1917

On a souvent reproché aux chefs militaires du premier conflit mondial d'avoir conduit leurs troupes dans cette guerre de tranchée aussi coûteuse en vies humaines qu'inutile. Pourtant, cette guerre de position n'est pas un choix stratégique, elle est due au fait que malheureusement, en ce début de l'ère industrielle, alors que les nations occidentales sont déjà capables de produire en masse, les progrès techniques ont surtout concerné le matériel de destruction plutôt que les moyens de s'en protéger. Les avancées techniques qui permettront à un blindé de déborder le front, à un avion d'emporter une charge de bombe suffisante pour influer sur le cours de la bataille ne sont pas encore réalisées, si bien qu'à la puissance de destruction considérable que représentent ces armes modernes, on ne peut opposer que des fantassins vulnérables et faiblement armés.

Doc-I30

(10/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Les offensives**

Les offensives lancées en 1915 en Champagne et en Artois, puis en 1916 à Verdun et dans la Somme, enfin en 1917 le Chemin des Dames se heurteront à des défenses infranchissables et les pertes seront toujours hors de proportion avec les gains de terrain réalisés. La bataille de Verdun est une vraie boucherie: elle fait 650 000 morts, environ 300 000 du côté allemand et 350 000 du côté français. On découvre l'horreur de la guerre.

Les réactions des États

Pour vaincre l'adversaire, chaque alliance cherche de nouveaux alliés : l'Italie change de camp en 1915 et se bat désormais du côté de l'Entente. En octobre 1914, l'Empire ottoman se rallie aux empires centraux. La guerre devient progressivement mondiale

Face à la durée de la guerre, les États en guerre doivent mobiliser la main d'œuvre féminine pour pallier l'absence des hommes partis au front. Les pays de l'Entente font aussi appel aux ressources humaines et matérielles de leurs empires coloniaux. Les enfants, les vieillards et les étrangers sont aussi embauchés et contribuent à l'effort de guerre. La vie des civils devient de plus en plus difficile à cause des pénuries, de l'inflation et des réquisitions dans les zones occupées. Pour galvaniser les populations restées à l'arrière, les États utilisent la propagande et la censure de la presse et du courrier des soldats. Le bourrage de crâne touche aussi l'enseignement. Les rumeurs xénophobes circulent rapidement : on raconte que les Allemands coupent les mains des enfants. Inversement, pour justifier l'agression contre la Belgique, on raconte en Allemagne que les civils belges s'amusent à crever les yeux des Allemands blessés. Les gouvernements doivent financer les dépenses d'armement en ayant recours à la planche à billets mais aussi à l'emprunt. Les impôts augmentent et on s'oriente vers le dirigisme économique. Devant les commandes d'État, certains industriels s'enrichissent tels Walther Rathenau ou Louis Renault.

Front oriental

La stratégie allemande de guerre de mouvement qui avait échoué en France fonctionna à merveille contre la Russie. Les armées russes étaient énormes et la France comptait beaucoup dessus pour diviser l'armée allemande. Mais ce nombre impressionnant de soldats (8 millions en 1914) masquait le fait qu'il ne s'agissait le plus souvent que de paysans sans aucune formation militaire, mal armés et mal équipés. Le commandement russe se révéla lui-même médiocre. Les deux armées s'affrontèrent à Tannenberg (en Prusse orientale) du 26 au 30 août 1914 puis aux lacs Mazure du 6 au 15 septembre 1914. Dans les deux cas, les Russes subirent une cinglante défaite et furent obligés de se replier. Hindenburg, le commandant allemand de cette campagne, fut envoyé sur le front ouest pour appliquer les mêmes méthodes. Il échoua car le front s'était déjà stabilisé et les Français étaient préparés (mines, barbelés, tranchées). Il ne put empêcher la guerre d'usure.

Doc-I30

(11/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Les deux camps tentèrent des manœuvres de diversion ou de contournement, mais aucune n'eut autant d'importance que ces deux fronts principaux :

- les Alliés déclenchèrent la bataille des Dardanelles en 1915. Le contrôle des Détroits aurait permis à la France et au Royaume-Uni de ravitailler la Russie et d'encercler les Empires centraux. Cette idée, défendue notamment par Winston Churchill, déboucha sur un débarquement à Gallipoli mais les Alliés ne parvinrent pas à pénétrer par surprise dans l'Empire ottoman, et échouèrent dans leurs offensives successives. L'opération fut un échec, le corps expéditionnaire constitua l'armée d'Orient, stationnée ensuite au camp de Salonique. Cette armée soutiendra ensuite les Serbes et participera à l'effondrement de l'empire austro-hongrois en 1918.
- Colonel Lawrence dit Lawrence d'Arabie : les Britanniques fomentèrent le soulèvement des tribus arabes pour gêner les Ottomans.
- Le ministre des Affaires étrangères britanniques, Lord Arthur Balfour promit l'établissement d'un état juif en Palestine pour obtenir la méthode de fabrication de l'acétone et motiver les Juifs états-uniens à soutenir l'entrée en guerre des États-Unis. La même année, les Britanniques attaquèrent la Palestine (dont ils garderont le contrôle jusqu'en 1947). De nombreux Juifs s'y installèrent après les épreuves de la Seconde Guerre mondiale.
- La première bataille de l'Atlantique : elle fut mise en œuvre par les sous-marins allemands, les U-Boots qui tentèrent d'imposer un blocus complet au Royaume-Uni et à la France, notamment pour intercepter le soutien de leurs colonies et rompre les routes d'approvisionnement entre l'Amérique (bœuf argentin, matériel américain) et l'Europe. Cette guerre maritime ne plut pas aux Américains. Le torpillage du Lusitania qui avait à son bord cent vingt-trois Américains provoqua une vive émotion aux États-Unis, qui se préparèrent à entrer en guerre aux côtés des Alliés.

Soldats britanniques sur le front de Palestine. 1918

**1917, le tournant de la guerre****Lassitude**

Sur tous les fronts, les soldats sont épuisés par les attaques inutiles et les conditions de vie difficiles. Dans les rangs français, allemands et italiens, des mutineries éclatent au printemps 1917. À l'arrière, les pénuries et les cadences de travail provoquent des troubles et des grèves. Les socialistes français quittent le gouvernement et rompent l'union sacrée. Dans le Reich allemand, pour faire face à la crise politique et sociale, l'état-major prend le pouvoir.

Doc-I30

(12/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

- Stratégie allemande

Pour répondre au blocus naval britannique, les sous-marins allemands détruisent tout navire transitant dans un port ennemi. Cette guerre navale frappe les navires de commerce américains. En mars 1917, l'état major impérial allemand prit la décision stratégique de reculer le front plus au nord, sur la ligne dite « Hindenburg », et fit évacuer toutes ses armées des positions occupées depuis 1914 dans le secteur de l'Aisne. Ils dynamitèrent systématiquement les édifices emblématiques des villes et villages auparavant occupés. Ainsi disparurent notamment les forteresses de Ham (Somme), située non loin de là, et de Coucy (27 mars 1917).



Femmes fabriquant des obus, France, 1917

Entrée en guerre des Etats-Unis

Les États-Unis étaient restés neutres jusque là, mais apportaient un soutien matériel et financier aux pays de l'Entente dès 1914.

Le ministre des affaires étrangères René Viviani envoie une délégation aux États-Unis pour demander l'aide américaine. Joffre est choisi le 1^{er} avril pour conduire cette délégation. Henri Bergson, philosophe et diplomate, a probablement joué un rôle important, mais ceci n'est pas relaté par les historiens.

Le 7 mai 1915, le torpillage du paquebot britannique Lusitania avait provoqué la mort de 128 ressortissants américains. En avril 1917, face à la guerre sous-marine à outrance, le congrès américain décide l'entrée en guerre contre les empires centraux. Cette décision compense la défection russe. Le président Woodrow Wilson fixe dès janvier 1918 ses objectifs de paix. Plusieurs pays d'Amérique latine s'engagent aussi dans le conflit aux côtés de l'Entente.

Coopération navale japonaise

Dès 1917, la Grande-Bretagne, ne parvenant plus à protéger ses convois de marine marchande et ses transports de troupes qui étaient impitoyablement torpillés par les U-boats, demande l'aide du Japon. Le croiseur Akashi et huit destroyers sont envoyés à Malte, chiffre qui fut porté par la suite à 17 navires, sans compter les navires à commandement mixte. Cette flotte d'escorte et de soutien protège les convois alliés en Méditerranée et permet aux troupes alliées d'être acheminées d'Égypte vers Salonique et Marseille, pour prendre part à la grande offensive de 1918. Le destroyer Matsu a sauvé plus de trois mille soldats et membres d'équipage du navire de transport Transalyvania quand il fut torpillé au large des côtes françaises. En tout, le Japon a escorté 788 bateaux en Méditerranée, dont 700.000 hommes de troupes du Commonwealth britannique.

Histoire et Culture Juives

Doc-I30

(13/18)

LES JUIFS DE FRANCE ET LA GRANDE GUERRE

Retrait russe

Plus tard les deux révoltes russes de mars et d'octobre 1917 permirent aux Allemands des avancées considérables en Russie. Les Bolcheviks signèrent un armistice avec les Empires Centraux dès le mois de décembre, puis la paix de Brest-Litovsk (négociée par Léon Trotsky) en mars 1918. Pour obtenir cette paix séparée, ils consentirent à d'énormes sacrifices, dont un *train d'or* (le contenu de celui-ci fut confisqué à l'Allemagne par le traité de Versailles). L'Allemagne occupa de plus la Pologne, l'Ukraine, la Finlande, les Pays baltes et une partie de la Biélorussie. Les Allemands profitèrent aussi de cette défection pour envoyer d'importants renforts sur le front ouest et tenter d'obtenir une victoire rapide avant l'arrivée effective des Américains. C'est le *retour de la guerre de mouvement*.

1918, la fin de la guerre

En janvier 1918, alors que la première guerre mondiale n'est pas terminée, le président américain Woodrow Wilson adresse un message au congrès américain, qui doit garantir la paix. Ce discours des 14 points (« *The world must be made safe for democracy* ») réclame notamment la création d'une « League of Nations » (SDN). Les autres points serviront de base au traité de Versailles de 1919. Wilson demande :

- la fin de la diplomatie secrète,
- la liberté de navigation et de commerce,
- la réduction des armements,
- le règlement des rivalités coloniales,
- l'évacuation de la Russie,
- l'évacuation de la Belgique,
- la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France,
- la rectification des frontières italiennes,
- l'autonomie des peuples d'Autriche-Hongrie,
- l'évacuation de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro,
- l'autonomie des peuples non turcs de l'empire ottoman,
- la refondation d'une Pologne indépendante,
- la création d'une association des nations.

Les principes wilsoniens peuvent être résumés en trois mots : autodétermination des peuples, liberté et paix.

Renforcés par les troupes venant du front est, et souhaitant forcer la décision avant l'arrivée des troupes américaines, les Allemands mettent toutes leurs forces dans d'ultimes offensives à l'ouest, à partir de mars 1918, sur la Somme, en Flandre, au Chemin des Dames et en Champagne (l'Offensive Michael). Mais mal nourries, mal relevées et épuisées, les troupes allemandes ne peuvent résister aux armées alliées maintenant coordonnées par le général Foch. Ces dernières sont renforcées chaque jour davantage par le matériel et les soldats américains, les premiers chars (Char Renault FT-17) et par une supériorité sous-marine et aérienne. Après une révolution ouvrière à Berlin, le gouvernement de la nouvelle République allemande signe l'armistice de Rethondes le 11 novembre 1918 dans le wagon de l'armistice.

Pendant toute la guerre, à partir d'août 1914, jusqu'à novembre 1918, les forces marines des Alliés, surtout celles de la marine britannique, avaient imposé le blocus sur les Puissances Centrales. C'est le blocus, hors de vue, qui avait affamé la population, soldat et civil, des Puissances Centrales et qui, en combinaison avec la résistance des forces terrestres, avait usé les réserves de force et de matériel de leurs adhérents. C'est en Allemagne en 1918 que la faim a provoqué les éléments civils à chercher l'Armistice, leurs moyens de vivre ayant été dirigés vers l'armée. Plus tard, les propagandistes Nazis ont ainsi pu déclarer que l'armée ne s'était pas rendue : que la défaite était la faute des civils.

Doc-I30

(14/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Le bilan catastrophique d'une Europe et d'un monde bouleversés**

Pertes humaines et matérielles : 8 millions de morts, 6 millions d'invalides. La France a été le pays le plus touché, proportionnellement : 1,4 million de tués et de disparus, soit 10% de la population active masculine. Cette saignée s'accompagne d'un déficit des naissances. La stagnation démographique française se prolonge, avec un vieillissement de la population qui ne cesse de croître qu'avec le recours à l'immigration. Cette dernière participe à la reconstruction d'un pays dont le nord est en ruines : maisons, ponts, routes, usines...

Perte de prestige des Européens dans les colonies et dans le monde : la guerre a été mondiale, elle s'est étendue en Afrique où les franco-britanniques se sont emparés des colonies allemandes, en Extrême-Orient où les Japonais ont fait de même dans les îles Marianne et en Nouvelle-Guinée. Les colonies ont fourni des vivres, des matières premières, « tirailleurs sénégalais » et « zouaves marocains », souvent engagés dans les combats de première ligne, comme en témoignent les cimetières militaires de l'Ourcq. Au lendemain de la guerre, les peuples colonisés ne croient plus à ce qu'on leur inculquait – la supériorité naturelle de la métropole – et réclament une amélioration de leur sort. À ce premier déclin de l'influence européenne dans les colonies s'ajoute l'expansion des États-Unis, les plus grands bénéficiaires de la guerre, et du Japon, dont les capitaux se placent désormais à Londres et à Paris.

Bouleversements sociaux : les clivages sociaux s'accentuent avec l'enrichissement des « marchands de canons » et l'appauvrissement des petits rentiers, des retraités et des salariés touchés par l'inflation. Les femmes ont acquis une place nouvelle dans la société, en s'étant rendues indispensables pendant toute la guerre, dans les champs, dans les usines, dans les bureaux, dans les écoles (pour compenser la perte de très nombreux instituteurs)... Le féminisme progresse, la mode évolue (la « garçonne » en cheveux courts), le droit de vote est accordé au Royaume-Uni, en Allemagne, aux États-Unis, en Russie, mais pas en France.

L'apparente victoire de la démocratie... Quatre empires autoritaires se sont écroulés, ce qui transforme profondément la carte de l'Europe, redessinée par les traités de paix de 1919 : l'empire du tsar - devenu la Russie communiste -, l'empire ottoman réduit à l'actuelle Turquie, l'empire austro-hongrois démantelé - avec la naissance d'une minuscule Autriche et d'une Hongrie, d'une Tchécoslovaquie, d'une Yougoslavie indépendantes -, enfin le Reich allemand, que le traité de Versailles diminue sur le plan territorial, coupe en deux par le « couloir de Dantzig », démilitarise, confisque les colonies, surveille, condamne à de lourdes réparations et rend seul responsable du conflit. L'Allemagne, rendue responsable de la guerre par ce traité, est contrainte de verser des réparations, dont le montant n'est fixé qu'en 1921 et qui s'élève à 132 milliards de marks-or, à verser en trente annuités.



Cimetière du commonwealth
d'Étaples

Doc-I30

(15/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE**

Tous ces États adoptent des régimes parlementaires, mais la démocratie ne résiste pas à l'installation rapide de régimes autoritaires dans toute l'Europe centrale et orientale (à l'exception de la Tchécoslovaquie), ainsi qu'en Russie communiste. En Allemagne, elle est contestée à la fois par l'extrême gauche communiste et par l'extrême droite, dont le parti national-socialiste de l'ancien combattant Adolf Hitler, qui tente de prendre le pouvoir en Bavière par un putsch, en 1923. En prison, il rédige *Mein Kampf*, dans lequel il promet le rejet du traité de Versailles, la naissance d'un nouveau Reich pourvu d'un « espace vital » à l'est et débarrassé des « races inférieures », à commencer par les Juifs, les Slaves, les Tziganes, les homosexuels et les handicapés.

Finalement, la pire des conséquences de la Première Guerre mondiale fut tout simplement la Seconde Guerre mondiale.

Batailles importantes

- Bataille de la Marne
- Bataille de la Somme
- Bataille de Tannenberg
- Front de l'Yser
- Bataille de Verdun
- Bataille du Chemin des Dames
- Bataille de la crête de Vimy
- Seconde bataille de la Marne
- Bataille du Vieil Armand Haut-Rhin
- Bataille des Dardanelles
- Liste des batailles de la Grande Guerre



Statue équestre de Ferdinand Foch à Tarbes, sa ville natale

Personnages clés

Albert Ier de Belgique
Charles Lanrezac
François-Joseph Ier
Kemal Ataturk
Karl Liebknecht
Philippe Pétain
John Pershing

Benoît XV, pape
Joseph Galliéni
Guillaume II
Joseph Joffre
Erich Ludendorff
Woodrow Wilson

Georges Clemenceau
Ferdinand Foch
Paul von Hindenburg
Lénine
Robert Nivelle
Erwin Rommel

Nouvelles armes et nouvelles tactiques

Cette guerre a été l'occasion pour l'industrie de l'armement de lancer de nouveaux matériaux qui aident à la maturation des techniques et des méthodes. Pour une liste exhaustive des armes utilisées voir Liste des armes de la Première Guerre mondiale

Doc-I30

(16/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Blindé automobile**

- Attaque de position avec blindés, couvrant les fantassins.
- Construction des premiers chars d'assaut (Renault, Schneider)

Armes chimiques

- Obus et bombes contenant des gaz toxiques.
- Des gaz très volatils sont lâchés, le chlore, le phosgène, l'ypérite (ou "gaz moutarde"), ... Certains étaient quasi indétectables et n'agissaient que 3 jours après inhalation... Il était ainsi impossible de savoir si l'on était contaminé ou pas...

Le front intérieur

- Les hommes étant mobilisés au front, les femmes les ont remplacés aux champs, dans les usines, les écoles. Cela a joué un rôle dans l'émancipation féminine, les femmes obtiennent d'ailleurs le droit de vote à la fin de la guerre, dans de nombreux pays d'Europe (pas en France...)
- Les emprunts de guerre : en France, des campagnes de collecte d'or sont menées auprès des civils, pour financer la guerre. Mais la principale source de financement est située aux États-Unis, soit en numéraire, soit par l'achat à crédit de matériel. Les nations d'Europe s'endettent considérablement.
- En France, tout les partis politiques s'allient dans L'Union Sacrée, pour faire face à la guerre.
- Les industries et les chercheurs sont mobilisés (voir nouvelles armes).
- Pour soutenir le moral des combattants, des « marraines » écrivent aux célibataires.



Soldats [australiens](#) portant des masques à gaz. [Ypres, 1917](#)

Doc-I30

(17/18)

LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE

Pays	Victimes	Morts	Blessés
Russie	7 650 000	1 700 000	5 950 000
Allemagne	6 253 758	2 037 700	4 216 058
France	5 513 800	1 357 800	4 266 000
Autriche-Hongrie	4 820 000	1 200 000	3 620 000
Empire britannique*	2 998 671	908 371	2 090 300
Italie	1 597 000	650 000	947 000
Serbie	1 178 148	450 000	728 148
Empire ottoman	725 000	325 000	400 000
Roumanie	455 706	335 706	120 000
États-Unis	360 300	126 000	234 300
Bulgarie	239 890	87 500	152 390
Canada*	239 605	66 655	172 950
Australie*	218 501	59 330	159 171
Serbie-et-Monténégro	60 000	50 000	10 000
Belgique	58 402	13 716	44 686
Grèce	26 000	5 000	21 000
Portugal	20 973	7 222	13 751
Terre-Neuve**	3 565	1 251	2 314
Japon	1 207	300	907
Totaux	31 266 438	9 381 551	23 148 975

*L'Empire britannique inclut le Canada, l'Australie, et l'Inde.

**Terre-Neuve ne faisait pas partie du Canada à cette époque.

Doc-I30

(18/18)

**LES JUIFS DE FRANCE
ET LA GRANDE GUERRE****Bibliographie****Ouvrages tous publics**

- Histoire illustrée de la guerre de 1914 de Gabriel Hanotaux de l'Académie française - Texte intégral
- *Ceux de 14* Maurice Genevoix, témoignage d'un académicien qui a participé aux conflits ;
- *Les Croix de bois* de Roland Dorgelès, adapté au cinéma en 1932 par Raymond Bernard ;
- *La Main coupée* de Blaise Cendrars ;
- *Le Feu d'Henri Barbusse* ;
- *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline ;
- *À l'Ouest, rien de nouveau (Im Westen nichts neues)* d'Erich Maria Remarque, 1928, adapté au cinéma en 1930 par Lewis Milestone (*All Quiet on the Western Front*).
- *Paroles de poilus* est un recueil de lettres envoyées par des soldats à leur famille compilé par Jean-Pierre Guéno, Yves Laplume et Jérôme Pecnard en 1998, éd. Tallandier et Biblio.
- *Orages d'Acier* de Ernst Jünger, récits d'un jeune officier allemand sur la guerre et les combats dans les tranchées.
- *Les champs d'honneur* de Jean Rouaud ; éd. Les éditions de minuit.
- *Un long dimanche de fiançailles* de Sébastien Japrisot ; Folio éd. Gallimard, roman français éd. Denoël prix Interallié 1991, adapté au cinéma en 2004 par Jean-Pierre Jeunet ;
- *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*; éd La Découverte. Le journal d'un poilu ayant connu les principales batailles du conflit.
- *Récits des tranchées* est un recueil de récits de poilus ; éd. Les 3 Orangers.
- *Paroles de poilus Lettre et carnets du front 1914-1918* sont des lettres écrites par des poilus ; éd. Librio
- *Le Gachis des Généraux*, Pierre Miquel, Éditeur : Pocket, 2003, ISBN 2266124382
- *Les Poilus*, Pierre Miquel.
- *La boue des Flandres et autres récits de la Grande Guerre*, Max Deauville, Ed LABOR, 2006
- *Carnets d'un fantassin (7 août 1914 - 16 août 1916)*, Charles Delvert; Ed Mémorial de Verdun, 1981, réédité par les Éditions des Riaux, 2003, ISBN 2.84901.001.4.
- *Les violettes des tranchées - Lettres d'un poilu qui n'aimait pas la guerre*, Étienne Tanty, préface d'Annette Becker, Éditions Italiques, 2002, ISBN 2.910536.20.3 (Quelques extraits des lettres de Tanty ont été publiées dans "Paroles de poilus").

Historiographie

- Audoin-Rouzeau (Stéphane), Becker (Jean-Jacques), dirs.: *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Bayard, 2004, ISBN 2.227.13945.5.
- Audoin-Rouzeau (Stéphane), Becker (Annette) : *14-18, retrouver la Guerre*, Folio histoire, Gallimard, 2000, ISBN 2-07-030163-X

Voir aussi : *Entre-deux-guerres***Films**

- *Les sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick, 1957. Dénonciation de l'absurdité de la Grande guerre et de la stupidité du militarisme
- *La chambre des officiers* de François Dupeyron, 2001. Vie de mutilés de guerre.
- *Joyeux Noël*, de Christian Carion, sorti en 2005. Sur les fraternisations entre les camps ennemis dans les tranchées, et leur répression.